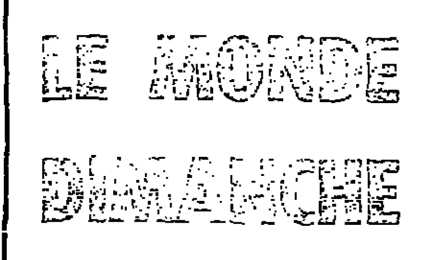
TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 248 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 29 - LUNDI 30 MARS 1981





Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 285 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Argentine change de général-président

Un clou chasse l'autre en Argentine. Telle est l'unique « réflexion » qu'inspire la transmission des pouvoirs, le dimanche 29 mars à Buenos-Aires, du général Videla, chef de l'Etat argentin depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, au général Viola, qui fut successivement chef d'état-major et commandant en chef de l'armée de terre.

En apparence, les deux hommes sont aussi dissemblables que possible, la raideur, physique et morale, du sortant contrastant de façon caricaturale avec la rondeur du nouvel hôte de la Casa Rosada. En réalité, les deux hommes ont été étroitement associés depuis cinq ans dans l'évolution des destinées nationales, au point que parler du « tandem Videla-Viola » est devenu une clause de style.

Le partage des tâches a évolué. Durant les années noires de la « sale guerre » contre la guérilla et de la répression, le général Videla à la présidence rassurait le monde sur les bonnes intentions démocratiques des forces armées, tandis que le général Viola suivait au jour le jour les progrès de la lutte contre la « subversion ». On en connaît les résultats : 5 000 morts — dont un millier de représentants des forces de l'ordre — et, pis encore, de 6 000 à 15 000 « disparus », pour la plupart victimes innocentes d'une « croisade » où quiconque n'applaudissait pas à la chasse à l'homme était tenu pour suspect par les forces armées.

Lorsque, en 1978, le général Viola fut devenu commandant en chef de l'armée de terre en remplacement du général Videla, il coopéra plus étroitement avec lui à la marche des affaires politiques : la junte des trois armes n'est-elle pas la plus haute autorité de la République ?

En fait, Roberto Viola était le plus proche conseiller d'un homme arrivé aux plus hautes fonctions par les hasards du tableau d'avancement, et à qui sa formation militaire comme son intégrisme catholique interdisaient toute aisance politique dans un pays où, plus que les idéologies, comptent la faculté de contact personnel et le sens du compromis.

Lorsque la « machine à tuer » s'était emballée, certains observateurs ou protagonistes du drame — tel le P.C. argentin — s'accoutumèrent à distinguer entre les « faucons », responsables des pires « excès », et les « modérés », avec à leur tête le « tandem Videla - Viola » qui s'efforçaient de limiter la casse. On sait aujourd'hui que la lutte contre la « subversion » fut en réalité menée comme une guerre sans merci, où seule existait une obligation de résultat : vaincre, et qu'importe les moyens ! Chaque commandant en avait le choix à l'échelon local.

Si « modération » il y avait, elle portait sur l'avenir. Pour les « durs », en effet, il s'agissait de régler son compte une fois pour toutes à la démocratie. Le général Viola, en revanche, savait déjà qu'il faudrait bien, un jour, prendre langue avec les civils, reconnaître l'existence du « fait péroniste », trouver avec les syndicats des accommodements, définir, en d'autres termes, les règles d'une coexistence pacifique durable entre Argentins. C'est ce « processus de réorganisation nationale », lancé fin 1979, que le nouveau président va devoir conduire, avec ses facultés personnelles supérieures à celles de son prédécesseur, mais toujours sous le contrôle d'une armée dont l'« esprit de croisade » demeure vif, et dans une situation économique véritablement catastrophique.

POLOGNE

L'issue de la crise dépend des affrontements au sein du comité central

Une dernière séance de négociations entre Solidarité et le gouvernement devait avoir lieu ce samedi 28 mars, avant la réunion cruciale du comité central du parti convoquée pour dimanche.

Des résultats de la session du comité central dépendra en grande partie la suite des événements. Ou les partisans de la modération — notamment M. Kania et le général Jaruzelski — seront confirmés dans leurs fonctions et la grève générale prévue pour le mardi 31 mars pourra peut-être être évitée ; ou les partisans de l'intransigeance — menés notamment par M. Olszowski — l'emporteront et la crise pourrait dégénérer en affrontements violents. Les « durs » ont nettement l'appui de Moscou. Pour l'agence Tass, en effet, les revendications de Solidarité sont « de nature antisocialiste et antipopulaire ». La situation a paru suffisamment grave à M. Jean François-Poncet pour que le ministre français des affaires étrangères annule l'escale de travail qu'il devait effectuer, mardi, à New-Delhi, sur le chemin de Séoul. Son voyage en Corée du Sud est, en principe, maintenu.

De notre correspondant

Varsovie. — Solidarité plébiscité par le succès massif de la grève de vendredi. Des pourparlers entre le gouvernement et le syndicat qui n'en finissent plus d'être interrompus et de reprendre — ce samedi 28 mars dans la matinée, pour la dernière en date des séances. Une réunion, dimanche, du comité central, comme il y en aura rarement eu d'aussi incertaine dans l'histoire des partis communistes au pouvoir. Un renouveau d'inquiétude sur les intentions de la communauté socialiste suscité par les réunions des comités centraux des partis frères et la présence vendredi à Varsovie du commandant en chef des forces du pacte, le maréchal Koulikov, qui a apparemment décidé d'abandonner les bien longues manœuvres Soyouz 81. Et dans ce théâtre où, par instants, le drame emprunte à la comédie, un homme invisible et muet domine la scène, animateur du courant dur et désormais majoritaire du bureau politique, M. Stefan Olszowski, pierre angulaire de tous les échafaudages prospectifs, le héros de toutes les rumeurs, le sujet de toutes les conversations.

Rechercher l'appui de la base

Vendredi matin, le grand quotidien Zycie Warszawy, écrit en « une » qu'« on ne peut mener aucune politique sans l'appui de la base, car on peut marcher à contre-courant dans un petit ruisseau mais pas dans un fleuve », et demande que « soit éliminée de toutes les organisations du paysage politique polonais l'influence des forces extrémistes ».

Chacun conclut aussitôt non seulement que c'est M. Olszowski qui est visé — ce qui est clair, — mais aussi que son sort est scellé et qu'il a perdu le plénum. A la mi-journée, on apprend que M. Bratkowski, auteur d'une lettre aux militants du parti les appelant à prendre position contre la politique de confrontation, va faire adopter par l'association des journalistes, dont il est président, un nouveau texte s'en prenant explicitement, cette fois-ci, M. Olszowski. Les libéraux soupirent d'aise.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 2.)

C.E.E.

L'échec sur la pêche risque de compromettre les négociations agricoles

Le nouvel échec essuyé, vendredi 27 mars, par les ministres de la pêche des Dix est de nature à compromettre les négociations sur les prix agricoles et à affaiblir la crédibilité, déjà toute relative, du conseil européen.

C'est en effet, mardi dernier, à Maastricht que les chefs d'Etat et de gouvernement de la C.E.E., pour forcer le succès, avaient décidé de convoquer ce conseil des ministres spécial. L'échec révèle aussi, pour ceux qui avaient des doutes, le peu de cas que fait Mme Thatcher des admonestations formulées alors par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt.

Les négociations ne reprendront vraisemblablement qu'après le deuxième tour de l'élection présidentielle.

Une rebuffade pour M. Schmidt

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le premier ministre britannique défend avec intransigeance ses intérêts nationaux, mais apparemment l'évaluation que Mme Thatcher fait de ceux-ci ne prend jamais en compte l'appartenance du Royaume-Uni à la Communauté et l'intérêt propre du Marché commun.

A Maastricht, l'affaire de la pêche avait occupé la première place. Les chefs de gouvernement l'avaient évoquée à trois reprises : lundi après-midi, lundi soir et mardi matin. Le chancelier Schmidt, relayé par M. Giscard d'Estaing, avait vivement reproché à Mme Thatcher de ne pas avoir tenu ses promesses : à l'occasion de l'accord de mai 1980 sur la réduction de la contribution britannique au budget européen, le Royaume-Uni s'était, en effet, engagé à favoriser la mise en place d'une politique commune de la pêche.

Depuis lors, non seulement les Britanniques n'ont pas assoupli leur position sur le problème-clé — au moins pour la France — de l'accès aux eaux proches des côtes anglaises et écossaises, mais faisant ainsi preuve de la méthode de négociation la plus rude, ils ont bloqué la conclusion d'accords de pêche avec certains pays tiers — le Canada et les îles Féroé — empêchant la flotte de haute mer ouest-allemande d'appareiller.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 13.)

POINT

Les cadres et l'élection

Rien ne serait plus trompeur que d'interpréter le renoncement de la C.G.C. à présenter son propre candidat à l'Elysée comme un satisfecit donné au président sortant.

Certes, M. Giscard d'Estaing retrouvera un certain nombre de ses électeurs dans les rangs et aux échelons supérieurs de la centrale des cadres. Mais la rancœur sera tenace parmi les militants, qui, à tous les niveaux, avaient espéré que la perspective de l'entrée en lice de leur porte-drapeau amènerait le pouvoir à plus de compréhension à leur égard.

La menace brandie par les états généraux de la C.G.C. ayant fait long feu, la centrale des cadres ressent durement le dédain à peine courtois de M. Giscard d'Estaing et celui de M. Ceyrac.

Aux yeux de M. Jean Menu et de ses amis, le comportement du C.N.P.F. a montré, plus que jamais, l'efficacité, à leur détriment, du système des vases communicants entre le patronat et le chef de l'Etat.

Sans doute le personnel d'encadrement avait-il assez mal... cadré son initiative. « Tout s'est passé, disait un délégué, comme si nous avions voulu faire décoller un Boeing-727 sur une piste d'aéroclub. »

M. Chirac pourrait être le bénéficiaire de l'amertume ressentie par une catégorie socio-professionnelle, qui, encline aux opinions modérées, compte cependant des éléments dont le cœur est plus à gauche, à commencer sans doute par celui du président de la C.G.C.

De toute façon, la C.G.C. ne donnera pas de consigne pour les scrutins d'avril et de mai.

En revanche, dans les organisations ouvrières, s'amplifient les courants qui reprennent le même appel : pas une voix ne doit manquer au candidat de la gauche « qui restera face à Giscard au second tour ».

Des militants Force ouvrière de Marseille viennent, eux aussi, de demander à leur centrale de soutenir un « vote de classe contre Giscard ».

(Lire page 13.)

M. GISCARD D'ESTAING ET L'EMPLOI

Les dernières cartouches

Les sept actions que, dans une interview à « l'Express », propose M. Giscard d'Estaing pour assurer le plein emploi des jeunes, tendent surtout — par l'incitation au départ des étrangers et par l'avancement de la préretraite — à libérer progressivement un million d'emplois pour éviter une augmentation d'un million du nombre de chômeurs.

Le président de la République devait développer, samedi 28 mars en fin d'après-midi, son plan pour l'emploi des jeunes devant le Forum de l'avenir organisé à la porte de Pantin à Paris par les jeunes giscardiens. Quelque dix mille participants étaient attendus.

Ce plan avait déjà, samedi matin, provoqué des réactions négatives. Un des porte-parole de M. Chirac, M. Alain Juppé, l'a qualifié de « programme de stérilité et de faillite ». De son côté, la C.F.D.T., tout en observant que certaines idées mises en avant « montrent le bien-fondé » de ses positions, estime que les « actions » du président « constituent souvent des menaces à l'égard des immigrés, des femmes et des chômeurs ». D'autre part, « l'Humanité » affirme que « le plan Giscard est celui des fossoyeurs de l'emploi ».

Cohérent et bien ficelé, tel paraît être ce plan de lutte pour l'emploi de M. Giscard d'Estaing pour éviter d'ici à 1988 une nouvelle aggravation du chômage. Mais c'est une logique très libérale et peu novatrice qui caractérise ses propositions.

par JEAN-PIERRE DUMONT

Comment empêcher l'insupportable accroissement d'un nouveau million de chômeurs ? A la différence des autres candidats de ce qu'on appellera par commodité « la majorité », le président compte, certes, sur la croissance économique mais semble rejeter le remède de cheval du R.P.R. Alors que MM. Chirac ou Debré proposent de faciliter une relance de la croissance supérieure de un à deux points à ce qu'elle est aujourd'hui, notamment par des mesures d'allègement de l'impôt et des charges sociales ; alors que des scénarios établis pour le VIIIe Plan démontraient qu'une telle accélération réduirait de fait le chômage, quitte à déséquilibrer momentanément le budget et la balance des paiements, M. Giscard d'Estaing refuse toujours cette politique qui attente au sacro-saint principe de la défense prioritaire de la monnaie.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

Discours aux jeunes

J'observe, en vous voyant, que la capacité de notre pays à prouver son ardeur est intacte. Et c'est pourquoi je refuse de parler de cette chômeuse qui vient de se suicider, car l'important pour notre pays, c'est que vous puissiez, quelles que soient les circonstances, conserver votre enthousiasme.

D'ailleurs, si je m'adresse à vous, qui êtes des jeunes, c'est parce que vous n'avez pas de souvenir, et donc aucun reproche à m'adresser, et que j'attends de votre enthousiasme qu'il me redonne, je vous le dis, je le dis à vous... comme une seconde jeunesse.

MICHEL CASTE.

« VIVRE VITE », DE CARLOS SAURA

Les mécanismes de la délinquance

Les faubourgs de Madrid, une voie de chemin de fer qui passe le long d'immeubles de béton, tristes, trois garçons qui ont choisi de vivre de cambriole et auxquels se joint, par amour, une jeune serveuse de bar, un récit au présent... on ne reconnaît plus Carlos Saura. Jadis (en 1959), il s'était déjà, avec *Los Golfos*, intéressé aux jeunes marginaux. Mais ce n'est pas, aujourd'hui, la même chose. Saura n'a plus besoin d'exorciser le pourrissement de la bourgeoisie franquiste, les difficultés du couple, le monde des adultes. Il ne tourne pas le dos à son passé, mais il regarde, en face, la réalité, du côté des jeunes sans travail, pressés de profiter de tout, tout de suite — argent, plaisir, biens de consommation, — parce qu'ils se sentent sans avenir.

« *J'ai toujours eu la chance,* dit Carlos Saura, *de faire les films que je voulais faire. J'avais besoin d'en faire un comme celui-ci. Sous le régime franquiste, il existait déjà des adolescents marginaux. Mais ce qu'on appelle « la délinquance », est, maintenant, un phénomène flagrant. C'est peut-être quelque chose de parallèle à la liberté venue depuis la mort de Franco. Mais cela ne concerne pas (la drogue, par exemple) seulement l'Espagne. C'est une maladie du monde occidental. Derrière cette volonté de se marginaliser, sans se soucier des conséquences d'actes répréhensibles, il y a une forme d'exigence, de désespoir que j'ai cherché à comprendre.* »

Saura a travaillé sur le terrain. Ses personnages, il les a rencontrés chez eux. Il a parlé, discuté avec eux, élaboré son scénario avec leur concours, en partant de faits concrets. Expérience pour lui, il le déclare, stimulante. Il n'était plus plongé dans ses problèmes personnels. Parce que ces personnages-là vivent dans le présent le plus immédiat, il n'a pas construit son film, comme d'habitude, sur l'entrecroisement des temps.

Documentaire, alors ? Pas du tout, même si l'un de ses acteurs, un délinquant, se trouve actuellement en prison après avoir joué sa vie dans ce film.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

étranger

LA CRISE POLONAISE

Les affrontements au sein du comité central

(Suite de la première page.)

On attend, on guette. Au beau milieu de la réunion de l'association des journalistes, M. Bratkowski est appelé au téléphone. Il en revient l'air grave : on ne prononcera pas de nom pour le moment.

Que s'est-il passé ? La rumeur répond bientôt qu'une grande capitale alliée vient de marquer sa considération pour l'avenir de M. Olszowski. Affolé, le baromètre politique oscille aussi spectaculairement que l'ont fait dans un passé proche la carrière et l'image de ce jeune dirigeant — il n'a que cinquante ans, — au physique de rugbyman gagné par l'embonpoint. Cela n'est peut-être pas un hasard. Chargé, en 1970, de prendre en main l'économie au secrétariat du parti, M. Olszowski se rend bientôt compte de la nécessité de réformes structurelles profondes. Il le dit, bataille, s'engage au point de protéger des contestataires du parti — dont M. Bratkowski, — qui n'ont pas hésité à fonder avec des intellectuels catholiques un groupe semi-contestataire, le DIP (Expérience et avenir), qui sonne le tocsin dans des « rapports » appréciés par les cadres modernistes du pays.

M. Olszowski est alors baptisé « libéral », et c'est en tant que tel qu'il est éliminé du bureau politique par M. Gierek, en février 1980, au cours du huitième congrès. Mais lorsqu'à la faveur des grèves le plénum du 24 août l'y rappelle, on va rapidement se souvenir que, si M. Olszowski a été capable, au nom de l'efficacité économique, de prendre des risques politiques, il est aussi un orthodoxe formé dans le sérail du mouvement communiste international, ferme sur les principes de la prééminence du parti. Plus à raison qu'à tort, il faut, dès le lendemain de la signature des accords de Gdansk, lui prêter un rôle de premier plan dans la guérilla constante menée contre Solidarité.

La défense de l'ordre public

L'équipe de direction qui a fait tomber M. Gierek, hétéroclite à souhait, va hésiter jusqu'à maintenant à reconnaître qu'on ne peut, dans la Pologne d'aujourd'hui, remettre l'économie sur pied sans accepter l'évolution politique qu'impose au demeurant le développement foudroyant du syndicalisme indépendant. M. Olszowski, lui, dès le début, a opté, et en a tiré les conséquences, en faveur de la défense prioritaire de l'immuabilité de l'ordre public, quitte à envisager la confrontation pour l'imposer.

Le paradoxe, dans le moment de vérité où l'on est parvenu maintenant, est que le comité central, qui arbitre dimanche le conflit paralysant le bureau politique, n'avait accepté le réalisme d'août que faute d'autre solution ; il compte dans ses rangs bon nombre de cadres intermédiaires, victimes du « renouveau » et des pressions des militants de Solidarité.

Partagé entre son inclination naturelle, qu'incarne M. Olszowski, et l'autorité que confèrent leurs fonctions à MM. Kania et Jaruzelski, ce comité central aura du mal à trancher. Tant de mal que l'on ne peut exclure ni que sa réunion se prolonge au-delà de dimanche ni qu'elle s'achève provisoirement sur un match nul, qui consacrerait la paralysie de la direction.

En attendant, les quatre heures de grève d'avertissement de vendredi ont assez dit de quel côté votait le pays et ce que serait — si l'on en arrive là, — la grève générale annoncée pour mardi. Quatre heures durant, dans un ordre et un calme absolus, la Pologne entière s'est arrêtée de travailler. De grands panneaux : « *Grève* », « *Solidarité* », « *Que la loi soit la loi et la justice la justice* », « *Nous ne voulons pas vivre dans la peur et l'incertitude* », « *Nous ne voulons pas que Bydgoszcz se répète* », sont accrochés aux façades des usines et des bureaux de Varsovie.

Prises aux quatre coins du pays, les images diffusées par le journal télévisé du soir, montrent des grilles fermées, des rues désertes, des ouvriers bras croisés devant leur machine. « *Solidarité est fermement décidé à lutter jusqu'au bout* », afin d'assurer un « *véritable renouveau* », déclare M. Walesa au cours du meeting qu'il tient aux usines de tracteurs d'Ursus. « *Si nous reculons aujourd'hui,* poursuit-il, *nous en reviendrons rapidement à ce qu'il y avait auparavant. Cela s'est déjà produit à plusieurs reprises dans le passé ; nous ne voulons pas de retour en arrière.* » Il faut, dit encore M. Walesa en faisant état de l'appui de l'Eglise, de « *certains comités régionaux du parti* » et de nombreux élus locaux, mettre à l'écart « *ceux d'entre ces messieurs qui mettent des bâtons dans les roues du renouveau* ».

Partout, les militants de base du parti participent en nombre au mouvement, malgré la déclaration du 22 mars du bureau politique les appelant à le combattre. A Torun, les cellules ouvrières et intellectuelles, réunies depuis novembre dans une « coordination horizontale », s'élèvent contre les « *tentatives d'opposer les organisations du parti et les syndicats* ». La grève est si puissante que ni les autorités ni les syndicalistes ne songent même à se livrer à la traditionnelle polémique sur les pourcentages de participation.

Une partie difficile à analyser

M. Walesa va répétant que « *Solidarité n'est pas antisocialiste et ne vise pas à s'emparer du pouvoir* » — ce qui est certainement vrai. Mais il n'en est pas moins vrai qu'une formidable bataille s'est engagée dans tout le pays pour ou contre « août » et l'évolution qu'a promise ce mois devenu mythe. Cette bataille n'a rien de syndical. Elle est par excellence politique.

Autre paradoxe : MM. Kania et Jaruzelski, les deux hommes qui sont pour les Polonais garants d'une ligne de dialogue (1), sont des hommes d'ordre et d'autorité : le premier a été responsable de la sécurité durant toute la période Gierek ; le second est ministre de la défense depuis 1968. On dit M. Kania inquiet et choqué de la façon dont la base du parti se mobilise en sa faveur, et le premier secrétaire, contrairement au général Jaruzelski, qui semble en admettre l'idée, s'oppose avec la dernière énergie à la reconnaissance du syndicat paysan indépendant.

Les définitions simples, les partages tentants entre « durs » et « modérés », sont en réalité bien trompeurs. Dans cette partie si difficile à analyser — et à jouer, — on en arrive donc à ne plus s'étonner que le vice-premier ministre chargé des relations avec les syndicats, M. Rakowski, accorde à *Zycie Warszawy* une interview publiée ce samedi, dans laquelle il déclare : « *Il faut adapter le système socialiste aux nouvelles réalités, notamment organisationnelles, apparues récemment (...). Le principal obstacle à ces changements est la psychologie d'une partie des cadres (...). Il y a une tendance du pouvoir à vouloir échapper au contrôle public et à ne pas tenir compte de l'opinion des organisations et des milieux au nom desquels il agit (...). Je connais des hommes politiques de notre pays qui prononcent à huis clos des discours dans lesquels ils se montrent très courageux sur le respect des principes, mais qui n'ont pas visité d'usines depuis des mois et ne savent pas qu'il est impossible d'y prononcer ces discours.* »

Les « instructions » en cas d'intervention

Le comité de grève inter-entreprises de Gdansk, tout en soulignant qu'il ne croit pas à cette éventualité, vient de publier une « instruction » en quatre points sur l'attitude à suivre en cas d'« *intervention militaire extérieure* ». Ce texte prône une résistance aussi bien active que passive. Une autre instruction du M.K.S. de Gdansk appelle à la proclamation immédiate de la grève générale en cas d'arrestation des dirigeants du syndicat. Ces textes, comme les rumeurs les plus burlesques, font aussi partie du climat général.

Vendredi soir, le rapport du ministre de la justice sur les événements de Bydgoszcz a été présenté aux délégués de Solidarité par M. Rakowski. Il admet que M. Rulewski et les deux autres syndicalistes envoyés à l'hôpital ce jour-là ont bien été blessés au cours de ces événements ; s'il ne dit pas pour autant qu'ils ont été victimes de brutalités policières, il souligne que la milice est responsable, au cours de ses interventions, de la sécurité des citoyens.

Apparemment, le gouvernement souhaite à la fois que les pourparlers avec les syndicats ne soient pas rompus avant le plénum pour montrer que l'entente est possible et n'avoir rien à céder de décisif avant, pour ne pas heurter de front le comité central. Les syndicalistes ont donc noté qu'il existe des « différences importantes » entre leur appréciation de ces événements et celle que porte le rapport et ont demandé qu'il ne soit pas publié sans les remarques critiques qu'ils souhaitent y apporter.

On devrait continuer à progresser millimétriquement ce samedi matin. Il n'était pas impossible que les rumeurs de démission du ministre de l'intérieur (*le Monde* du 27 mars) soient confirmées au cours de la journée. Dimanche, le rapport gouvernemental et les critiques syndicales devraient être publiés par les grands quotidiens dans des éditions spéciales.

Il restera après le plénum une journée pour éviter la grève générale. La commission nationale de Solidarité pourrait se réunir lundi. Il est probable que, si le pire n'est pas joué dimanche au plénum, beaucoup d'hommes, et en premier lieu les évêques, mettront tout leur poids dans la balance pour repousser les délais.

BERNARD GUETTA.

(1) Selon la radio polonaise, les mineurs de Katowice et de Walbrzych (qui ont fait grève) ont décidé, pour manifester leur « *soutien au gouvernement du général Jaruzelski* », de travailler ce samedi qui était légalement « libre ».

L'agence Tass accuse Solidarité de présenter des revendications « antisocialistes et antipopulaires »

● *A Moscou*, l'agence soviétique Tass a dénoncé vendredi soir « *le caractère politique prononcé* » des « *agissements de la centrale syndicale Solidarité* ». Elle a imputé aux « *leaders de l'organisation contre-révolutionnaire* « *KOR* » *qui ont pris pied dans la centrale syndicale Solidarité* » l'organisation du « *débrayage de quatre heures* ».

L'agence a ajouté : « *On retient en particulier que l'actuelle grève a été organisée par Solidarité afin d'exercer des pressions politiques sur le gouvernement pour qu'il accepte de satisfaire des revendications de nature antisocialiste, antipopulaire. De cette façon, les leaders de cette centrale se sont une nouvelle fois démasqués comme instigateurs politiques entravant la sortie du pays de la dure crise sociale et économique (...).*

» *La télévision polonaise a diffusé la veille de la grève les appels de Solidarité au débrayage. Les speakers ont lu les textes des instructions correspondantes de cette centrale. En ces jours d'angoisse, l'opinion polonaise se demande où les forces antisocialistes poussent le pays. Comment la désorganisation de la production et de l'approvisionnement de la population, le chaos et l'anarchie que sèment les leaders du* « *KOR* » *et leurs complices qui agissent de façon de plus en plus provocante, se répercuteront-ils sur l'économie, sur chaque famille ?* »

« *Cherchant à fausser l'image des événements,* ajoute Tass, *Solidarité n'a laissé pénétrer sur les lieux de ses rassemblements que les nombreux correspondants de la presse occidentale et de la télévision américaine.* » (Depuis jeudi, les télévisions étrangères présentes en Pologne ne peuvent plus transmettre leurs images vers leurs pays respectifs. Elles doivent se contenter de celles que veut bien fournir directement la télévision polonaise, dans le cadre des échanges internationaux.)

● *A Berlin-Est*, l'agence A.D.N. qualifie de « *provocation* » la grève d'avertissement et reproche à Solidarité de « *passer outre aux intérêts vitaux du pays et de sa population avec la mise en scène de cette provocation, accompagnée d'une propagande incendiaire et contre-révolutionnaire dans tout le pays* ».

● *A Prague*, où la presse met en relief les « *menaces* » des membres de Solidarité contre le parti communiste et ses membres, le journal des syndicats, *Prace*, écrit que Solidarité entretient des relations avec des organisations « revanchardes », en Allemagne fédérale, ce qui prouve, à son avis, qu'elle est prête à s'unir avec les pires ennemis de la Pologne contre le socialisme.

● *A Budapest*, un communiqué, publié au lendemain de la session plénière du comité central du parti ouvrier socialiste hongrois du 26 mars, exprime son « *inquiétude* » devant « *la situation complexe et grave qui prévaut en Pologne* » et qui « *met en danger les réalisations du peuple polonais et les institutions de base du système socialiste* ». « *Les communistes, les partisans du socialisme, les vrais patriotes sont assez puissants pour briser les attaques des forces hostiles et assurer le retour à l'ordre et à une issue socialiste des événements* », ajoute-t-on.

● *A Bucarest*, dont le comité central du parti s'est réuni le 25 mars, on se borne à redire que le parti roumain « *fait confiance* » aux communistes, à la classe ouvrière et au peuple polonais « *pour surmonter, sans aucune ingérence étrangère, les difficultés surgies* ».

M. Haig préoccupé

● *A Washington*, où le département d'Etat a démenti après l'avoir annoncée, la création d'un groupe de travail sur la Pologne, le général Haig a déclaré vendredi qu'il ne s'attend pas à une intervention soviétique, mais à la prise de mesures de répression interne par les autorités polonaises. Le secrétaire d'Etat s'est déclaré préoccupé par la prolongation des manœuvres du pacte de Varsovie et par la situation alimentaire « *très, très grave* » qui règne en Pologne. « *Le prochain week-end pourrait être très critique* », a ajouté le général Haig. Un haut fonctionnaire américain, qui a réclamé l'anonymat, a d'autre part fait savoir que jamais l'U.R.S.S. n'avait promis aux Etats-Unis, même dans des conversations privées, de ne pas envahir la Pologne.

Toujours à Washington, le Sénat a adopté, vendredi, à l'unanimité une résolution affirmant qu'une intervention soviétique « *pouvait avoir de graves conséquences pour les relations est-ouest* ». De son côté, le secrétaire à la défense Caspar Weinberger a déclaré qu'une telle action mettrait fin à toute perspective de négociation sur la limitation des armements, qu'il s'agisse des armes stratégiques, des euromissiles ou des armements conventionnels.

● *A Bruxelles*, les représentants permanents des quinze pays membres de l'OTAN se sont réunis vendredi pour examiner les derniers développements de la crise. A cette occasion, ils ont passé en revue l'ensemble des mesures politiques, diplomatiques et économiques prévues en cas d'intervention soviétique ou de recours à la force par les autorités polonaises.

L'OTAN n'envisage en revanche aucune action militire, a confirmé l'amiral canadien Falls, chef du comité militaire de l'alliance, qui se trouvait vendredi à Copenhague. Quant au général américain Rogers, commandant en chef des forces de l'OTAN, il a déclaré au cours d'une conférence donnée vendredi à Bonn que « *rien ne permet à l'heure actuelle d'affirmer que les forces du pacte de Varsovie ont l'intention d'envahir la Pologne* ». Selon lui, le gouvernement polonais interviendrait lui-même avant de faire appel aux « pays frères ».

● *A Londres*, un porte-parole du Foreign Office a déclaré, vendredi, qu'une intervention soviétique aurait « *les plus graves conséquences* » sur les relations est-ouest et marquerait « *la fin de la détente* ».

● *A Bonn*, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a rappelé que « *la détente ne survivrait pas* » à une intervention soviétique. M. Genscher, le ministre des affaires étrangères, a, d'autre part, reçu vendredi l'ambassadeur polonais en R.F.A. L'entretien aurait surtout été consacré à l'aide financièe et alimentaire dont la Pologne a besoin.

● *A Paris*, où le Quai d'Orsay a annoncé vendredi soir que M. François-Poncet avait annulé le séjour qu'il devait effectuer en Inde le 31 mars, des hauts fonctionnaires des principaux pays occidentaux se sont réunis vendredi pour étudier les mesures d'aide urgentes en faveur de la Pologne. Aucune décision n'a encore été annoncée et il est probable qu'il en sera ainsi tant qu'on ne connaîtra pas les résultats du comité central polonais convoqué pour dimanche 29 mars. La Commission de la C.E.E. n'envisage pas, de la même manière, de faire connaître avant le début de la semaine prochaine ses propositions pour un deuxième train d'aide alimentaire.

Yougoslavie

L'AGITATION DANS LA RÉGION DE KOSOVO

Plusieurs étudiants sont arrêtés à Pristina à la suite de manifestations

De notre correspondant

Belgrade. — Les manifestations des étudiants de l'université de Pristina, ville principale de la région autonome de Kosovo, déclenchées dans la matinée du jeudi 26 mars, ont pris fin le même jour après une vigoureuse intervention de la police. Selon la rumeur publique, car les milieux officiels ont observé, du moins jusqu'à présent, un silence absolu sur les événements, une dizaine d'étudiants auraient été blessés et une dizaine d'autres incarcérés ; six ont été relaxés après vérification d'identité.

Le mouvement fut déclenché, semble-t-il, pour perturber les grandes cérémonies auxquelles devait donner lieu le passage par Pristina de l' « *estafette de la jeunesse* » qui, chaque année, fait le tour de la Yougoslavie avant d'arriver à Belgrade, le 25 mai, jour anniversaire de Tito, dont la célébration est une tradition. Lorsque le recteur de l'université et un membre du gouvernement se sont présentés au foyer des étudiants, ils se sont trouvés face à un groupe de contestataires dont les revendications portaient surtout sur des questions matérielles : amélioration de la nourriture et des conditions de logement, augmentation du montant des bourses, etc., revendications qui furent acceptées dans leur quasi-totalité.

Les conversations furent cependant rompues lorsque certains étudiants ont commencé à revendiquer la création d'une septième république fédérée yougoslave, celle de Kosovo (la région autonome de Kosovo est en ce moment intégrée à la République de Serbie), les officiels ont refusé tout débat et ont quitté les lieux. C'est alors que la police fit irruption en usant de gaz lacrymogènes.

La ville de Pristina compte quelque cent vingt mille habitants mais son université rassemble trente-sept mille étudiants. Kosovo étant la région la plus sous-développée de la Yougoslavie, cette université, en dépit d'une aide qui lui est accordée aussi bien par la Fédération que par la République de Serbie, se heurte à plusieurs difficultés. Le logement et la nourriture des étudiants laissent à désirer, et l'équipement des salles de cours et des laboratoires est insuffisant. Un tel état de choses a déjà donné lieu à des manifestations du même genre, dont la dernière, le 11 mars, se solda par l'arrestation d'une vingtaine d'étudiants.

PAUL YANKOVITCH.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- **AUSTRALIE** : Un pays malade de sa richesse, début d'une enquête de notre envoyé spécial, Patrice de Beer.
- **ARGENTINE** : Une analyse de la situation économique et politique, par J.-P. Clerc.
- **IDÉES** : La C.G.T. et l'élection.
- **ILE-DE-FRANCE** : La reconquête des espaces verts.
- **« LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »** : L'actionnariat dans le secteur public ; Les démissions négociées ; La concurrence japonaise.

EUROPE

Espagne

Cerné par la garde civile

UN SOLDAT PRÉSUMÉ MEMBRE DE L'ETA « SE DONNE LA MORT »

Madrid *(A.F.P., Reuter.)*. — Un soldat espagnol, membre présumé de l'ETA militaire, évadé vendredi de sa caserne, s'est *« donné la mort »* alors que la garde civile le cernait, indique-t-on de source officielle à Madrid ce samedi 28 mars.

Dans la journée, le soldat Jesus Urbien s'était évadé en emportant un revolver. Avertie par un camionneur qui l'avait pris en stop, la garde civile le localisa dans un terrain vague à Madrid. Cerné, le soldat a mis fin à ses jours *« en se tirant une balle dans la bouche »*, selon la version officielle. Un garde civil, *« essayant d'éviter le drame, a été grièvement blessé à la poitrine par la balle qui a traversé la tête du soldat. »*

D'autre part, un marin d'une unité de la marine de guerre a été arrêté à El Ferrol, en Galice, à la demande de la garde civile de Tolosa, dans la province basque du Guipuzcoa. Il est soupçonné d'appartenir à l'ETA selon le quotidien *Ideal Gallego*. Le marin, Felix Jimenez-Ceberio, originaire de Tolosa, a été incarcéré et sera envoyé à Saint-Sébastien, où une enquête est en cours.

A Bilbao, dix-neuf des cinquante personnes soupçonnées d'avoir des relations avec l'ETA, et arrêtées ces derniers jours au Pays basque et en Navarre, ont été remises en liberté vendredi. Aucune preuve des charges imputées n'a pu être établie. D'autre part, cinq autres personnes ont été arrêtées à Eibar, à 60 kilomètres à l'ouest de Saint-Sébastien ; elles sont soupçonnées d'être en relation avec l'ETA.

Enfin, on apprend qu'un comité de guerre basque, inconnu jusqu'à ce jour, a envoyé plusieurs lettres de menace à des personnalités du Pays basque.

Trois quotidiens attaquent vivement la politique du gouvernement français à l'égard de Madrid

De notre correspondant

Madrid. — Ce n'est pas la première fois en Espagne que, en période de crise, les commentateurs font de la France la source de la plupart de leurs maux. Alors que le terrorisme au Pays basque monopolise l'attention, quatre des cinq principaux quotidiens de Madrid ont violemment attaqué, en même temps, le vendredi 27 mars, la politique française à l'égard de l'Espagne. La veille, le nouvel ambassadeur de France à Madrid, M. Delaye, avait présenté ses lettres de créance au roi.

Les griefs exprimés par les journaux de Madrid, à l'exception de l'indépendant *El Pais* — qui aborde le thème dans un éditorial nuancé, — portent sur deux points : la France laisserait le champ libre aux activistes basques de l'ETA qui opèrent au sud de la frontière et bloquerait l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. *Diario 16*, qui fustige la *« surdité hypocrite »* avec laquelle Paris répondrait aux sollicitations espagnoles de collaboration dans la lutte contre l'ETA, prévoit, sous la plume de son directeur adjoint, le plus sombre avenir pour les relations entre les deux pays.

« Après la campagne électorale française, si l'attitude de ce pays par rapport aux réfugiés basques n'enregistre pas un virage à 180°, le gouvernement espagnol envisage de rompre les relations diplomatiques avec la France », affirme *Diario 16*.

Le journal *Ya* se fait l'écho d'une thèse en vogue à Madrid et cite un *« haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur »* pour qui *« le président français est la tête de pont civilisée de l'Union soviétique en Occident »*. Le quotidien poursuit : *« En échange d'un appui de Moscou à sa personne pour rester à l'Elysée et obtenir d'autres faveurs commerciales et politiques, Giscard se serait engagé à compliquer l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. et dans l'OTAN. »* Conclusion du même journal : *« L'Europe se félicite de ce que l'Espagne soit démocratique, mais pas la France. L'Europe reconnaît que la démocratie en Espagne lui est bénéfique, mais pas la France. »*

Le journal *ABC*, de son côté, étaye cette thèse de considérations historiques. Il rappelle d'abord que *« la Résistance française, durant la seconde guerre mondiale, fut bien moins héroïque et célèbre que la nôtre face à Napoléon »*. Le quotidien en revient ensuite au temps présent : *« La possibilité de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun unit, négativement, tous les Français, et MM. Marchais, Mitterrand, Chirac et Giscard nous mettent le pied au derrière »*, conclut ce journal, pourtant réputé pour la prudence de ses commentaires.

THIERRY MALINIAK.

● *Le roi Juan Carlos* a reçu, vendredi 27 mars, les chefs de file du groupe socialiste à l'Assemblée européenne, conduits par leur président, M. Ernest Glinne (Belgique). Les membres du groupe étaient accompagnés du dirigeant socialiste espagnol, M. Felipe Gonzalez. — *(A.P.)*

Irlande du Nord

Nouvelle épreuve de force entre les détenus républicains et les autorités

Une nouvelle épreuve de force est engagée entre les détenus républicains de la prison de Long-Kesh, près de Belfast, et les autorités britanniques. M. Bobby Sands, ancien membre de l'IRA-provisoire, qui avait servi d'interlocuteur face aux autorités lors de la grève de la faim suivie l'hiver dernier pendant cinquante-trois jours par sept de ses camarades des « blocs H », a cessé de s'alimenter depuis le 1er mars. Il a été rejoint, le 14 mars, par M. Francis Hughes et, le 22, par MM. Joseph O'Hara et Raymond Mc Grech, tous membres du Mouvement républicain armé. Cette nouvelle grève de la faim a été programmée — car les républicains irlandais ont, à leur manière, le sens des commémorations — pour que sa phase de plus grande tension coïncide avec Pâques, anniversaire du soulèvement de Dublin en 1916.

Les détenus des « blocs H », quartiers de haute sécurité, estiment que les engagements pris par l'administration britannique en décembre n'ont pas été respectés. Selon eux, les sept militants républicains avaient arrêté, le 18 décembre, leur grève de la faim, alors que l'un d'entre eux était à l'article de la mort, après avoir pris connaissance d'une « nouvelle élaboration » du règlement de la prison, leur reconnaissant notamment le droit de porter leurs vêtements civils. Le secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord, M. Atkins, tout en garantissant n'avoir cédé en rien à la revendication du statut de prisonnier politique, avait confirmé que des améliorations seraient apportées au sort des détenus, à condition qu'ils renoncent à toute forme de contestation, notamment à la grève de l'hygiène menée depuis deux ans par quatre cent cinquante d'entre eux.

Le conflit a rebondi en janvier, les prisonniers n'ayant pas été autorisés à porter leurs propres vêtements mais seulement des vêtements « civils » fournis par l'administration pénitentiaire. Le motif peut paraître dérisoire, mais il a une valeur symbolique. Les prisonniers, qui formulent par ailleurs d'autres revendications portant notamment sur le travail carcéral, y voient, en effet, un des éléments du statut « spécial » qu'ils réclament, le port de l'uniforme étant obligatoire dans toutes les prisons britanniques.

Le mouvement républicain compte sur une mobilisation de la communauté catholique comparable à celle qu'il avait obtenue en décembre et qu'il n'a guère exploitée politiquement. L'IRA, pour sa part, ne semble pas disposée, cette fois, à observer une trêve comme elle l'avait fait pendant la dernière grève de la faim. Quatorze personnes sont mortes en Ulster depuis le début de l'année du fait des violences politiques.

Deux consultations

Le statut des prisonniers des « blocs H » sera donc un des thèmes des deux prochaines consultations électorales en Ulster. Il s'agit, d'une part, de l'élection partielle du 9 avril par laquelle la population du comté du Sud-Tyrone doit désigner son nouveau représentant aux Communes. Mme Bernadette Devlin-McAliskey y fera son retour sur la scène politique. Elle vient de déclarer qu'elle ferait campagne en faveur de M. Bobby Sands, s'il acceptait d'être candidat. Il s'agit, d'autre part, des élections locales qui se dérouleront en mai dans tout le Royaume-Uni et qui doivent permettre à Londres de mesurer la représentativité respective des deux grands mouvements protestants : le parti unioniste démocratique du pasteur Ian Paisley, extrémiste et interlocuteur difficile pour Londres, et le parti unioniste officiel, plus modéré.

Le pasteur Ian Paisley multiplie depuis plusieurs semaines les manifestations et les déclarations intempestives, accusant le gouvernement britannique de se préparer à « brader » l'Ulster, de concert avec le premier ministre de la République d'Irlande, M. Charles Haughey.

Pendant ce temps, le décalage grandit entre les comptes rendus faits par le gouvernement britannique, d'une part, et le gouvernement irlandais, d'autre part, à propos des « études conjointes » dont le principe avait été décidé le 8 décembre à Dublin, lors de la rencontre entre Mme Thatcher et M. Haughey. Le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Lenihan, a présenté récemment ces études conjointes comme le début d'un processus devant mener dans les dix ans à la réunification de l'île. Ces déclarations ont valu à M. Charles Haughey quelques remontrances du premier ministre britannique, lors d'une conversation privée à Maastricht. M. Atkins a, pour sa part, réaffirmé récemment aux Communes que l'Ulster ne cesserait pas de faire partie du Royaume-Uni sans le consentement préalable de sa population et que le processus de « dévolution » de certains pouvoirs à la province restait pour l'instant bloqué.

La version donnée par Dublin s'inscrit, selon toute vraisemblance, dans la perspective d'élections anticipées en République d'Irlande. Celles-ci pourraient, selon certains observateurs, avoir lieu vers le mois de juin, et M. Haughey, confronté à de graves difficultés économiques (11 % de chômage, 23 % d'inflation), a tout intérêt à axer sa campagne sur le problème de l'unité irlandaise, en faisant valoir les progrès réalisés sur cette voie grâce à ses contacts avec Londres.

CLAIRE TRÉAN.

Italie

L'aggravation de la crise économique

UN HAUT FONCTIONNAIRE DU F.M.I. PRÉCONISE UNE NOUVELLE POLITIQUE SALARIALE ET UNE RÉDUCTION DES DÉPENSES PUBLIQUES.

(De notre correspondant.)

Rome. — Une semaine après avoir décidé la dévaluation de la lire et la hausse du taux d'escompte (*le Monde* du 24 mars), le cabinet de centre-gauche de M. Forlani est toujours divisé quant aux remèdes de fond à apporter aux difficultés économiques. Le conseil des ministres qui devait décider des « coupes » à effectuer dans les finances publiques a été renvoyé à une huitaine de jours, chaque ministre refusant toute économie affectant son propre secteur.

L'opposition des syndicats et du P.C.I. s'est durcie. Les communistes, lors du débat parlementaire du 27 mars, ont demandé la démission du gouvernement, sans aller jusqu'à proposer une motion de défiance. Pour sa part, le patronat critique la hausse du taux d'escompte et la restriction du crédit, et affirme que les mesures de redressement du 22 mars resteront insuffisantes tant que ne sera pas abordé sérieusement le problème de l'échelle mobile des salaires.

La gauche du parti socialiste réclame désormais explicitement — contre l'avis de la majorité du P.S.I. — la constitution d'un gouvernement « de salut public » ouvert aux communistes.

C'est dans ce contexte de crise que le ministre du Trésor, M. Andreatta, le ministre du Trésor, a présenté, à l'appui de ses thèses, un document rédigé par un haut fonctionnaire du F.M.I., M. Allan Whittome, qui dresse un bilan dramatique de la situation économique et préconise des mesures vigoureuses.

« Deux années de développement satisfaisant, écrit M. Whittome, *semblent avoir caché le fait que de grandes difficultés vous attendent, à moins que d'importantes tendances de fond ne soient renversées. Ces problèmes sont, une fois de plus, l'inflation, le déficit de la balance des paiements et la pression du taux de change de la lire. »*

Les *« tendances profondes »* qui menacent à terme l'économie sont, selon lui, la dégradation du taux de change de la lire, et surtout *« un taux d'augmentation de la demande interne, qui a porté l'Italie à être cycliquement en décalage face à la majeure partie des autres pays industrialisés »*. M. Whittome propose donc *« une modification du mécanisme d'indexation des salaires pour éliminer au moins l'impact des augmentations sur les coûts des importations »*, cette mesure s'accompagnant *« d'une modération des augmentations contractuelles des salaires dans le secteur public comme dans le secteur privé »*.

M. Whittome préconise, en outre, que l'augmentation des salaires soit plus étroitement liée à celle de la productivité et à un effort de limitation des dépenses publiques, qui devrait porter sur les dépenses courantes, afin de relancer les investissements. Toutes mesures que les syndicats ne sont pas prêts à accepter. Des grèves sporadiques viennent d'avoir lieu dans toute l'Italie, d'autres sont annoncées dans le secteur public.

MARC SÉMO.

ASIE

Chine

La mise à l'écart de M. Hua Guofeng est de plus en plus évidente

De notre correspondant

Pékin. — S'il fallait encore un indice montrant que M. Hua Guofeng, président en titre du parti, est désormais à l'écart des affaires, il a été apporté ces derniers jours à l'occasion des visites en Chine de l'ancien président des Etats-Unis, M. Ford, et du chef de l'Etat tanzanien, M. Nyerere. Alors qu'il y a encore six mois M. Hua accueillait la moindre délégation étrangère de passage à Pékin, aucun de ces deux visiteurs de marque n'a eu l'honneur cette fois de lui être présenté.

Une remarque faite par M. Zhao Ziyang devant M. Nyerere donnerait même à penser que M. Hua n'est plus considéré par ses pairs comme faisant vraiment partie de la direction du pays. Prenant congé de son hôte, jeudi 26 mars, le chef du gouvernement, après avoir noté que le chef de l'Etat tanzanien avait noué une *« profonde amitié »* avec les dirigeants de l'*« ancienne génération »*, a ajouté : *« Vous avez maintenant une meilleure connaissance de la nouvelle. »*

L'énumération des personnalités rencontrées par M. Nyerere donne une idée des hommes qui composent cette nouvelle direction. Outre M. Zhao, le chef de l'Etat tanzanien s'est entretenu, pour ne citer que les personnalités les plus importantes, avec MM. Deng Xiaoping et Li Xiannian, vice-présidents du parti, M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères, Mme Chen Muhua, vice-premier ministre, très en vedette ces derniers temps, et M. Hu Yaobang, secrétaire général du P.C.

Même si, sans doute, ces personnages ne doivent pas être tous placés sur le même plan et si cette liste ne peut revêtir qu'une valeur indicative, elle n'est pas sans intérêt. La réapparition en particulier de M. Hu Yaobang, dont les activités n'avaient pas été mentionnées dans la presse depuis sa rencontre avec M. Mitterrand, à la mi-février, est de nature à contredire les spéculations que cette absence avait fait naître sur son sort. Selon certaines informations, M. Hu, en fait, aurait occupé plusieurs semaines à faire des tournées en province, pour y suivre l'exécution des directives de la conférence de travail de décembre dernier.

Continuité en politique étrangère

Mises à part ces considérations d'ordre intérieur, les visites de MM Ford et Nyerere auront permis d'affirmer, dans des sphères bien différentes, la continuité, dans les circonstances présentes, de la politique étrangère de Pékin. La remarque vaut en premier lieu pour les relations avec la Tanzanie, avec laquelle la Chine entretient, et depuis longtemps, des relations étroites en dépit de l'existence de différences d'analyse, notamment en ce qui concerne le rôle de Cuba en Afrique et au sein du mouvement des pays non alignés.

Mais cette constatation paraît devoir s'appliquer aussi au domaine, plus complexe depuis l'élection de M. Reagan, des rapports avec les Etats-Unis. Les seuls propos d'un dirigeant chinois rapportés par la presse de Pékin à la suite des entretiens avec M. Ford ont été ceux de M. Huang Hua. Nuancés, ils n'en ont pas moins été clairs sur le fond. *« Nous croyons fermement*, a dit M. Huang, *que, aussi longtemps que les deux parties feront face à la sombre réalité de la situation mondiale, envisageront sérieusement nos relations bilatérales dans le contexte d'une stratégie globale et s'en tiendront aux principes définis dans le communiqué commun sur l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et les Etats-Unis, il n'existera aucune raison pour laquelle les relations sino-américaines ne devraient pas continuer à se développer. »* C'était, en même temps, poser les conditions à la poursuite du dialogue et affirmer la volonté inchangée de l'approfondir.

M. Ford a-t-il pu donner à ses interlocuteurs les assurances que ceux-ci attendaient au sujet de la future politique américaine envers Taiwan ? En tout cas, l'ancien président a paru satisfait de ses conversations avec MM. Deng et Zhao, dont il a dit qu'*« elles n'auraient pas pu être meilleures »*. Très discret sur la teneur exacte de ses entretiens, M. Ford a simplement indiqué que la question des ventes d'armes américaines à Pékin avait été mentionnée. On a appris, d'autre part, que le message de M. Reagan, remis par M. Ford à M. Zhao, contenait une invitation pour ce dernier à se rendre aux Etats-Unis.

Interrogé sur les frictions qui pourraient naître avec Pékin si l'administration Reagan donnait suite au projet de vente d'avions militaires F-16 à Taiwan, M. Ford a préféré se référer aux propos tenus sur le même sujet, le 20 février, par l'ambassadeur de Chine aux Etats-Unis, M. Chai Zemin, à l'issue de son entrevue avec le président américain. M. Chai avait alors simplement déclaré : *« Nous y sommes opposés »*, ce qui ne laisse pas présager une réaction très vive de Pékin dans le cas où cette transaction se ferait. M. Ford a estimé que les dirigeants chinois étaient d'avis que cette rencontre entre leur représentant à Washington et M. Reagan *« s'était bien passée »*.

Il paraît donc se confirmer que, à moins de maladresses graves de la part de l'administration Reagan dans les prochains mois, le climat et la substance des relations sino-américaines ne devraient pas être sensiblement modifiés. L'une et l'autre partie semblent décidées à faire prévaloir les considérations stratégiques globales qui ont présidé, voilà maintenant neuf ans, à leur rapprochement, et qui sont les mêmes qu'en 1972, à ceci près que la politique soviétique, à leurs yeux, est devenue entre-temps encore plus expansionniste. Mais cela ne peut être pour Pékin qu'un facteur supplémentaire justifiant un renforcement de ses liens avec Washington.

MANUEL LUCBERT.

Afghanistan

Le président du Pakistan estime que la résistance doit recevoir une aide « durable et sûre »

A Islamabad, le général Zia Ul Haq a déclaré, vendredi 27 mars, dans une conférence de presse, que les Soviétiques devraient payer un *« prix très lourd »* pour leur occupation de l'Afghanistan, mais il a laissé entendre qu'il y avait peu de chance qu'ils s'en retirent dans l'immédiat.

Le chef de l'Etat pakistanais a ajouté qu'il *« aurait aimé »* armer les résistants afghans et voir son pays utilisé pour leur acheminer des armes mais que, *« dans l'affaire, il devait faire en sorte de ne pas entraîner le Pakistan à sa perte »*. *« Le sanctuaire doit d'abord être renforcé et, ensuite, il y a lieu de s'assurer que l'assistance* [à la résistance] *sera durable et sûre »*, a déclaré le général Zia, rapporte *The Guardian* du 28 mars.

L'U.R.S.S. est parvenue à mettre en place en Afghanistan un dispositif militaire suffisant pour transformer lentement ce pays en un *« Etat tampon »* sur le modèle de la Mongolie, estime-t-on dans les milieux proches du Pentagone. L'état-major soviétique, qui comptait initialement sur l'armée afghane pour mener les opérations de police contre une résistance toujours active, observe-t-on de même source, a dû toutefois abandonner très vite ce projet. En effet, à la suite de désertions, les effectifs de cette armée régulière ne dépassent pas vingt mille hommes.

Toujours selon les Américains, la résistance afghane ne pourrait gêner sérieusement les Soviétiques que si elle recevait une aide militaire massive de l'étranger. Jusqu'à présent, seules l'Egypte et la Chine ont fourni régulièrement des armes aux insurgés afghans, affirme-t-on encore à Washington, les Etats-Unis ayant, pour des raisons diplomatiques, soigneusement évité de le faire sous l'administration Carter.

Mais, selon certaines informations jamais démenties à Washington, la C.I.A. aurait été cependant chargée de financer l'achat et l'acheminement clandestin en Afghanistan d'armes obtenues au marché noir. Il n'est pas impossible que les Etats-Unis se décident, à la suite des récentes déclarations de M. Reagan, à envoyer des armes aux résistants afghans si ceux-ci en faisaient la demande. *« Ce serait un moyen peu coûteux de créer des problèmes aux Soviétiques »*, a déclaré à l'A.F.P. un haut fonctionnaire américain.

Plusieurs manifestations de soutien vont être organisées

Le Mouvement de soutien à la résistance du peuple afghan (M.S.A.A., 20, rue Pierre-Brossolette, 93130 Noisy-le-Sec), qui avait co-organisé la manifestation « Six heures pour l'Afghanistan », le 6 juin à la Mutualité, annonce pour le 30-31 mars la tenue d'un « forum international » sur l'Afghanistan, à l'hôtel Lutetia, 47, boulevard Raspail, à Paris. Y participera notamment M. Jiri Pelikan, qui fut directeur général de la télévision tchécoslovaque lors du « printemps de Prague » en 1968.

Le professeur Laurent Schwartz, président du M.S.R.A., écrit à ce propos : *« Il y a maintenant plus d'un an que les troupes soviétiques occupent l'Afghanistan. Cette agression, manifeste violation des droits du peuple afghan à disposer librement de son sort, a été largement condamnée à travers le monde.*

» En Afghanistan, la résistance quasi unanime de la population, spontanée lors de l'entrée des troupes, s'est progressivement organisée. Malgré les bombardements, la destruction de villages, malgré leurs faibles moyens face à l'armement puissant et sophistiqué de l'occupant, les fronts de résistance intérieurs lui ont porté des coups sévères, libérant des régions entières.

» Pourtant, le risque est grand, aujourd'hui, de considérer l'invasion comme un fait accompli contre lequel on ne peut finalement rien. Aussi nous semble-t-il urgent d'intensifier la mobilisation de l'opinion internationale pour exiger le retrait des troupes soviétiques et affirmer qu'en définitive c'est au peuple afghan et à lui seul de choisir son avenir. »

Le M.S.R.A., qui avait adressé un message de soutien à la manifestation « Six heures pour le Salvador », le 20 mars à Paris (1), annonce, d'autre part, que la session du Tribunal des peuples (ex-tribunal Russell) consacrée à l'Afghanistan (*le Monde* daté 22-23 mars) aura lieu à Stockholm du 1er au 5 mai.

Pour financer en partie cette manifestation, le M.S.R.A. organise, le 2 avril en soirée (de 20 heures à 24 heures), un gala au Bataclan (50, boulevard Voltaire, à Paris), avec la participation, notamment, du chanteur Paco Ibanez et du groupe Djamel Alam.

(1) Nous avions écrit par erreur, dans *le Monde* du 22-23 mars, que ce message avait été rédigé par un Comité pour la libération du peuple afghan.

AFRIQUE

République Centrafricaine

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'opposition envisage de constituer une liste unique

Dans le premier entretien depuis son élection, accordé, vendredi 27 mars, à la presse étrangère, le président Dacko a annoncé que l'état de siège et le couvre-feu seront levés « dès que le retour au calme sera confirmé ». Dans une telle hypothèse, a ajouté le chef de l'Etat centrafricain, « les élections législatives auront lieu dans les délais légaux », soit trois mois au plus tard après le scrutin présidentiel du 15 mars.

M. Dacko a déclaré qu'il ne comptait faire aucun geste en direction de l'opposition. « Si l'opposition se groupe en coalition, a-t-il dit, je prendrai personnellement la tête de mon parti pour la bataille des législatives. » Les quatre candidats battus, MM. Patasse, Pehoua, Goumba et Maidou, se sont réunis jeudi pour tenter de s'entendre sur une liste unique aux élections législatives, se faisant manifestement peu d'illusions sur le succès éventuel auprès de la Cour suprême de leur recours commun en annulation de l'élection présidentielle.

Enfin, le bilan des violents affrontements qui se sont produits après l'annonce de la victoire de M. Dacko est de quatre morts et une centaine de blessés, dont certains très grièvement, a-t-on appris de source médicale à Bangui. — (A.F.P., Reuter.)

Le début d'un processus ?

En fin de compte, les appréhensions soulevées par la première élection centrafricaine, après plusieurs années d'une sanglante dictature, n'auront pas toutes été entièrement fondées. Certes, les troubles du « vendredi chaud » ont fait des victimes, l'état de siège et un couvre-feu ont été imposés au pays. Toutefois, en dépit des désordres et des fraudes, le scrutin a finalement réuni l'essentiel du maigre personnel politique centrafricain décimé, discrédité ou contraint à l'exil par Bokassa. En outre, l'intervention directe des troupes françaises a été évitée, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'ont pas joué le rôle important d'une force de dissuasion en faveur du président sortant.

Le résultat enregistré par M. Dacko — 50,23 % des suffrages exprimés, — surprend sur un continent où l'on est habitué à voir le candidat unique d'un parti unique recueillir environ 98 % des voix. Même gonflé pour atteindre la limite fatidique, il n'en traduit pas moins une prise en compte de l'opposition. Sauf à Bangui — où M. Patasse a obtenu 42 550 voix contre 37 500 au président sortant — et en pays sara, — fief de M. Patasse, — M. Dacko a été en tête d'une consultation par ailleurs assez boudée (225 700 électeurs se sont abstenus contre 69 000 lors du référendum constitutionnel du 1er février).

Visiblement soucieux de se défaire de l'accusation d'être revenu au pouvoir, en septembre 1979, *« dans les soutes d'un Transall »* français, ce dernier souhaitait que les urnes lui donnent une légitimité qui lui faisait gravement défaut. Il a sans doute préparé l'épreuve avec minutie, notamment en s'assurant de la fidélité des chefs de l'armée, dont la proclamation de l'état de siège a considérablement étendu les pouvoirs. L'opposition a accepté de jouer le jeu dès décembre 1980, et elle a dû se satisfaire suffisamment de l'attitude de la présidence pour ne pas se retirer de la partie avant le verdict des urnes. Il semble même que la sévère répression du « vendredi chaud » n'ait pas mis un terme à ses espoirs, puisqu'elle envisage maintenant de s'unir en vue des élections législatives.

A ce titre, l'élection présidentielle peut engager une ouverture et n'être pas seulement la ratification par l'électorat d'un chef d'Etat imposé grâce à l'intervention militaire d'une puissance étrangère. La tenue d'élections législatives, le 15 juin au plus tard, pose à son tour des problèmes délicats, à commencer par celui du calendrier.

Le président souhaite, semble-t-il, repousser le scrutin le plus possible. Tout en s'inquiétant du maintien de l'ordre pendant une longue transition, ses conseillers français l'y inciteraient, afin d'éviter avant le deuxième tour de l'élection présidentielle française les conséquences fâcheuses que pourrait avoir, sur la campagne de M. Giscard d'Estaing, un grave incident impliquant soit des ressortissants français soit des éléments du détachement militaire Barracuda.

Quelles que soient les limites de l'opération de *« normalisation »* en cours en République Centrafricaine, elle exprime la volonté du gouvernement français de voir M. Dacko à la tête d'un régime mieux accepté, ce qui serait sans doute le cas si les élections législatives, dernier recours « légal » de l'opposition, se déroulent normalement fin mai ou début juin.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Tunisie

M. HABIB ACHOUR PRÉSENTE SA CANDIDATURE AU BUREAU EXÉCUTIF DE L'U.G.T.T.

(De notre correspondant.)

Tunis. — M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), a décidé de présenter sa candidature au bureau exécutif de la centrale lors de son congrès qui doit se tenir d'ici la fin du printemps.

Dans une déclaration, remise vendredi 27 mars à la presse, M. Achour explique qu'il a jugé de son *« devoir »* de se présenter à nouveau *« devant la base »* par *« fidélité aux principes du syndicalisme authentique »*. Selon lui, *« fuir aujourd'hui ses responsabilités, c'est se faire condamner par sa propre conscience, par l'histoire et par les générations futures »*.

M. Achour est — avec son secrétaire particulier, M. Salah Brour, — le seul membre de la direction syndicale évincé après les émeutes du 26 janvier 1978 à se trouver en résidence surveillée et à ne pas avoir bénéficié de la grâce du président de la République. De ce fait, il demeure privé de ses droits civiques et, selon les autorités, il ne peut postuler à aucune responsabilité politique ou syndicale.

M. Achour met implicitement en cause ses anciens amis, qui n'ont pas exigé la levée des mesures restrictives le frappant avant de siéger au sein de la commission syndicale nationale chargée de préparer le prochain congrès, mais il se réfère en même temps, pour justifier sa décision, aux résultats des élections syndicales organisées récemment dans la perspective de ces assises, qui *« confirment la conscience élevée des travailleurs fidèles à leur organisation »*.

M. D.

DIPLOMATIE

M. Chirac dénonce la « faiblesse » de la politique étrangère française

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Au cours de son voyage en Alsace, vendredi 27 mars, M. Jacques Chirac a accentué les critiques qu'il adresse à l'action diplomatique de M. Giscard d'Estaing. A Strasbourg, il a mis en garde son auditoire contre l'impression selon laquelle « MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand seront seuls au deuxième tour », en disant : « L'un d'eux sera sans doute cruellement déçu car j'ai bien l'intention d'être présent au second tour. »

Devant quelque cinq mille personnes, M. Chirac a demandé que la France suspende l'application des accords d'Helsinki, et remette en cause sa coopération commerciale et financière avec l'U.R.S.S. dans l'hypothèse d'une intervention en Pologne. Il a invité les municipalités des grandes villes à affréter un train de nourriture pour Varsovie.

Outre la « faiblesse » de la diplomatie française vis-à-vis des deux Grands et l'« échec » du conseil européen de Maastricht, M. Chirac a dénoncé l'influence du « comportement personnel » de M. Giscard d'Estaing sur la politique de la France en Afrique.

M. Chirac a déclaré à propos de la Pologne : *« La France doit solennellement faire entendre sa voix. Elle doit dire aujourd'hui que si le sursaut polonais devait être étouffé par la force, directement ou indirectement, ce serait la remise en cause immédiate des relations entre la France et l'Union soviétique. Cela devrait également remettre en cause les accords d'Helsinki, où nous avons fait d'importantes concessions, mais où les Russes ne remplissent aucun de leurs engagements. Cela devrait remettre en cause les accords économiques et financiers qui permettent à l'économie soviétique de recevoir de la technologie à des conditions privilégiées de crédit. Si la Pologne est à la veille de la famine, il faut que les Occidentaux mettent rapidement sur pied un plan de secours alimentaire. La Ville de Paris invite les municipalités de l'est et du nord de la France où vivent de nombreux Français d'origine polonaise à affréter un train de nourriture pour venir rapidement et symboliquement en aide aux Polonais. »*

M. Chirac a ajouté : *« Depuis quelques années, notre politique étrangère se réduit à la quête d'un bon voisinage universel. Notre pays n'a que faire des amitiés de façade ou des convergences de circonstance. Il doit avoir des préférences et les proclamer.*

» A l'inspiration de compréhension à l'égard de tout le monde, il il faut substituer l'idée simple de relations graduées, c'est-à-dire fondées sur la nécessité de privilégier nos amis et d'avoir à l'égard de chacun une attitude qui correspond à la considération que l'on reçoit et aux intérêts qui sont les nôtres. Plus que jamais, nous devons avoir notre propre politique afin d'être certains de ne pas être entraînés dans des guerres qui ne seraient pas les nôtres, mais où nous servirions de champ de bataille entre les grandes puissances qui règleraient une fois de plus leurs comptes aux dépens des autres. C'est pourquoi, lorsque j'entends que non seulement Moscou mais aussi Washington sont si contents de nous, qu'ils souhaitent qu'ici rien ne change, loin d'être rassuré, je suis inquiet. »

Pour une nouvelle Communauté européenne

A propos de l'Europe qui *« non seulement piétine mais régresse »*, M. Chirac a proposé *« une nouvelle Communauté réaliste, cohérente et solidaire prenant sa force dans le pouvoir des Etats »*. *« La France*, a-t-il dit, *doit prendre l'intiative d'une révision des institutions et des procédures communautaires. »*

M. Chirac a déclaré à propos de la politique africaine : *« Il ne faut pas, comme on l'a trop vu, notamment dans les affaires africaines — et je pense en particulier à notre politique si contestable et si jalonnée d'erreurs au Tchad, — que le comportement personnel en vienne à se substituer purement et simplement à la vraie politique et aux grands desseins qu'elle doit servir. Lorsqu'il apparaît qu'on en arrive, par une diplomatie soigneusement gardée secrète, comme cela vient d'être révélé pour l'Afrique, à utiliser notre présence et notre prestige pour passer la main à l'influence américaine — je pense ici à l'action sanitaire en Afrique — je dis qu'alors notre politique extérieure a complètement perdu de vue sa vocation et ses objectifs, et j'y vois avec tristesse la raison pour laquelle, effectivement, elle ne dérange plus personne. »*

ANDRÉ PASSERON.

Une question de M. Gremetz

M. GISCARD D'ESTAING PROPOSE-T-IL L'ABANDON DE LA RÈGLE DE L'UNANIMITÉ AU CONSEIL EUROPÉEN ?

M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a jugé, vendredi 27 mars, *« extrêmement grave et dangereux pour notre pays »* les propos tenus par M. Giscard d'Estaing le 25 mars, au sujet de la règle de l'unanimité au Conseil européen. Au cours d'un meeting à Saint-Quentin (Aisne), M. Gremetz a notamment déclaré que l'abandon de cette règle *« serait l'abandon total de la liberté de décision de la France, de sa souveraineté. La suppression du droit de veto*, a-t-il dit, *ce serait accepter de se laisser imposer par l'étranger des décisions contraires à l'intérêt national. (...) Force est de constater que, de Giscard au P.S. en passant par le R.P.R., tous se retrouvent pour aller dans cette voie. »*

M. Giscard d'Estaing avait déclaré, au cours de l'émission « Face au public », sur France-Inter : *« L'Europe des Dix a beaucoup de mal à fonctionner et j'ai toujours été partisan d'une réforme des modalités de son fonctionnement. (...) Des séances à dix — et, quand on est dix, on est cinquante — pour traiter des problèmes sur lesquels l'unanimité doit toujours être requise, c'est un système qui se paralyse peu à peu. Donc, nécessité de la réforme du fonctionnement de ce système. »*

Le président sortant n'a donc évoqué, parmi les *« modalités de fonctionnement »*, dont il souhaite la réforme, qu'une seule d'entre elles, l'unanimité obligatoire. Faut-il en conclure qu'il propose l'abandon de cette règle ?

Zimbabwe

L'Occident a manifesté sa confiance en M. Mugabe

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La conférence sur le développement et la reconstruction du Zimbabwe (ZIMCORD), close le vendredi 27 mars à Salisbury, s'est soldée par un total succès. Le gouvernement de M. Mugabe a obtenu 1,8 milliard de dollars sur les 2 milliards demandés aux participants (*le Monde* du 26 mars). Ce plan porte sur une période de trois ans. L'aide promise comprend des dons et des prêts à très faible intérêt.

Les principaux pays donateurs sont la Grande-Bretagne (300 millions de dollars), les Etats-Unis 225 millions), la Suède (68 millions) et l'Allemagne fédérale. Pour ce qui concerne l'aide multilatérale, la C.E.E. (200 millions), la Banque mondiale et le Fonds koweitien ont pris d'importants engagements. La France, qui participe pour un quart au budget de la C.E.E., a récemment conclu avec le Zimbabwe un protocole financier de 36 millions de dollars.

Les deux tiers de l'aide promise n'ont été officiellement affectés à aucun programme particulier. Mais M. Mugabe, en ouvrant cette conférence, avait indiqué ses priorités : développement rural, amélioration de la situation des personnes déplacées et, surtout, installation de fermier noirs sur des terres sous-utilisées rachetées aux fermiers blancs. La réforme agraire est l'une des tâches les plus importantes du gouvernement. Six cent mille fermiers noirs — soit, avec leurs familles, les deux tiers de la population totale — sont entassés sur les anciennes réserves.

Tout en étant soucieux de les satisfaire, M. Mugabe avait pris, lors des négociations de Lancaster House, l'engagement de n'acquérir des terres vacantes ou sous-utilisées des cinq mille deux cents fermiers blancs que moyennant une compensation financière équitable. Sans assistance extérieure, il n'aurait pu tenir cette promesse. Fin 1980, mille quatre cents familles noires seulement avaient pu être réinstallées sur de nouvelles terres.

M. Mugabe avait fait appel au devoir moral et à la responsabilité politique de la communauté internationale. Il a été entendu, au moins par l'Occident. Le monde capitaliste a pris en charge, en effet, la quasi-totalité de l'aide. La réponse des pays communistes est dérisoire. Seules la Roumanie, la Bulgarie, la Chine et la Yougoslavie ont annoncé des engagements. Ce dernier pays s'est montré le plus généreux avec 4 millions de dollars. L'U.R.S.S. n'a rien promis. La Pologne et la R.D.A. n'étaient pas invitées à Salisbury.

En reprenant à son compte sans les modifier les promesses de M. Carter, le gouvernement Reagan s'est montré sensible aux risques de déstabilisation qui auraient menacé le régime de Salisbury en cas d'aide insuffisante.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

AMÉRIQUES

POUR OBTENIR LA LIBÉRATION DE DÉTENUS POLITIQUES

Des militants de gauche du Honduras détournent un avion de ligne vers Managua

Cinq militants d'une organisation de gauche du Honduras ont détourné le vendredi 27 mars un appareil de la compagnie hondurienne Salisa avec quatre vingt un passagers à bord qui se rendait de Tegucigalpa, capitale du Honduras, à la Nouvelle-Orléans.

L'appareil s'est posé à Managua, au Nicaragua, où il se trouvait ce samedi 28 mars dans l'attente d'une mission officielle hondurienne. Les pirates de l'air réclament la libération de M. Facundo Guardado, ancien secrétaire général du Bloc populaire révolutionnaire du Salvador (B.P.R.), détenu au Honduras. Ils réclament aussi la libération de quinze prisonniers politiques salvadoriens et honduriens. Les pirates ont libéré trente-sept passagers, dont un haut fonctionnaire de Belize. Un certain nombre de ressortissants américains se trouveraient parmi les passagers encore détenus.

Notre envoyé spécial à Managua, Francis Pisani, nous signale que M. Facundo Guardado [secrétaire général du B.P.R. avant Juan Chacon, assassiné en novembre à San-Salvador] se trouvait au Honduras au début de février pour enquêter sur les réfugiés avant de se rendre à une réunion sur les droits de l'homme au Costa-Rica. Il aurait été arrêté le 7 février, mais les autorités ont toujours démenti cette arrestation.

C'était déjà pour libérer M. Guardado, alors détenu au Salvador, que des commandos du B.P.R. avaient pris d'assaut le 4 mai 1979 les ambassades de France au Costa-Rica et du Venezuela au Salvador. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE PRESIDENT CHADLI BENDJEDID entame ce samedi 28 mars une tournée d'une douzaine de jours à travers l'Afrique en compagnie de plusieurs ministres et hautes personnalités. Le chef de l'Etat algérien doit se rendre successivement au Mali, en Angola, en Zambie, au Zimbabwe, au Mozambique, à Madagascar, aux Seychelles, en Tanzanie, au Congo, au Nigéria et au Niger. Dans leur grande majorité, ces pays appartiennent au camp progressiste et ont reconnu la République arabe sahraouie démocratique, soutenue par Alger.

Outre le conflit du Sahara, la situation au Tchad et les *« menaces »* américaines à l'encontre de l'Afrique et de l'Angola en particulier, les entretiens au sommet devraient notamment porter sur l'occupation sud-africaine en Namibie. — *(Corresp.)*

Cambodge

● LE PRINCE SIHANOUK a déclaré, vendredi 27 mars, par téléphone, depuis Pyongyang, au bureau de l'agence Reuter, à Pékin, qu'il avait commencé à rassembler ses partisans au sein d'un nouveau parti afin de négocier plus efficacement avec les autres groupes cambodgiens luttant contre le régime de Phnom-Penh. Il a ajouté que la nouvelle formation regrouperait des personnalités se trouvant en Europe occidentale, au Canada et en Thaïlande, et des éléments menant le combat sur le territoire khmer. Le prince a annoncé qu'il se rendrait à Pékin, les 19 et 20 avril, pour s'entretenir avec les Chinois de l'aide militaire qu'ils pourraient lui fournir et que M. In Tam, ancien premier ministre, qui serait appelé à assurer le commandement de l'aile militaire du nouveau parti, irait prochainement dans le même but aux Etats-Unis.

Colombie

● AUCUNE ACCUSATION OFFICIELLE CONTRE L'ECRIVAIN GARCIA MARQUEZ. — Le gouvernement de Bogota a publié le vendredi 27 mars un communiqué pour préciser qu'aucune accusation officielle n'existe contre l'écrivain Gabriel Garcia Marquez, qui a choisi de se réfugier au Mexique (*le Monde* du 28 mars). Le communiqué ajoute que l'écrivain peut demeurer en Colombie *« sans être inquiété par quelque autorité que ce soit »* et qu'il peut voyager *« sans restriction comme il le désire »*. *« Personne,* ajoute le communiqué, *n'est intéressé à ce que Gabriel Garcia Marquez comparaisse en justice pour répondre de faits dont personne ne l'accuse. »* — *(A.F.P.)*

Côte-d'Ivoire

● RAPPEL DES DIPLOMATES AU GHANA. — Abidjan a fait rapatrier son personnel diplomatique en poste au Ghana, a annoncé, vendredi 27 mars, un porte-parole du ministre ivoirien des affaires étrangères. Il a précisé que cette mesure, qui ne saurait être interprétée comme une rupture de relations diplomatiques, a a été rendue nécessaire pour des *« raisons de sécurité »*. Des étudiants ghanéens avaient, lundi 23 mars, mis à sac l'ambassade de Côte-d'Ivoire à Accra, pour protester contre la mort, dans une cellule de la gendarmerie d'Abidjan, de quarante-six de leurs compatriotes (*le Monde* du 20 mars). — *(Reuter.)*

États-Unis

● GREVE DES MINEURS. — Les cent soixante mille adhérents du Syndicat unifié des mineurs (U.M.W.), qui représentent 75 % de la main-d'œuvre américaine dans les mines, se sont mis en grève vendredi 27 mars et poursuivront leur mouvement au moins jusqu'à mardi, jour où ils sont appelés à ratifier la nouvelle convention collective signée lundi dernier entre le syndicat et les sociétés minières. L'ancienne expirait jeudi à minuit, et les membres de l'U.M.W. s'abstiennent par tradition de travailler tant qu'un nouvel accord n'est pas entré en vigueur. La grève a provoqué la fermeture de plusieurs dizaines de puits, mais ne devrait pas affecter l'économie en raison des stocks considérables de charbon dont celle-ci dispose. — *(Reuter.)*

Maroc

● LE COMMANDEMENT MILITAIRE MAROCAIN a démenti vendredi 27 mars l'occupation de la localité de Guelta-Zemmour, au Sahara occidental, par le Polisario (*le Monde* du 28 mars). Rabat précise qu'une attaque a été lancée contre cette garnison le 24 mars *« à partir du territoire mauritanien »*, mais que les assaillants se sont repliés sur leur base de départ après avoir subi *« de lourdes pertes en hommes et en matériel »*. — *(Reuter.)*

Mauritanie

● M. JEAN FRANÇOIS-PONCET, recevant vendredi 27 mars à Paris son collègue mauritanien, M. Zamel, lui a fait part de son *« inquiétude et de sa désapprobation »* devant la récente tentative dirigée contre le gouvernement mauritanien.

Le chef de la diplomatie française a déclaré à cette occasion que *« la France désapprouvait toute tentative de déstabilisation d'où qu'elle vienne »* et qu'elle approuvait *« la sage position de neutralité »* de la Mauritanie.

Nations unies

● DEMISSION D'UN FONCTIONNAIRE SOVIETIQUE. — Alexandre Sakharov, fonctionnaire soviétique du département de l'information publique des Nations unies depuis mai 1980, a brusquement démissionné de son poste et pourrait demander l'asile politique aux Etats-Unis, a-t-on appris le vendredi 27 mars. Bien que cette nouvelle soit confirmée par un porte-parole des Nations unies, l'organisation n'avait toujours pas reçu de lettre de démission. A Washington, le Département d'Etat refuse tout commentaire. — *(U.P.I.)*

Pakistan

● LE MINISTRE DES AFFAIRES ETANGERES, M. AGHA SHAHI, a été invité à se rendre *« très prochainement »* aux Etats-Unis afin de faciliter l'établissement de relations *« nouvelles et durables »* entre les deux pays, a indiqué, vendredi 27 mars, le département d'Etat. A Islamabad, un porte-parole du gouvernement pakistanais, a qualifié le même jour de *« tendancieuses et trompeuses »* les informations de *Business Week* faisant état de l'éventuelle attribution de facilités militaires navales et terrestres aux Etats-Unis (*le Monde* du 24 mars). — *(A.F.P.)*

Tchad

● LE RETRAIT PARTIEL DU CONTINGENT LIBYEN. — Le colonel Kadhafi, estimant que *« la sécurité de la Libye est liée à celle du Tchad »*, a demandé jeudi 26 mars aux contingents de retour du Tchad (*le Monde* du 28 mars), de *« se tenir prêts à retourner »* dans ce pays *« si les ennemis cherchent à nouveau à menacer sa sécurité »*, a annoncé l'agence libyenne de presse Jana. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, le général Manuel Nuñez, a donné sa démission, a-t-on appris le vendredi 27 mars, de source officielle, à Montevideo. Il a été remplacé par le général Yamandu Trinidad. Le général Nuñez était également président de la commission chargée de la réhabilitation des citoyens interdits d'activité politique pendant quinze ans. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

IPLOMATIE

Chirac dénonce la faible…
la politique étrangère franç…

DE

politique

JEUNES GISCARDIENS EN CAMPAGNE

De Bolbec à la rue de Marignan

Tutoiement d'office et accueil en bras de chemise : Hugues Dewavrin, vingt-six ans, est rompu aux relations publiques. Il est délégué national des *« jeunes giscardiens »*, devenus, le temps d'une campagne — et l'on tient chez les giscardiens à ces détails, — *« les jeunes pour Giscard »*.

Hugues est direct : « *Inutile*, dit-il, *de donner des effectifs de militants. Toutes les organisations mentent à ce sujet.* » Simple aussi, sinon familier : il parle des « huiles » du parti et n'hésite pas à dire que, sur le plan financier, *« les jeunes giscardiens se démerdent avec des dons ou autres »*. Sans plus de précision sur les finances d'une organisation sans cartes et sans cotisations. Mais Hugues sait aussi être définitif pour parler du *« scepticisme des jeunes vis-à-vis de la politique »* ou de la nécessité, pour un militant comme lui, de gagner sa vie *« en dehors de la politique »*. Avant de vous glisser : *« Le président a insisté combien de fois devant moi... »*

Tonique, massif, optimiste par hypothèse de vie, il remonte deux par deux, en chantonnant, les marches de l'imposant escalier de la permanence, rue de Marignan, du « candidat Giscard d'Estaing ». Hugues ira loin. D'ores et déjà, il a fait partie d'un cabinet ministériel et il a été candidat aux élections législatives dans le cinquième arrondissement. C'est un militant parisien. 75 % des membres de l'équipe nationale sont parisiens. Ce qui est beaucoup.

A Rouen, l'enthousiasme est plus spontané. Giscard ? Les jeunes giscardiens l'ont tous regardé le 10 mars à la télévision, alors qu'aucun n'a jugé bon de voir M. Mitterrand à « Cartes sur table ». « *Giscard* » est simplement *« fameux »*, *« franc et détendu »*, il est l'*« homme de la situation »*, *« plein de classe »* et, ajoute Corinne, étudiante en droit, giscardienne — depuis le jour de ses seize ans, — *« plein de charme »*. Un zeste de déception simplement pour le chômage. Certes, il y a la situation internationale. *« J'aurais bien aimé qu'il réussisse toujours »*, estime Corinne, touchante : le nucléaire, la majorité à dix-huit ans, les personnes âgées, les lois sur le divorce ou l'avortement. Toute l'action du « président », on la met à l'actif du « candidat ». Son attitude sur la peine de mort ? Il s'agit là, répond-on, d'un *« faux problème »*. Et la loi « sécurité et liberté » ? *« On ne peut pas tout accepter »*, explique Nicolas, étudiant en droit, qui hausse le ton pour dénoncer la casse. Il y a quelques jours, des vitres du local des giscardiens.

Les militants giscardiens de Rouen, qui se méfient de la « réunionnite » et croient moins à l'efficacité des collages qu'à celle des réunions, sont la plupart étudiants ou lycéens. Si Nicolas, étudiant en médecine, est entré en contact avec ce *« monde des apprentis qu'il ne connaissait pas »*, c'est à l'occasion d'une enquête nationale lancée par le mouvement sur ce sujet. Seul Jean-Pierre, vingt-quatre ans, agent de service au lycée, représente en fait la base « ouvrière » du comité

La trace des dîners familiaux

On devine chez ces jeunes, dénonçant une obscure histoire d'urbanisme ou parlant de l'embauche par leurs parents des jeunes apprentis, la trace des dîners familiaux. Des dîners apparemment calmes : aucune hargne chez les jeunes, rien contre l'*« invasion marxiste »* et si on n'aime pas les socialistes, c'est simplement parce qu'ils ne savent pas *« faire marcher la machine »*. *« Ils planent »*, dit-on. On se démarque de l'extrême droite ; *« Ces cas psychologiques »*, qu'on méprise un peu lorsqu'ils proposent de *« coller pour 800 francs par nuit »*.

A Rouen, la crainte du chômage n'atteint pas les jeunes giscardiens: *« Nous sommes des privilégiés »*, reconnaissent-ils.

A Bolbec, petite ville de treize mille habitants perdue dans le pays de Caux, dont la municipalité est communiste, le giscardisme est nettement plus populaire : *« Les jeunes pour Giscard »*, ce sont un fraiseur, une institutrice, un agriculteur, une chômeuse, un préparateur en pharmacie, et cet étudiant aux beaux-arts à Rouen, Emmanuel, qui revient trois jours sur sept à Bolbec, parce que, là-bas, dans la ville universitaire, il n'est *« pas intégré »*. Il n'a même pas contacté les jeunes giscardiens de Rouen : *« On est une bonne équipe ici »*, dit-il.

Une équipe particulièrement active depuis la campagne électorale en 1978 de M. Charles Revet, député (U.D.F.), qui n'est autre que le cousin de l'un d'entre eux. Une équipe dont sept membres sont partis au campus d'été organisé en 1980 par le mouvement en Alsace, une équipe enfin qui a prévu cinq cars — soit deux cent cinquante places — pour aller à Paris, au Forum de l'avenir (ce samedi 28 mars). Certains, reconnaît-on, *« pour entendre Le Luron et Eddy Mitchel »*, les autres — la plupart veut-on croire — pour applaudir le *« président »*. Car à Bolbec on ne parle à propos du « candidat » que du « président ». Un président qu'on approuve surtout pour son réformisme. On n'a pas peur ici de s'affirmer contre la peine de mort ou de revendiquer l'étiquette « social-démocrate ».

Le mercredi après-midi, dans le local mal chauffé prêté par le député, ces jeunes qui se sont connus sur les bancs de l'école primaire se retrouvent sous un portrait de Rouget de Lisle. L'atmosphère est familiale : un animateur du Mouvement des enseignants libéraux (MEL), responsable d'un collège tout proche, passe pour les encourager. Un dirigeant local du parti républicain, conseiller de gestion et apparemment très affairé, âgé de vingt-six ans, vient aux nouvelles, tandis qu'on fait le compte des jeunes qui se sont engagés, pour la somme de 10 F, à venir à Paris soutenir M. Giscard d'Estaing Gilda, une lycéenne de dix-sept ans, du Havre, apporte ainsi son inscription sans expliquer autrement que par un fou-rire les raisons de son engagement...

« A Bolbec, explique Jean-Bernard, un préparateur en pharmacie, qui a quitté l'école après le B.E.P.C., *il n'y a rien pour les jeunes, qui sont de moins en moins nombreux. »* Il songe à s'installer dans une grande ville. *« Surtout,* dit-il, *pour la vie culturelle »*. La chorale, à laquelle il appartient depuis toujours, ne lui suffit plus.

Ce jeune, révolté *« par l'individualisme et le conservatisme des Français »* n'est pas, lui, un fils de famille. Il faudra sans doute revoir l'image d'Epinal du jeune militant giscardien.

NICOLAS BEAU.

LES ACTIVITÉS DE M. MITTERRAND

« LA FRANCE EST LE PAYS LE PLUS INÉGALITAIRE D'EUROPE OCCIDENTALE »

M. François Mitterrand s'est rendu, vendredi 27 mars, d'Objat à Saint-Solve, petits villages corréziens, en empruntant l'autorail dont la suppression est prévue pour 1982. *« J'ai ainsi voulu témoigner de la primauté du service public, c'est une notion fondamentale de la République de considérer le service public comme égal pour tous ; on ne voit pas pourquoi les agriculteurs en seraient privés »*, a déclaré le candidat socialiste, à Saint-Solve, en présence de quelque trois cents élus locaux et d'une centaine de militants socialistes. *« Il se pose le problème de savoir si le service public doit être uniquement orienté autour de la notion de rentabilité »*, a-t-il ajouté.

Auparavant, M. Mitterrand avait pris le train à la gare d'Objat, accompagné notamment de MM. Paul Quilès et Jacques Delors, respectivement directeur de la campagne et conseiller du candidat socialiste. Après avoir acheté lui-même son billet, M. Mitterrand a voyagé dix minutes dans l'autorail en compagnie de jeunes de la région. *« Je ne mets pas la main dans le dos de la jeunesse. Elle mérite d'être traitée autrement qu'avec des sucreries »*, a-t-il indiqué en réponse à une question sur les rassemblements de jeunes prévus par MM. Valéry Giscard d'Estaing et Georges Marchais samedi à Paris.

Le candidat socialiste a ensuite participé à un meeting à Limoges. A cette occasion, il a notamment estimé que la législation fiscale et sociale fait de la France le pays le plus inégalitaire des grands pays industriels d'Europe occidentale. Il a déclaré : *« M. Giscard d'Estaing demande sept ans de plus pour réduire l'injustice que les sept années passées n'ont fait qu'accroître. Alors se pose le problème institutionnel, celui du mandat présidentiel infiniment renouvelable. (...) Nous sommes le 27 mars 1981, il a été élu en mai 1974. Il rédige, à l'heure où je vous parle, un ouvrage où il explique comment vaincre le chômage ! Il aurait pu y penser plus tôt. »*

M. Mitterrand a également indiqué que le coût de sa propre campagne s'élève à *« un peu plus de 1 milliard de centimes »* ; il a évalué à 12 milliards de centimes le coût de celle de M. Giscard d'Estaing, soulignant que les affiches du président sortant apposées sur les murs de la seule capitale sont aussi nombreuses que celles dont dispose le candidat socialiste dans tout le pays.

« Nous saurons retourner à une société de plein-emploi »

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., a présenté, vendredi 27 mars, dans un grand hôtel parisien la liste des membres du comité national de soutien à la candidature de M. François Mitterrand. Mme Maïté Jourdan, chômeuse, a souligné que sa présence à la tête de ce comité de soutien *« témoigne que l'élection de M. Mitterrand est une nécessité obsolue »*, pour les chômeurs comme pour les femmes *« qui vivent dans l'angoisse du lendemain »*.

M. François Mitterrand a fait l'éloge de Mme Jourdan, indiquant ensuite qu' *« elle ne travaille plus parce qu'une politique l'a conduite à ne plus travailler »*. Le candidat socialiste a affirmé : *« Nous saurons retourner à une société de plein emploi, ou bien, de décadence en décadence, la France verra se déchirer son tissu national. »*

Il a indiqué que s'il est élu il conviera les Français à un *« effort de liberté, d'égalité et de justice »*.

LE P.S. ET LES PARRAINAGES

Eviter qu'il n'y ait « neuf candidats de gauche face à deux candidats de droite »

De notre correspondant

Limoges. — La question du parrainage des candidats à l'élection présidentielle par cinq cents élus locaux a donné lieu, au cours du meeting de M. Mitterrand, à Limoges, vendredi soir 27 mars, à diverses contestations et critiques.

La fédération du P.S.U. de la Haute-Vienne a fait distribuer des tracts précisant notamment : *« Les dirigeants du P.S. mesurent-ils bien les conséquences de leur politique qui interdit aux élus socialistes de parrainer un autre candidat ? A cause de cette orientation, quelques dizaines de signatures risquent de faire défaut au P.S.U. pour présenter Huguette Bouchardeau (...). Au plan de la démocratie, n'y a-t-il pas une profonde contradiction entre le discours sur la liberté d'expression, sur les libertés, et une pratique qui, de fait, est une interdiction de parole ? (...). L'impossibilité pour un électorat féministe, écologiste de gauche, de travailleurs anti capitalistes et anti productivistes de se fixer sur une candidature porteuse des aspirations autogestionnaires au premier tour comporte un risque grave : celui de la démobilisation au second tour (...) »*

La L.C.R. (trotskiste) a émis des protestations analogues. Son candidat, M. Alain Krivine, avait d'ailleurs affirmé, le même jour, à TF 1, visant manifestement le P.S. et Mme Garaud : *« On voit (...) un grand parti de gauche aider de petits candidats de droite pour gêner Chirac. »*

Enfin, quelques militants écologistes, portant une banderole en faveur de M. Brice Lalonde, ont manifesté au cours du meeting.

Dans sa réponse, M. Mitterrand a notamment souligné : *« Le groupe socialiste et moi-même nous sommes opposés à l'adoption de la loi qui portait de cent à cinq cents le nombre de signatures nécessaires pour la présentation d'un candidat à l'élection présidentielle. Cette loi nous paraissait antidémocratique dès lors qu'elle risquait d'écarter du débat des sensibilités qui, bien que minoritaires, comptent dans notre vie publique. Une fois cette loi votée, ce n'était pas à nous de la tourner. (...) Pour ma part, je serai à l'écoute des sensibilités minoritaires, qu'elles soient ou non représentées par un candidat. »* M. Mitterrand a ajouté : *« Si Michel Debré devait se lasser de sa course impossible et Marie-France Garraud se retirer, il pourrait y avoir neuf candidats de gauche face à deux candidats de droite. Ces derniers pourraient alors se disputer le second tour. »* Il a conclu : *« Si vous êtes de gauche, il faut le dire au deuxième tour. Votez pour la gauche. »*

MARCEL SOULÉ.

Mme LAGUILLER (L.O.) : voter à gauche sans cautionner Mitterrand ni Marchais.

Mme Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière (trotskiste) à l'élection présidentielle, a précisé, vendredi 27 mars, devant deux mille personnes réunies salle de la Mutualité à Paris, le sens de sa candidature. *« Nous nous présentons,* a-t-elle dit, *pour que, dans cette élection, la gauche ait un autre visage que ceux offerts par Mitterrand et Marchais, et pour que les électeurs qui ont envie de voter pour la gauche puissent le faire sans cautionner pour autant l'un ou l'autre de ces hommes. »* Mme Laguiller s'est déclarée *« solidaire des millions de travailleurs qui souhaitent voir Mitterrand remporter la victoire, et des millions d'autres qui n'ont pas d'illusions sur Mitterrand mais souhaitent, quand même, qu'il soit élu, en se disant que, s'il n'est pas mieux que Giscard, il ne peut être pire »*. Elle a ajouté : *« Ma candidature n'a absolument pas pour objectif de faire obstacle à l'élection éventuelle de François Mitterrand au second tour. »*

Mme Laguiller a indiqué, d'autre part, à la presse, que la moitié des cinq cents parrainages qu'elle a recueillis provient de maires *« sans étiquette »* et l'autre moitié de maires *« de gauche »*. Elle a précisé qu'il s'agit de trente maires d'extrême gauche, vingt-neuf proches du P.C.F., sept communistes et cent quatre maires proches du P.S.

L'Humanité du samedi 28 mars écrit : *« Candidate grâce aux signatures des élus réactionnaires qui ont obtempéré aux ordres donnés par Giscard à ses préfets, Arlette Laguiller a cru pouvoir se débarrasser de ce parrainage compromettant en affirmant avoir reçu notamment la signature de sept maires communistes, alors qu'il ne s'agit que de ses propres amis trotskystes, qui se sont ainsi démasqués. »*

M. KRIVINE : où Mme Garaud a-t-elle obtenu ses signatures ?

M. Alain Krivine, candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) à l'élection présidentielle, a indiqué, vendredi 27 mars, sur TF 1, qu'il a réuni quatre cents des cinq cents signatures d'élus nécessaires pour déposer sa candidature. M. Krivine s'est indigné de ce que *« les grands partis jouent avec les petits candidats comme au billard »*. *« On voit,* a-t-il dit, *de grands partis de droite pronucléaires soutenir un candidat antinucléaire pour gêner Mitterrand* (1) *et un grand parti de gauche aider de petits candidats de droite pour gêner Chirac. »* M. Krivine a ajouté : *« Où Mme Garaud a-t-elle obtenu ses signatures ? »*

M. Krivine a dénoncé le *« chantage odieux au désistement »* que pratique M. Georges Marchais et le fait que M. François Mitterrand *« laisse entendre qu'il gouvernera peut-être avec les gaullistes, mais pas avec les communistes »*. Il s'est prononcé pour le désistement au second tour en faveur du candidat de gauche arrivé en tête, quel qu'il soit.

(1) Les responsables de l'U.D.F., en particulier ceux du C.D.S., ont décidé d'aider M. Brice Lalonde, écologiste, à rassembler cinq cents parrainages d'élus (*le Monde* des 12 et 14 mars).

La campagne en bref

● *Mme Huguette Bouchardeau*, secrétaire national du P.S.U., a déclaré vendredi 27 mars, sur Antenne 2, que, si elle figure parmi les candidats du premier tour de l'élection présidentielle, elle se désistera en faveur de M. François Mitterrand au second tour de scrutin. La dirigeante du P.S.U. a expliqué : *« Comme je serai candidate, nous appellerons à voter pour M. Mitterrand au second tour, mais avec une attitude tout à fait différente selon les prises de position du candidat socialiste pendant la campagne. »*

● *Le Quotidien de Paris*, daté 28-29 mars, publie un sondage réalisé par Indice-Opinion, du 23 au 26 mars, auprès d'un échantillon de mille trente-cinq personnes âgées de dix-huit ans et plus. Les intentions de vote pour le second tour en faveur de MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand n'ont pas varié depuis le précédent sondage effectué au début du mois : 50 %-50 %. Dans l'hypothèse où M. Chirac serait l'adversaire du candidat socialiste, le 10 mai, le résultat est identique alors que l'enquête précédente accordait un avantage de cinq points à M. Mitterrand (52,5 % contre 47,5 %). Dans le cas d'un duel entre l'actuel chef de l'Etat et le maire de Paris, M. Giscard d'Estaing serait réélu avec 55 % des voix. Au premier tour, selon les hypothèses retenues, M. Giscard d'Estaing obtient entre 35,5 % et 27 % des voix (au lieu de 26 à 26,5 % début mars), M. Mitterrand entre 21 % et 24,5 % (au lieu de 24,5 à 25 %), M. Chirac entre 19,5 % et 21 % (au lieu de 16,5 à 17 %), M. Marchais de 16,5 % à 17,5 % (au lieu de 16 à 17,5 %). Aucun autre candidat ne dépasse les 2,5 % des intentions de vote, à l'exception de Coluche, crédité de 4,5 % (contre 5,5 % début mars).

● *M. Charles Pasqua*, organisateur de la campagne de M. Chirac, rapporteur des budgets de la radio et de la télévision à la commission des affaires culturelles du Sénat, a écrit, vendredi 27 mars, au P.-D.G. de TF 1 pour lui demander que *« l'équilibre politique soit respecté au cours de l'émission « Midi première » présentée par Danielle Gilbert »*. M. Pasqua remarque que trois ministres, MM. Alain Peyrefitte, Michel d'Ornano et Jean-Pierre Soisson, ont été invités de cette émission au cours de la semaine.

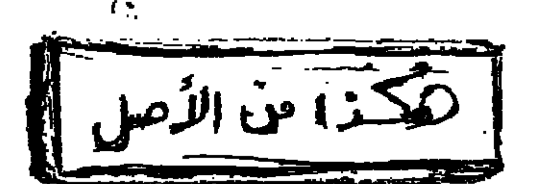
● *M. Jacques Toubon*, secrétaire général des comités de soutien à la candidature de M. Jacques Chirac, a déclaré, vendredi 27 mars : *« Depuis quinze jours, les Champs-Elysées sont occupés par les forces de police »*, qui, selon lui, veillent sur les panneaux électoraux de M. Giscard d'Estaing, afin d'éviter qu'ils ne soient souillés. M. Toubon affirme que *« les afficheurs de M. Giscard d'Estaing collent la nuit sous la protection de la police »*.

● *M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du P.C.F., a protesté auprès de Mme Jacqueline Baudrier, P.-D. G. de Radio-France, contre l'absence de journaliste communiste parmi ceux qui ont interrogé M. Giscard d'Estaing, mercredi 25 mars à l'émission « Face au public ». Il y voit une preuve d'iniquité et même d'hostilité à l'égard de parti communiste. Après l'émission, M. Juquin a déclaré : *« Giscard d'Estaing vient de dire lui-même qu'il est candidat pour pouvoir lancer le troisième étage de sa fusée, pour pouvoir aller plus loin dans sa politique de chômage, d'austérité de difficultés pour les travailleurs. »*

Mme Jacqueline Baudrier a répondu que onze journalistes communistes avaient été invités en quinze mois à cette émission et a déploré les difficultés rencontrées avec le P.C.F. *« en raison des exigences et des exclusives formulées par ce parti (...) »*

LE P.S. ET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

Le P.S. organise dimanche 29 mars, de 9 h. 30 à 18 heures, à l'Assemblée nationale, 101, rue de l'Université, une conférence nationale sur le thème : « Des hommes libres dans une société sûre ». Les participants, dont M. Mitterrand dans l'après-midi, y évoqueront la loi « sécurité et liberté ».



QUATRE LIVRES POLITIQUES

L'HISTOIRE DU M.R.P.

Une « grande espérance déçue »

C'est du 26 novembre 1944 que date la fondation officielle du Mouvement républicain populaire (M.R.P.). Son congrès constitutif, qui se tient ce jour dans la salle de la Société de géographie, boulevard *Saint-Germain, à Paris, sera, pour* beaucoup, ainsi que l'écrivit alors Georges Hourdin, *« le début d'une grande espérance »*.

Le secrétaire général en est M. Robert Bichet, auteur du livre dont nous rendons compte ici.

Avant d'entreprendre le récit des débuts du M.R.P., M. Robert Bichet *en définit l'esprit et en décrit les* origines. Ses premiers dirigeants et ses militants sont, dans leur grande majorité, des résistants issus du parti démocrate populaire (P.D.P.) comme Georges Bidault, de la Jeune République, comme Maurice Schumann de la C.F.T.C. (Gaston Tessier, Robert Prigent, Marcel Poimbœuf, *Maurice Guérin), des* mouvements de jeunesse catholiques (André Colin), des Semaines sociales (Maurice Gonin, Charles Flory). Certains appartiennent ou ont appartenu à plusieurs de ces formations. Les plus anciens ont milité au Sillon et ont suivi son fondateur Marc Sangnier devenu président d'honneur du M.R.P. D'autres, comme Robert Schuman, n'adhéreront que plus tard. Ces personnalités se sont parfois combattues dans le passé.

Le M.R.P. *réalise donc la fusion* de tendances qui n'avaient en commun qu'un attachement profond à la démocratie et à l'éthique chrétienne. Le combat clandestin contre l'occupant les avait certes réunis, mais probablement n'auraient-ils jamais appartenu à une même formation liée aux socialistes et aux communistes si, dès 1938, Francisque Gay et Georges Bidault n'avaient préparé le terrain de leur entente future.

M. Robert Bichet attache une *grande importance à l'initiative de* ces dirigeants de *l'Aube*, organisateurs du congrès de novembre 1938 à la porte de Versailles, qui donna naissance aux Nouvelles Equipes françaises (NEF).

La NEF, qui regroupe tous ces courants, essaima dans les pays et devint, quelques années plus tard, une pépinière de résistants. Edmond Michelet, président de la fédération brivoise de la NEF, représente ce type de militant, appelé ensuite à de *hautes fonctions ministérielles. Selon* le mot de M. Georges Bidault, le M.R.P. entend faire *« la révolution par la loi »*.

L'auteur relate avec précision, détails, et de façon souvent anecdotique, l'histoire de deux Assemblées constituantes et le rôle qu'y joua son « mouvement », sa lune de miel avec de Gaulle, puis la rupture du 20 janvier 1946.

Le 2 juin 1946, rappelle-t-il, le *M.P.P. arrive en tête aux élections* de la seconde Constituante. Avec 28 % des suffrages exprimés, il obtient 169 sièges, le P.C. en a 153 (26 % des suffrages exprimés) et la S.F.I.O. 129 (21 %).

Ministres et leaders du « mouvement » font l'objet de portraits un peu trop flatteurs peut-être... Le rôle *de Mme Abrami, qui, écrit-il, « se proclame elle-même l' « égérie du M.R.P. »*, et celui de son salon ne sont pas négligés. Robert Schuman en était un hôte assidu. *« De mauvaises langues,* affirme l'auteur, *disaient que Mme Abrami souhaitait devenir Mme Schuman. »*

Tué deux fois

Enfin, à propos de M. Pierre Mendès France, accusé de n'avoir pas défendu comme chef du gouvernement *le traité de Communauté* européenne de défense (C.E.D.), M. Bichet épouse les querelles de son parti sans les nuances que les responsabilités antérieures des chefs du M.R.P., tant au Parlement français qu'en Indochine ou en Afrique du Nord, auraient, pour le moins, justifiées.

Ce traité portant création d'une Communauté européenne de défense a été signé le 27 mai 1952 par Robert Schuman sous le gouvernement de M. Pinay. *Mais dès 1951, et pendant* près de quatre années, il va agiter la France et causer la chute de plusieurs gouvernements. *« Pendant quatre ans,* écrit M. Bichet, *ce traité va soulever les passions, déchirer les partis et couper le pays en deux. »* Or, que font les ministres M.R.P., influents dans tous ces gouvernements et occupant le Quai d'Orsay en permanence, pour tenter de faire ratifier par le Parlement un traité aussi diviseur ? Rien, en tout cas, *rien de décisif.* Et c'est parce qu'ils redoutent l'échec de la C.E.D. devant l'Assemblée nationale, qu'ils refuseront l'investiture à M. Pierre Mendès France, le 17 juin 1954. M. Pierre Mendès France est, en effet, soupçonné de vouloir crever l'abcès au Parlement.

Un jeune député M.R.P., M. Jean Lecanuet, a été chargé de l'interroger dans ce débat d'investiture, et il dénonce *« une volonté cachée, celle de tenter de remettre en cause l'ensemble de notre politique internationale et surtout notre politique européenne »*.

L'auteur, après avoir cité cette intervention, ajoute : *« Le M.R.P vit en Mendès France non seulement celui qui allait lui « voler » la paix en Indochine, mais aussi celui qui allait « assassiner » la C.E.D. C'est d'ailleurs ce qui va se passer. »*

Deux députés M.R.P., Robert Buron, ministre de la France d'outre-mer, et M. André Monteil, secrétaire d'Etat à la marine, passant outre l'in*terdit du Mouvement, seront* ensuite exclus pour avoir participé au gouvernement Mendès France.

M. Robert Bichet, qui, honnêtement, indique en préface qu'il n'a visé qu'à apporter un témoignage, non à faire œuvre d'historien, achève son récit en décrivant l'agonie (le mot est de lui) du M.R.P. : *« En 1958, le M.R.P. est redevenu gaulliste (...), mais il n'est plus le M.R.P. »* Evoquant pourtant la conférence de presse du 15 mai 1962, *l'ironie de de Gaulle parlant du* « volapuk » et la démission de ses cinq ministres, l'auteur écrit : *« Le M.R.P. restait cependant le parti de l'Europe. »* Il n'en conclut pas moins : *« A la vérité, le M.R.P. est mort avec la IVe République à laquelle il avait lié son sort. »*

Ainsi cet agonisant aura-t-il été *tué deux fois par de Gaulle* : en 1958, avec la IVe République, et, en 1962, avec « son » Europe qu'il emportera dans la tombe. P. M. F. n'avait certainement jamais souhaité être aussi bien vengé.

ALAIN GUICHARD.

★ *La Démocratie chrétienne en France, le Mouvement républicain populaire*, éditions Jacques et Demontrond, Besançon, 26, rue Ernest-Renan, 392 pages, 69 F environ.

Vu par Charles Hargrove

« L'AUTRE GISCARD »

Charles Hargrove est correspondant du Times *à Paris et suit, depuis plus de quinze ans, les affaires françaises. Ce parfait gentleman aime bien le président de la République française, qui, à tant d'égards, a une allure et un comportement si britanniques. Il est évident qu'il le pratique depuis longtemps, qu'il sait tout ce qui a été écrit ou dit sur lui et qu'il possède à fond et dans ses moindres nuances la pensée giscardienne. Aussi peut-il nous en livrer une synthèse déliée mais toujours sérieuse.*

L'intérêt de l'ouvrage est dans le ton, le détachement très « british » qui, sans exclure la sympathie, domine d'un bout à l'autre ce portrait. Il faut voir avec quel tact exquis Charles Hargrove traite du « faible pour les femmes » de M. Giscard d'Estaing et avec quelle attention peinée il se penche sur l'affaire des « diamants ». C'est en expert qu'il compare le style monarchique du président républicain à celui de la Cour d'Angleterre et qu'il le juge moins démocratique que celui des cours hollandaise, danoise et suédoise.

Charles Hargrove s'intéresse surtout au projet politique de M. Giscard d'Estaing, à sa tentative pour donner à la société française un mode de vie politique en accord son niveau économique et sa sociologie. Il voit dans le président de la République un conservateur libéral et note que, pour un Britannique, les deux choses ne sont pas incompatibles. Les Français ont encore beaucoup de choses à apprendre, et Charles Hargrove leur en apprend quelques-unes, sur eux-mêmes et sur la manière dont on les voit de l'extérieur

A. L.

★ *L'Autre Giscard*. Valery Giscard d'Estaing vu par un Anglais. Charles Hargrove Editions J.A. 50 F environ.

RÉFLEXIONS ET SOUVENIRS

« Ne dites pas au président... », de Paul Granet

M. Paul Granet a toujours été un marginal. Il le reconnaît lui-même dès les premières pages de son dernier livre : il passe son temps *« à nuancer, à pondérer, à équilibrer »*. Député U.D.F. de l'Aube, il porte cette étiquette politique après avoir porté celle d'U.D.R. Ancien gaulliste et encore gaulliste, il se range aujourd'hui parmi les giscardiens : ancien secrétaire d'Etat, ancien secrétaire général de la défense, il paraît revenu de la quête de la gloire et du pouvoir — si tant est qu'on en revienne jamais vraiment. A ses expériences diverses, multiples et souvent passionnées s'ajoute l'âge. Cinquante ans : pas assez d'années pour un bilan, trop pour un avenir de jeune loup.

Ne dites pas au président que je suis U.D.F., il me croit socialiste eût peut-être mérité un titre moins racoleur : c'est le livre sage d'un homme qui pose sur sa carrière et ses engagements politiques un regard sans trop de complaisance (une fois admise, toutefois, la propension des hommes politiques à citer tous les articles qu'ils ont pu écrire dans leur vie). Un regard caustique, aussi, qui n'épargne ni les gouvernants, ni les fonctionnaires, ni les parlementaires, toutes catégories auxquelles appartient, ou a appartenu, M. Paul Granet. Là, c'est l'atout lié à la marginalité : secrétaire d'Etat, l'auteur a pu prendre la mesure des limites de l'action gouvernementale ; sous-préfet, il a fait l'expérience de la difficulté de déplacer le moindre monticule ; parlementaire, il s'est heurté aux disciplines des partis et des groupes. De même que, gaulliste, il avait pris ses distances avec les héritiers du général, et que, giscardien, il se tient encore à l'écart des instances de décision de cette famille politique. Il émet ce jugement d'ensemble : *« Un pouvoir mal défini et mal organisé (...), une société éclatée et, dans sa composante publique, rituelle ; une classe politique mal animée et mal acceptée. »* Voilà un bien inquiétant bilan qui fait pourtant un ouvrage assez agréable à lire, nourri qu'il est de réflexions originales et de souvenirs personnels.

N.-J. B.

★ *Ne dites pas au président que je suis U.D.F., il me croit socialiste*, de Paul Granet, Editions Balland, 319 pages. Environ 59 F.

Les chroniques exquises de Jean David

Aujourd'hui, le moraliste se mesure *au nombre des pages*, le philosophe au poids. En deçà de cinq cents pages ou de 800 grammes, on ne fait pas sérieux. De nos jours, François de La Rochefoucauld, avec ses 350 grammes de *Réflexions et sentences*, risquerait fort d'avoir l'air d'un rigolo.

C'est, toutes choses égales, le *risque pris par Jean David, ancien* sénateur, en rupture d'U.D.F., qui, sur la lancée d'un papier qu'il donna au *Monde* daté 28-29 septembre 1980, sous le titre *Adieu au théâtre*, publie cent vingt-six pages de *Chroniques pour servir à la déposition du prince.*

Si le qualificatif n'était aussi *désuet que le titre, on dirait de ces* pages qu'elles sont exquises ce qui n'empêche pas qu'elles soient source de réflexions et de sourires. L'auteur a du talent, ce qu'il faut pour ne jamais creuser le trait.

S'il écrit d'un ministre de la culture qu'il *« s'applique à être futile et y réussit dangereusement »*, il observe aussi, après quelques griffes aux socialistes : *« En ce pays, la liberté manque d'hommes (...) A quoi bon les terrorismes rouge ou noir ? La plus humble vérité devient subversion » « La lumière baisse »*, dit-il ailleurs.

Face aux flots de vertu, ou de protestations de bonne volonté dont vont être submergés les Français, *Chroniques pour servir à la déposition du prince* appelle à une autre vertu : le scepticisme, mais celui qui croit au *« redressement des dignités foulées »* — Ph. B.

★ *Chroniques pour servir à la déposition du prince*, par Jean David. 126 pages, Editions du Seuil Environ 40 F

Le Monde

société

LE SUICIDE D'UNE CHOMEUSE

« UN JEUNE TRAVAILLEUR VAUT PLUS QUE TOUT L'OR DU MONDE »

Sur la plage de Sète (Hérault), Anne-Monique (vingt-trois ans), chômeuse depuis dix-huit mois, s'est donné la mort, le mercredi 25 mars, en se tirant une balle dans la tête. Vingt-quatre heures avant, elle avait appris que l'emploi de coursier dans une coopérative de vins qu'on lui avait promis ne lui reviendrait pas. L'employeur ne voulait pas embaucher de jeune fille. « Je ne veux pas de fleurs pour mes obsèques, *a simplement écrit Anne-Monique,* mais une banderole : « Un jeune » travailleur vaut plus que » que tout l'or du monde. »

« J'ai pourtant envie de vivre »

Elle notait déjà quelques semaines auparavant dans son « journal » : « Un homme sans travail, c'est un homme ramené au rang de bête. Je me suis lancée dans la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) pour essayer de m'accrocher à quelque chose. J'ai découvert que, seul, on ne pouvait rien ; que, la lutte, il fallait la mener avec les autres. Au début, le chômage ne m'arrangeait pas, il ne me dérangeait pas non plus, je le subissais. En octobre, j'ai décidé de me battre contre ma situation de chômeuse. J'ai l'impression d'être en sursis. Je commence à avoir peur de tout, même de l'espoir, comme une malade condamnée, je commence lamentablement à être atteinte du syndrome du chômeur. Si je n'avais pas lancé les comités chômeurs JOC, j'aurais vite essayé de me suicider. J'ai pourtant envie de vivre, mais je ne sais plus comment m'en sortir. Je cherche ce qui va pouvoir me faire vivre. »

Les responsables de la JOC (vingt-cinq mille adhérents) ont estimé, le vendredi 27 mars, en rendant public ce texte, avec l'autorisation de la famille, que « les suicides ou les actes de délinquance sont le terrible reflet de ce « ras-le-bol » d'avoir, à dix-huit ou vingt ans, l'avenir qui attend à l'A.N.P.E., qui fait le lèche-vitrine des boîtes de négriers d'intérim avec sa dignité blessée par les « on vous écrira », « trop jeune », « pas d'expérience », « pas dégagé des obligations militaires. »

D'autre part, la JOC a, au cours de la même réunion, appelé à voter contre M. Giscard d'Estaing et en faveur d'un candidat de gauche (P.C., P.S., ou P.S.U.) à l'élection présidentielle.

Après les déclarations du maire de Rosny-sous-Bois

LES GITANS MANIFESTERONT A PARIS LE 30 MARS

Les gitans nomades sont invités à défiler, le lundi 30 mars à Paris, à bord de leurs caravanes, de la Nation à la Bastille, entre 10 heures et midi, pour protester contre les récentes déclarations du maire communiste de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Ce dernier, M. Roger Daviet, avait notamment déclaré (« le Monde » du 26 mars) que « le trop grand nombre de nomades dans la commune allait créer des incidents ».

Le président de la Communauté mondiale des gitans dénonce, dans un communiqué, cette « propagande mensongère » et invite les amis des gitans et les adversaires du fascisme et du racisme à participer à la manifestation de lundi.

JUSTICE

La cour d'assises de Paris a acquitté les cinq militants du GARI

Après plus d'une semaine de débats, la cour d'assises de Paris, présidée par M. Guy Floch, a acquitté, vendredi 27 mars, cinq militants antifranquistes d'un Groupe d'action révolutionnaire internationaliste (GARI). Les faits qui étaient reprochés à MM. Jean-Marc Rouillan, Pierre Roger, Jean-Michel Martinez, Victor Manrique et Mme Nicole Entremont remontent à 1974. Il s'agit de cinq hold-up destinés à financer diverses actions en France, notamment des attentats par explosifs (« le Monde » du 21 mars). Les accusés ont comparu libres, à l'exception de M. Rouillan, détenu dans le cadre des attentats du groupe Action directe commis en 1979 et 1980. L'avocat général, M. Yvan Boizard, avait requis trois ans d'emprisonnement contre M. Rouillan et des peines avec sursis pour ses quatre camarades.

Le cas de cinq autres accusés qui ne se sont pas présentés devant la cour, et donc déclarés en fuite, a été disjoint. Il s'agit de MM. Michel Camilleri, Mario Ines-Torres, Floreal Cuadrado, Raymond Delgado et Dimitri Saintis. Le Trésor public, l'Agence France-Presse et la banque Courtois s'étaient constitués partie civile.

Le mythe du guerillero

Jean-Marc Rouillan, c'était « Sebas ». A dix-sept ans, il était parti pour l'Espagne. A dix-huit, il avait plongé dans la clandestinité. Il militait au sein du Mouvement ibérique de libération. Pierre Roger, c'était « Tonton », vingt et un ans, moniteur d'éducation physique, un fils de Toulouse, espagnol par sa mère. Victor Manrique, c'était « Nuanca Va Pique », vingt-sept ans, chef comptable et anarchiste, fils de réfugiés espagnols, né en Espagne. Jean-Michel Martinez, c'était « Trukutru », un Basque de vingt-sept ans, « *intelligent, travailleur et bon enseignant* ». Nicole Entremont, vingt-six ans, secrétaire, c'était Nicole, la compagne de Jean-Marc Rouillan.

Sept ans après, ces pseudonymes (on dit aussi « noms de guerre ») vous prennent un petit air rétro. La clandestinité antifranquiste n'est plus de saison. On avait fini par oublier l'histoire des GARI, ces groupes d'action révolutionnaire internationaliste ; on la croyait à jamais quitte d'un débat judiciaire. Le généralissime Franco est mort, il y a six ans de cela, se disait-on. La guerre est finie, entendait-on. C'était une erreur ! La moitié d'une erreur.

Coup sur coup, la cour d'assises de Paris vient en effet de se replonger dans des dossiers jaunis. Elle a revécu, relu et pardonné un impressionnant cortège de crimes et délits politiques. L'enlèvement — trois semaines durant — du banquier Angel Balthazar Suarez, lui-même bon prince à l'endroit de ses anciens geôliers (1). Et encore tous ces attentats par explosifs et ces hold-up qualifiés d'« *expropriations* », comme le veut la tradition anarchiste. La machine judiciaire avait trop lambiné pour qu'il en fût autrement. Le temps que la Cour de sûreté de l'État, après dix-sept mois, se dessaisisse de ces affaires, le temps qu'une instruction soit conduite, de semblables faits étaient amnistiés de l'autre côté des Pyrénées...

Le danger demeurait cependant que les crimes et délits reprochés aux GARI apparaissent soudain sans la toile de fond nécessaire. Un flash-back s'imposait. L'Espagne. Les années 1973-1974. Puig Antich et Jean-Marc Rouillan, pris dans une fusillade sous un porche, à Barcelone. Rouillan arrivant à s'échapper. Puig Antich (l'un des dirigeants du Mouvement ibérique de libération) arrêté, jugé, garrotté le 2 mars 1974. José-Luis Pons-Llobet et Oriol Sole Sugranyes, deux autres camarades de Rouillan, menacés du même collier de fer à vis. Et toujours l'ombre, bien vivante, de Franco.

Il n'y avait alors pas de quoi plaisanter, et les antifranquistes ne plaisantaient pas. C'était vrai en Catalogne, en Aragon, en Navarre et dans le Pays basque. C'était vrai, aussi, dans le Sud-Ouest français. Me Marie-Christine Etelin a rappelé ce qu'était l'« *esprit de Toulouse* », cette capitale de la République espagnole en exil, ce côtoiement des réfugiés espagnols, de leurs fils et de leurs amis (2). Ainsi sont nés, ou tout comme, les GARI.

Le Mouvement ibérique de libération, quasi démantelé, décapité en tout cas, s'était autodissous en 1973. Des Groupes autonomes d'intervention (GAI), au nombre de cinq, n'étaient pas parvenus à sensibiliser l'opinion pour que Puig Antich n'eût pas les vertèbres cervicales broyées. L'heure des GARI avait sonné. C'était simple, clair et net. « *Nous avions constaté l'échec tragique de nos tentatives humanitaires pour sauver Puig* », a déclaré Jean-Michel Martinez, alias « Trukutru ». « *Nous avons cherché par tous les moyens légaux et illégaux à sauver notre camarade* poursuit Rouillan. *La seule issue était de passer à une action beaucoup plus violente.* »

Alors commencent les attentats antifranquistes. Citons-en quelques-uns : février 1974, la « 403 » vide du chancelier du consulat général d'Espagne à Toulouse est arrosée d'une trentaine de balles. « *Charogne... Aujourd'hui, nous mitraillons ta voiture pour vous montrer, à toi et à ton gouvernement, que nous avons des armes et sommes prêts à nous en servir.* » Ainsi débute la lettre reçue le lendemain par le chancelier Ramon Bordello-Porcel ; mars 1974, une explosion fait sortir des rails le deuxième wagon d'un train de marchandises se dirigeant vers l'Espagne ; juillet 1974, plusieurs voitures de la caravane du Tour de France cycliste sautent à Saint-Lary-Soulan (Hautes-Pyrénées).

Les coureurs espagnols « *démocratiques* » sont invités par voie de tracts à abandonner le Tour. Juillet 1974 toujours : un objet suspect est décelé sur le préau d'une école voisine du consulat d'Espagne à Toulouse. Les policiers et les sapeurs-pompiers arrivent sur les lieux. On attend les artificiers mais un commissaire tire malencontreusement sur le cordon du détonateur : onze blessés. Les sapeurs-pompiers, et eux seuls, recevront, quatre semaines plus tard, trois bouteilles de champagne et un mot d'excuses...

Une partie de billard

Ces attentats sont commis par le même groupe GARI. Durant ce temps, un autre enlève et séquestre le banquier Suarez. D'autres encore tentent d'agir. Il y en aurait un en Belgique, un autre en Italie. Leurs revendications sont les mêmes : que les détenus politiques en Espagne soient libérés et que le gouvernement français fasse pression sur l'Espagne pour que cesse la répression policière franquiste. « *C'est un jeu de billard*, avait expliqué Mario Ines-Torres, alias « Pipa », devant les policiers. *Toucher l'État espagnol par l'intermédiaire du gouvernement français et de l'opinion française.* »

Des attentats, donc, mais aussi des hold-up en France et en Belgique. Cinq attaques à main armée seront reconnues et revendiquées. « *Nous avions besoin d'argent pour financer nos opérations* », a expliqué Jean-Marc Rouillan. « *Ils étaient blêmes et tremblants* », a raconté un témoin, employé de banque. « *Ils disaient : « C'est un hold-up. Si tu fais » l'imbécile on te tue* », a précisé un autre sur la demande de l'avocat général. Les sommes volées n'étaient pas considérables.

A vrai dire, sept ans après, en dépit de la gravité des faits, la substance de ces derniers a semblé irréelle, comme d'un autre âge. Au-delà des options idéologiques, les accusés sont apparus comme des jeunes sympathiques, entiers et solidaires. D'un certain romantisme parfois. Leur aventure aurait pu durer longtemps. Mais trois arrestations ont eu raison de leur activisme. « Tonton » fut pris le premier, le 29 juillet 1974. Parce qu'ils roulaient trop vite, Mario Ines-Torres et Michel Camilleri furent de la deuxième vague, au mois de septembre 1974, entraînant avec eux « Trúkútrú » et « Nunca Va Pique » (Ne coule jamais). « Sebas », avec ses amis Cuadrado et Delgado, fut le dernier, le 5 décembre de la même année. Ils roulaient de nuit, dans Paris. Une erreur sans doute.

Ce n'étaient pas des boy-scouts. On trouva au domicile de certains ou dans leurs voitures des armes, beaucoup d'armes. Des revolvers, des pistolets-mitrailleurs et de nombreux faux papiers. Ils luttaient contre le franquisme voilà ; ils avaient choisi la clandestinité. Dans un de leurs appartements, à Toulouse, les policiers ont découvert deux photographies. Sur l'une, Ines-Torres allume un cigare avec une liasse de billets de banque (faux ?). Sur l'autre, Jean-Marc Rouillan pose, mitraillette Sten sur l'épaule, une liasse de billets passée sous la ceinture.

C'étaient, aussi, des jeunes fascinés par l'histoire de la Résistance et, pour certains, par le mythe du guérillero en lutte contre l'État.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Les neuf militants accusés de l'enlèvement de M. Suarez ont été acquittés par la cour d'assises de Paris le 29 janvier 1981 (*le Monde* des 20, 21, 28, 29 et 31 janvier 1981).

(2) La défense a été assurée par Mes Marie-Christine Etelin (Toulouse), Anne Weill-Macé, Yves Dechezelles, Henri Leclerc et Daniel Jacoby (Paris).

ÉDUCATION

Deux nouveaux présidents d'université

M. LOUIS CONSTANS A PERPIGNAN

M. Louis Constans a été élu président de l'université de Perpignan par vingt-deux voix contre onze à M. Christian Meynadier, trois bulletins blancs et deux refus de vote (étudiants). Professeur de droit public, M. Constans assurait, depuis le 21 décembre dernier, les fonctions d'administrateur provisoire à la suite du refus du précédent président, M. Yves Serra, d'organiser les élections pour le conseil d'université conformément à la loi Sauvage (*le Monde* du 6 janvier 1981).

[Né le 20 septembre 1934 à Montauban, M. Louis Constans est diplômé de sciences politiques et docteur en droit (1964). Assistant à la faculté de droit et de sciences économiques de Bordeaux de 1960 à 1964, il devient ensuite professeur à la faculté de droit de Montpellier. Sur sa demande, il est nommé en 1977 à l'université de Perpignan.]

M. BERNARD MAITROT A ROUEN

M. Bernard Maitrot, professeur de biochimie à la faculté de médecine, a été élu président de l'université de Rouen-Haute-Normandie au quatrième tour de scrutin par trente-six voix sur soixante-cinq. Il remplace M. Paul Rollin, président de 1976 à 1981, puis administrateur provisoire, qui ne se représentait pas.

[Né le 11 janvier 1937 à Lyon, M. Bernard Maitrot est pharmacien diplômé (1959), interne des hôpitaux de Paris, Assistant des hôpitaux de Paris (1965), puis docteur en médecine (1966), il devient en 1971 maître de conférences de biochimie médicale à l'université de Rouen. Chef de service du laboratoire de biochimie de l'hôpital Charles-Nicolle (1973) et vice-président de l'université de Rouen-Haute-Normandie. Il était professeur sans chaire depuis le 1er janvier 1981.]

RACKET DANS LES LYCÉES ET MANIPULATION PHOTOGRAPHIQUE

« Racket dans les lycées : la preuve en photos. » *En sept photos le journal* Parents *du mois d'avril montre* « le film d'une agression » *devant le lycée François-Villon, à Paris : la fouille, les violences, la récidive, l'échauffourée à coups de poing et de parapluie avec des parents... Les photos, indiquent les légendes, ont été prises à 12 h. 30 à la sortie du lycée, deux jours différents.*

Pour les enseignants, l'administration du lycée et les parents d'élèves, il s'agit là d'une mise en scène dans laquelle les rôles des victimes comme des agresseurs sont tenus par des élèves du lycée qui ont été abusés. Dans un communiqué, les enseignants « dénoncent les manipulations qui font d'un montage de photos (pour lequel des élèves du lycée avaient naïvement accepté de jouer) une caricature de « preuves » et condamnent ces campagnes de dénigrement en direction du lycée ».

« L'opération, *explique un professeur de lettres,* a été montée un mercredi après-midi, alors qu'il n'y avait personne aux abords de l'établissement. » « Les photographes, *ajoute ce professeur,* ont fait état auprès des élèves d'une autorisation de l'administration, leur expliquant en outre que c'était un moyen de lutter contre le racket. »

La directrice du lycée, qui avait effectivement été sollicitée, avait, en fait, refusé toute autorisation.

La direction du journal Parents *nous a déclaré qu'elle* « n'a jamais voulu dénigrer les enseignants du lycée François-Villon. Elle a publié des photos attestant de faits reconnus notoires autour de différents lycées, tant dans la région parisienne qu'en province. La direction du journal a déjà fait savoir qu'elle tenait à la disposition des enseignants, comme des parents, l'ensemble des photos et négatifs. »

La directrice de l'établissement a décidé de porter plainte pour diffamation. Des parents d'élèves envisagent de le faire à leur tour.

Faits et jugements

Des peines de prison ferme sont requises contre des militants niçois de la FANE.

Nice. — Quatre militants ou sympathisants de l'ex-Fédération d'action nationale et européenne (FANE), groupe néo-nazi, ont comparu, vendredi 27 mars, devant le tribunal correctionnel de Nice, pour y répondre de menaces de mort contre des personnalités juives des Alpes-Maritimes (*le Monde* du 5 septembre 1980). Une liste dactylographiée sur laquelle figuraient les noms d'une soixantaine de responsables d'organisations juives des Alpes-Maritimes avait, en effet, été adressée, le 6 juillet 1980, au siège parisien du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Un texte manuscrit y avait été ajouté avec cet avertissement : « *Un jour, nous ferons couler le sang ! Un seul dieu : Adolf Hitler !* », illustré de l'emblème de l'ex-FANE et de croix gammées. Le texte était signé « *Nouvelle génération fasciste* ». Une enquête de la police avait permis l'arrestation des auteurs de ces menaces de mort.

Le ministère public a requis des peines de prison ferme contre deux des prévenus : M. Daniel Milan, trente-trois ans, inculpé de menaces de mort sous condition et d'incitation à la haine raciale (huit mois) et M. Marc Gillet, vingt et un ans, co-fondateur de la section niçoise du mouvement néo-nazi, poursuivi aussi pour incitation à la haine raciale (six mois), et des peines d'emprisonnement avec sursis contre les deux autres : Mme Marie-France Gillet, vingt-quatre ans, sœur de M. Marc Gillet, et M. Pierre Beake, son ami, vingt-trois ans, poursuivis pour détention illégale d'une arme de première catégorie.

Le jugement sera rendu le 19 mai. — *(Corresp. rég.)*

Le meurtrier d'un pompiste est condamné à la réclusion perpétuelle.

Lyon. — La cour d'assises du Rhône a condamné, vendredi 27 mars, à la réclusion criminelle à perpétuité André Chassaing, meurtrier d'un pompiste et auteur d'une tentative d'assassinat sur un chauffeur de taxi. Les jurés ont suivi les réquisitions de l'avocat général, M. Paul Dufour, qui n'avait pas requis la peine de mort, à cause du passé psychiatrique de l'accusé dont « *la raison et la logique avaient peu à peu déserté l'esprit* ».

Le meurtre du pompiste, M. Louis Cardona, avait été commis le 9 octobre 1978. Chassaing était alors âgé de dix-huit ans. Les faits — qui n'étaient pas contestés — apparaissaient accablants : trois coups de feu tirés dans le dos d'une personne sans défense, pour un butin de 1 800 francs. Six jours plus tard, André Chassaing tirait à nouveau sur M. André Camatran, chauffeur de taxi. Bien que grièvement blessé, la victime, partie civile, avait dit à son avocat : « *Je ne suis pas venu demander la peine de mort.* » — *(Corresp.)*

Des miniatures rares volées au musée Jacquemart-André ont été retrouvées.

Quinze des trente-deux miniatures rarissimes volées au musée Jacquemart-André, à Paris, en juillet 1980 (*le Monde* du 25 juillet), viennent d'être retrouvées par la police judiciaire. Ces peintures sur ivoire et écaille, signées des grands maîtres du dix-huitième siècle, appartiennent à l'Institut de France et avaient été déposées depuis plusieurs années au musée Jacquemart-André. La collection est estimée globalement à plus de 10 millions de francs, mais la plupart des pièces sont d'une valeur difficilement estimable, dit M. René Huygue, de l'Académie française, directeur du musée depuis cinq ans, notamment les deux Fragonard *Jeune Fille blonde* et *Enfant à la toque* et le portrait de Louis XVI par Sicard, qui figurent parmi les miniatures retrouvées.

C'est un renseignement fourni à l'Office central de répression des vols d'objets d'art qui a permis de trouver la piste d'un réfugié roumain, M. Mircea Gutu, qui cherchait à vendre deux miniatures de Fragonard. M. Gutu, âgé de trente-six ans, représentant de commerce, a été arrêté le 25 mars, boulevard Haussmann, à Paris, alors qu'il transportait quinze miniatures dans une boîte à biscuits. Entendu Quai des Orfèvres, il affirme que ces œuvres lui ont été confiées dans un bar près de la salle Drouot par un « courtier » dont il ne connaît pas l'identité. Selon la police, M. Gutu ne serait pas l'auteur du vol.

● *Un engin explosif* a été lancé, samedi 28 mars, peu après 0 heure, contre un bureau abritant des services annexes du parti socialiste, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris. Seule une porte a été noircie par les flammes, rapidement éteintes. L'attentat n'a pas encore été revendiqué.

MÉDECINE

LE NOUVEL HOPITAL DE VERSAILLES-LE CHESNAY

Une vitrine pour l'industrie bio-médicale française

L'hôpital André-Mignot, inauguré le jeudi 26 mars à Versailles-Le Chesnay par M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a été qualifié par le gouvernement d'« *hôpital-vitrine* ». Cet établissement ultra-moderne de cinq cent soixante-dix lits, composé de deux immeubles-miroirs, rappelant les constructions de la Défense, est équipé à 90 % avec du matériel français. C'est un record absolu car, si l'on excepte l'hôpital Bichat à Paris, ouvert en 1980, et dont le matériel est français à 70 %, les autres établissements sont dotés, en majorité, d'équipements japonais, allemands et américains.

L'hôpital André-Mignot, qui vient compléter le centre hospitalier de Versailles, exigu et vétuste, ne veut pas être, pour autant, selon ses créateurs, une banale exposition, même si par sa taille et ses équipements il représente le type même d'établissements que la France souhaite vendre à l'étranger, notamment en Amérique du Sud.

« *Nous avons de solides atouts pour développer l'industrie bio-médicale française, qui provoque à elle seule, dans la balance des paiements, un déficit annuel de 1 milliard de francs*, a précisé M. Jacques Barrot. *Nous avons bons espoir de remettre, dans ce domaine, la balance du commerce extérieur en équilibre dans les cinq années qui viennent.* » Selon le ministre de la santé, il ne s'agit pas de faire du protectionnisme, mais de donner sa chance sur le marché mondial au matériel français. Pour y parvenir, M. Barrot a annoncé la mise en place d'un comité des technologies bio-médicales, qui sera présidé par un industriel, et aura pour but de resserrer les liens entre l'industrie et la recherche. D'autre part, pour conseiller les directeurs des centres hospitaliers régionaux, six ingénieurs bio-médicaux ont déjà été engagés et dix autres le seront en 1981

L'hôpital André-Mignot de Versailles sera équipé dès 1981 d'un des vingt-cinq ou trente nouveaux scanographes supplémentaires dont l'État souhaite doter les hôpitaux français.

Les hôpitaux français disposent actuellement de cinquante-huit scanners, trente-cinq dits de type crânien et vingt-trois pour l'examen de l'ensemble du corps.

Le nouvel hôpital-vitrine de Versailles qui a permis la mise en œuvre de technologies médicales de pointe, notamment dans les secteurs de chirurgie vasculaire et pulmonaire et de chirurgie infantile, est équipé de quatre systèmes automatiques de manutention très perfectionnés. Son coût s'est élevé à 2 milliards 150 millions de francs dont 42 millions pour l'équipement.

DAMIEN RÉGIS.

● *Le prix pour la recherche sur la leucémie (12 000 francs)* de l'Association des œuvres évangéliques de Saint-Jean, a été décerné pour 1980 au docteur Catherine Dresch, maître de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (service central de médecine nucléaire à l'hôpital Saint-Louis de Paris), pour ses travaux sur les cultures des cellules leucémiques humaines et leurs conséquences pour la surveillance du traitement et du pronostic des leucémies. Le jury était présidé par le professeur Jean Bernard, membre de l'Institut.



هكذا من الأصل

Les paumés de la basoche PAGE IV

Joël de Rosnay et l'infiniment complexe PAGE XV

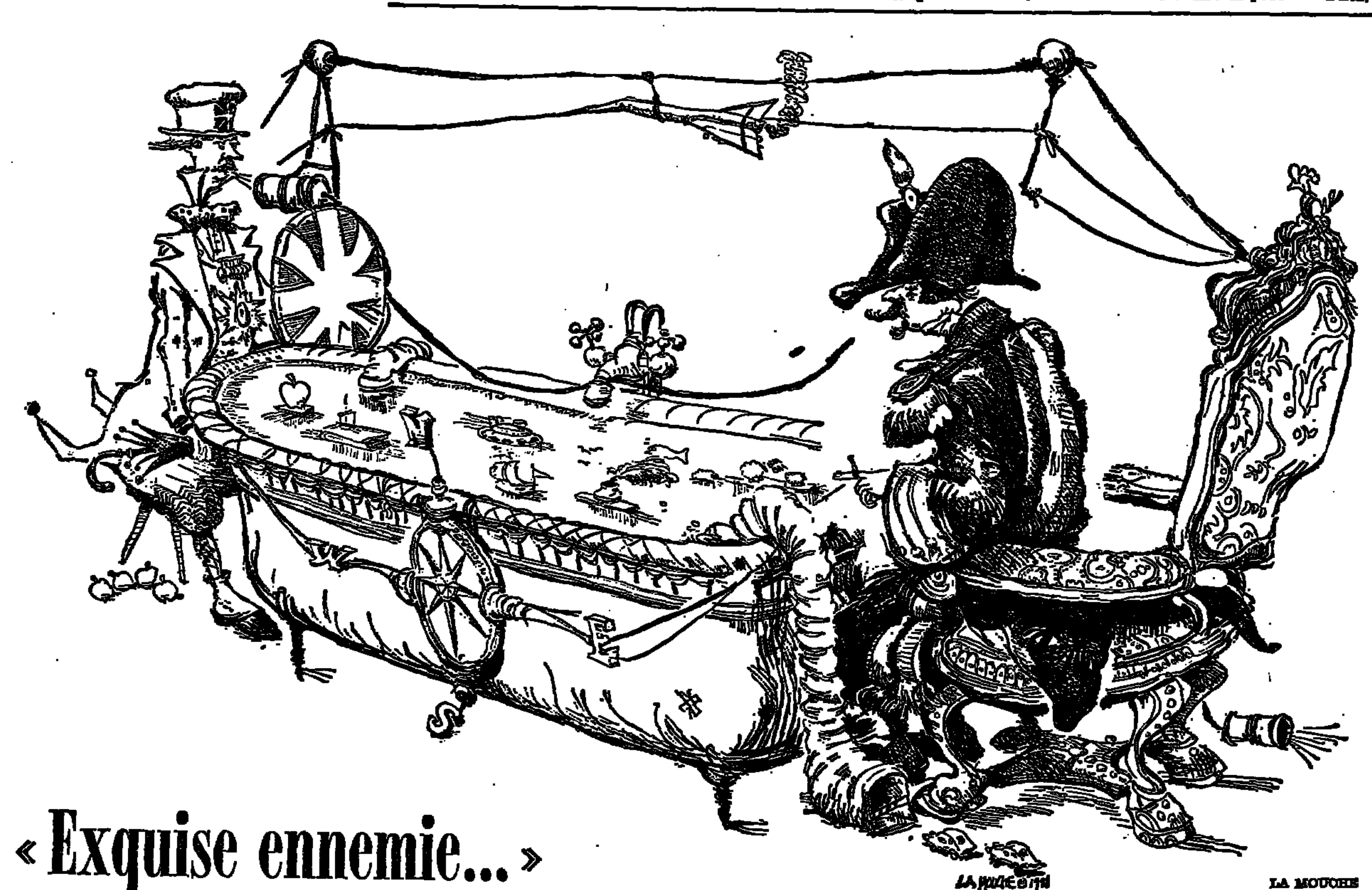
Mouloud Mammeri, la musique des mots PAGE XVII

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11248, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT — DIMANCHE 29 MARS 1981



Les Français vus de GRANDE-BRETAGNE

Quel regard les grands peuples étrangers portent-ils sur la France et les Français ? Nous avons donné la parole aux Allemands (« le Monde Dimanche » du 7 décembre 1980). Elle est, aujourd'hui, aux Britanniques.



LA MOUCHE

« Exquise ennemie... »

Louis XIV est mort, Charles de Gaulle aussi. Que les Français les oublient et se souviennent que leur grand homme n'est pas Descartes mais Rabelais... Ils retrouveront alors leur vraie place dans le monde...

ANTHONY BURGESS

LA France aux yeux des Anglais... Je dis bien : des Anglais, non des Britanniques. Les Français ont une tendance regrettable à confondre ces deux termes. Récemment, à la télévision française, j'ai vu un bataillon écossais marcher au secours d'une garnison assiégée — dans je ne sais quel film banal. Les kilts se balançaient vaillamment, les sporrans tressautaient en cadence comme autant de surplus de testicules et les cornemuses transperçaient l'air telles des fées criardes, pendant que les assiégés hurlaient de joie : « *Les Anglais arrivent !* » Il y a, croyez-moi, une énorme différence entre Anglais, Ecossais et Gallois — ces peuples insulaires qui forment la Grande-Bretagne (d'où le qualificatif et le nom de « Britannique »). Les Français, que je sache, sont capables de faire la distinction entre cette trinité et les Irlandais.

Donc : la France aux yeux des Anglais... Jadis, les Ecossais firent alliance avec elle par-dessus la tête des Anglais, et les Irlandais voulurent voir dans les Français ceux qui les sauveraient de l'oppression de l'Angleterre durant les guerres napoléoniennes. Quant aux Gallois, ils tiennent les Français pour un peuple immoral de buveurs de vin qui ne vont pas à l'église — réformée, s'entend — le dimanche. Paris, ils le savent, est à quelques milles de Cardiff. Là s'arrête leur connaissance de la France. Les Anglais, eux, ont le bonheur ou la malédiction de nourrir à son égard une attitude parfaitement unique en son genre, et assurément aussi peu écossaise, galloise et irlandaise que possible.

Les Anglais n'ignorent pas ce que les Français pensent d'eux : qu'ils sont une race d'hypocrites, de renégats, de boutiquiers, de brouillons et de philistins, pratiquant la pire cuisine du monde. Ils n'en veulent pas aux Français de ce jugement. Dans le splendide isolement de leur île, ils peuvent se permettre de ne pas prendre trop au sérieux l'opinion que se fait d'eux une nation de mangeurs de grenouilles et de maîtres de danse, séparée d'eux par une trentaine de kilomètres. Mais les Français semblent si peu assurés dans l'assomption de leur grandeur nationale qu'ils sont enclins à se fâcher d'être appelés mangeurs de grenouilles et maîtres de danse, bien que ce soit un fait qu'ils mangent des grenouilles et qu'ils aient exporté vers l'Angleterre, depuis le dix-septième *siècle*, bon nombre de maîtres de danse. Bref, les Français ont du dépit de ce que pensent d'eux les Anglais, alors que ceux-ci se fichent joyeusement du jugement des Français.

L'Angleterre compte et a toujours compté beaucoup de francophiles enragés. Le poète sir Philip Sidney, contemporain de Shakespeare, disait : « *France, exquise ennemie.* » Il entendait par là, à mon avis, que les Anglais avaient beau batailler constamment avec les Français, ou du moins leur montrer les dents, par la force même du genre de contact que permettent, seules, les invasions guerrières, ils en venaient à admirer grandement la civilisation française — *c'est-à-dire (les Anglais eux-*mêmes n'étant pas très civilisés), les produits comestibles de la culture gallique comme le raffinement des sauces, sans parler *de la magnificence des vins ni* du chic des Parisiennes (même s'il dissimule un brin de crasse). Peu d'Anglais, fussent-ils aussi hautement cultivés que sir Philip, *ont jamais admiré du* Bellay ou Ronsard. De notre temps, le professeur A.J.P. Taylor, mon vieux maître d'histoire, affirmait que tout Anglais doué d'un *peu de sens ne pouvait que re*gretter de ne pas être né français. Ce disant, il faisait scandale, mais non parmi les plus éduqués. Car l'Anglais cultivé *est sincèrement* convaincu que la culture française vaut mieux que la sienne. Un assez joli nombre d'Anglais ou d'hommes parlant l'anglais de naissance — Beckett, Beckford, Wilde, Eliot, Pound, Ford Madox Ford — ont écrit en français ; mais je n'ai pas connaissance d'un seul français qui ait délibérément élu d'écrire en *anglais*.

Ce que les Anglais découvrent dans la langue française, et dans la littérature qu'elle a engendrée, c'est une logique et une *clarté étrangères* à la langue anglaise, avec un potentiel d'élégance, voire d'esprit. Traduire Shakespeare en français, c'est courber sa sauvagerie, lui couper les *cheveux*, lui tailler la barbe, l'introduire dans un salon civilisé et le forcer à dépouiller la barbarie de ses landes, de ses collines, de ses orages tonitruants.

Je dois avouer que, par nature, je suis mal équipé pour admirer la logique française. Je suis de ces Bretons de Grande-Bretagne que Walter Bagehot qualifiait de « stupides », c'est-à-dire que je dois me fier à l'intuition et aux impulsions plus qu'à la raison. Les Français s'enorgueillissent de leur cartésianisme ; cependant, il *est des occasions* — comme l'été 40 — où la prévision logique est moins efficace que la lourdauderie de la stupidité. A l'époque, une Angle*terre cartésienne* à la *gallique* se fût inclinée devant le nazisme. Dans sa stupidité, elle n'en fit rien.

Les Français, à mes yeux, ne sont pas assez tourmentés de remords. Les Anglais, à cause de leur héritage calviniste, sont un peuple de remords : ils ont peur de jouir de la vie. D'où la légende de leur mauvaise cuisine, de leur bière tiède et des misérables dimanches mouillés de mon enfance, où tout était *fermé*. Les Français jouissent trop de la vie. Ils chérissent leurs sens et ne craignent pas que Dieu leur envoie ses foudres pour les punir de se complaire à de *coupables sensuali*tés. Quand, dans une publicité *télévisée*, je vois un Français savourer un fromage ou un café en affichant, avec un manque de vergogne qui n'en est pas moins cartésien en un sens, sa délectation de la volupté de ses papilles, j'en ai, malgré moi, un frisson de répulsion.

Les Français ont le foie déli*cat. Les Anglais n'ont* pas de foie du tout. Le foie dérangé des Français dérange leur civilité, surtout entre le petit déjeuner (qui, sur le continent européen, est un repas ridiculement peu substantiel) et l'apéritif de midi. L'incivilité se trouve surtout parmi les fonctionnaires français ; leur généreux emploi des « monsieur » et « madame » de cérémonie ne déguise pas leur impolitesse. La France a trop de fonctionnaires (à cause de la logique cartésienne) et ses citoyens observent — eux, les inventeurs du concept de liberté — un *garde-à-vous* d'une rigidité excessive devant la loi et le règlement. Qu'on me permette un exemple.

Il y a un mois, je prends un vol d'Air *France* pour New-York. J'avais demandé une place de fumeur. Parvenu à mon siège, je m'aperçois que l'on m'a mis avec les non-fumeurs. Impossible d'obtenir la *permutation*. Bref, je me résigne à six heures d'enfer sans tabac. Mais je découvre bientôt que tous les passagers de ma travée, sans exception, *sont des fumeurs* comme moi et qu'ils regimbent également devant la privation forcée. L'Anglais stupide et pragmatique que je suis dit alors : « *Rien de plus simple. La voix du peuple a parlé : ce rang de sièges est élu rangée de fumeurs. C'est de bonne démocratie. Otons l'étiquette NON FUMEURS, et la transformation sera faite en toute logique.* » Mais arrive le chef steward : « *La loi est la loi* », déclare-t-il. En quelques instants, nous voici revenus à 1789 et à Montesquieu. N'importe. On va chercher le com*mandant* de bord, et je suis menacé d'incarcération dans les toilettes pour la durée du vol. Dans ma travée, les passagers français ne m'ont pas soutenu. La *France* est très mal sortie de cette escarmouche. Trop timorée. Trop prête à l'acceptation logique, même du pire : occupant et chambres de torture de la *rue* des Saussaies.

(Lire la suite page XVIII.)

Voir pages XVIII et XIX les articles de Eric J. Hobsbawn « Des voisins admirés, mais peu populaires » ; Raymond Williams « L'attirance des contraires absolus », et Neal Ascherson « Anachroniques divergences... ».

DOSSIER ETABLI PAR BERNARD CASSEN

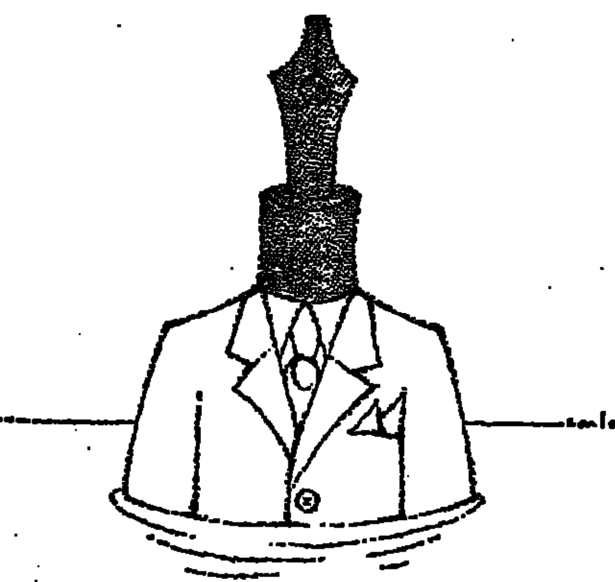
Parti pris

Avenir

En publiant, dans le Monde Dimanche *du 15 mars, l'interview d'une adolescente de seize ans, Caroline, déjà arrivée au bout des pires expériences, nous ne songions évidemment pas à la présenter comme typique, ni exemplaire. Un cri d'alarme à partir d'un cas-limite.*

Caroline ne se soucie pas du « malaise de notre civilisation ». *D'autres, la plupart, même si l'expression leur paraît pompeuse ou abstraite, s'en soucient, au point d'en être obsédés, sans pour autant se laisser aller au renoncement.*

« Nous n'avons pas d'avenir, *nous écrivent cinq filles et six garçons d'une classe de première C, de Strasbourg, qui ne donnent que leurs prénoms. Mais ils ne s'y résignent pas...* Enfants de l'abondance, de la société de consommation, bercés par les chansons des Beatles, petits chéris qui n'ont pas connu les guerres, qui n'ont été les sacrifiés d'aucune « génération perdue » et pour qui, de ce point de vue, l'avenir sourit, comment osons-nous nous plaindre ? Mai 1968 est de



CARLOS BRITO

l'histoire, nous vivons dans un pays tranquille, démocratique, sécurisant, nous mangeons à notre faim. Notre avenir ? Le chômage et 7 tonnes de T.N.T. au moins par personne... Serons-nous anglicisés, communisés, engloutis, ou transformés en poussière de ce désert que constitue la France irradiée » ?

« Lucides pourtant, *écrivent-ils,* mais pas désespérés. Pourquoi nous cataloguer ainsi ? Il est juste de vous en vouloir à vous qui nous avez donné le monde que nous connaissons. Mais vous avez des excuses, et puis nous ne regrettons pas d'être sur la Terre. Cependant il ne tient qu'à vous d'arranger tout cela. Car l'avenir passe par vos mains avant d'être entre les nôtres (...) Alors il faut vous réveiller. Nous vous en supplions, faites attention avant qu'il ne soit trop tard ! Laissez tomber les querelles politiques qui ne riment à rien et n'intéressent personne...

» Faites gaffe ! Il est encore temps de changer de direction et de nous sauver tous. » *Et d'énumérer en vrac* « le racisme, l'écologie, la paix, la liberté, le chômage, la course aux armements, les progrès scientifiques, la solitude, le tiers-monde... »

» *Les enfants commencent par aimer leurs parents ; quand ils sont grands, ils les jugent ; parfois ils leur pardonnent* », écrivait Oscar Wilde. Nous aimons nos parents, mais nous ne pouvons nous empêcher de les attaquer ainsi pour les sortir de leur léthargie. »

Pas désespérés, disent-ils. Si nous nous réveillons...

JEAN PLANCHAIS.

Conflits

Le père et le fils se chamaillent au sujet de l'heure de rentrée nocturne. La mère et la fille se querellent pour savoir si oui ou non le rouge à lèvres doit être appliqué avant ou après seize ans.

Faut-il pour autant parler de « conflit des générations ». Est-ce bien raisonnable d'employer le terme « conflit » pour quelques peccadilles à intérêts divergents ?

Il est vrai que, au vingtième siècle, tout se prête à conflit. Toutes divergences d'idées ou d'opinions se voient aussitôt attribuer le titre de conflit : conflit Iran-Irak ; conflit religieux ; conflit interne ; conflit externe... Alors, bien sûr, il est de bon ton que les générations elles aussi aient leur conflit, comme si notre monde actuel n'avait pas suffisamment de conflits, autrement importants et attristants.

Alors le conflit des générations ne réside-t-il pas en un simple et ridicule « conflit d'oies » aussi intolérantes, lointaines et prétentieuses l'une que l'autre ?

XAVIER HUNAULT,
(Strasbourg-Schiltigheim).

Resquilleur

Ça c'est passé à La Varenne-Saint-Hilaire, dans le Val-de-Marne, le 5 mars à 18 heures.

A la sortie de la station R.E.R., un jeune homme passe en fraude sans ticket. Trois contrôleurs de la R.A.T.P. (dont l'un est particulièrement connu pour son sadisme et son racisme) se jettent sur lui, le traînent dans la cabine vitrée de contrôle. Il se débat et, au bord de la crise de nerfs, casse la porte vitrée. Ils se mettent tous trois à le frapper sauvagement. Les usagers présents, outrés et révoltés, interviennent, et grâce à eux les trois malabars lâchent prise.

Le resquilleur est amené dans les bureaux en attendant police-secours appelée d'urgence. Les présents se mettent aussi à attendre pour témoigner devant la force publique. Les portes des bureaux se ferment et l'attente est longue. Les témoins se lassent et s'éparpillent. Il en reste quand même un tout petit groupe.

Enfin, à 19 heures, l'accusé et les policiers ressortent, mais les hommes de la R.A.T.P. restent invisibles. Le seul préposé présent derrière son guichet refuse aux usagers le droit de relater l'incident dans le cahier des réclamations.

Les quatre policiers sont tous solidaires de la R.A.T.P. Ils ne veulent pas écouter les témoignages et proposent, comme seule solution, d'aller au commissariat pour porter éventuellement plainte. Ce que personne ne fait.

Une dame présente les traite de « *pauvres types* » en s'éloignant du groupe. Elle est vite rattrapée, pour un contrôle d'identité. Très calmement, elle fait voir sa carte d'identité. Elle est bien en règle : nationalité française, cadre supérieur dans une entreprise. Ces messieurs ne sont pas satisfaits. Ils font venir spécialement un car de police-secours pour l'amener, à son tour, au commissariat. L'histoire ne dit pas si elle a passé la nuit au poste...

Les cinq témoins restants marquent leur nom et leur adresse sur un bout de papier et le donnent au jeune homme pour qu'il puissent les contacter en cas d'ennuis ultérieurs.

L'histoire se termine là.

SILVIA BEURTIN
(La Varenne).

Infirmière ?

La lettre titrée « Seule », parue dans *le Monde Dimanche* du 15 février 1981, m'a choquée sur un point : « *Toutes les femmes ont un côté infirmière qui les pousse à s'occuper d'un mari handicapé.* » Mon copain est handicapé en fauteuil et je suis valide. J'espère ne rien avoir à son égard d'une infirmière ! A double titre, cela me semble humiliant et cause d'inégalité.

Pour le handicapé d'abord : *a priori* une infirmière est quelqu'un qui soigne un malade, qui fait à la place... La maladie a privé mon ami de certaines possibilités, ce n'est pas moi qui le rendrait encore plus dépendant, qui irait lui ôter quelque autonomie ! Je ne veux pas faire à sa place, au contraire, j'aimerais qu'il découvre toujours un peu plus ce qu'il peut faire tout seul ! Pour ça, je lui fais confiance.

J'aimerais lui offrir quelques-unes des activités que mes jambes qui marchent et qui montent les escaliers me permettent de faire. Mais, si, en l'absence d'ascenseur, je le porte à l'étage, ce ne sera pas parce que je suis physiquement « supérieure » (!) à lui, mais parce que je lui fais partager une chance, parce que je veux repousser un peu les limites.

Et, de l'autre côté, je ne suis pas bobonne qui sert Monsieur ! Cette manière de voir les choses, infirmière aux petits soins, me fait tout de suite penser aux journal, pipe et chaussons de Monsieur. Je ne veux pas l'emprisonner dans son handicap, le forcer à dépendre de moi. Son handicap ne sera pas plus pour lui un moyen de m'emprisonner. Il existe ce handicap, et il pose des problèmes dans le couple, on ne peut pas le nier. Si par hasard on l'oubliait, l'aimable figure des gens dans la rue aurait tôt fait de vous le rappeler, qui voient une jeune fille donner la main à son copain...

Il faut vouloir le regarder en face, et cela fait mal inévitablement : le valide est confronté à une blessure qui lui semble d'autant plus injuste qu'elle touche un être aimé. Il suit le chemin pour essayer d'accepter cette différence de l'autre, exactement comme l'autre l'a déjà fait des années auparavant. C'est une terrible remise en cause pour l'un et pour l'autre. Elle passe par une égalité (ou du moins la volonté) dans le couple, un dialogue constant.

M'entendre dire que je suis bien dévouée, que mon sacrifice est beau, me choque, je ne veux pas être une infirmière : mon ami existe et je me demande bien comment l'un pourrait apporter plus que l'autre.

Un fait pour terminer : j'ai tellement l'habitude de marcher à côté de lui, main dans la main, que maintenant pousser un ou une de mes autres amis handicapés m'est difficile ! Comment dire ce mal devant l'injustice et ce besoin d'égalité à travers la différence ?

N'étant pas seule en cause, je préfère garder l'anonymat.

[Nous préservons toujours l'anonymat des lecteurs qui nous le demandent, mais nous devons connaître le nom et l'adresse de nos correspondants : 1) Pour vérifier, dans certains cas, le sérieux et l'authenticité de leur envoi ; 2) Pour leur faire suivre les lettres qui leur seraient éventuellement adressées.]

Métro d'hier

Je vous remercie de m'avoir amené tout naturellement à évoquer l'irremplaçable poésie dont fut imprégnée mon adolescence et que je devais en partie au métro (*le Monde Dimanche* du 22 février 1981).

Vers 1930, il m'arrivait fréquemment de dire : certaines situations ne sont concevables que sur la ligne 2. En ces temps-là, j'habitais boulevard de Belleville et j'étais élève de mathématiques spéciales au collège Chaptal. En langage métro, j'habitais à la station Couronnes et j'étudiais les maths spés à la station Rome.

Un jour, le surgé m'a offert, spontanément, *d'étendre* ma bourse d'externat jusqu'au niveau de la demi-pension, ce qui, dans mon optique, signifiait que je serais privé de mon voyage du midi dans le métro. Sans indiquer mes raisons et tout en remerciant, j'ai refusé l'offre qui m'était faite.

La ligne 2, son numéro d'ordre l'indique, était une des plus anciennes parmi les lignes de Paris. Elle en tirait l'avantage que j'appréciais à sa juste valeur, d'avoir conservé ses vieux wagons de bois dont les trépidations étaient moins bruyantes que celles des wagons métalliques, beaucoup plus modernes pour l'époque. La conséquence en était la facilité de converser à voix normale et, chose plus extraordinaire encore, de suivre les conversations voisines et d'en déduire bien vite l'identité approchée des protagonistes.

C'est ainsi qu'entre 13 h. 30 et 14 h., le wagon de queue devenait une sorte de salon fréquenté presque exclusivement par des écoliers des classes plutôt supérieures.

Rien de comparable avec les heures du matin ou du soir, ces si pénibles heures d'affluence. Rien de comparable non plus avec ces grands seigneurs du métro qu'étaient les lignes 1, 3 ou 4, par exemple.

A défaut d'être désigné par son nom qu'on ne connaissait qu'à la longue, chaque usager était désigné par un surnom. Il y avait « bras d'acier » ; allez savoir pourquoi. Moi, j'étais « Planche » à cause des jours d'épure, etc.

A Jaurès, l'école primaire supérieure Colbert vidait sa cargaison ; à Anvers, c'était le collège Rollin, promu par la suite au rang de lycée Jacques-Decour. L'école primaire supérieure de filles Edgar-Quinet se vidait de son public à Pigalle ; à Rome, c'était le collège Chaptal, à Villiers cette autre école primaire supérieure de filles Octave-Gréard et l'Institut professionnel féminin.

Chaptal avait ce privilège, qu'il partageait avec Rollin — mais à un moindre degré pour Rollin — de posséder des classe préparatoires aux grandes écoles (Polytechnique, Centrale, Normale supérieure Sciences..., etc.). Auprès des lycéens plus jeunes, auprès des filles du dernier wagon surtout, les candidats aux grandes écoles bénéficiaient d'un prestige qu'ils ne soupçonnaient pas, le plus souvent.

Que d'idylles se sont nouées dans le dernier wagon entre 13 h. 30 et 14 heures. Les amoureux s'attendaient sur le quai de telle ou telle station, chaque fois que c'était nécessaire. De ces idylles y en a-t-il eu de durables ? J'ai tout lieu de le penser, je dirai même de l'espoir.

Pour ma part, et pour ne citer qu'un exemple, j'ai retrouvé, en 1971, une sexagénaire (à qui je n'avais rien à envier) et qui fut, quarante ans plus tôt, une excellente amie du dernier wagon. J'ai pu faire échange de nostalgies, où dominait un grand regret : nous avions, en gros, les mêmes idées politiques en 1930, nous militions chacun de notre côté sans le savoir et notre idéologie n'avait guère changée en 1971 !

MARCEL LOBRY,
professeur honoraire de mathématiques
(Romans)

Photocopies

Je me suis rendu dernièrement à la perception d'Antony, pour demander le remboursement de l'emprunt libératoire de 1976... Je m'étais muni, après avoir pris par téléphone les renseignements nécessaires auprès de la perception, du titre d'emprunt, de mon livret de pension et d'une photocopie de ce livret. Au guichet, il m'a été indiqué que je devais présenter aussi le certificat d'inscription au grand livre de la dette publique. J'avais ce document, car il est placé dans le livret de pension, mais on en a exigé une photocopie destinée au ministère des finances et servant à justifier de la date de l'entrée en jouissance de la pension. J'ai eu beau faire observer que je produisais l'original de la pièce demandée et qu'il était facile pour les fonctionnaires de la perception d'indiquer — par une mention portée, par exemple, sur la transmission faite au ministère — que l'original du document nécessaire avait bien été produit et qu'il contenait telle disposition qu'il était indispensable de connaître, en l'espèce la date de jouissance de la pension, rien n'y fit : je fus proprement éconduit et invité en termes peu aimables à reprendre mes papiers et à aller faire établir la photocopie demandée.

Ce petit incident montre que beaucoup d'agents de l'administration sont imperméables à l'esprit de simplification. Le gouvernement ne pourrait-il décider, d'une manière générale, que, lorsqu'un administré a apporté la preuve nécessaire qu'on lui demande, le fonctionnaire compétent — qui tout de même est revêtu d'une qualité officielle et peut donc valablement en témoigner — est habilité, par une simple mention dans le dossier administratif ou dans la transmission à l'autorité supérieure, à certifier qu'il a bien pris connaissance de tel ou tel document prouvant l'existence de tel ou tel titre ou de tel ou tel fait. Une semblable mesure épargnerait beaucoup de pertes de temps et des frais inutiles aux administrés.

M. DUFAUR
(Antony)

● Une erreur a déformé le nom de l'auteur de la correspondance sur Sebta dans *le Monde Dimanche* du 8 mars. Il s'agissait de M. Saïd Lemlih, et non Lambett.



L'Écho du clan

« Reçue à son examen, Florence nous communique de Londres : aujourd'hui, j'ai dix-huit ans. Je laisse les études de médecine. Je vais devenir actrice. »

Cet entrefilet de *l'Echo des nôtres* m'arrache un sourire.

L'Echo des nôtres est le plus petit organe de presse de France. L'O.J.D. ne le connaît pas. Le public l'ignore. Les N.M.P.P. le snobent. Il est apolitique, non confessionnel, sans but lucratif, sans aucune prétention et... mensuel. Son titre n'est pas déposé.

A l'usage exclusif de, disons... la famille S..., *l'Echo des nôtres* a huit rédacteurs en chef des huit frères et sœurs qui en composent le noyau : Marie, Jean, Jacques, Thérèse, Madeleine, Hélène, Pierre, Denise. Mais autour de ce noyau, que de correspondants et de pigistes ! Tout lecteur n'est-il pas, statutairement, rédacteur ? Chacun, qu'il s'appelle S... ou soit apparenté aux S..., quoi qu'il fasse, où qu'il soit, envoie régulièrement des nouvelles à *l'Echo* pour tenir au courant la communauté. L'apport des belles familles n'est pas négligeable.

Jalouse de son « identité », de son « droit à la différence », la famille S... est, au sens irlandais, un clan, hermétiquement ouvert, si l'on peut dire. On est fier de s'appeler S... Chaque élément doit se montrer digne. Mais le droit demeure d'être indigne. Trois générations dialoguent dans *l'Echo*. Les plus jeunes et les plus âgés sont les échotiers les plus assidus, ils se donnent la main au-dessus du fossé des générations, en l'occurrence inexistant.

Acteurs, auteurs, tous les S... sont spectateurs, très attentifs aux petites choses très importantes. Ils tiennent à la liturgie de leur vie quotidienne.

Les enfants écrivent dans *l'Echo*. Qu'importe si leur imagination dépasse de beaucoup leur style et si l'émotion l'emporte sur l'analyse : ça grouille de vie !

Adolescente riche de kilomètres d'avenir, une certaine Florence y tient un éditorial. Elle trouve la vie amusante. « *Comme c'est intéressant de vivre !* », s'exclame-t-elle.

Bonne-maman lui donne la réplique. Riche, elle, de mètres cubes de souvenirs, elle est plus nuancée. Elle vit dans la nostalgie d'un passé qui n'a peut-être jamais existé. Mais comme elle sait le raconter ! Même 1900, pour elle, c'est beaucoup trop proche. Elle convie ses petits-enfants à la rencontre de leur passé. Elle en est la greffière. Chez elle, ça grouillerait plutôt de fantômes. Son style rétro c'est l'« understatement », la discrétion du ton. Elle sait les mots qui ont la douceur de la soie : « ...*Comme tu me manques, mon ami !* », écrit-elle le jour anniversaire du décès de grand-père. Un mot peut en cacher un autre. Elle n'en avoue pas moins un faible pour la « nouvelle vague ». Elle souhaite qu'elle « se mouille » !

Bref, sentinelles de leur propre vie, les S... vivent au rythme de leur musique personnelle. Mais soucieux de celle des autres, ils sont à l'unisson : concert jamais inharmonieux. Aucun des rédacteurs de *l'Echo des nôtres* ne se prend pour Saint-Simon mais un sociologue y trouverait son compte. Le chroniqueur guette tout ce qui se passe, tout ce qui passe. On note les temps forts de sa vie. Même les moments vécus difficilement, voire pas bien « neat », sont consignés. Il arrive que, pendant des mois, la vie ne bouge pas. Puis, en quelques semaines, la famille vit des décennies. Tout est narré. On suit la vie de chacun : du jour où il n'était qu'un tout petit paquet de laine, en passant par celui de son mariage, vite, parfois, devenu sans espoir, aussi plein d'arêtes qu'un poisson. Le clan escorte jusque dans l'au-delà celui que, ici-bas, il suivait déjà : on ne saute aucun anniversaire.

Selon Prévert : « *Si la vie est un jeu, chaque jour est une carte.* » Les hasards de la vie sont inépuisables, pensent les S... amusés par les caprices du destin. Quelle carte jouer ? Qu'avons-nous accompli cette année ? Ce mois-ci ? Ils observent leurs émotions en se racontant leur guerre quotidienne.

A compulser d'aussi vivantes archives, on se dit : c'est fou ce qu'on peut naître, voyager, tomber malade, s'unir, se désunir, mourir dans une simple famille ! Raison d'être avouée de *l'Echo* : rester en « liaison », contrôler de près l'aventure collective. Finalité inconsciente : résister aux lessivages du temps. Rien ne change ni ne se ternit aussi vite que les souvenirs. Ce qui n'est pas dit n'existe qu'à moitié. Bien des choses même n'existent que contées. Et vice versa : ainsi la page d'un certain numéro a-t-elle été découpée, à jamais, avant diffusion. Du « jeune » à l'aïeule, tous trahissent au fil des *Echos* leur secret désir. Ils veulent que le passé, passé, quelque chose reste : une façon de, sinon supprimer, du moins freiner l'écoulement du temps.

Quand Isabelle écrit « *J'attends mon second enfant* », tout le clan l'attend. On sent la vie passer, doucement, très vite.

Petit groupe de gens intenses et intelligents, la famille S... ne se laisse coloniser par rien ni personne. *L'Echo* est l'organe de cette résistance. Polycopiés à l'encre violette, les numéros d'avant 1939 expriment déjà la volonté de laisser sa petite cicatrice sur le monde. En un sens, c'est admirable, comme tout ce qui résiste dans sa pureté menacée. D'autant qu'on perçoit le désir de réunir tout ce qu'on a vu, pensé, appris, vécu, souffert, pour que cela puisse servir à d'autres.

Que c'est banal ! diront les gens pressés. Voire ! Ivan Illich a-t-il prévu un sens aussi aigu de la « convivialité » ? Existe-t-il encore beaucoup de familles en France pour se donner la peine, comme la famille S..., d'avoir *son* journal ?

PIERRE LEULLIETTE.

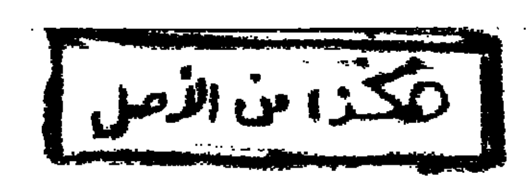
Actuelles

Le médecin

« Le médecin n'a plus son ancien prestige : le malade se croit le droit de discuter avec cet homme qui est vêtu comme lui, cravaté comme lui, chaussé, coiffé comme lui. Le médecin a commis une imprudence bien plus impardonnable encore en renonçant au latin. Le latin faisait sa force principale ; avec le latin, il avait réponse à tout. L'instruction s'étant répandue dans toutes les classes de la société, grâce aux connaissances utiles, *aux* dictionnaires de conversation, *aux* manuels, *aux* encyclopédies, *aux* médecines de ménage, *aux* médecines sans médecin *et autres, il n'est pas de malade qui ne se croie en droit de raisonner sur sa maladie. Si le médecin n'est point de son avis, il le renvoie et en prend un autre. Le médecin, s'il veut vivre de son métier, doit se contenter d'être le complaisant, le courtisan, le vassal du client (...). La concurrence est telle aujourd'hui qu'il y a dix médecins pour un malade... »*

Des *Mémoires de Joseph Prudhomme* (1857), par cet homme-orchestre, dessinateur, lithographe, acteur, romancier, dramaturge : Henry Monnier.

JEAN GUICHARD-MEILI.





J.K. / MAGNUM

VIES

Un aristocrate du thé

Raymond Scala a une passion : le thé, sous toutes ses formes. Représentant de la troisième génération d'une famille d'importateurs, il forme maintenant son fils pour prendre la relève. Avec un enthousiasme qu'il a su lui communiquer.

FRANÇOISE CIVEYREL

UN entrepôt discret dans une rue qui grimpe vers le mont Valérien. Dans une petite pièce enjolivée de chinoiseries et de boîtes de métal étamé, le même rituel se déroule une ou deux fois par jour. Raymond Scala et son fils Olivier, vingt-huit ans, mettent leurs yeux, leur nez, leur palais en éveil pour comparer les mérites respectifs de cinquante thés du Yunnan... ou d'une trentaine de « Darjeeling first flush » (un peu âcre, un peu vert), ou encore de quelques petites merveilles des hauts plateaux ceylanais.

Aujourd'hui, le père tique à la première tasse : *« Il faudra lui dire de changer de chiffon »* ; il paraît que l'on n'a pas utilisé le torchon idoine pour essuyer la porcelaine, et que cela saute au nez — comme est « évidente » l'odeur de chocolat de ce Ceylan, l'arrière-goût de terre de cet Assam. Quant à ce « Fancy Oolong », à moitié fermenté, il se caractérise par un *« goût de pêche très fin, mais il faut un palais qui peut l'apprécier »*. Certes !

Couramment, père et fils totaliseront ainsi chacun, dans la matinée, la dégustation de trois cents échantillons de thé, par petits groupes d'une cinquantaine de la même origine à la fois. Il leur est même arrivé d'aller jusqu'à cinq cents, *« mais c'est trop »*.

Leur métier ? Importateurs de thé en vrac, gestionnaires de la sixième entreprise du marché, une P.M.E. dont ils assurent vouloir conserver la taille modeste (une dizaine de personnes au maximum) et une clientèle cantonnée aux torréfacteurs et salons de thé demandeurs de haut de gamme.

Le cheveu très blanc, la mise sobre, le propos mesuré, la courtoisie à toute épreuve et la sérénité contagieuse, Raymond Scala est encore et surtout un « *aristocrate du thé* », comme l'affirme une de ses collaboratrices du Comité français du thé, dont il est président. Cet expert mondialement connu a été ainsi appelé l'an dernier à expertiser une cargaison de 2 000 tonnes arrivée en mauvais état dans un pays africain. La moitié du chargement étant moisie, il fallait déterminer si l'avarie avait pris naissance avant l'embarquement, sur le bateau, ou après le débarquement, notions essentielles pour les assurances. Ce millier de tonnes, Raymond Scala a dû le déclarer impropre à la consommation ; quant au reste, il ne correspondait pas à la qualité commandée.

Jardins

Comme le vin, le thé est un produit vivant, riche, aux multiples facettes. Le vin a ses terroirs, le thé ses « jardins », innombrables — il y en a quatorze mille en Inde, deux mille ou trois mille à Ceylan par exemple. Le vin a ses années, le thé ses récoltes — deux ou trois par an à Darjeeling, quatre à Ceylan. Le vin a ses cépages, le thé ses grades, selon que l'on a cueilli le bourgeon terminal, avec ou sans la fleur, ce qui donne les « orange pekoe », les « flowery orange pekoe », les « pekoe », ou encore la troisième et la quatrième feuille (les « souchong » chinois). Il peut également être entier ou « broken » (cassé), fumé ou parfumé, vert ou noir. Inutile d'essayer de dénombrer les sortes de thés existant sur le marché : la combinaison de tous ces facteurs ouvre des millions de possibilités.

Quand on en vient aux hommes dont ces deux boissons sont le métier, la vie et la passion, la comparaison tient encore. Comme les œnologues, les experts en thé usent de la vue, du goût et de l'odorat pour officier ; comme eux, ils naissent avec un « nez », qu'ils cultivent et travaillent quotidiennement : plus on déguste, mieux on sait déguster.

La comparaison s'arrête là. La France, de culture et de tradition vinicoles, s'enorgueillit de nombreux experts en vin. Pour le thé, boisson mal implantée culturellement, on compte en tout et pour tout trois dégustateurs de haute volée. Par rapport à la Grande-Bretagne, où il y en a une centaine, c'est maigre. *« Mais nous n'avons rien à envier aux Anglais,* explique Raymond Scala. *En Grande-Bretagne, on trouve de nombreux dégustateurs spécialisés dans une seule provenance : Assam, Chine, Kenya, par exemple. Nous, nous connaissons toutes les origines. C'est une force, car la diversité aide, elle amplifie le goût. Il ne faut pas se cantonner à un seul sujet : un musicien qui ne connaît que Bach n'est pas un musicien. »*

Pour conserver une qualité constante au produit final, les thés varient à chaque arrivage — il faut procéder à des mélanges (on compte jusqu'à huit ou neuf qualités différentes pour la même boîte). En outre, certaines variétés sont mises en valeur par d'autres. D'où l'art subtil des mélanges, que Raymond Scala commence par faire dans sa tête. Comme un peintre compose sa palette en « voyant » la couleur finale avant d'en avoir disposé les ingrédients, il pense : « Il faudra mettre 10 % de ceci, 15 % de cela, etc., et j'obtiendrai tel résultat », avec la certitude à 90 % d'arriver effectivement au goût recherché. Mieux encore, il lui arrive de corriger les proportions qu'énonce son fils, celui-ci « voyant » à son tour l'objectif final avant réalisation.

Le résultat de ces subtiles évaluations, le père et le fils le gardent jalousement pour eux et quelques employés de confiance. Les proportions exactes des mélanges sont un secret de fabrication.

Il y a un siècle, le grand-père maternel de Raymond Scala, Lazare Digonnet, entre dans un comptoir de produits coloniaux et exotiques comme il y en a tant à l'époque à Marseille. Ayant appris son métier il monte son affaire. Lazare et Perus Dgonnet, puis crée la marque L'Éléphant après la première guerre mondiale.

Ses deux fils et son gendre travaillent avec lui ; peu à peu, l'entreprise familiale accède à la dimension nationale et à la notoriété. Raymond Scala, né en 1924, grandit dans l'odeur du thé. Le groupe prend, en 1932, le contrôle des Etablissements Emile Dammann, puis, en 1956, celui de la Compagnie coloniale, dont Raymond Scala sera directeur général pendant dix ans. Le groupe familial est alors le premier en France.

Pour ne pas faire mentir la sagesse populaire selon laquelle le grand-père crée la fortune, les fils la maintiennent, les petits-fils la dilapident, le groupe éclate à la fin des années 60. *« A un moment donné, nous étions huit de la famille à des postes de direction. Nous étions beaucoup trop nombreux et de générations différentes à puiser aux mêmes sources. Les anciens ont souffert de l'impétuosité des jeunes, les jeunes ont souffert de l'incompréhension et du désir de rester des anciens. »* Une crise de confiance s'instaure, alors que justement le marché, fort endormi jusqu'au début des années 60, est devenu porteur (la consommation de thé en France a progressé de 450 % entre 1960 et 1980). Ajoutez à cela quelques problèmes financiers, et c'est le grain de sable : tous les membres de la famille vendent leurs parts à Bernard Ricard, lequel revend peu après à Unilever.

« Curieusement, une fois les intérêts financiers réglés, les relations familiales se sont apaisées. Nous sommes restés très liés. Mais j'ai beaucoup souffert. »

Le coup de foudre

Chacun ayant repris ses billes, Raymond Scala demeure le seul détenteur du flambeau familial du négoce du thé. Son père, André-Gaston Scala, l'avait incité, en 1965, à racheter une petite affaire de thé en vrac, les Etablissements Georges Cannon. Il en rachète ensuite deux autres, et, depuis 1972, il quintuple son tonnage.

Pourtant, sa vocation de départ n'était pas le thé. L'idée d'être un « fils à papa » lui déplaisait et, pour suivre des penchants artistiques encore fort vivaces, Raymond Scala commence par gagner sa vie comme photographe. Une grave maladie le fait rentrer au bercail, comme aide-caissier tout d'abord, *« alors que je ne savais même pas qu'un avoir se porte en rouge dans une écriture »*.

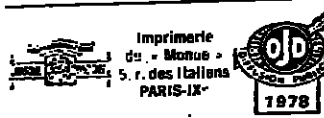
C'est alors que se produit le coup de foudre : *« Je suis tombé amoureux du thé. C'est un produit noble, tellement divers selon les jardins, selon les saisons. Il en est de si bons que j'ai envie de me mettre à genoux devant. Quand je fais une dégustation et que je trouve des thés exceptionnels, je ne peux m'empêcher d'appeler quelqu'un pour partager ce plaisir avec moi, comme si, par exemple, je voyais un très beau tableau. Il m'arrive aussi de dire à mon fils : prépare-moi vingt bons thés. Pour le plaisir.*

» J'avais peur qu'aucun de mes fils n'ait hérité de ma mémoire des parfums. Mais Olivier a le nez. C'est le grand bonheur de la fin de ma vie. Il m'a même étonné ! » Aussi, dans deux ans, après trente-cinq ans de métier, laissera-t-il complètement les rênes à son fils, pour se retirer près de Sisteron.

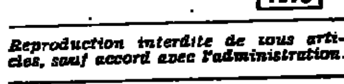
D'ores et déjà, le représentant de la quatrième génération a commencé à infléchir la marche de l'entreprise. Alors que Raymond Scala avoue son ignorance et son manque de goût pour les thés parfumés — question de génération, — Olivier a su prendre le tournant des thés au citron, à la vanille, à la pomme, voire à la framboise ou au cassis, qui sont à la mode. Il n'en demeure pas moins respectueux des vieilles traditions familiales. Et sa fille Mathilde, seize mois, apprécie déjà une bonne tasse de thé léger à l'occasion.

La cinquième génération ? ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°



Commission paritaire n° 57 437.

JUSTICE

Les paumés de la basoche

La justice est gratuite et la même pour tous. Soit. Dans la réalité, le citoyen affronte une redoutable institution qu'on essaie, non sans mal, de rendre plus accessible.

LILIANE DELWASSE

LA justice est un des services publics qu'on connaît le moins, dont on se méfie le plus et dont l'image de marque est la plus mauvaise. Une première barrière élevée entre la justice et le justiciable est celle de la langue ; lire un jugement ou une assignation est affaire de spécialiste ; la majorité des termes juridiques sont incompréhensibles au commun des mortels. La vieille histoire de la secrétaire d'avocat, un tantinet corpulente, qui a démissionné au bout de six mois, excédée d'entendre répéter : « *Où est la grosse ? Avez-vous vu la grosse* (1) ? » court toujours dans les couloirs des palais.

Paul Bouaziz, président du Syndicat des avocats de France, évoque, parallèlement au souci de rendre ce langage juridique accessible à tous, celui de conserver les concepts précis, afin, dit-il, que « *l'excès de vulgarisation n'aboutisse pas à une dilution du droit. Comme dans toute science, les termes ont un sens exact et on ne remplace pas sans risque l'un par l'autre.* » Une assignation n'est pas une signification, le défendeur n'est pas le demandeur, et la forclusion n'a rien à voir avec les conclusions... Le citoyen est pourtant bien excusable de ses ignorances puisque le garde des sceaux lui-même avouait en prenant ses fonctions ignorer la différence entre un juge et un substitut.

L'accès à la justice est surtout barrée par les réticences psychologiques et la vision répressive qui prévaut toujours. Une enquête effectuée en 1973 par le ministère de la justice montrait que le terme tribunal évoquait ceux de menottes et de prison. Cette méfiance s'exerce d'abord à l'encontre des avocats. Ecran vénal entre la justice et les juges, disent les juges. Unique soutien du malheureux perdu dans la *jungle des textes*, rétorquent les maîtres du barreau. Le client considère souvent l'avocat non comme un allié, mais comme un pré-juge et essaie à tout prix de le convaincre de la justesse de sa cause, quitte à lui cacher des pièces importantes : « *C'est généralement sur le palier en les raccompagnant qu'on apprend l'essentiel. « A propos, maître, » j'allais oublier de vous dire... » Là, je sais qu'ils me sortent un pavé dans la mare* », déclare un avocat.

Battus d'avance

« *Les gens ne viennent jamais consulter un avocat à titre préventif, pour un conseil, avant de signer un contrat, par exemple. Ils viennent quand c'est trop tard, quand ça va mal, quand ils ont des ennuis parce qu'ils ne sont pas venus à temps. Ils ne songent pas à vivre les rapports de droit dans leur vie quotidienne... Pourtant, ils l'imprègnent, et ceux qui ignorent les règles du jeu sont battus d'avance* », affirme Paul Bouaziz. Méfiance qui vient d'une mauvaise information du public qui ignore trop souvent les recours, ses droits et comment les faire respecter.

La méconnaissance par le public de ses droits est particulièrement frappante dans les affaires de consommation. Depuis la loi d'orientation du commerce et de l'industrie de 1973, dite loi Royer, le consommateur existe, un arsenal de textes le protège de la façon la plus stricte, et les associations de consommateurs ont droit d'« ester » en justice, à l'instar de ce qui existe depuis fort longtemps aux Etats-Unis.

Jeanine Jacquot, responsable du département juridique à l'Institut national de la consommation, raconte : « *Nous recevons plus de 2 000 lettres par mois. C'est la première démarche que font les gens qui se sentent escroqués. Ils se résignent moins qu'avant, ils ne tolèrent plus de se faire avoir. Un tiers au moins des réclamations portent sur des problèmes d'immobilier (constructions payées et pas terminées, achats et ventes, litiges locatifs, malfaçons). L'automobile est également un grand sujet de discorde : c'est que les trafics des garagistes sont difficiles à vérifier. Les garanties et le service après-vente, les achats à crédit et les agences de voyages et de location saisonnière attaquées pour publicité mensongère se partagent le reste de notre courrier.* »

Peur du gendarme

Qui sait qu'on a une semaine pour annuler un achat à crédit ou bien une vente à domicile ? Lorsque le consommateur porte plainte, il est convoqué au commissariat ; rien que cette démarche suffit à en faire reculer plus d'un, tant est ancrée la peur du gendarme et le malaise que suscite l'idée même « *d'avoir affaire aux flics* ».

Luc Bihl (2), avocat spécialisé dans les problèmes de consommation, va plus loin : « *Les gens ne connaissent pas leurs droits, passe encore. Mais combien d'avocats et de magistrats les connaissent ? Aucune faculté de droit ne met au programme de la licence la consommation, celle de Montpellier la met au niveau du doctorat. Les magistrats qui auront à juger reçoivent en tout et pour tout une seule journée de formation dans ce domaine. C'est pourquoi ils font, de bonne foi, confiance aux experts, qui sont payés par les parties, donc par les sociétés frauduleuses !* »

Quant aux amendes — car la consommation touche à la fois au civil et au pénal, — elles ne sont guère dissuasives, les tribunaux français étant, d'après Luc Bihl, allergiques aux dommages-intérêts. Les vins Margniat, après avoir « escroqué » 10 millions de francs aux consommateurs, ont été condamnés par la cour d'appel d'Aix-en-Provence à payer 200 000 francs. Les meubles Global se sont vu infliger par le tribunal de Toulouse, pour une publicité mensongère qui leur avait coûté 180 000 francs, une amende de 500 francs.

C'est que l'accès à la justice est bien différent au pénal et au civil. Il y a ceux vers qui la justice se porte, et ramène entre deux gendarmes, et ceux qui la saisissent et s'efforcent, eux, d'accéder à elle.

Les premiers sont, pour Dominique Coujard, juge, ancien président du Syndicat de la magistrature, recrutés parmi les plus pauvres, les plus démunis, les plus défavorisés. La population pénale, qui est passée de 26 000, en 1975, à 42 000, en 1981, se situe pour 80 % au niveau du certificat d'études primaires et en dessous. « *J'ai été*, dit-il, *durant trois ans juge d'instruction. On voit passer les immigrés, les chômeurs, les paumés, les rejetés de la société de consommation, les déchets d'une population criminogène. C'est encore Jean Valjean ou Emile Zola.* » Un après-midi ordinaire aux flagrants délits du tribunal de Paris : sur douze personnes au banc des inculpés, il y avait sept étrangers (un Guinéen, deux Sénégalais, quatre Nord-Africains), un ancien toxicomane devenu alcoolique et deux proxénètes...

Jean-Georges Diemer, actuellement premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, affirme que la justice traite de la même façon, avec la même rigueur ou la même indulgence, le *quart-monde* et les ambassadeurs. Qui a jamais sérieusement accusé les magistrats d'injustice délibérée ? Mais le tri se fait avant d'arriver dans les chambres d'audience, avant d'être déféré au parquet. On se souvient encore de cette histoire qui avait fait grand bruit il y a quelques années : une mère de sept *enfants avait été emprisonnée* pour une traite de télévision non payée, après de multiples avertissements et convocations, auxquelles elle n'avait pas répondu. Son fils de quatorze ans s'était suicidé de honte. L'épouse cleptomane d'un haut fonctionnaire reconnaît avoir été plusieurs fois reconduite à sa voiture avec les excuses du directeur du magasin...

Sacrifice

Le coût reste une des principales barrières qui séparent la masse des citoyens de leur justice. Depuis 1979, il est vrai que les frais de greffe ont été supprimés. Au tribunal des prud'hommes, ils ne représentaient guère que 45 F en première instance et 200 F en appel. Au civil, 1 000 à 1 500 F. Ce qui reste payant, ce sont les frais d'huissier (de 100 F pour un acte simple à 500 ou 600 F pour un acte plus compliqué), l'expert qui ne bouge pas le petit doigt sans demander 1 000 ou 2 000 F au bas mot (ça monte très vite), le contre-expert qu'on ne manque pas de saisir, le premier ne donnant jamais satisfaction, et enfin, et surtout, l'avocat. Quinze mille avocats en France, dont six mille au barreau de Paris.

Qui n'a une *histoire d'après-dîner* à raconter où il est question d'un avocat douteux ? On en a vu un qui réclamait 1 500 francs de frais de dossier simplement pour recueillir un témoignage en non-représentation d'enfant. On en a vu un qui, ayant réussi à faire attribuer à son client 50 000 francs de dédommagement pour un accident de voiture, a mentionné 20 000 francs sur la copie de jugement et en a empoché 30 000. De temps en temps, un conseil de l'ordre prend des sanctions. Mᵉ Jean-Louis Cousse, vice-président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats, reconnaît que « *l'avocat est un produit cher qui représente pour le client un sacrifice financier. Mais il faudrait arriver surtout à une clarification des honoraires. Ce qui choque les gens, c'est le flou artistique dans lequel on laisse les prix. De provision en provision, on ne sait jamais à combien on s'en tirera en fin de compte. Et pour beaucoup d'affaires nous ne pouvons que donner une fourchette de prix : suivant les aléas de la procédure qui peut durer six mois ou dix ans, le dossier nous prendra cent ou mille heures* ».

L'opinion publique est persuadée que les renvois et les ficelles de procédure n'ont pour principal motif inavoué que d'arrondir les fins de mois des gloires du barreau, du stagiaire au bâtonnier, opinion confortée par les discours de la dernière rentrée judiciaire où l'on entendit affirmer que l'encombrement des tribunaux provenait essentiellement des pourvois abusifs dont usaient les avocats à des fins égoïstes et purement matérielles. Un divorce simple par requête conjointe coûte en moyenne 4 000 à 5 000 F, une poursuite en correctionnelle pour conduite en état d'ivresse 1 500 F. Frais trop élevés pour les payeurs et insuffisants pour les payés, qui s'accordent à dénoncer la paupérisation du métier et pratiquent un phénomène de compensation : on prend trop sur une affaire pour compenser celles où l'on n'a pas pu prendre assez : les divorces sont trop chers pour le travail fourni et les prudhommes pas assez, reconnaissent-ils.

Bien sûr, il y a l'aide judiciaire. Le nombre de ses bénéficiaires, à titre total ou partiel, a doublé de 1974 à 1979, passant de 69 000 à 131 000. Pour être exonéré de tous frais, il faut un revenu mensuel ne dépassant pas 2 100 F plus 240 F par conjoint, ascendant ou enfant à charge. Mais le demandeur doit passer devant une commission qui n'accorde l'aide que si la cause paraît bonne.

L'autre reproche que l'on fait souvent à l'institution judiciaire, c'est la lenteur, pour un résultat aléatoire. Jean-Georges Diemer affirme qu'au pénal cette lenteur est souhaitable afin d'éviter que n'y règne la loi du talion et que les procès ne se fassent à la va-vite sous la pression de l'opinion publique : « *Le juge d'instruction instruit à charge et à décharge ; il vaut mieux certes laisser échapper un coupable que de punir un innocent ; il vaut mieux que la justice trouve son chemin lentement plutôt que d'inculper trop vite sur des présomptions trop légères.* » Les juges d'instruction du tribunal de grande instance d'Evry voient deux cents dossiers par an et par juge environ, soit un par jour. Dominique Coujard déplore : « *En un jour il faudrait interroger l'inculpé, entendre la victime, procéder à la confrontation, entendre les témoins, communiquer l'affaire au parquet.* »

Fournée

Le président d'un tribunal du Nord affirme passer un tiers de son temps à résoudre des problèmes administratifs, à commander du papier et des feutres, à régler le cas des cinquante membres du personnel, à signer les congés de maladie et les primes. Le président de la République a annoncé que le budget de la justice a doublé en quatre ans.



PHILIPPE COUSSONNEAU

(1) Transcription d'un jugement rendu exécutoire.

(2) Auteur de *Consommateur, défends-toi*. Editions Denoël.

هكذا من الأصل

Il est de plus de six milliards de francs, et outre les vingt-trois postes qui vont aux services administratifs du conseil d'Etat, cinquante emplois de magistrats ont été créés pour 1981, quatre à la Cour de cassation, vingt-deux à des cours d'appel et vingt-quatre à des tribunaux de grande instance. Cette fournée est pourtant bien loin des deux cents emplois jugés indispensables par la commission des lois de l'Assemblée nationale après sa mission d'information.

La lenteur de la justice est d'autant plus gênante qu'elle décourage souvent les gens d'aller au bout de la procédure. Un exemple entre mille autres d'une affaire qui a traîné sept ans : entré à dix-neuf ans, en 1957, comme ouvrier dans une entreprise de bâtiment, Robert P., devenu chef de chantier, est licencié à quarante-deux ans, en 1973, « sans cause réelle ni sérieuse ». Un premier conseil des prudhommes se déclare incompétent en 1974, car il dépend de la section cadres. Nomination d'un conseil rapporteur, qui dépose les conclusions de son enquête en janvier 1976. Cité en juillet 1976, le rapport est déclaré insuffisant. Un nouveau conseil est nommé et dépose son deuxième rapport en janvier 1979. La société fait faillite en octobre 1980. Robert, après sept ans de procédure, abandonne la partie...

Tampon

Officiellement, vingt-cinq mille affaires attendent d'être jugées aux prudhommes, car la réforme récente qui avait pour objectif de désengorger les tribunaux ne se met pas en place sans mal. Les licenciements augmentent en raison de la conjoncture économique, les procédures augmentent en proportion.

Dans d'autres affaires, la lenteur de la justice profite à qui a les moyens de faire durer. Un P.-D.G. d'un grand magasin, accusé d'un détournement de fonds, a payé durant vingt ans une équipe d'avocats qui utilisait tous les moyens de procédure visant à empêcher sa condamnation. Il est mort avant d'avoir été déshonoré. Des successions ouvertes en 1947 ne sont pas encore réglées. Chaque avocat à qui l'on parle de lenteur exhume des vieux dossiers jaunis, dont l'on renouvelle périodiquement le classeur cartonné, afin de lui donner meilleure mine. *« Ah ! oui, une affaire compliquée... »* Faillites successives, décès mal venus, ayants droit qui recommencent tout à zéro. Il faut déjà au bas mot trois à six mois pour avoir la fameuse grosse, c'est-à-dire pour recopier un jugement et lui adjoindre un tampon.

Lorsqu'on a réussi à franchir les barrages successifs que l'argent et le temps élèvent entre l'institution judiciaire et le justiciable, il reste à faire exécuter les décisions de justice, et ce n'est pas le plus aisé : dans dans certains cas, c'est tout simplement impossible. Le recouvrement des pensions alimentaires a été grandement facilité par les saisies-arrêts sur salaire, car on évaluait au tiers les pensions non payées. Mais au civil, les exemples fourmillent de cas où justice a été rendue sans succès.

Goliath

Tel groupe de sept copropriétaires d'une résidence lyonnaise, après onze ans de procès contre la société immobilière promotrice, a remporté une victoire appréciable certes sur le plan moral : ses droits ont été confirmés deux fois en appel, une fois en cassation ; mais la société a son siège au Lichtenstein, elle se dissout et se reconstitue à la moindre alerte (il y a des spécialistes de cette méthode) et les copropriétaires, bien qu'ayant gain de cause, en sont... pour leurs frais.

S'il est difficile de faire exécuter une décision donnant tort à une société qui siège à l'étranger, dans les procès contre l'Etat cela tient de la gageure. Mme X... possédait un terrain de 8 000 m2 dans le Tarn. La municipalité l'exproprie en 1974 pour construire des logements, le tribunal évalue le terrain à 40 F le mètre, un premier appel ramène le prix à 35 F ; après délibération, la municipalité décide de refaire appel : le prix redescend à 30 F, mais la commune est condamnée à payer les intérêts (nous sommes déjà en 1979) et les frais du procès. Après avoir proposé de rendre ce terrain finalement inutilisé, après s'être pourvu en cassation, en juin 1980, le propriétaire se voit verser, en juin 1980, le prix du terrain estimé à 30 F, mais ni les intérêts (compte tenu de l'inflation, c'est un minimum), ni l'amende, ni les dépens. Le maire est également député.

Quant à se battre contre les services publics, c'est le combat de David contre dix Goliath. Guy Thomas dénonce dans son émission quotidienne sur Europe I le comportement de ces modernes féodaux : *« Permis de construire arbitrairement refusé à des ouvriers qui se sont endettés pour acheter un terrain jugé constructible, factures invérifiables des P.T.T., iniquité de la Sécurité sociale... : je reçois environ dix mille lettres par an révélant les difficultés que les citoyens rencontrent dans leurs démêlés avec l'administration. Il faut déjà attendre trois ou quatre ans pour obtenir une décision devant les tribunaux administratifs. Supposons que le bon droit du plaignant soit reconnu. L'administration n'hésite pas à monter en Conseil d'Etat. Croyez-vous que beaucoup de gens ont le ressort et le courage de poursuivre ? »*

Convergences

Guy Thomas proteste également contre l'abus fait d'experts en matière technique, et surtout, d'enquêtes sociales en matière de garde d'enfants. *« Le juge ne peut pas être partout, ni tout savoir, il nomme des experts, et finalement ceux-ci ont tout pouvoir puisque c'est en fonction d'eux que la sentence est rendue. Les travailleurs sociaux ne sont pas toujours clairvoyants. »*

Un certain nombre de mesures ont été prises depuis quelques années pour faire descendre la justice, sinon dans la rue (on en est loin), du moins sur les marches du palais. L'effort des tribunaux et celui des avocats est convergent et vise à faciliter l'accès à la justice et à la rendre plus efficace. Il reste cependant limité.

Le président de la République, à l'audience de rentrée de la Cour de cassation, le 5 janvier dernier, déclarait que : *« La croissance du nombre des affaires est aussi la conséquence des efforts entrepris depuis quelques années pour rendre la justice accessible à tous : le nombre plus élevé des bénéficiaires de l'aide judiciaire a doublé de 1974 à 1979. »*

100 mots

La chancellerie a édité des brochures simples et claires (« *la Justice en 100 mots* ») que l'on trouve dans les bureaux d'accueil des palais de justice et qui expliquent le vocabulaire juridique élémentaire, ainsi que les démarches à entreprendre dans les cas les plus courants, comment porter plainte, aller aux prudhommes, divorcer, recouvrer une créance.

La commission de modernisation du langage judiciaire s'est efforcée de le débarrasser du « jargon » qui l'encombrait et réservait aux seuls spécialistes le soin de déchiffrer un jugement. La vingt-troisième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, dite des flagrants délits, tient désormais à la disposition des immigrés des interprètes d'arabe, de portugais et d'espagnol.

De leur côté, les tribunaux ont fait des efforts pour sortir de l'apparat imposant du prétoire et pour se rapprocher du public : les bureaux d'accueil des palais de justice se contentent il est vrai trop souvent de renseigner sur la géographie des lieux. Mais Mme Simone Rozès, encore présidente du tribunal de Paris, a créé un bureau d'accueil des témoins et des victimes dont le succès est significatif. *« Nous voyons en particulier beaucoup de personnes âgées victimes d'expulsion, d'escroqueries ou de brutalités qui ne savent pas où s'adresser pour se faire rendre justice. On nous téléphone à présent de la France entière et tout porte à croire que d'autres tribunaux suivront notre exemple. »* Elle s'élève contre le souhait exprimé parfois que la justice perde son côté solennel. *« Sans être inaccessible, un certain apparat est nécessaire : on ne rend pas justice en jeans délavé. Sinon les justiciables diront : de quel droit me juges-tu, toi qui es semblable à moi ? Lorsque nous revêtons la robe, nous revêtons aussi la sérénité et l'impartialité nécessaire à notre fonction. »* L'Institut national de la consommation tient également tous les matins une permanence (3) avec le concours de quatre avocats du barreau de Paris qui dispensent l'information sur les problèmes du droit de la consommation, si mal connu.

Tout seul

Pour accéder à la justice, il n'est pas toujours nécessaire de faire appel à un avocat : devant le tribunal d'instance, dénué de tout formalisme, on peut se défendre seul... et parfois même gagner. Eric S... avait abandonné son véhicule sans contrepartie financière à un garagiste peu scrupuleux, persuadé que sa vieille Ami-6 était inutilisable. Quelle ne fut pas sa colère en s'apercevant que, moyennant quelques réparations, elle avait été remise en circulation et roulait allégrement. Le tribunal d'Auxerre lui a donné raison bien qu'il comparaissait seul, et lui a accordé 500 F de dommages pour prix du véhicule, malgré la plaidoirie de l'avocat que le garagiste avait pris grand soin de choisir. De même, les créances de moins de 10 000 F sont recouvrables sans avocat ni jugement par une simple injonction de payer.

Les avocats, qui sont en général le premier contact avec le monde judiciaire, ont organisé des consultations gratuites dans le cadre des tribunaux. Tous les matins, de 10 heures à midi, cinq ou six avocats sont à la disposition de tout un chacun au Palais de justice de Paris. S.O.S. avocats (4), répond par téléphone tous les soirs de 18 h à 24 h à une trentaine de coups de fil en moyenne, et un service de garde est organisé par le barreau pour les cas urgents : gardes d'enfants, non-restitution, femmes battues, etc. A Lyon, le bâtonnier Paul Bouchet a fait une Maison de l'avocat, vaste et hospitalière boutique de droit ouverte à tous, où s'élabore une réflexion différente sur la justice.

Dernier recours

Eliane R..., avocate, explique les limites de ces consultations gratuites : *« C'est bien pour donner des réponses simples à des problèmes simples, mais il ne faut pas que les gens attendent de cette consultation d'un quart d'heure, généralement sans dossier, car ils n'apportent pas toujours les pièces importantes, la qualité et le sérieux d'une consultation en cabinet avec le temps de la réflexion et les textes de lois. En général, je leur conseille de prendre un avocat. »*

Les mairies tiennent souvent une permanence juridique à la disposition des citoyens. Des comités d'entreprise, des syndicats, des associations s'efforcent d'offrir à leurs adhérents un minimum de culture juridique et de conseils. Parmi les initiatives visant à mettre le droit à la portée de tous, il convient de noter l'existence des boutiques de droit qui dispensent dans des locaux, au décor moins solennel que le traditionnel cabinet d'avocat, des consultations de groupe, collectives, tutoiement de rigueur et gratuité garantie. Une douzaine dans toute la France, dont six à Paris, fort sympathiques au demeurant, ne menacent pas vraiment les honoraires des maîtres du barreau (5).

Efforts insuffisants. Le succès des émissions radiophoniques de Guy Thomas et de Roger Gicquel « Si on parlait un peu de vous » s'explique en partie parce qu'ils sont perçus comme un dernier recours quand on a tout essayé. *« On m'écrit comme on appelle au secours,* dit Roger Gicquel, *parce qu'on est paumé ; on ne sait pas où en est la procédure, appel ou instance ; on ne se retrouve pas dans le maquis des textes et des règlements ; on n'arrive pas à sortir de prison alors qu'on n'a rien fait. »*

Parallèle

Qu'est-ce que les arbitrages entre sociétés sinon un désaveu des procédures normales, trop lentes et incertaines au gré des dirigeants, et le retour à une justice privée catégorielle qui avait disparu avec l'Ancien Régime ? Et les neuf cents conciliateurs chargés de régler à l'amiable les litiges entre particuliers que le ministère a mis en place pour « éviter de recourir à la justice » — il en prévoit quatre mille — coûtent sûrement moins cher à l'Etat que des magistrats, car ils sont bénévoles. Le risque est qu'ils ne fabriquent une sorte de jurisprudence parallèle qui court-circuiterait la loi.

Autre circuit de dérivation, le médiateur. Il s'occupe des litiges avec l'administration et ne peut être saisi que par l'intermédiaire d'un parlementaire. Mais Robert Fabre, qui occupe cette fonction depuis quelques mois, reconnaît qu'il a dû développer un service d'urgences qui prend en compte les saisines directes. Parce qu'il est connu, parce que sa personnalité chaleureuse inspire confiance, le nombre de dossiers qui arrivent au médiateur a augmenté de 50 % depuis sa nomination en septembre. Il se défend d'être une super-assistante sociale au niveau national ; pourtant, il s'inquiète de la multiplication des médiations envisagées par les pouvoirs publics : *« Ma fonction tire son prestige de son unicité ; si l'on place des médiateurs médicaux, régionaux, départementaux, elle sera dévalorisée. J'ai écrit récemment au premier ministre pour attirer son attention sur cette menace. »*

Le dessaisissement de la justice est un mouvement progressif, mais très réel qui s'accompagne d'un curieux phénomène d'assurance juridique privée. Une société Thémis et l'American Express, moyennant une cotisation de 150 ou 200 francs par an, fournissent un avocat qui couvre tous les besoins qu'on peut avoir en la matière. Divorcez, attaquez votre voisin, votre garagiste, votre cohéritier, pour tant par mois ! Après la voiture, l'appartement, la mort, s'assurer contre autrui deviendra-t-il le *nec plus ultra* de la société individualiste ? ■

(3) I.N.C., 80, rue Lecourbe, 75015 Paris, tél. 567-35-58.
(4) S.O.S. avocats, tél. 329-33-00.
(5) *Le Monde Dimanche* du 25 janvier.

CROQUIS

Reliefs

Quand Pierre est invité à dîner, il lui paraît incongru de ne pas trouver chez ses hôtes le récipient idoine pour recueillir, à la fin du repas, les épluchures, les coquilles d'œufs et autres déchets qui pourraient aller naturellement reposer sur le compost du jardin. A sa table, il prend même un certain contentement à séparer dans son assiette le trognon de pomme qui ira gonfler son trésor, du pot de yaourt vide qui finira, misérable, à la décharge municipale.

Quand arrive le printemps et que Phœbus lui donne sa bénédiction, il bâtit la meule complexe qui, un jour prochain, retournera à la terre. Après avoir laissé l'espace nécessaire à une bonne aération, il s'empare successivement des résidus de la poubelle végétale, du tas d'herbes folles et d'un peu de fumier « garanti biologique », pour monter en couches horizontales son édifice de verdure.

Les fouilles exhument par strates les souvenirs culinaires de l'hiver passé. La carapace d'un tourteau dégusté quelques mois auparavant joue les fossiles. On discerne des fanes de carottes, des pieds de tomates et une courge surprise par la première gelée. Plus profond, l'ortie que la faux a tranchée voisine avec le tournesol à la longue tige fibreuse. Le temps n'a pas fini de les dissoudre. A même le sol, d'indéfinissables débris ont déjà pris la couleur brunâtre du terreau.

Gravement, Pierre dose le mélange. De temps en temps, il parsème l'ensemble d'une poudre mystérieuse dans laquelle on trouve, au moins, des algues des Glénan, de la corne de bœuf et du sang séché. Sans oublier un soupçon de passion. Certains, selon leur éthique, et en toute simplicité, ajoutent ce que leur propre corps n'a pas su recycler.

Le compost, c'est son alchimie à lui. Voilà longtemps qu'il a découvert la pierre philosophale. Certes, son or ne brille pas, mais sa terre donne des légumes ronds et délicats à profusion.

Comme dans un faitout sur le coin de la cuisinière, le compost mijote. Il faut voir Pierre plonger son avant-bras dans le tas fumant pour tester la chaleur et le degré de décomposition. Il a tout son temps, les micro-organismes travaillent pour lui. Au moment venu, le savant agrégat est retourné afin que la fermentation soit homogène.

Soixante jours et soixante nuits plus tard, il tamise le plus bel humus du pays, au parfum de la terre après la pluie d'été. Parce qu'il est humble et juste, Pierre rêve, son heure venue, de disparaître sans pompe sous son fumier. Sorte de Job iconoclaste ; souterrain et heureux.

YVES-BRUNO CIVEL.

Heureux

J'achète systématiquement tous les livres dont on parle à « Apostrophes ». Dans chaque numéro du *Film français*, je coche les cinq films en tête du box-office et je cours les voir. Je trouve toutes les réponses aux questions que je me pose dans *Quid ?* ou dans l'*Encyclopoedia Universalis*. Je me cultive en écoutant « Le jeu des 1 000 francs ». Grâce à l'émission « Des chiffres et des lettres » j'ai appris qu'une girasol est une variété d'opale. J'ai fait un mariage heureux par l'intermédiaire d'une agence matrimoniale. Je possède chez moi les reproductions des trois tableaux les plus chers du monde : un Rembrandt, un Leonard de Vinci et un Van Gogh. J'ai arrêter de fumer pour alléger préventivement les charges de la Sécurité sociale. Aux prochaines élections, je voterai pour le candidat le mieux placé au hit-parade des sondages. Je suis heureux. Je ne me plains pas.

OLIVIER CALON.

Deux petits "anglais"

8 h. 30. — Dans la classe de maternelle, les enfants arrivent un par un, les yeux encore pleins de sommeil. Un bonjour à Nadia, la maîtresse, jupe fleurie et nattes blondes sur la tête, et vite on va retrouver les amis pour papoter autour des jeux soigneusement disposés sur le tapis. Aurélia, cinq ans et demi, crinière bouclée et blouse à bavolets, a rejoint Didier aux cheveux raides à souhait, qui jouait seul de son côté. Eux ne bavardent pas : ils sont tous deux sourds-muets. Une expérience d'intégration de malentendants dans des classes « normales » menée à Paris par l'école Bossuet.

« Au début de l'année, dit la jeune institutrice, *il a fallu expliquer aux autres enfants ce qu'être sourd signifiait. « Dis Nadia, » quand elle sera maman, elle » entendra, Aurélia ? » Je leur ai raconté qu'elle avait quelque chose de cassé dans l'oreille que l'on ne pouvait pas réparer. Mais, du coup, ils étaient presque trop gentils, un peu paternalistes, réservant une chaise pour Didier, ne disant rien quand Aurélia leur chipait la place. Là aussi, j'ai protesté : « Ce sont des enfants » comme vous, vous savez ! » Maintenant, c'est une chose acquise, Aurélia et Didier, pour la classe, ce sont, en quelque sorte, deux petits Anglais, des enfants qui parleraient une autre langue, plus nouvelle et plus drôle. »*

Une clochette, c'est l'heure de l'appel. On s'assied en rond. Nadia ponctue d'un mime chaque prénom : « Elise », c'est deux barrettes qui se referment ; « Agnès », une médaille qui se balance, et « Romain », bien sûr, un casque sur la tête. Dans la chanson qui suit, il est question d'un Père Noël (on lisse une barbiche imaginaire) qui est très gentil (on se frotte le cœur) avec tous les malheureux de la terre (grosses larmes essuyées sur les joues). Difficile de tout faire à la fois : Elise copie avec tant d'application les gestes sur Nadia que, bouche bée, elle en oublie de chanter.

La poésie, au moins, on la dit à son rythme. Romain récite consciencieusement *« les papillons de mon zardin sont zolis comme des zombrelles »* tout en agitant ses petites mains. Au tour d'Aurélia de devenir papillon puis ombrelle : doublant la voix claire de Nadia, ses essais de voix, rauques, mal articulés, n'attirent pas la moindre curiosité. Pas de curiosité non plus en classe de onzième pour les mimiques de Cécile, l'interprète, chargée de transmettre à Ariane et Christophe l'histoire de Scoubidou, la poupée magique que raconte en ce moment la maîtresse.

10 h. 30. — On s'emmitoufle pour la récréation. Les « sourds » suivent aussi, c'est ainsi que leurs petits camarades les ont spontanément appelés, sans précaution oratoire ni trace de pitié : *« Ils jouiraient plutôt d'un certain prestige »*, affirme Nadia.

11 h. — Avec une patience d'ange, Nadia apprend à Didier, grâce aux « blocs logiques », les formes, les couleurs, les volumes. Trente enfants de quatre et cinq ans « travaillent » sagement derrière leurs tables de poupées, comme s'ils comprenaient que Didier avait ainsi besoin d'être aidé. Aurélia et Romain se racontent une histoire : ce seraient encore eux les plus dissipés...

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

ANNIVERSAIRE

Les survivants de la Croisière jaune

En avril 1931, André Citroën décide de relier Beyrouth à Pékin en automobile. C'est la Croisière jaune. Des quarante hommes qui faisaient partie de l'expédition, douze ont survécu.

JOËLLE ILOUS et PHILIPPE HAYAT

POUR la première fois, on allait traverser l'Asie interdite, sillonner le plus vieux et le moins connu des continents, privilégier les échanges, créer des liens. Tel est le but de la mission, qui change de nom suivant l'usage ou la stratégie : Expédition Citroën Centre Asie pour les Français ; Expédition sino-française pour les Chinois ; « Croisière jaune » pour ceux qui vont la vivre. Elle fait suite à la Croisière noire de 1923, en territoire africain. Seul le vocable « Croisière jaune » restera dans l'histoire, appellation délicate dans un contexte explosif. En Chine, Mao Tse-toung et Chiang Kai-chek s'opposent violemment. En France, le gouvernement repousse une nouvelle fois la proposition chinoise visant à supprimer les enclaves qui mutilent son territoire. Citroën persiste dans son idée. Mieux qu'un raid sportif, il veut réaliser « *une croisière dont les passagers seraient des artistes, des savants, des techniciens. Le moteur au service d'une idée* », conclut Georges Le Fèvre, l'historien du groupe. On ne se contentera pas de pénétrer un continent en automobile. On en fera un vaste terrain d'étude.

Un chef

Pour mener à bien cette tâche grandiose où exploration scientifique et exploit technique se mêlent intimement, il faut un chef comme Georges-Marie Haardt (directeur des usines Citroën). Des voitures conçues pour la montagne : les autochenilles. Des hommes résolus comme Victor Point et Audouin Dubreuil. Des savants, comme Pierre Teilhard de Chardin (paléontologue), André Reymond (naturaliste), Joseph Hackin (archéologue). Des techniciens de génie comme André Cécillon, Joseph Rémillier, Maurice Penaud...

L'expédition demande des moyens colossaux. Dans un pays où le Blanc fait figure d'ennemi, les reconnaissances sont houleuses, les négociations délicates. Haardt envisage d'emprunter le même itinéraire que la célèbre course automobile Pékin-Paris de 1907, c'est-à-dire passer par l'U.R.S.S. Après des mois de lutte, il obtient les autorisations nécessaires. La machine est en route. Trois mois avant le départ, pour des raisons politiques, le gouvernement soviétique annule les laisser-passer. Désormais, pour se rendre en Chine, la seule route possible est celle empruntée par Marco Polo au treizième siècle. D'urgence, on change tous les plans. L'expédition va se scinder en deux. Le groupe Pamir, dirigé par Haardt, partira de Beyrouth. Le groupe Chine, mené par Victor Point, quittera Pékin au même moment ; et se dirigera vers l'autre groupe pour lui ouvrir la voie du Sin Kiang.

Le 4 avril 1931, quarante hommes et quatorze autochenilles vont tenter une traversée inédite sur des routes réputées impraticables. Il va falloir traverser un désert redoutable, le Gobi. Franchir un obstacle insurmontable, l'Himalaya. Affronter des climats rigoureux, des températures extrêmes. Passer au travers d'émeutes sanglantes. Le Sin-Kiang est en pleine révolte, l'Afghanistan en ébullition, la Chine en guerre. La presse chinoise condamne sévèrement cette expédition. Les autorités regrettent les sauf-conduits accordés deux ans plus tôt. « *S'il arrivait quoi que ce soit à ces étrangers, la Chine serait responsable devant l'opinion mondiale. Si le voyage réussit, ils raconteront ce qui se passe à l'intérieur du pays. Vérités fâcheuses pour une grande nation que les délégués de Nankin essaient de représenter à la Société des Nations comme un puissant Etat moderne* », analyse Le Fèvre. Pour affronter et surmonter ces dangers multiples, Haardt a trié ses hommes sur le volet. Il les connaît tous depuis longtemps. Tous sauf un, Sivel. Envoyé par la société Pathé Nathan comme opérateur de son, William Sivel a tout juste vingt-trois ans lorsqu'il rencontre Haardt. « *Je tremblais comme une feuille devant ce personnage un peu gaullien qui pouvait anéantir tous mes espoirs*, se souvient-il aujourd'hui. *J'ai eu de la chance. Un certain culot aussi. Pour partir, j'étais capable de tout. Même de me taire, pour adhérer à la devise de Haardt :* res non verba, *des actes pas des paroles.* »

Bavard

Bel exploit pour ce bavard impénitent. Cinquante ans après, ses compagnons disent encore de lui qu'« *il se lassait de son public avant que son public se lasse de lui* ». « *Pendant 5 000 kilomètres, je n'ai pas ouvert la bouche devant Haardt. J'avais trop peur qu'il me renvoie en France.* » A soixante-treize ans, William Sivel compte à son actif plus de trois cents films célèbres dont il a assuré le son. « *Quand je suis revenu, ça n'a pas été facile. Un an d'absence dans un métier où il faut être disponible, c'est trop. A force de persévérance, j'ai réussi à m'imposer. Mais les films, ce n'est rien. La Croisière jaune, par contre, quel exploit de la part de mes camarades. C'étaient tous des hommes admirables. Des demi-dieux.* »

Les derniers survivants ont aujourd'hui de soixante-treize à quatre-vingt-cinq ans (1). L'aventure est encore bien présente dans les têtes et dans les cœurs. « *Nous étions peut-être un peu plus avides que les autres de vivre intensément. Ce voyage extraordinaire nous ouvrait des horizons illimités. On était sans cesse confrontés à des coutumes différentes des nôtres. On servait de Barnum aux populations* », s'esclaffe Cécillon. A quatre-vingts ans, il a toujours l'œil malicieux. Au retour, il a continué sa carrière de brillant mécanicien. « *Mais, chez Citroën, ce n'était plus pareil. Alors, je suis parti, j'ai tenu un garage, fait mille métiers. Ma retraite ? Je l'occupe à rassembler mes camarades, à projeter le film de notre épopée. Pour participer à l'expédition, il fallait avoir les nerfs solides. Un jour, en plein Himalaya, la route s'est effondrée sous ma voiture. Je suis resté cinq heures en équilibre au-dessus du vide. Mais chacun a eu sa part de risques.* »

A l'étroit

Curieusement, ils ne sont pas très volubiles, les survivants. « *Cinquante ans après, vous croyez que ça intéresse encore les gens ?* », se hasarde Ramillier. Dans son costume gris à fines rayures, il a une prestance d'officier. « *C'était une expérience unique. Ce qui m'étonne le plus, c'est la chance extraordinaire que nous avons eue. Nous avons traversé des territoires où l'on s'entre-tuait, affronté des tyrans sanguinaires, et aucun de nous n'a été blessé. En revenant en France, je me sentais mal à l'aise, à l'étroit. Je suis parti au Cameroun, pour continuer l'aventure. Ce qu'il me reste aujourd'hui de la Croisière jaune ? L'image d'une fantastique école de discipline.* »

La discipline, c'était la grande affaire de Haardt ! « *Pas ques-*

(1) Gauffreteau, Sivel, Reymond, Comté, Cécillon, Kégresse, Leroux, Normand, Corsé, Rémillier, Gauthier, Bourgoin.

هكذا من الأصل

tion de ne pas se raser ou de se négliger. On n'installait jamais un camp sans aménager de latrines. On enterrait tous les détritus pour ne rien laisser derrière soi, ajoute Yves Gauffreteau, le « popotier ». *Haardt emmenait même dans ses bagages des nappes brodées pour offrir le thé à d'éventuels invités ! Peu avant le départ, on m'avait envoyé prendre des cours de cuisine. J'apprenais à faire des truites au bleu et des bars farcis. Comme si, pendant le trajet, j'allais me transformer en cordon bleu. Il fallait de la nourriture saine et solide, et cela me posait un problème. Vivre sur le pays, n'était-ce pas priver les habitants de leurs maigres ressources?* »

« *La plupart du temps, on mangeait debout*, précise Gustave Kégresse, neveu de l'inventeur des chenilles qui équipent les véhicules. *Mais c'était plus rassurant que de dîner chez le redoutable maréchal King, maître incontesté du Sinkiang.* » « *On n'était pas assis intercalés, mais face à face*, raconte Robert Comte. *Et manger quand derrière vous se tient un homme prêt à tirer... C'était le pays le moins sûr qui soit. En un instant, on se retrouvait sans passeport, prisonnier, accusé de trahison. Ordres de Pékin et de Nankin se contredisaient sans cesse. De toute façon, King n'écoutait personne. Il avait sa loi propre.* »

Mystère

Pendant un an, ce sera aussi un corps-à-corps quotidien avec le terrain. La traversée héroïque se révèle école de patience, d'obstination. Il faut trois heures pour traverser un fleuve large de 150 mètres. Dans la grande steppe mongole, on parcourt à grand-peine 150 kilomètres dans la journée. On renforce les ponts de bois branlants. On reconstruit la route. On démonte les voitures boulon par boulon pour franchir les passages effondrés. Mais toutes les populations savent que les « machines de fer » vont arriver. A Ghilghit, les enfants se jettent sur les capots. Les uns se cachent les yeux, les autres se prosternent pour remercier le ciel de leur avoir permis de voir les automobiles...

En février 1932, la Croisière jaune entre à Pékin. Déjà, la légende s'empare de ces hommes qui ont vécu l'impossible pendant 12 000 kilomètres. Pour eux, la Chine s'est entrebâillée un court instant. Que reste-t-il de cette grande expédition cinquante ans après ? A-t-elle servi à quelque chose ? Citroën n'a pas vendu davantage de voitures (2). Les membres de l'expédition, jalousés, n'ont jamais retrouvé leur place. La croisière a coûté cher : plus de 22 millions de francs de l'époque. Le jeu en valait-il la chandelle ? Citroën était-il le seul à financer ?

La mort de Haardt à Hongkong en avril 1932, celle de Point en août de la même année, l'incendie du bateau sur lequel devaient revenir tous les membres, soulèvent encore bien des interrogations (3). Haardt a-t-il vraiment succombé à une pneumonie ? Point s'est-il réellement suicidé ? En savaient-ils trop, ou sont-ce des coïncidences ? Les derniers témoins apportent plus de doutes que de réponses précises. Le mystère de la Croisière jaune n'en finit pas de planer. ■

(2) Deux voitures de l'expédition sont exposées, l'une à Ghilghit, en souvenir de l'exploit ; celle de Haardt au *musée Bugatti* du Mans.

(3) Lire notamment : *la Croisière jaune Citroën*, P. Sabatès, Editions Baschet ; *l'Epopée de la Croisière jaune*, J. Wolgensinger, R. Laffont. *La Croisière jaune*, de Georges Le Fèvre (Editions G.P.), et *la Route de la Soie*, d'Audouin Dubreuil (Plon), sont épuisés. La revue *l'Automobiliste* a consacré deux numéros spéciaux à cette expédition en 1972 (numéros 28 et 29). Une exposition commémorant le cinquantième anniversaire aura lieu le 5 avril au bateau « Nomadic », face à la Tour Eiffel.

SOUVENIRS

Les « années Libé »

Les journalistes de « Libération » se sont autolicenciés. Une aventure de huit années s'achève. Quelques-uns racontent leur itinéraire.

LAURENT GREILSAMER

La première fois, nous étions dans un bar. La deuxième fois, nous avons discuté chez elle. « *Tu prends un verre ?* ». D'autorité, Annette a happé une bouteille de scotch. C'est dur de remonter en soi, de fouiller le passé. Annette Lévy - Willard, trente-quatre ans, journaliste à *Libération*, a accepté ce jeu cruel. Sa mémoire restitue l'étudiante de socio à Nanterre, « *jeune fille sérieuse* », glisse rapidement à 68 — « *on m'a mis un petit livre rouge dans les mains* », — vacille sur l'après-mai. Sombres souvenirs. « *J'étais une militante à temps plein à V.L.R.* (Vive la révolution !). *Je vivais dans une H.L.M. Nous étions la caricature d'un parti avec un esprit de secte très poussé. On délirait sur la réalité française, on se prenait au sérieux* ».

Libération n'existait pas encore. Le grand soir était pour demain. C'est alors qu'Annette rencontre le mouvement des femmes dans ses premiers balbutiements. C'était drôle, dit-elle, subversif, délirant. Malheureusement, ce mouvement si drôle, si plaisant, se met à ressembler aux groupuscules gauchistes, et Annette plie rapidement armes et bagages. Un jour, à Chicago, au cours de l'été 1971, elle laisse tomber une délégation « femme-femme ». Dix ans plus tard, elle ne regrette rien. Le M.L.F., elle ne le rate pas. « *C'est le mouvement des femmes le plus bête du monde* (tu peux l'écrire, dit-elle). *C'est un parti. Il reproduit ce que faisait le mouvement mao. Je suis très déçue, très triste. Il synthétise toutes les tares des groupuscules. Je crois que c'est un phénomène très français, très parisien.* »

« Moderne »

Elle parle sans détour. Son gauchisme, elle l'a liquidé aux Etats-Unis, de 1971 à 1976. Pendant ce temps, le quotidien gauchiste *Libération* émergeait. Les « années *Libé* » commençaient. Leur rencontre sera plus tardive. En 1971, elle découvre les Etats-Unis. *Elle vit dans* un milieu rock. Soleil, drogue, musique. Un milieu sans histoire. Elle devient « *moderne* ».

Annette Lévy-Villard est alors presque prête pour *Libé*. En 1976, retour en France. Elle sociologise un peu, pige pour le magazine *Marie-Claire*, apprend le métier. Elle collabore à *Libération* en 1978. Elle y entre en 1979. *Libé* gauchiste ? Ah ! non, pas du tout ! Annette a rejoint cette famille avec une volonté d'apolitisme. Elle a « *envie de décrire, de regarder* ».

Tous les souvenirs qu'elle vient d'agiter semblent bien lointains. Elle parle de tordre le cou aux idéologies, elle assure qu'on ne peut pas « *faire l'impasse sur l'efficacité* ». Nous avalons une dernière lampée de scotch. Les tubulures colorées du Centre Beaubourg se profilent à travers la verrière de la cuisine.

Annette, l'une des dernières arrivées à *Libé*... Gilles, l'un des premiers. Un « vieux », déjà (G. Millet, vingt-neuf ans, né à Orléans, signe distinctif : rocky). Souvenirs, souvenirs... Il se rappelle au présent les années 1972-1973 : « *Je tombe sur la G.P.* (Gauche prolétarienne, maoïste) *à Paris. Je crois vraiment, alors, que le P.C., c'est fini. Je suis sur le cul. C'est le grand fantasme mao : on prend des pouvoirs un peu-partout. C'est une période hallucinante, on prépare* Libération, *on fait des réunion rue de Bretagne, chacun se répartit le boulot. Je suis un petit militant de base, soldat bien discipliné, je ferme ma gueule. J'assiste à des repas entre Serge July, Alain Geismar et Pierre Victor et j'ai l'impression qu'ils dominent tout.* »

« On ricanait »

Gilles Millet a alors vingt et un ans. Epoque échevelée. Il saute du lycée — après un détour à la fac — au journalisme. Il plonge dans l'aventure *Libération*. Huit ans après, il raconte : « *J'ai découvert la réalité. Le journalisme, si tu es un peu honnête, rien n'est simple. Je croyais que la presse était pourrie : elle l'est encore dix fois plus que je ne le pensais* ». Il ne fait pas le détail.

Gilles — complet en jean, tee-shirt noir — a cultivé le goût de la vie. A Jacques Mesrine qu'il interviewe (1), il conseille : « *Barre-toi ! Laisse tomber. La meilleure chose c'est de vivre, pas de régler des comptes* ». Assis sur son bureau au journal, rue de Lorraine, il y revient : « *Je suis pour la vie à fond. Quand un flic est flingué, je n'ai pas envie de rire. Au début de* Libé, *on ricanait. C'est grave la vie des gens* ».

Gilles respecte « *les mecs qui existent un peu* », dont la vie est rebelle. Mesrine, donc, mais aussi Alexandre Sanguinetti. Il est devenu un chasseur de « scoops » — les fameuses exclusivités, — un homme de « coups » Le côté cow-boy, Zorro, qui l'avait fasciné dans l'action de commando de la Gauche prolétarienne lors du pillage de l'épicerie Fauchon, il ne peut pas le renier. Mais la gauche, le marxisme et tout le tremblement, ce n'est plus d'actualité. « *La révolution, on n'en a plus rien à foutre !* » Adieu Mao ! Il se « désengage », rocky toujours. « *Le yéyé, le rock, la musique, c'est hyper-important pour moi*, explique-t-il. *C'est la seule chose qui me botte et me reste dans la vie.* » La musique... « *C'est la seule culture que j'ai vraiment avec mon métier.* »

« Viré ma cuti »

Justement, Alain Pacadis, chroniqueur du phénomène punk, tangue vers nous, monté sur des bottes de velours noir qui n'en finissent pas de s'effiler. Ce jeune homme voit l'univers à travers des binocles bleu pétrole. On voudrait l'interviewer. On voudrait savoir ce que lui a fait *Libération*, s'il a changé ou pas. Mais déjà les besicles de Pacadis se sont évanouies au détour d'un couloir.

Jean-Paul Géné, lui, peut-être... Il sirote du « champ », comme ça, pour se consoler un peu du silence de *Libération*. Il veut bien parler. Jean-Paul Géné a trente-deux ans et travaille au service « international ». Il a sept ans de *Libé* derrière lui. « *Tu as changé ?* » J.-P. Géné répond par un oui massif. C'est bref, c'est concis : « *Je sens que j'ai viré ma cuti. Je ne veux plus vivre sur des envies sans me donner les moyens de les réaliser.* » Il a été gauchiste, il a été « *mao-spontex* » ; il fut « baba-cool », « frappé », marginal. Tout cela est vrai, mais bien loin. « *La contre-culture, la route, j'en ai été*, se rappelle-t-il. *Je n'ai pas cotisé à Katmandou mais partout ailleurs.* »

Serait-ce fini ? Pas vraiment, bien sûr. J. P. reste J. P. Pas d'appartement, pas de permis de conduire et un seul baluchon. Mais le mythe est cassé comme un mauvais joujou. J. P. a le cran de parler désormais d'efficacité, un terme qui revient souvent dans ses propos. L'argent ? Il n'élude pas le problème : il en faut. Le temps des discussions vaseuses non-stop est rangé au rayon des souvenirs. A ce rythme, le vieux *Libé* reçoit quelques coups sur la tête. Il existe, dit-il « *un certain réalisme obligatoire* ». Ce « baba-cool » parmi les « baba-cool », qui a plaidé en pionnier pour la dépénalisation du hasch, pour faire admettre la différence entre drogues dures et drogues douces, écluse sa « flûte » de champagne et finit sur un aveu : « *Il y a deux ans, on m'aurait parlé de chefs de service au journal, j'aurais dit non.* » Du « trip » anti-autoritaire à la reconnaissance d'une nécessaire hiérarchie, il y a un grand pas. Il le fait. Les temps ont bien changé, c'est vrai.

L'efficacité et l'organisation, *Jean-Marcel Bouguereau*, trente-quatre ans, « centralisateur » de la rédaction, a toujours été pour. Se situer sur la gauche du P.C. n'est pas synonyme de chienlit, non ?

J.-M. Bouguereau a observé « *l'expérience décisive de la dissidence* » dans les pays de l'Est. Parce qu'il connaissait bien l'Allemagne, il a suivi la vague terroriste, cette « *caricature de notre histoire* ». Une pilule amère et effrayante qui lui fait peut-être dire qu'il ne fuit pas les idéologies parce qu'il ne sait pas ce que cela veut dire. Militant ? Le mot n'est plus de saison. Il est journaliste, point à la ligne.

Marc Kravetz, trente-huit ans, a lui aussi tombé la veste du *militant en sept ans de Libération*. Une main sur sa cigarette, l'autre sur le clavier de sa machine à écrire, il dit en évoquant le *Libération* cru 1973 : « *On revient de loin.* » La politique ? La pauvre est désormais liquidée. L'ancien militant de l'Union des étudiants communistes (U.E.C.) et de l'UNEF d'avant 1968, devenu responsable du service « étranger », a effacé tout cela. La forme, voilà son souci depuis 1976. Les attaques d'un article, les chutes, l'utilisation des dialogues, l'équivalence d'un panoramique ou d'un *travelling* dans le style sont devenues ses préoccupations. Le résultat n'est pas « *de l'écriture intérieure* », assure-t-il. « *Ce n'est pas de la littérature, c'est du journalisme et rien d'autre.* » Ainsi évoluent les anciens militants, orphelins du gauchisme.

« Moine »

Jean-Luc Hennig, c'est autre chose. A trente-cinq ans, animateur de *Sandwich*, le supplément dominical de *Libération*, il est orphelin d'un certain mysticisme. Enseignant agrégé de grammaire (2), il était arrivé rue de Lorraine dans un élan « religieux ». « *Je quittais un bon métier pour 1 400 francs par mois*, explique-t-il devant un café-crème. *Je devenais moine. C'était un appel de Dieu. Je ne pouvais plus acheter de livres et en même temps je découvrais la réalité sociale. Je partais sur un fait divers, n'importe quoi. C'était un enrichissement incroyable.* » Et ce moine très peu chrétien de se « brancher » rapido-presto sur les sexualités minoritaires, les perversions et le corps érotique de l'enfant. Avec un peu de recul, Jean-Luc Hennig avoue plaisamment : « *J'ai eu l'impression que ça faisait un peu scandale dans la rédaction.* » Et ailleurs. Il s'agissait pour cet « expérimentateur » d'aller plus loin, d'écrire jusqu'au bout de lui-même et de ne rien cacher de ses « *expériences très cérébrales sur des états-limites* ».

Ce provocateur ne supporte plus aujourd'hui le laxisme, le « *je-m'en-foutisme* », bref, l'esprit *Libé*. Son projet est « technocratique » ou ne sera pas. Son *Sandwich*, imprimé sur du mauvais papier, il veut en faire un superbe magazine couleur. Il souhaiterait des pages de publicité, des effectifs en croissance, une promotion publicitaire, une pagination accrue et tout et tout.

Est-ce un rêve ? Sans doute. On croit le comprendre en discutant avec Zina Rouabah, trente ans, la très frêle et très décidée directrice de publication et gérante de *Libé*. Du standard à la direction du journal, elle n'a fait qu'un pas. Et ce n'est pas une gérante de paille. La publicité ? Elle n'en veut pas. Pour des questions de principe, « *des questions idiotes d'indépendance* ». Les capitaux privés ? Elle n'en veut pas non plus. Ou alors, *Libération* se ferait sans elle.

Elle est très classique, Zina. Elle ne se paye pas de mots. Elle n'a jamais calculé son temps pour *Libération*. Elle désire toujours faire un journal autogestionnaire. Vraiment, tu n'as pas changé en sept ans ? Zina secoue la tête : non. Elle ne renie rien. « *Pendant sept ans j'ai milité par le biais de* Libération. » Elle a juste une hésitation sur le mot militer.

C'est tout. ■

(1) Cette interview est réalisée alors que Jacques Mesrine est recherché par toutes les polices de France depuis son évasion de la prison de la Santé, le 8 mai 1978. *Libération* a publié cet entretien les 3 et 4 janvier 1979.

(2) *Professeur au lycée de Nantua*, Jean-Luc Hennig a été suspendu avec traitement le 28 mars 1974 en raison de sa conception de la pédagogie : « *Ouvrir l'école à la rue, au sexe et à la politique.* » Il fut par la suite muté d'office à Nancy, le 1er novembre 1974, puis suspendu pour quatre ans par décision du ministre de l'éducation. Le tribunal administratif de Nancy a finalement annulé ces décisions (*le Monde* du 15 octobre 1977).

Jean-Luc Hennig, outre sa collaboration au quotidien *Libération*, a écrit trois livres : *les Juges kaki*, en collaboration avec Mireille Debard (Ed. Alain Moreau), *les Garçons de passe* (Ed. libres Hallier) et *Morgue, enquête sur le cadavre et ses usages*, chez le même éditeur.

MAROC

L'éternel retour de l'émigré

Emigré marocain à Paris, Ali retourne chaque année au pays. Ecartelé, sans aucun complexe, entre le désert du Sud et la jungle des villes.

PIERRE AUDIBERT

A la nuit tombée, les rues sombres de Gennevilliers, dans la banlieue parisienne, se découpent de façon indécise sur un fond d'usines et de tuyauteries. Des silhouettes trottinent rapidement vers les foyers. Seuls brillent quelques cafés bien clos, comme un dernier refuge. Univers de vide et de mystère, avec les rondes de nuit policières et les filles d'étages dans les hôtels miteux, où vivent des Marocains, pour beaucoup des Berbères du sud d'Agadir. Mais autour d'une 204 qui croule sous la charge, des hommes s'agitent. On échange les dernières embrassades. Ali, ouvrier à la Régie Renault, part à Tiznit, pour ses deux mois de vacances annuels. Il emmène des jouets pour les gosses, des kilos de thé chinois, des paquets que ses voisins l'ont chargé de transmettre. Tout est prévu : nourriture pour deux jours, pesetas, batterie de secours qui servira finalement, dans le village du sud, à alimenter la télé.

Avec trois personnes à bord et 300 kilos de bagages, la voiture s'essouffle sur la moindre côte d'autoroute. Dès la sortie de Paris, un pneu éclate, il faut s'arc-bouter pour monter le cric. Tant pis : on continuera sans roue de secours jusqu'au Maroc. Le voyant rouge s'allume, le moteur réclame constamment de l'huile, la panne menace... Pas de panique ! On préfère s'en remettre à la baraka, sous la pluie, dans le brouillard, en pays inconnu. « *Bismellah !* » — au nom de Dieu — répète Ali chaque fois qu'il reprend le volant, et tout ira bien. Même un arrêt de trois heures à la douane espagnole est pris dans un haussement d'épaules. Là, la voiture est intégralement vidée. Un cahier rempli de pochettes en plastique, acheté 1 franc au marché aux puces, attire l'attention des douaniers espagnols car il porte la mention « IBM » en couverture et garde des empreintes d'écriture sur le plastique. Un jeune douanier l'ausculte longuement. Espionnage économique ? Ou l'aveuglement du fonctionnaire... « *Prends-le, je te le donne* », ricane Ali, tandis que l'autre, buté, le menace d'un séjour à l'ombre.

Andalusia

Madrid, Séville, autant de cités fantômes contournées par des routes impersonnelles. L'Espagne est traversée dans un songe, se réduisant à de courtes escales dans des cafés enfumés. La fatigue aidant, le parcours est approximatif. Pour retrouver le bon chemin, un pompiste obligeant ouvre une sortie d'autoroute réservée aux dépannages. A l'entrée de Madrid, on cherche vainement la direction « W » dont se souvient un passager marocain. En fait, il s'agit de la nationale « IV ». Enfin, après avoir suivi les flèches « Andalusia », on débouche, dans une dernière série de virages, sur la mer, où le ferry-boat d'Algesiras attend.

Au Maroc, l'air du pays aidant, la conduite se fait aventureuse. La voiture se faufile entre les camions décorés d'ampoules multicolores, un amortisseur casse sur un cassis, qu'importe... Casablanca à minuit, Marrakech à 4 heures. Au matin, Agadir : aucune halte sur cette Côte d'Azur futuriste, avec sa dalle de béton centrale cernée de boutiques pour touristes allemands. Agadir, ou l'illusion marocaine de l'Occident à domicile. Avec plus ou moins de discrétion, le Sud est ponctué de ces décors venus d'ailleurs. A côté des maisons de pisé surgissent soudain des villes ultramodernes bâties par les chanceux de l'émigration. Sur la route entre Agadir et Tiznit, une auberge normande isolée dans la plaine a connu un drame. Le jour de l'ouverture, son propriétaire, de retour au pays après des années en France, est mort d'une crise cardiaque. Tout un symbole.

Enfin Tiznit s'annonce, terme d'un voyage de deux jours et demi. Traversant en trombe les remparts crénelés de la ville, la voiture s'engouffre dans le labyrinthe des ruelles bordées de murs roses. Frôlés sans ménagement, les piétons continuent, impassibles, leur route, tandis que, dans les coins, des gosses jouent à la toupie. Devant la porte au grand battant de fer de la maison paternelle, les salamalecs commencent. Ils se poursuivent au salon, une pièce stricte dont les murs nus sont bordés de banquettes. Puis vient la cérémonie du thé, servi selon les rites par des vieillards hiératiques. Mais peu à peu on s'enfonce dans les coussins à fleurs, on plaisante autour du plat commun...

Derniers palmiers

A 3 000 kilomètres de Paris, après un voyage sans attaches, Tiznit est un choc. Tapie derrière ses murs de pisé et ses ruelles de terre battue, la ville aux couleurs pastel respire la quiétude et non la misère. Hier, c'était une ville-jardin ; aujourd'hui, la spéculation foncière bat son plein. Par-dessus les murs surgissent les derniers palmiers. Dans les arrière-cours ruminent quelques vaches hollandaises. Hors des remparts poussent des quartiers résidentiels, mais la grande palmeraie croupit, lentement tuée par les sauterelles, les insecticides et le manque d'eau, celle-ci étant réservée en priorité aux habitants — de plus en plus nombreux, — trente mille peut-être. Les oiseaux sont partis. Restent quelques agriculteurs, et le va-et-vient de l'âne qui tire la corde du puits. L'eau monte dans une chambre à air coupée en deux, et se déverse dans un bassin. A part ses agriculteurs, Tiznit compte de multiples commerces, mais aucune industrie.

Dans les bijouteries, les bracelets et les ceintures d'argent s'entassent, attendant les villageois à marier et les touristes en mal de désert. Là où se trouvait l'ancien « parking » à ânes, une « kissaria » de bijoutiers va encore s'ouvrir. Le propriétaire des lieux, le visage mal rasé sous son capuchon, a lui aussi connu l'émigration. Représentant en vins dans la banlieue parisienne, il en a même ramené un ulcère à l'estomac. Dans l'attente du client hypothétique, de vieux commerçants tuent le temps en discutant autour d'une tasse de thé à l'absinthe. D'autres, plus ambitieux, ont intégré Tiznit dans leur réseau de boutiques. Les jeunes s'arrangent de leur côté. Un lycéen répare les montres dans une échope. Ses camarades jouent dans un orchestre amateur. D'autres vont pêcher à Aglou, habitant des grottes aménagées devant la mer, en compagnie des derniers hippies au terme de leur voyage. Pendant ce temps, dans les maisons, des femmes décortiquent les fruits de l'arganier et en tirent l'huile *(tazgmoute)*, la meilleure qui soit, et que l'on déguste en y trempant le pain rond.

Gennevilliers

Tiznit vit de ces petits travaux et des fruits d'une émigration importante. Au centre de la ville, la mosquée en est le symbole. Elle est hérissée de branches de bois où, dit-on, les âmes des morts viennent se reposer et qui ressemblent à des flèches pointées vers les quatre coins du monde. Ici, l'émigration est une seconde nature. On se tient au courant aussi bien des événements parisiens que des querelles de voisinage. On n'y ressent aucune appréhension face à l'étranger qui débarque. Tiznit, perdue dans le désert, est sûre d'elle-même.

Mais, déjà, il faut partir. Ali va maintenant chez lui, à 30 kilomètres de là, où l'attendent sa femme et ses enfants. Sur la route, il montre du doigt un bosquet de verdure ou un semblant de piste : « *Ici habite Ahmed, le patron du café, là un voisin qui travaille à Chausson...* » Sur des centaines de kilomètres carrés, c'est Gennevilliers éclaté.

Dès son arrivée à la maison, Ali troque le costume pour la djellaba. Lui qui n'a jamais fait le ramadan, il prépare le pèlerinage qu'il fera dans deux sanctuaires éloignés de montagne, où l'on sacrifiera l'agneau en signe de reconnaissance. « *Je le fais tous les ans, cela m'a porté chance* », annonce-t-il devant sa demeure entourée d'oliviers. C'est un jeune frère qui cultive les champs en son absence. Des saisonniers à 15 francs par jour assurent la cueillette des olives.

Encore, toujours la baraka... Sous la propriété, qu'Ali a achetée avec ses premières économies, coule une petite rivière souterraine. Il a monté une pompe qui, largement sollicitée, fume au fond du puits. Maintenant, son eau alimente une partie du village. « *J'apporte l'eau et les semences, mes voisins fournissent le travail et la terre, nous partageons les recettes* », explique-t-il. Mais un village voisin, en aval, s'estime lésé. Dissensions, procès, rien n'y fait. On a proposé 4 500 francs à Ali pour laisser son eau. Il refuse. En amont de chez lui, il a même construit un petit aqueduc qui ressemble, en réduction, au métro aérien de Barbès-Rochechouart. Ce dernier voisine avec le pressoir à huile et la meunerie rustiques, témoins de l'acharnement à vivre dans ces recoins du désert. A l'horizon, au-delà de la plaine caillouteuse, se découpent les premiers chaînons de l'Anti-Atlas. C'est là-bas qu'Ali est né, où il retourne au moins une fois à chaque séjour.

De là-haut, on aperçoit la mer qui miroite comme un nouvel appel au voyage. De multiples arganiers s'agrippent, malgré les chèvres qui grimpent sur leurs branches hérissées et les villageois qui les coupent pour se chauffer. Sur ce contrefort escarpé, les maisons de terre ont des allures de châteaux forts. Quelques femmes à l'habit noir et rouge glissent dans un décor sauvage d'euphorbes et de cactus. Le flanc de la montagne est strié de longs murets, marques indélébiles de la propriété, et de lignes sinueuses qui indiquent la coulée des eaux. Ici, il pleut quelques jours par an. Ces eaux débouchent au village dans de grandes citernes souterraines fermées par des plaques cadenassées.

Dans ce village à moitié mort, Ali a revu cette année un cousin de son âge, aujourd'hui docteur ès sciences, et revenu lui aussi, après de longues études à l'étranger, sur le lieu des origines. Etranges retrouvailles... Ali aurait pu rester au pays, être commerçant comme son père, ou agriculteur. Il est O.S. à Gennevilliers, par on ne sait quel choix mystérieux. Un jour, il avouera : « *J'aime la liberté. Ici, devant mon père, je ne peux ni fumer ni boire un verre...* » Le désert inviterait-il plus à la frivolité qu'à l'austérité ? Ali est fantasque. Il l'était déjà, tout jeune, quand il faisait l'école buissonnière pour courir les cérémonies de mariage aux quatre coins du désert, participant jusqu'à l'épuisement aux danses collectives, en costume blanc, un poignard d'argent à la ceinture. A dix-huit ans, il prend le bateau pour la France. L'émigration, pour lui comme pour d'autres, c'est le nomadisme des temps modernes.

C'est çà...

Retour à Tiznit. A l'extérieur des remparts, le grand hôtel est prêt, le soir venu, à accueillir toutes les nostalgies, autour de sa piscine bleue. Les deux bars ne désemplissent pas, seuls de la ville à servir de la bière. Quant au vin, arrivant d'Agadir en contrebande à 15 francs la bouteille, les amateurs le boivent discrètement sous les palmiers. Dans la salle des fêtes de l'hôtel, pêle-mêle, sont attablés des nomades taciturnes, des soldats en goguette, des routards et des touristes belges en Mercedes. Eclairs, Rayons du Soleil, les groupes de musique berbère rivalisent. Même le directeur de l'hôtel, coupe anglaise et lunettes d'écaille, se met à la danse du ventre, sous l'œil blasé des danseuses qui attendent leur tour en faisant claquer des bulles de chewing-gum.

Au volant de sa voiture qui revient allègrement vers la maison, Ali vide une dernière canette et la lance par la portière. Sur la grande route, la bouteille explose comme une dernière fantasia. « *C'est ça le Maroc* », lance-t-il dans un grand rire. Puis il vire brusquement vers le désert de pierres. Les phares éclairent une piste floue, la voiture tangue sur les cailloux, prend les lits d'oued en enfilade, guidée infailliblement vers un lointain bosquet d'arbres où s'abrite, quelque part, la maison familiale, encore éclairée d'une pâle lueur bleue. Enfouie dans les coussins, la famille, devant la télévision, observe en silence les exploits de Lino Ventura, tandis qu'à côté, dans l'autocuiseur, le *tajine* mijote. Le désert est une solitude tranquille. Dans deux mois, Ali repartira. Ce sera un arrachement, mais aussi l'appel du large, une nouvelle incursion dans le désert des villes, quelque chose qui ne se raisonne pas. Travail, famille... partir. ■



JEAN-PIERRE GAUZERE

REFLETS DU MONDE

INTERNATIONAL Herald Tribune

Où sont passés John et Mary ?

Depuis 1928, John et Mary ont été détrônés, constate un rapport officiel cité par l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*. Ainsi, les prénoms les plus populaires à New-York en 1980 ont été pour les fillettes ceux de Jennifer, Jessica, Melissa, Nicole, Michelle, Elizabeth, Lisa, Christina, Tiffany et Maria. Pour les garçons, les parents ont préféré Michael, David, Jason, Joseph, Christopher, Anthony, John, Daniel, Robert et James.

Le prénom de Tiffany ne se réfère pas au fameux bijoutier, mais à l'un des personnages d'une émission de variétés célèbre, « Les anges de Charlie », campé par un beau mannequin.

Newsweek

Après l'alcootest, le « marijuanatest »

« Les conducteurs fumeurs de « joints » pourraient bien devenir aussi faciles à détecter pour les services de police que les conducteurs alcooliques, écrit NEWSWEEK, grâce au nouveau procédé mis au point par une équipe de recherche médicale californienne. »

L'hebdomadaire américain poursuit : *« Ces médecins ont élaboré un analyseur d'haleine qui peut détecter si une personne a fumé de la marijuana dans les deux heures précédentes. Ce nouvel appareil est un tube de trois pouces de long, avec un tampon de matière filtrante spécialement traitée à l'intérieur. Quand une personne souffle dans l'embout du tube, la matière fibreuse absorbe des traces de tétrahydrocannabinol, en abrégé T.H.C., composant de la marijuana. (...) Le T.H.C. peut être mesuré selon le procédé standard de laboratoire que les chercheurs qui travaillent sur la drogue utilisent depuis des années pour l'examen des échantillons de sang. »*

Selon *NEWSWEEK* : *« A l'inverse des systèmes d'alcootest électroniques, qui donnent un résultat instantané, le détecteur de marijuana requiert plusieurs heures d'analyses en laboratoire. »*

SOVIETSKAYA KOULTOURA

Un engouement nuisible

Quels que soient les régimes politiques, la vie moderne crée souvent les mêmes problèmes partout. Ainsi, selon le périodique soviétique *SOVIETSKAYA KOULTOURA*, en U.R.S.S. les écoliers regardent trop la télévision, entre cinq cents et mille heures par an

Les enfants passent plus de temps devant le petit écran que dans leur classe, selon une enquête sociologique faite récemment en Union soviétique et dont rend compte le journal. Selon un psychologue, « *les enfants n'ont plus le temps de créer leur propre monde intérieur* » et se transforment en simples récepteurs des idées et des impressions d'autrui. Pour détourner un peu les enfants du petit écran, *SOVIETSKAYA KOULTOURA* propose aux parents de contrôler davantage leur progéniture et de lui accorder plus d'attention afin de prendre la place de la télévision comme éducateur. Enfin, le journal souhaite que la télévision fournisse, avant la diffusion des programmes, des indications pour savoir quelles émissions devraient être suivies et quelles sont celles qu'il faudrait éviter.

KURIER POLSKI

Dix-neuf jours de guerre pour rien

Le quotidien polonais *KURIER POLSKI* rapporte la mésaventure survenue à des habitants trop crédules de la ville industrielle de Tychy (région de Katowice) : *« Une information avait circulé qu'un lot de petites Fiat 126, fabriquées dans la région, serait mis en vente et livré immédiatement moyennant le paiement d'un supplément de 30 % du prix de vente. Malgré le prix de ce véhicule (180 000 zlotys, soit trente fois le salaire mensuel moyen), une queue se forme aussitôt devant les grilles de l'usine. Les mille cent douze intéressés s'organisèrent, établirent une liste d'attente, instaurèrent un tour de garde et élirent un président.*

» Dix-neuf jours plus tard, le directeur de l'usine vint annoncer que la vente n'aurait pas lieu. Mais il eut affaire à un comité habilité à engager des négociations. Un accord fut signé, en fin de compte, qui prévoyait que si la vente en question devait avoir lieu un jour, priorité serait donnée aux clients patients figurant sur la liste d'attente. Cette liste a été déposée auprès de la section locale de Solidarité. »



هكذا من الأصل

Dans F. Magazine les femmes disent ce qu'elles veulent Dans F. Magazine les candidats leur répondent



12 mesures pour les femmes:

1- crèches
2- égalité professionnelle
3- droit des femmes
4- loi anti sexiste
5- garde des enfants malades
6- congé parental rémunéré
7- pacte pour l'emploi
8- pensions alimentaires
9- Grenelle au féminin
10- 50% d'élues municipales
11- campagne TV pour la contraception
12- I.V.G. à 12 semaines

Les femmes. 53% du corps électoral. Ce sont elles qui feront la décision aux présidentielles. Tous les candidats les courtisent, aucun ne s'était engagé.
F Magazine a créé l'événement: sa *rédaction* a élaboré, en 12 points, la charte des mesures qui pourraient vraiment changer quelque chose à la vie quotidienne des Françaises dans les années 80. L'Ifop l'a soumise à un échantillon de 2 000 femmes, représentatif de la population française de 15 ans et plus, du 17 décembre 1980 au 2 janvier 1981.

12 mesures ont été plébiscitées par plus de 50% des femmes. F Magazine a publié les résultats dans son numéro de mars. Il restait à obtenir qu'à leur tour les candidats s'engagent, et par écrit.
F Magazine les a interpellés et tous, Giscard, Mitterrand... et les autres jusqu'à Coluche, lui ont répondu. Et ont commenté ces 12 mesures.
F Magazine d'avril publie en exclusivité leurs réponses: un événement dans l'histoire des rapports entre les femmes, la presse, et la politique.
Qu'elles soient déçues, satisfaites, ravies, indignées ou stupéfaites, les électrices sauront désormais, en lisant F Magazine d'avril, à quoi s'en tenir, et voteront en connaissance de cause.

F MAGAZINE

L'évènement au féminin.

(Audience CESP 1980: 1.484.000)

DOSSIER

L'élection du président au suffrage universel

Le 26 avril et le 10 mai, les Français élisent, pour la quatrième fois en moins de vingt ans, le président de la République au suffrage universel. Cette consultation majeure, encore jeune par son mode de scrutin, n'est plus gravement contestée dans son principe. Mais c'est la première fois qu'un président sortant arrive au terme de son mandat de sept ans et en sollicite un autre auprès de tous les électeurs.

ANDRÉ LAURENS

Les conceptions institutionnelles du général de Gaulle étaient déjà tracées dans le célèbre discours prononcé à Bayeux, le 16 juin 1946. Six mois plus tôt, le 20 janvier, l'ancien chef de la France libre, devenu chef du gouvernement provisoire de la République française, avait quitté son poste pour cause d'incompatibilité avec un système politique qui, selon lui, retournait au régime des partis. Le 5 mai, les Français repoussaient par référendum un premier projet de Constitution. C'est entre cet échec et l'élaboration d'un autre texte constitutionnel par une nouvelle Assemblée constituante que se situe l'intervention du général de Gaulle. Il fera ensuite campagne contre la Constitution en gestation, qui sera approuvée le 13 octobre.

On trouve déjà dans le discours de Bayeux les grandes lignes du régime qui sera instauré en 1958, et, en particulier, son orientation présidentialiste ; mais, curieusement, l'élection au suffrage universel d'un *chef* de l'Etat qui incarne l'exécutif n'y figure pas. Le mode de désignation envisagé est celui qui sera retenu dans la Constitution du 4 octobre 1958 et qui ne sera appliqué qu'une seule fois avec l'élection du général de Gaulle le 21 décembre 1958. Le collège électoral habilité à élire le président de la République comprenait :

— Les membres du Parlement, députés et sénateurs ;

— Les conseillers généraux ;

— Les maires et des délégués supplémentaires qui sont soit des conseillers municipaux dans les communes de mille à trois mille habitants, soit des personnes choisies en dehors du conseil municipal, si tous ses membres sont déjà grands électeurs dans les communes de plus de trente mille habitants.

Le collège électoral ainsi constitué comprenait quelque quatre-vingt mille notables, parmi lesquels les représentants des petites communes se trouvaient nettement avantagés par rapport à ceux du Parlement ou des grandes cités, généralement plus politisés et plus influencés par le système des partis.

Pour les candidats, un système de parrainage — dont on verra comment il a été perfectionné par la suite — fait son apparition : nul ne peut faire acte de candidature si celle-ci n'est pas cautionnée par cinquante membres au moins du collège électoral. L'élection a lieu à la majorité absolue au premier tour et, si nécessaire, à la majorité relative au deuxième tour, huit jours plus tard.

L'idée de faire désigner le président de la République par le peuple tout entier n'est pas née du jour au lendemain. Le général de Gaulle y pensait depuis longtemps, et c'est, sans doute, per souci de ne pas trop inquiéter davantage, avec la menace du plébiscite, les républicains qui acceptaient bon gré, mal gré, son retour au pouvoir en 1958, qu'il ne l'a pas proposée aussitôt. Ainsi qu'il s'en est expliqué dans ses *Mémoires d'espoir*, il n'en avait pas besoin tout de suite pour lui-même. Il y avait une autre raison pour ajourner un semblable projet : à l'époque, les citoyens français dans les colonies qui s'orientaient vers l'indépendance étaient plus nombreux que ceux de la métropole.

Quatre ans plus tard, le général juge opportun de réaliser une réforme qui lui paraît indispensable pour asseoir l'institution présidentielle et pour se protéger d'une remise en selle des partis politiques une fois la question algérienne réglée. Il lance un premier ballon d'essai le 11 avril 1962, au cours d'une conférence de presse, y revient dans une allocution radiotélévisée le 8 juin 1962, et précise son projet à la faveur de plusieurs conseils des ministres, au cours de l'été, jusqu'à son annonce officielle au pays le 20 septembre et dans un message au Parlement le 2 octobre.

Comme il ne se fait aucune illusion sur ce que sera l'accueil des parlementaires, le général de Gaulle choisit de procéder à la révision constitutionnelle non par la procédure prévue à cet effet (article 89 de la Constitution), mais par la voie plus directe d'un référendum. Il se réfère à l'article 11 de la Constitution suivant lequel tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics peut être soumis par le président de la République, sur proposition du gouvernement, à une consultation référendaire.

Dès lors s'ouvre une controverse constitutionnelle qui concerne à la fois le principe de l'élection au suffrage universel et la procédure de révision. Un ministre, M. Pierre Sudreau, marque son opposition à cette dernière en se démettant de ses fonctions. Le président du Sénat, M. Gaston Monnerville, accuse le premier ministre Georges Pompidou de *« forfaiture »* pour s'être prêté à une telle opération. Un ancien président de la République, Vincent Auriol, désavoue publiquement l'initiative. La classe politique s'enflamme et l'opposition qui va de la droite modérée aux socialistes, en excluant les gaullistes et les communistes, s'organise sous la forme d'un « cartel des non ». Il s'agit de dire non au recours direct au référendum, car sur le fond les avis sont partagés entre ceux qui acceptent l'élection au suffrage universel et l'évolution vers le présidentialisme, et ceux qui veulent maintenir la démocratie parlementaire. L'opposition se manifeste à l'Assemblée nationale sous la forme d'une motion de censure qui vise le gouvernement, faute de pouvoir mettre en cause le président de la République. Elle obtient, avec deux cent quatre-vingts voix, la majorité requise, le 5 octobre 1962 (ce sera la seule motion de censure votée à la majorité absolue depuis lors).

L'instauration de l'élection au suffrage universel du président de la République donne lieu à une double épreuve de force : celle du référendum du 28 octobre et celle des élections législative des 18 et 24 novembre provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale. La première est gagnée sans difficulté par le général de Gaulle : la réforme est votée par 62,25 % des suffrages exprimés contre 37,75 % en faveur du non : la seconde fait revenir à l'Assemblée nationale une majorité encore plus gaulliste, et la plupart des personnalités qui animaient le « cartel des non » sont battues. Les Français ont approuvé deux fois l'évolution présidentialiste du régime.

Nul ne doute, en effet, qu'à partir d'une Constitution qui privilégiait déjà le rôle de l'exécutif sans rompre vraiment avec le régime parlementaire, l'adjonction décisive de 1962 a contribué à faire pencher la balance vers le présidentialisme. Tout le monde ne s'accommode pas d'une évolution qui limite le rôle du Parlement, cette autre source de la légalité démocratique, mais ceux qui tentent de la tempérer ou d'instaurer un meilleur équilibre entre l'exécutif et le législatif préfèrent agir sur d'autres prérogatives présidentielles (étendue des pouvoirs, durée du mandat) plutôt que de revenir sur le principe de l'élection au suffrage universel. Jusqu'à nouvel ordre, du moins.

Les précédents modes de scrutin

La Constitution du 4 novembre 1848 (IIe République) prévoyait l'élection populaire du président de la République et sa désignation par l'Assemblée si aucun des candidats n'obtenait la majorité absolue. La première et unique élection de ce type consacra le 10 décembre 1848 la victoire de Louis-Napoléon avec 74 % des suffrages exprimés.

Après la désignation par l'Assemblée de Thiers comme premier président de la IIIe République et son remplacement en 1873 par Mac-Mahon, l'Assemblée nationale décide le 30 janvier 1875 que le président de la République sera élu à la majorité absolue des suffrages par les sénateurs et les députés réunis en Assemblée nationale (amendement Wallon).

Sous la IVe République (1946-1958), le président est élu à la majorité absolue des deux Chambres réunies en congrès à Versailles au scrutin secret par appel *nominal*. La différence avec la IIIe République est que l'Assemblée nationale a la primauté sur le Sénat.

Le président sortant n'est rééligible qu'une fois. Le premier élu de la IVe République, Vincent Auriol, socialiste, le fut dès le premier tour, mais, pour le dernier président, René Coty, indépendant, il a fallu une semaine de scrutin et treize tours pour atteindre la majorité absolue. Le premier mode de scrutin utilisé sous la Ve République est décrit au début de ce dossier.

Les mécanismes

L'article 6 de la Constitution dispose que *« le président de la République est élu pour sept ans au suffrage universel direct »*. L'article 7 précise qu'il est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés et ajoute : *« Si celle-ci n'est pas absolue au premier tour, il est procédé, le deuxième dimanche suivant, à un second tour. Seuls peuvent s'y présenter les deux candidats qui, le cas échéant après retrait de candidats plus favorisés, se trouvent avoir recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour. »*

La Constitution consacre deux originalités de cette élection par rapport à toutes celles qui se déroulent suivant un mode de scrutin analogue : le deuxième tour a lieu quinze jours après le premier et il se limite à un duel entre les deux candidats décidés à se maintenir qui ont obtenu le plus de voix deux semaines avant. Cette disposition assure à l'élu une majorité absolue des suffrages exprimés mais impose une bipolarisation, au second tour, des forces politiques.

● **LA DATE DE L'ELECTION.** — L'élection du nouveau président a lieu vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du président en exercice.

En 1981, le mandat de M. Giscard d'Estaing expire le 24 mai, sept ans jour pour jour après la proclamation par le Conseil constitutionnel de sa désignation.

Il est arrivé que le mandat présidentiel soit interrompu en cours d'exercice : par la démission du titulaire, comme le fit le général de Gaulle en 1969 après l'échec du référendum sur la réforme des régions et du Sénat, ou par son décès, comme pour Georges Pompidou en 1974. Deux autres cas de vacance sont prévus par la Constitution, celui d'« empêchement » constaté par le Conseil constitutionnel saisi par le gouvernement (pour cause de maladie, de captivité, de scandale, de départ à l'étranger) et celui de la déchéance prononcée par la Haute Cour de Justice pour haute trahison.

A partir du jour où la vacance est constatée par le Conseil constitutionnel, la procédure d'intérim est mise en œuvre et, *« sauf cas de force majeure »*, le scrutin pour l'élection d'un nouveau président est organisé dans les mêmes délais que pour une fin normale de mandat.

● **LE CORPS ELECTORAL.** — Tous les Français en âge de voter inscrits sur une liste électorale sont concernés. Cette élection présidentielle est la première qui enregistrera les votes des jeunes gens âgés de plus de dix-huit ans, car en 1974 la majorité électorale était encore fixée à vingt et un ans.

● **LES CANDIDATS.** — Ils doivent avoir vingt-trois ans accomplis et satisfaire aux règles générales d'éligibilité prévues par le code électoral pour toutes les consultations (et qui écartent les personnes condamnées pour crime ou certains délits, la fraude électorale notamment, les contumaces, les faillis non réhabilités, les majeurs en tutelle, ou pourvus d'un conseil judiciaire et les débiteurs admis au règlement judiciaire). Ils doivent avoir satisfait aux obligations imposées par le code du service national, mais un candidat en train d'accomplir son service actif peut se présenter, comme le fit en 1969, M. Alain Krivine (alors que les candidats à un mandat parlementaire doivent avoir définitivement satisfait aux prescriptions légales relatives au service actif).

Depuis 1958, l'inéligibilité qui frappait les membres des familles ayant régné sur la France ne figure plus dans la législation.

● **LES CONDITIONS DE CANDATURE.** — Le système de parrainage prévu pour la présentation des candidats à la présidence de la République dès 1958 a, depuis, été perfectionné à deux reprises. Pour éviter l'afflux des candidats fantaisistes, ou simplement attirés par les facilités de promotion à bon prix qu'offre la campagne télévisée, un filtrage a été mis au point et renforcé après coup. Les candidatures doivent être, en quelque sorte, parrainées par une fraction représentative de la classe politique. Elles doivent être adressées au Conseil constitutionnel par, au moins, cinq cents citoyens, membres du Parlement, des conseils généraux, du Conseil de Paris, des assemblées territoriales des TOM ou maires. Tout élu susceptible de présenter une candidature ne peut en parrainer qu'une seule et aucune présentation ne peut être retirée après son dépôt.

Une candidature ne peut être retenue que si, parmi les signataires de la présentation, figurent des élus d'au moins trente départements ou territoires d'outre-mer, sans que plus d'un dixième d'entre eux puissent être les élus d'un même département ou territoire.

Le système de filtrage a ainsi été renforcé en 1976, car auparavant il suffisait d'être présenté par cent élus d'au moins dix départements. Il y avait six candidatures en 1965, sept en 1969 et douze en 1974, et l'inflation menaçait d'en retenir davantage sur la soixantaine de postulants recensés en 1981 si rien n'avait été fait.

Les présentations de candidature doivent parvenir au plus tard à minuit le dix-neuvième jour précédant le premier tour de scrutin (ou auprès des préfets ou chefs de territoire dans les mêmes délais, pour les T.O.M.), soit le 7 avril cette année. A cet effet, un formulaire de quatre feuillets en papier filigrané, accompagné d'une notice explicative, est envoyé (le 5 mars cette année) aux quelque 38 600 élus qui sont des parrains en puissance. La publication au *Journal officiel* de la liste des candidats doit intervenir au plus tard le seizième jour précédant le premier tour de scrutin (le 10 avril). Seules les cinq cents signatures nécessaires sont publiées, ce qui oblige le Conseil constitutionnel à faire un choix pour les candidats qui en recueillent davantage. Il a été décidé en 1981 que ce choix se ferait par tirage au sort.

Chaque candidat doit verser au trésorier-payeur général du lieu de son domicile un cautionnement de 10 000 F avant l'expiration du dix-septième jour précédant le premier tour de scrutin (le 9 avril). Cette somme lui sera remboursée s'il obtient plus de 5 % des suffrages exprimés.

● **LA CAMPAGNE ELECTORALE.** — Elle s'ouvre le jour de la publication des candidatures au *Journal officiel* (le seizième jour avant le premier tour de scrutin) et s'achève le vendredi précédant le scrutin à minuit, soit quinze jours pleins pour le premier tour et huit autres jours pour le second (de la publication du nom des candidats restant en lice au vendredi suivant).

La loi proclame le principe de l'égalité absolue des candidats, encore qu'un critère de représentativité pèse sur leur participation financière à la propagande officielle : ceux d'entre eux qui n'obtiennent pas 5 % des suffrages exprimés ne sont remboursés ni de leur cautionnement de 10 000 F ni d'un montant forfaitaire des dépenses électorales évalué à 100 000 F. Quatre candidats sur six en 1965, quatre sur sept en 1969 et trois sur douze en 1974, ont obtenu le pourcentage nécessaire.

L'Etat prend à sa charge le coût du papier, l'impression et l'envoi aux électeurs des déclarations de chaque candidat, la mise en place de deux affiches, l'une pour diffuser ses déclarations, l'autre pour annoncer ses allocutions publiques et les horaires des émissions radiotélévisées.

Chaque candidat se voit octroyer deux heures de télévision et deux heures de radio sur les chaînes nationales, sauf si le nombre des concurrents est trop élevé. Une commission nationale de contrôle, comprenant trois membres de droit (le vice-président du Conseil d'Etat, le premier président de la Cour de cassation et le premier président de la Cour des comptes) qui choisissent eux-mêmes deux autres membres parmi les corps qu'ils représentent, est constituée. La commission, qui peut s'adjoindre des rapporteurs et qui est assistée de quatre fonctionnaires, est installée au plus tard quarante-huit heures avant le jour de l'ouverture de la campagne. La commission répartit, par tirage au sort, les temps de parole entre les candidats, et elle contrôle les autres émissions des chaînes nationales pour éviter qu'un candidat soit particulièrement avantagé dans la couverture de l'activité politique.

La publication, la diffusion et le commentaire des sondages politiques sont interdits pendant la semaine qui précède chaque tour de scrutin.

● **LE SCRUTIN.** — Il se déroule un dimanche et dans la même journée avec des bulletins de vote fournis par l'Etat et ne comportant que le nom et le prénom du candidat. Le recensement se fait dans chaque bureau de vote puis à la commission départementale qui doit avoir terminé le lundi à minuit et qui transmet, ensuite, son procès-verbal au Conseil constitutionnel. Si, au premier tour, la majorité absolue n'est pas atteinte, le Conseil constitutionnel fait connaître au plus tard le mercredi, à 20 heures, le nombre des suffrages obtenus par chacun des candidats en présence.

Il proclame les résultats de l'*ensemble de l'élection dans* les dix jours qui suivent le scrutin où la majorité absolue des suffrages exprimés a été atteinte par un des candidats. En 1974, les résultats de la consultation des 5 et 19 mai ont été proclamés le 25 mai.

Les candidats peuvent participer au contrôle des opérations électorales, soit par l'intermédiaire de scrutateurs dans les bureaux de vote — ce qui suppose l'appui d'une organisation politique — soit par la présence de représentants dans les commissions départementales composées de magistrats désignés par le président de la cour d'appel.

Tout électeur a le droit de contester la régularité des opérations électorales en faisant mentionner sa réclamation au procès-verbal. Le Conseil constitutionnel peut être également saisi par un déféré du préfet ou par un recours de l'un des candidats : il n'y a aucun exemple de déféré et un seul précédent pour la procédure du recours qui date de 1965 et concerne les résultats des DOM-TOM, à l'initiative de M. Mitterrand ; il a été rejeté.

De lui-même, le Conseil procède à des annulations pour irrégularités, ce qui fut le cas pour dix bureaux de vote ou communes de Corse en 1974 sur seize décisions de ce genre.

● **EMPECHEMENT D'UN CANDIDAT.** — Cela ne s'est jamais produit, mais on peut imaginer qu'un candidat meure pendant la campagne électorale, ou se trouve empêché de poursuivre. La Constitution déclare : *« Si, avant le premier tour, un des candidats décède ou se trouve empêché, le Conseil constitutionnel prononce le report de l'élection. En cas de décès ou d'empêchement de l'un des deux candidats les plus favorisés au premier tour avant les retraits éventuels, le Conseil constitutionnel déclare qu'il doit être procédé de nouveau à l'ensemble des opérations électorales ; il en est de même en cas de décès ou d'empêchement de l'un des deux candidats restés en présence en vue du second tour »*. Pour cela il faut que le Conseil soit saisi soit par le président de la République, le premier ministre, le président de l'Assemblée nationale ou du Sénat, soit par soixante députés ou sénateurs, soit par cinq cents personnes ayant qualité pour « parrainer » un candidat. Le Conseil constitutionnel peut ajourner l'élection sans que le scrutin puisse avoir lieu plus de trente-cinq jours après la date de la décision de report. Si l'élection a lieu après l'expiration des pouvoirs du président en exercice, celui-ci demeure en fonctions jusqu'à la proclamation de son successeur. ■

Une consultation populaire

La participation des électeurs aux diverses consultations, locales ou nationales, dépend de l'intérêt qu'ils leur accordent ou d'une attitude de refus s'il y a une consigne d'abstention. Spontanée, l'abstention peut atteindre 46 % pour des élections cantonales et 39,29 % pour les élections européennes du 10 juin 1979. L'abstentionnisme, s'il est en partie organisé, peut monter à 39,55 %, comme ce fut le cas au *référendum* du 23 avril 1973 sur l'élargissement de la C.E.E. à la Grande-Bretagne, le parti socialiste en ayant fait une consigne de vote.

Dans l'échelle de la participation, les élections présidentielles apparaissent comme très populaires, ainsi que l'indiquent les pourcentages d'abstention suivants :

	Premier tour	Second tour
1965	15,25 %	15,67 %
1969	22,41 %	31,14 % (1)
1974	15,77 %	12,66 %

(1) Le Parti communiste avait refusé de choisir entre MM. Pompidou et Poher et il y avait eu 4,41 % de bulletins blancs et nuls.

Le vote des Français à l'étranger

Les Français de l'étranger peuvent voter dans les centres de vote établis dans les ambassades et consulats ou, pour les pays frontaliers, dans les départements limitrophes, à condition de s'y être faits inscrire avant le 31 décembre 1980. Il y a dans le monde entier 222 centres de ce genre pour 850 000 électeurs potentiels dont 134 173 s'apprêtent à utiliser cette procédure.

Les autres peuvent voter par procuration, soit au centre de vote établi dans la ville étrangère où ils résident, soit par procuration s'ils ne peuvent s'y rendre le jour du scrutin, soit par procuration encore mais dans une commune métropolitaine de leur choix s'ils sont trop éloignés des centres de vote.

هكذا من الأصل

« LE ROI COPHÉTUA », DE JULIEN GRACQ

Adaptation limpide

MATHILDE LA BARDONNIE

S'ILS ont terminé la fabrication d'une émission suffisamment tôt, les producteurs de radio ont la faculté de la faire écouter avant sa diffusion. Cependant, pour des raisons diverses, le fait est plutôt rare. A France-Musique, notamment, aucune *préécoute* n'est jamais proposée. Cette chaîne, vous dira-t-on, privilégie le direct, et la retransmission de musique vivante. Pas question de confectionner à l'avance les magazines quotidiens. Arguments sans répliques tant le direct a de vertus. Avis unanime. On aurait mauvaise grâce à réclamer de la radio « en boîte », à critiquer en somme la présence sensible, dans un studio, de personnes vivantes, s'exprimant tel jour, à telle heure, avec tout ce qui, derrière leur tête, ce jour, à cette heure précise, peut modifier l'intonation, les inflexions de la voix, et même y compris les paroles prononcées.

Ce n'est donc qu'*a posteriori* que l'auditeur aura une idée du « raté » *ou du « réussi » ; ce n'est qu'en* écoutant les émissions en train de se faire qu'il sentira si tel ou tel choix était judicieux, s'il convenait, par exemple, d'inviter au micro le musicologue « X » quand on avait également convié le chef d'orchestre « Y ». L'art de composer avec les présences, de juxtaposer les personnalités relève d'une mystérieuse alchimie. Le meilleur des parleurs professionnels n'est pas forcément celui qui « passe » le mieux, celui dont la voix, soudain perçue à l'antenne, remue et capture l'attention, appelle à l'imagination.

France-Culture a sur France-Musique l'avantage objectif de pouvoir permettre aux journalistes de la presse écrite de juger sur pièces, notamment dans le domaine des dramatiques ou au rayon des feuilletons et adaptations théâtrales. Le recours à des comédiens professionnels, l'importance relative des moyens techniques et financiers mis en œuvre, le soin nécessairement apporté au montage et au mixage de ce genre d'émissions, font qu'elles sont prêtes, donc écoutables, avant d'être « écoulées ». Il suffit de se rendre à la Maison de Radio-France où, dans le meilleur des cas, l'auditorium réservé à cet effet, est retenu par le réalisateur, à moins que ce dernier, en hâte, ne trouve une cabine de montage disponible, sans avoir à procéder à trop de démarches et demandes d'autorisation de type administratif ?

Pour les réalisateurs qui travaillent le plus — et dont la signature revient sans cesse au long des grilles de programmes — sont organisées des écoutes « officielles » systématiques. Jean-Jacques Vierne est de ce ceux-là.

Voilà bien des prolégomènes pour signaler le passage à l'antenne, prochainement, du *Roi Cophétua*, réalisé par Vierne : une adaptation de la dernière des trois nouvelles qui composent *la Presqu'île* de Julien Gracq, livre paru, en 1970, chez José Corti, comme tous les ouvrages de Gracq (jusqu'au dernier, tout récent, *En lisant, en écrivant*, recueil des réflexions de l'auteur sur les écrivains qui lui ont importé (*le Monde* du 27 février).

Beaucoup de préliminaires, certes, pour évoquer un fait simple, le suivant : Julien Gracq, il y a deux semaines environ de cela, est arrivé juste à l'heure, au cinquième étage de la Maison de Radio-France pour écouter ce qu'il était advenu de son récit, le même récit qui, en 1971, a inspiré, au cinéaste belge André Delvaux, le magnifique *Rendez-vous à Bray*. On se souvient... Anna Karina, Bulle Ogier, Mathieu Carrière... et cette maison profonde, et les « clairières de ses longues pièces vernies », où le vent soufflant en tempête, dans la nuit — la veille glaciale, — faisait cliqueter les figurines en verre de Venise posées sur la cheminée. A l'écran, c'était plutôt un lustre de cristal qui tintinnabulait : une liberté de l'adaptateur... Julien Gracq, le bel indifférent, avait laissé toute latitude...

Il avait fait confiance. Avec raison en l'occurrence. Mais le résultat eût-il été déplorable que l'écrivain n'en aurait sans doute pas été affecté. On peut presque affirmer une pareille chose après l'avoir vu donc écouter en stéréophonie son *Roi Cophétua* comme si toutes ces phrases connues par cœur pour avoir été ciselées par lui une à une n'étaient plus sa propriété.

Gracq, le professeur d'histoire au lycée Claude-Bernard, M. Louis Poirier de son vrai nom, natif de Saint-Floran-le-Vieil, entre Angers et Nantes, semblait s'être rendu à l'invitation de Jean-Jacques Vierne, à cause d'un sens de la courtoisie, inscrit dans des traits même d'honorable et modeste notaire de province. En attendant que la bande magnétique fût lancée, il bavardait paisiblement avec son voisin, tout ému celui-là de se retrouver assis à côté de l'artiste. Il lui parlait, entre autres, de cette merveille du roman : des « affinités électives » de Goethe. Il était ailleurs, en somme, Gracq, dans son monde. Et quand les deux heures d'audition ont pris fin, il a remis tranquillement sa redingote, et a simplement dit à Jacqueline Clancier, l'adaptatrice de son poème en prose, que le début de l'émission lui avait paru d'un rythme trop lent. Et c'était, en effet, la seule critique à émettre.

Jacqueline Clancier, cherchant à justifier son choix, a tenté alors d'expliquer l'attente, l'impression d'attente à l'inventeur des sentiments de ce permissionnaire qui, le 1er novembre 1917, ne trouva pas au rendez-vous fixé l'officier aviateur qu'il allait visiter mais une femme songeuse et singulière — ni servante ni épouse — qu'il suivrait *« protégé de tout faux-pas », « étrangement pris en charge », « étrangement charmé »*, comme retenu par un *« pouvoir »*. Tout cela dans le silence. *« le silence qu'elle avait gardé tout au long de cette soirée »*, silence qui *« projetait, après coup, une pureté préservée, un sortilège puissant »*.

Oui, *« un tout petit peu long à démarrer »*, est bien le seul reproche qu'il soit possible d'adresser au travail de Jean-Jacques Vierne et de Jacqueline Clancier. Pour avoir déjà mis en ondes, *Au château d'Argol*, le premier roman du même Julien Gracq, ils savent faire résonner les mots de cet auteur à part, parent à la fois des romantiques allemands et du Barbey d'Aurevilly de certaines « Diaboliques » ou d'un surréalisme méticuleux. Vierne *n*'en rajoute pas avec les bruitages, même si l'on prête ici sans cesse l'oreille au souffle du vent, aux échos assourdis de la canonnade au loin, ou, bien sûr, au tintement des figurines de verre, comme au bruit des couverts sur la vaisselle au cours de cet insolite repas d'un soldat inquiet de ne pas voir rentrer son ami.

Quatre bons comédiens servent le scénario : tantôt en récitants, tantôt en personnages. La part du récit étant plus importante que les dialogues, et plus vivante, assez curieusement. Il s'agit de Bruno Devoldère, de Danielle Volle, de Dominique Mac Avoy et de Jean-Pierre Jorris. Ils détachent les paragraphes-poèmes et procurent à celui qui écoute l'impression de voir le décor, un de ces décors dont l'orfèvre Gracq a l'exact génie.

Et, bien sûr, la musique est là. Qu'on entend, doucement. Il y a là un piano, un piano seul.

(*) Jeudi 2 avril, France-Culture, 20 heures.

Treize émissions sur la naissance du cinéma

La magie du muet

MARC GIANNÉSINI

LE cinéma muet, fragile, rare, sort de sa nuit pour être passionnément examiné par l'historien du cinéma Kevin Brownlon. En treize émissions, il raconte une épopée qui va des premiers courts métrages des Nickel Odeons (1) en 1895 au premier film parlant.

Il fallait, si possible, retrouver les derniers témoins de la préhistoire du cinéma. Il a interviewé plus de soixante-dix personnes : des stars (Gloria Swanson, Dolores Costello, Mary Astor, Louise Brooks), des metteurs en scène (King Vidor, Lewis Milestone), mais aussi, pour l'envers de l'écran, des accessoiristes, des machinistes et des cascadeurs. Qu'évoquent-ils ? Les premiers émerveillements des hommes devant l'écran. C'est au tout début du siècle, un public enthousiaste et populaire découvre dans les « Penny Arcades » les courts métrages des Nickel Odeons. Un orchestre, parfois de cent musiciens anime bruyamment le défilé des images. Le cinéma « muet » comme dédoublement de la vie, crée tout à coup un phénomène d'identification entre le public et les acteurs.

Le tour est joué. Le cinéma peut s'ériger en industrie, fixée à partir de 1911 à Hollywood. La guerre arrive. Hollywood se recycle dans les films de propagande mis au service du patriotisme. La cité du septième art accapare 90 % du marché mondial du cinéma. Tout est désormais réuni pour réaliser des films à grand spectacle de G. W. Griffith et Cecil B. de Mille. Les grosses maisons de production (Paramount, Fox), après avoir misé sur les metteurs en scène, jouent les acteurs. C'est le temps béni des Gloria Swanson, de Rudolph Valentino, de l'« usine à rire » de Mack Sennett.

Tout cela fait dorénavant partie de la mythologie moderne, pour nous avoir été maintes fois raconté. La surprise de ces émissions réside dans son illustration magistrale. Plus de six cents extraits de films dont certains inédits provenant des collections privées de Chaplin et Garbo, tous entièrement restaurés à partir des bobines originales ont été mis à la disposition du réalisateur. A partir de cette somme filmographique commentée par les témoignages, on peut voir les conditions d'apparition de ce cinéma en même temps que le travail de montage des décors, les cascades, les effets d'éclairage.

On découvre une époque où tout ce qui était montré sur l'écran devait forcément avoir eu lieu dans la réalité. Mais surtout, un vaste atelier d'expérimentation des techniques utilisées de nos jours : le cinématographe, le cinérama, tout comme le technicolor. Curieusement, le parlant était déjà mis au point en 1914, mais le public n'en voulait pas. La bande sonore lancée par les salles des petites villes privées d'orchestre et la radio avaient habitué les auditeurs à une musique en « boîte ». Lorsque l'on entendit Al Johnson dans *le Chanteur de jazz*, l'ère du muet était bien en train de sombrer, entraînant quelques-unes de ses stars.

Un siècle nous sépare de ces commencements. On a le sentiment que cette forme de cinéma aujourd'hui révolu s'est affirmée dès ses débuts avec une autorité qui ne laisse place ni aux doutes ni aux retouches.

(1) Nickel Odeons : Théâtre où pour 5 cents (un « nickel » en argot) on peut assister à un spectacle se déroulant sur l'écran.

« Télémafia »
un livre de Claude Autant-Lara

En 1954, Claude Autant-Lara avait réalisé, pour le cinéma, une adaptation du *Rouge et le Noir* de Stendhal. Puis, en 1973, une adaptation-feuilleton de *Lucien Leuwen* pour la télévision française (deuxième chaîne). En 1973, il passait un accord avec Technisonor, société privée travaillant avec la télévision, afin de monter — achèvement de sa « suite stendhalienne » — une adaptation en épisodes de *la Chartreuse de Parme*. Il l'écrivit mais ne put jamais la réaliser.

Télémafia, livre de polémique virulente, est le récit des péripéties vécues par le cinéaste, dans cette entreprise manquée dont il a fait les frais, depuis l'éclatement de l'O.R.T.F. De bureau en bureau, de société de programme en société de programme, *la Chartreuse*, préparée avec soin, avec passion par Autant-Lara, a changé plusieurs fois de main, d'adaptateur, de réalisateur. Aujourd'hui, c'est une coproduction franco-italienne pour FR 3, confiée à Mauro Bolognini. Autant-Lara a, en 1979, engagé un procès contre la télévision française. Il l'a perdu. Ne considérant pas, pour autant, l'affaire close, il a pris la plume et il a tout dit : ses efforts, ses démarches, les intrigues plus ou moins sournoises dont il a été victime, les promesses non tenues, les torts qu'on lui a causés, sa colère et sa peine d'artiste blessé. Le dossier, assorti de copies de lettres et documents, est impressionnant. La verve, la férocité du pamphlet sont à la mesure des grands films « dérangeants » de Claude Autant-Lara. Celui-ci rend hommage à Luigi Comencini, qui, pressenti par la société Italtelevision Film — sans rien connaître de son projet initial — pour tourner, en Italie, *la Chartreuse de Parme*, s'est finalement retiré, et à quelques amis (dont Marcel L'Herbier) qui l'ont soutenu. Mais il tape à bras raccourcis sur tous ceux qui l'ont écarté de cette création dont il rêvait depuis longtemps. On n'est pas chez Kafka ni même chez Courteline, mais dans les coulisses d'un univers dont Autant-Lara démonte les rouages bien engrenés. Les responsables de « l'affaire » nommément désignés, peuvent, devant ces révélations, contre-attaquer ou se taire. Dans un cas comme dans l'autre, ils ne seront pas en bonne position. Et l'on ne peut, absolument pas, ignorer ce livre.

JACQUES SICLIER.

(*) Éditions Alain Lefeuvre, collection Témoignages, 296 p., illustrées.

les films de la semaine

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Les notes de JACQUES SICLIER

Profession reporter

DE MICHELANGELO ANTONIONI

Lundi 30 mars

FR 3, 20 h. 30

★★ *De l'Afrique à Barcelone, en passant par Londres et Munich, un homme, qui a changé d'identité mais n'a pu « changer de peau », vit des aventures symboliques, suit le destin l'entraînant vers la mort. Cette dérive dans laquelle Jack Nicholson flotte admirablement est celle des grands films d'Antonioni des années 60. Hors d'Italie, le cinéaste reprenait la méditation commencée avec* l'Avventura, *sur le mal de vivre et l'incommunicabilité. S'il entre quelque sophistication dans la mise en scène de* Profession reporter, *on y sent pourtant, très fort, la fatigue, l'angoisse et le vide intérieur du monde occidental moderne. Le plan-séquence final, de sept minutes, n'est pas une simple prouesse technique mais la conclusion, le couronnement d'une œuvre d'auteur dont le pessimisme est une hauteur morale.*

Je reviendrai à Kandara

DE VICTOR VICAS

Lundi 30 mars

TF 1, 20 h. 35

★ *Tiré d'un roman de Jean Hougron, un suspense psychologique marquant l'intrusion de la tragédie dans la vie d'un petit bourgeois raté, mal aimé. On apprécia, à l'époque, l'habileté technique d'un film « à la manière d'Hitchcock ». Le réalisme provincial, l'interprétation de François Périer et de Daniel Gélin dans des rôles, alors, pour eux inhabituels, retiendront davantage, aujourd'hui, l'attention que cette référence.*

La grande mafia

DE PHILIPPE CLAIR

Mardi 31 mars

A 2, 15 h.

Francis Blanche, modeste employé de banque, devient gangster parce qu'on lui a greffé le cœur d'Al Cartone (voyez l'astuce !). Avec Philippe Clair, la bêtise n'a pas de limites.

Sissi face à son destin

D'ERNEST MARISCHKA

Mardi 31 mars

FR 3, 20 h. 30

★ *Sissi est tuberculeuse mais cela s'arrange. Deux bonnes séquences à signaler : la manifestation anti-autrichienne à la Scala de Milan, selon une idée qui semble inspirée du* Senso *de Visconti et celle — finale — de la place Saint-Marc, à Venise.*

On aura tout vu

DE GEORGES LAUTNER

Mardi 31 mars

A 2, 20 h. 35

★ *Sur un excellent scénario de Francis Veber, raillant la mode du « film porno », la comédie façon « américaine » du malentendu séparant un couple d'amoureux. Georges Lautner frôle avec ironie les situations scabreuses et les quiproquos grivois. Sa mise en scène et ses gags allient l'humour aux bouderies sentimentales de Pierre Richard, qui se débat dans ses contradictions, et de Miou-Miou qui sait bien ce qu'elle veut et, surtout, ne veut pas.*

La bonne soupe

DE ROBERT THOMAS

Jeudi 2 avril

FR 3, 20 h. 30

La pièce de Félicien Marceau — succès de Boulevard — montrait un mépris de l'humanité en général, et des femmes en particulier, que cette adaptation cinématographique accentue lourdement. Dans ce film bas et vulgaire, c'est à qui, de Marie Bell et d'Annie Girardot, jouera le plus au « monstre sacré ».

De la part des copains

DE TERENCE YOUNG

Jeudi 2 avril

A 2, 20 h. 35

Un roman de Richard Matheson tiré vers les clichés de la série noire française. Terence Young ne s'est pas foulé pour mettre en scène cette production cosmopolite où le sort d'une femme et d'un enfant pris en otage par des bandits doit tenir en haleine. Et Charles Bronson a l'air de s'ennuyer là-dedans.

Bako, l'autre rive

DE JACQUES CHAMPREUX

Vendredi 3 avril

A 2, 23 h.

★ *Constat objectif — les événements sont situés en 1972 — des drames de l'immigration africaine, des diverses formes d'exploitation dont furent victimes les Noirs chassés par la misère de leurs villages et suivant la filière clandestine vers le mirage du travail à Paris. Jacques Champreux a rapporté des faits réels, parfois effroyables, sans forcer la note. Sa pudeur est une forme d'indignation. Ce film a reçu le prix Jean-Vigo 1978.*

Un moment d'égarement

DE CLAUDE BERRI

Dimanche 5 avril

TF 1, 20 h. 35

★ *Les adolescentes vivant, sans complexes, leur liberté sexuelle, ce n'est plus — selon cette comédie de mœurs — avec leurs femmes que l'on trompe ses amis mais avec leurs filles. Claude Berri a peint, avec tact, le nouvel aspect du conflit des générations. On sent le désarroi des hommes quadragénaires devant des situations dont ils ne sont plus les maîtres. La verve de la réalisation s'accompagne de cette gentillesse, de cette tendresse propres à un cinéaste qui aime bien ses personnages.*

La fin du jour

DE JULIEN DUVIVIER

Dimanche 5 avril

FR 3, 22 h. 40

★★ *La vieillesse des acteurs sans les feux de la rampe, en milieu complètement fermé (une maison de retraite qui va crouler, faute d'argent) où chacun se renvoie la balle et la réplique, dans une lutte amère et pathétique avec les ombres d'une vie imaginaire. Duvivier faisait alors triompher partout le cinéma français.* La Fin du jour, *qu'il écrivit avec Charles Spaak, fut son œuvre la plus noire et la plus désenchantée. Louis Jouvet, comédien à bout de souffle, entretient encore son mythe de Don Juan, et force Madeleine Ozeray, la petite servante éblouie, à se suicider pour lui par amour ; Michel Simon, qui a préparé sa propre oraison funèbre, meurt déchu ; Victor Francen, cabotin qui n'a jamais connu le succès, triomphe enfin dans une représentation devant les épaves de la maison de retraite. Naturalisme de la comédie humaine, de l'échec et du mensonge.*

A VOIR

Mascarade

AU GRENIER DU PRESENT :
BAS LES MASQUES
Lundi 30 mars
TF 1, 15 h 55

Le mardi gras est un souvenir, la mi-carême a définitivement enterré l'hiver, les carnavals se sont endormis, pour un an. Cette année, ils ont beaucoup fait parler d'eux, ces carnavals qu'on croyait en voie d'extinction, comme s'ils devaient confirmer, ici et là, l'inquiétude des temps présents. Ceux d'Amérique du Sud, bien sûr, mais ceux aussi d'Europe, Venise en tête, qui a somptueusement redécouvert sa vocation de fête.

Maintenant « Bas les masques ! » dit, et s'intitule, cette émission des « Greniers du présent ». Et de chercher ce qui se cache derrière ses appareils. Objets de rire et de terreur, objets de rites, on attendait, d'abord, des ethnologues. Ils seront présents pour cette émission. Mais, avant eux, c'est du côté de James Ensor, *« peintre des masques et de la mer »*, disait-il de lui-même, qu'est allée voir la réalisatrice Françoise Prébois. James Ensor, né en 1860, à Ostende, ville qu'il n'a pratiquement jamais quittée jusqu'à sa mort, en 1949, y peignant des paysages, parfois des natures mortes, surtout mettant en scène masques, squelettes et visions terrifiantes à foison, écrivait, à propos d'une cruelle expérience de son enfance : *« ... Je vois encore l'horrible apparition et ressens encore le grand choc de l'oiseau noir et fantastique, avide de lumière. »* L'oiseau noir : une première image de la mort, peut-être un premier masque qui évoque celui, jadis, des médecins de la peste.

Des masques du peintre, masques qui sont les révélateurs terribles de la société et dont les plus connus sont ceux de son *Entrée du Christ à Bruxelles*, on passera au masque « savant », si l'on peut dire, au masque étudié, décortiqué par deux ethnologues du Musée de l'homme : Térésa Battesti, du département Asie et qui est une des figures les plus animées de cette institution auguste mais un peu triste, et François Lupu, du département Océanie, qui porte assez exactement le visage qu'on peut se faire d'un ethnologue. Il n'est malheureusement pas sûr que les étroites limites horaires imparties à cette émission leur laissent le temps de faire le tour de la question.

Le père cannibale

SERIE LES ENTHOUSIASTES :
DALI
Lundi 30 mars
A 2, 21 h 55

En 1933, Dali a peint un tableau un peu plus étrange que les autres et l'a appelé *l'Enigme de Guillaume Tell*. Il y évoque, comme il le dit, un des moments les plus dangereux de sa vie : Guillaume Tell y fait office de père et le bambin qu'il tient, Dali, a une côtelette crue sur le crâne. Le sourire ambigu du père penché sur l'enfant ne cache pas ses intentions cannibalesques. D'un coup de mâchoire il va assurément le dévorer et d'un coup du talon de sa musculeuse jambe gauche, chaussée d'une espadrille romaine (l'autre est affublée d'un porte-chaussette noir), il va écraser la petite coquille de noix, toute proche par terre, qui sert de *berceau à une fragile Gala*, l'amour de sa vie qu'il vient de rencontrer.

Ce tableau énigmatique qui montre le père (sous les traits de Lénine) en casquette et gilet, mais sans pantalon, une fesse (la droite) éléphantesque et molle, reposant sur une béquille, illustre la révolte filiale de Dali. Son père venait de le chasser après sa scandaleuse liaison avec *Gala. La toile du Moderna Museet* de Stockholm appartient à la splendide période phantasmatique des années 30, qui avait révélé un peintre capable d'imaginer l'inimaginable et de le représenter avec la précision d'un maître réaliste.

René Tostain, psychanalyste et amateur de Dali, a examiné l'œuvre dans une émission de la série « Les enthousiastes » de Jean Frappat, réalisée par Marcel Teulade. Il a essayé de donner un sens — ou plusieurs — à chaque morceau d'image à l'intérieur de l'ensemble d'un tableau plein de chairs et de montres molles, de béquilles de douleur et de meurtres potentiels. On peut être ou non d'accord avec la lecture psychanalytique. Mais elle enrichit l'œuvre d'énigmes supplémentaires et elle peut être une bonne filière pour entrer dans l'art d'un peintre qui a, plus qu'aucun autre, figuré les machinations de l'inconscient perturbé.

A propos de l'esprit gaulois

DOSSIERS DE L'ECRAN :
LE CINEMA PORNOGRAPHIQUE
Mardi 31 mars,
A 2, 20 h 40 et 22 heures

Ce qu'on appelle l'esprit gaulois — étrange corollaire de la politesse que les étrangers prêtent ou prêtaient aux Français — est, en gros, un pot-pourri de vulgarité, d'obscénités verbales, de claques dans le dos du voisin ou sur ses propres cuisses, et d'autres aménités du même genre qui évoquent, sans excès de détours, des choses scandaleuses, dans la réalité, pour les plus Gaulois des Français, gens *fort vertueux bien sûr*. Aussi la pornographie, qu'on nous prétend venue du Nord, n'a-t-elle été que modérément acceptée et taxée généreusement : l'État aurait fait fortune s'il avait pu taxer de la même manière les gauloiseries quotidiennes de ses administrés.

Mais, ce 31 mars, on parlera avec sérieux de la pornographie. On la revendiquera peut-être, on la condamnera avec modération, *on la cataloguera sans doute* selon l'étendue de ses effets prouvés ou supposés sur la pureté *de nos esprits et de nos* sens. Il y aura, pour le débat, un sexologue, un censeur (le président de la commission de contrôle), un réalisateur (José Benazéraf) qui, bien que pas très « hard », s'est vu préférer, pour l'émission, un film plutôt « soft », deux journalistes, enfin, François Chalais, auteur d'une *« Lettre ouverte à un pornographe »*, et André Halimi, auteur de « Ce qui fait rire les *Français au temps du cinéma* érotico-pornographique »,... ce qui rejoint notre propos de départ. — F. E.

Lonsdale en écrivain

CINEMA 16 :
UN PAQUEBOT DANS LA TETE
Mercredi 1er avril
FR 3, 20 h 30

La saison est finie. Au Café de l'Océan, on trouve louche qu'une des villas soit encore occupée, et il faut voir par qui : un romancier, un saxophoniste noir, un acteur, que des artistes ! Ils fabriquent des cerfs-volants, ils n'éteignent jamais les lumières, ils ne font rien comme tout le monde, et tout le monde ne ferait pas ce qu'ils font.

La jeune fille du village qui vient pour des ménages à la villa est peu à peu aspirée par l'univers de ces gens. Ils ne lui paraissent pas si étranges, elle-même n'écrit-elle pas des histoires, elle-même n'a-t-elle pas « un paquebot dans la tête » ? Tout cela finira curieusement.

Michel Lonsdale, qui est le romancier en mal d'inspiration, obligé d'écrire des feuilletons au kilomètre pour survivre, trouve là son premier rôle d'écrivain. Juliette Mills est son épouse, Jacques Denis son confident, acteur sans rôle. Rappelons que le réalisateur, Philippe Condoyer, dont on a vu l'an dernier *Chère Olga*, s'est fait d'abord connaître par le cinéma, avec *Un homme à abattre* et, surtout, *la Coupe à 10 francs*.

Lundi 30 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Les conciliateurs sont aussi très souvent des femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus ; 14 h 5, Téléfilm : *la Terre Sannikov* ; 15 h 36, Variétés ; 15 h 55, Au grenier du présent : Bas les masques ; 16 h 46, De branche en branche ; 17 h 14, A votre service.
(Lire notre sélection.)
17 h 25 Croque vacances.
Joe chez les mouches ; 17 h 30, Bricolage (et 17 h 50) ; 17 h 35, Infos-magazine ; 17 h 40, Isidore le lapin ; 17 h 55, Atomas, la fourmi atomique.
18 h C'est à vous.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Je reviendrai à Kandara ».
Film français de V. Vicas (1956), avec D. Gélin, F. Périer, B. Darvi, E. Ardisson, C. Bouillaud, J. Brochard. (Rediffusion.)
Dans une ville de province, un professeur de collège, menant une vie médiocre, est témoin d'un meurtre. Le coupable lui tend un piège pour le faire accuser.
22 h 10 Indications.
Qu'est-ce que l'endoscopie ? : A genoux fermés ; Utilisation de l'endoscope et du rayon laser ; L'embryoscopie ; La fœtoscopie.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Emissions pédagogiques.
16 h 30 Magazine médical : Les jours de notre vie.
L'homme et la mer.
17 h 20 Fenêtre sur... la presse française.
La grande presse (de 1870 à 1910).
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République.
21 h 50 Document : Les enthousiastes.
De J. Frapat (rediff.). « L'énigme de Guillaume Tell », de S. Dali.
(Lire notre sélection.)
22 h 35 Série documentaire : Introduction à la musique contemporaine.
Musique et machines, de M. Fano et D. Jameux.
Où Michel Lonsdale joue le rôle ici d'un « compositeur Faust » qui vendrait son corps en échange d'une machine à sons parfaite, capable de remplacer compositeurs et interprètes.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes : Mixmo Match.
18 h 55 Tribune libre.
Centre d'information civique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Profession reporter ».
Film américain de M. Antonioni (1975), avec J. Nicholson, M. Schneider, J. Runacre, I. Hendry, S. Berkoff. (Rediffusion.)
Un reporter de télévision, insatisfait de son existence, de son métier, prend l'identité d'un homme, mort dans un hôtel africain, qui lui ressemblait un peu et dont il ignore les activités. Il va devoir assumer le passé de l'autre.
22 h 30 Journal.

Mardi 31 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Lycées : la nouvelle seconde.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; 14 h 5, Tout feu tout femmes ; 14 h 20, Feuilleton : L'homme sans visage ; 15 h 15, Les recettes de mon village ; 15 h 35, Mémoire en fête ; 16 h 7, Dossier : Ski hors piste ; 16 h 35, Le pour et le contre ; 16 h 45, A tire d'elles ; 16 h 50, Coup de cœur ; 17 h 15, Mini-show.
17 h 25 Croque vacances.
Joe chez les mouches ; 17 h 30, Bricolage (et à 17 h 45) ; 17 h 35, Infos-magazine ; 17 h 40, Isidore, le lapin ; 17 h 42, Variétés ; 17 h 50, Atomas.
18 h C'est à vous.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Le Grand Débat : François Mitterrand.
M. François Mitterrand, secrétaire général du P.S., candidat à l'élection présidentielle, avec Patrice Duhamel, Jean-Claude Bourret, Jean Lefebvre et Yves Mourousi.
21 h 40 Caméra une première : Square X.
De Michel Le Bihan ; avec D. Doll, D. Emilfork, P. Préjean ; réal. J. Kerchbron.
Un homme paisible vient chaque jour rêver sur un banc. Son amour naissant pour une clocharde intrigue un « étranger », qui va tout saccager. Univers onirique autour d'un square.
22 h 40 Variétés : Etoiles sur glace.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
La dame aux camélias.
15 h Cinéma : « la Grande Mafia ».
Film français de P. Clair (1971), avec F. Blanche, les Tontos, M. Galabru, A. Zavatta, Amarande, Sim, C. Nobel.
A la suite d'un hold-up, un employé de banque est sauvé de la mort par la greffe du cœur d'un caïd trépassé. Il est amené à devenir le chef de la bande du défunt.
16 h 30 Itinéraires.
La Grèce des îles ; Sauver l'Acropole.
17 h 20 Fenêtres sur... la presse française.
La grande presse (de 1910 à 1930).
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Les musées.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « On aura tout vu ».
Film français de G. Lautner (1976), avec P. Richard, Miou-Miou, J.-P. Marielle, R. Saint-Cyr, H. Guybet, G. Jugnot, S. Azéma.
Un jeune cinéaste débutant accepte de transformer en film « porno » le scénario romanesque qu'il avait écrit avec un ami. Sa compagne ne supporte pas qu'il s'abaisse à cela ; elle s'ingénie à faire échouer le projet.
22 h Débat : Le cinéma pornographique.
Avec le docteur Tordjman (sexologue), MM. J. Benazéraf (producteur et réalisateur de films pornographiques), A. Halimi, F. Chalais (journalistes et écrivains), J.-F. Théry (président de la commission de contrôle) et Mme C. Gouze-Renal (productrice de films, vice-présidente de la chambre syndicale des producteurs de films).
(Lire notre sélection.)
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le M.R.G. (Mouvement des radicaux de gauche).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Sissi face à son destin ».
Film autrichien d'E. Marischka (1957), avec R. Schneider, K. Böhm, M. Schneider, G. Knuth, V. Degischer. (Rediffusion.)
Après un séjour en Hongrie, Sissi, atteinte de tuberculose, doit aller se soigner au soleil de Madère et de Corfoue.
22 h 15 Journal.

Mercredi 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Attention aux métiers mirages.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 14 h 48, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h 11, Spécial 10-15 ans ; 15 h 12, Dossier 10-15 ans ; 15 h 38, Déclic ; 16 h 40, La super-parade des dessins animés.
17 h 26 Studio 3.
18 h Automag.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : A nous de jouer.
D'après la pièce de F. Marceau ; réal. A. Flederick ; avec J. Piat, J. Magre, A. Blancheteau...
Un « Monsieur tout le monde » plongé d'un seul coup dans un océan de possibilités grâce à la télévision.
22 h 5 Musique en fête.
Symphonie n° 4 dite « la Surprise » (Haydn). Concerto populaire (F. Reizenstein) par le Nouvel Orchestre symphonique de la R.T.B.F., sous la direction de L. Léonard, avec J. Covelli, piano.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui, madame.
15 h 15 Série : Bonanza.
16 h 10 Récré A 2.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : C'est du spectacle.
Thierry Le Luron et ses invités : Annie Cordy, Patrick Juvet, Herbert Léonard, Yves Simon...
22 h 15 Magazine médical : Les jours de notre vie : l'homme et la mer.
Par P. Desgraupes.
Au cours de cette émission consacrée aux effets sur l'homme de la pollution des mers, sera évoqué l'accident de Minimata, au Japon.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
La formation professionnelle alternée en Allemagne et en France ; Le poissonnier.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Puzzle : match de rugby.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti communiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « Un paquebot dans la tête ».
Téléfilm de P. Condroyer ; avec M. Lonsdale, C. Prot, J. Mills, J. Denis, etc.
(Lire notre sélection.)

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

LUNDI 30 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Série : Family Hours ; 21 h, *l'Eté indien*, film de J. Delannoy.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Histoires insolites ; 20 h 35, *le Grand Duc et l'Héritière*, film de D. Swift.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, *Family life*, film de K. Loach. — TELE 2 : 20 h 25, Soirée wallonne : Harmonies et fanfares de Wallonie ; 20 h 55, Portrait de Jo Carlier, trompettiste liégeois.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 25, Noires sont les galaxies ; 21 h 25, Zone bleue : zone blanche.

MARDI 31 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *Brève Rencontre à Paris*, film de R. Wise.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Série : L'âge de cristal ; 20 h 35, *la Rivière de nos amours*, film d'A. de Toth.
- TELEVISION BELGE : 20 h 50, Minute papillon ; 21 h 50, Grands orchestres grands chefs : le Boston Orchestra, dir. S. Ozawa. — TELE 2 : 20 h 25, Spectacle : patinage artistique *en différé des U.S.A.* ; 21 h 45, Courts-métrages.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 10, Spécial cinéma, avec un film de M. Scorsese : *New-York, New-York* ; et à 22 h 30, Gros plan sur Martin Scorsese.

MERCREDI 1er AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Hit-Parade ; 21 h, *Un Homme à abattre*, film de Ph. Condroyer.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Les grandes villes du monde : Montréal ; 20 h 35, *En effeuillant la marguerite*, film de M. Allegret.
- TELEVISION BELGE : 20 h 45, Opéra : *les Contes d'Hoffmann*, de W. Mann et F. Reizenstein, par le Nouvel Orchestre symphonique R.T.B.F., dir. L. Léonard et l'Ensemble vocal R.T.B.F. ; 21 h 35, Point de mire. — TELE 2 : 19 h 55, Sports 2 : cyclisme et basket.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 10, Destins : Jean Vincent ; 21 h 50, Anatole : Dizzy Gillespie au festival de Montreux en 1980, accompagné par Thiélemans et Bernard Puljie.

JEUDI 2 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Série : Super-Jaimie ; 21 h, *la Viaccia*, film de M. Bolognini.
- *TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Série : Les* dames de cœur ; 20 h 35, *Beau Geste le baroudeur*, film de D. Eyes.
- TELEVISION BELGE : 20 h 20, *Un Moment d'égarement*, film de C. Berri ; 21 h 45, Le carrousel aux images et le Monde du cinéma. — TELE 2 : 20 h, *la Dame de pique*, opéra de Tchaïkovski en différé de Cologne, dir. G. Albrecht.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 10, Temps présent : « Crève Belgique » ; 21 h 15, Prière d'insérer : Viviane Forrester présente : « Rive gauche », de Jean Rhis ; 21 h 20, Cycle J.-L. Godard : « Vivre sa vie » ; 22 h 45, « L'antenne est à vous ».

VENDREDI 3 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Série : Hunter ; 21 h, *le Jour des Apaches*, film de J. Thorpe.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Série : Les têtes brûlées ; 20 h 35, *Dortoir des grandes*, film de H. Decoin.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, A suivre : Hebdomadaire d'information ; 21 h 15, Dernière séance : Cérémonie de remise des oscars, en différé d'Hollywood. — TELE 2 : 19 h 55, Feuilleton : Maîtres et valets ; 20 h 50, Vendredi-Sports ; 22 h, Inter Wallonie : La communauté italienne de Belgique.
- *TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 20*, Jeu : La chasse au trésor ; 21 h 25, *Héritage*, film de R. Mertens et W. Marti ; 21 h 25, A l'affiche ; 23 h 10, Courts-métrages.

SAMEDI 4 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 19 h 30, *Garou-Garou, le passe-muraille*, film de J. Boyer ; 21 h, Concours Eurovision de la chanson 1981 (en direct de Dublin).
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Série : Les héritiers ; 20 h 35, *la Garçonnière*, film de B. Wilder.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, Série : Le jardin extraordinaire ; 21 h, Vingt-sixième concours Eurovision de la chanson (en direct de Dublin).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h, Série : Raoul, la moto, les jeunes et les autres ; 21 h, Concours Eurovision de la chanson 1981 (en Eurovision de Dublin) ; 22 h 40, Sport.

DIMANCHE 5 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Série : Kojak ; 21 h, *le Fauve est déchaîné*, film d'E. Bellamy ; 23 h 30, Les sentiers de l'aventure : l'Espagne insolite.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Jeu : La chasse au trésor ; 20 h 35, *Un drôle de paroissien*, film de J.-P. Mocky.
- *TELEVISION BELGE : 19 h 55, Jeu :* Tic-Tac-Show ; 21 h 30, *les Marchands de rêve* (deuxième partie), film de H. Robbins.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 45, Votations *fédérales : élections* neuchâteloises ; 19 h 55, Histoires de cinéma : Les marchands de rêves ; 21 h 30, La magie de la danse ; 23 h 40, Vespérales ; 22 h 55, Table ouverte.

هكذا من الأصل

Jeudi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Savoir répondre à une offre d'emploi.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Le différent.
16 h 30 Les quatre fantastiques.
16 h 50 Croque vacances.
Joe chez les mouches ; 16 h 55, Bricolage (et à 17 h 33) ; 17 h, Variétés (et à 17 h 30) ; 17 h 5, Isidore, le lapin ; 17 h 10, Infos-magazine ; 17 h 20, Atomas ; 17 h 35, Scoubidou.
18 h C'est à vous.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand débat.
20 h 35 Le Grand Débat.
Face à face Jean-François Deniau, organisateur de la campagne électorale de M. Valéry Giscard d'Estaing, et Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S.
21 h 30 Variétés : Numéro un.
Autour d'Alice Dona, Serge Lama, Serge Reggiani, Robert Charlebois...
22 h 40 Vision : Hartung.
(Lire notre sélection.)
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Adolescence et sexualité.
15 h Série : Annie, agent très spécial.
16 h L'invité du jeudi : Ménie Grégoire.
17 h 20 Fenêtre sur... la presse française.
La presse : un homme, une idée, une équipe.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi cinéma.
(Et à 22 h 15.)
20 h 40 Cinéma : « De la part des copains ».
Film franco-italien de T. Young (1970), avec C. Bronson, L. Ullmann, J. Mason, J. Ireland, M. Constantin. (Rediffusion.)
Un Américain, ancien truand, qui mène une vie tranquille dans le midi de la France est confronté à d'anciens complices, qui prennent sa femme et sa fille en otage pour obtenir son aide.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Flash : un soir au clair de lune.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti républicain.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : « la Bonne Soupe ».
Film français de R. Thomas (1963), avec M. Bell, A. Girardot, F. Tone, C. Dauphin, S. Distel, F. Marten, B. Blier, B. Brunoy, D. Gélin, G. Blain, J.-C. Brialy. (Rediffusion).
Une femme mûre, habituée du casino de Cannes, raconte à un croupier sa jeunesse de fille pauvre et les épisodes de sa carrière dans la galanterie.
22 h 5 Journal.

Vendredi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Un guide pour la promotion des femmes dans l'entreprise.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
16 h 30 Les quatre fantastiques.
16 h 50 Croque vacances.
Atomas, la fourmi atomique ; 16 h 55, Bricolage (et à 17 h 35) ; 17 h, Variétés (et à 17 h 30) ; 17 h 5, Isidore, le lapin ; 17 h 20, Les comètes ; 17 h 40, Scoubidou.
18 h C'est à vous.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : L'inspecteur mène l'enquête.
De L. Godevais et M. Pavaux ; avec F. Andrei, Y. Arcanel, D. Ajoret...
Un coup de sonnette en pleine nuit. C'est la police, elle cherche Michel. Commence pour les parents une nuit de cauchemar.
22 h 10 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur.
23 h 10 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
La vulgarisation médicale et ses dangers.
15 h Série : Annie, agent très spécial.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtres sur...
Délires : spectacles.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Médecins de nuit.
L'usine Castel. De B. Gridaine.
Le directeur d'une usine fait appel à l'équipe de Médecins de nuit à la suite d'une émanation de gaz toxique qui menace une vingtaine d'ouvriers. Est-ce qu'on ne cache pas quelque chose ?
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Espions tous azimuts.
Avec A. Guérin (les Gens de la C.I.A.), *M. Le Roy Finville* (SDECE, service sept : la grande aventure du colonel Le Roy Finville et de ses clandestins), C. *Henkine* (l'Espionnage soviétique : le cas de Rudolph Abel), *J. Vivez* (les Maîtres de Cuba), *R. Guilain* (l'Espion qui sauva Moscou).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle : A 2 et le jeune cinéma français) : « Bako, l'autre vie ».
Film français de J. Champreux (1978), avec S. Bakaba, C. Doukoure, G. Correa, H. N'Diaye, P. Diop, M. Trévières.
Le long, difficile et tragique voyage d'un paysan malien qui a quitté son village, ruiné par la sécheresse, pour aller chercher du travail en France.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le basket : Des livres pour tous.
18 h 55 Tribune libre.
Le CNIP (Centre national des indépendants et paysans).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 — Le nouveau vendredi : Le ciel n'a pas de prix.
Une émission d'A. Sabas. Reportage A. Fey.
Aviation générale ou civile, un malaise : une enquête menée en France et aux Etats-Unis.
21 h 30 Procès à Granville ou le tribunal des animaux.
Un divertissement de R. Viry-Babel, réalisé par M. Guillet.
(Lire notre sélection.)
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 4 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 La traque aux gaspis.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère : truite de mer farcie à la julienne de légumes.
12 h 45 Avenir : Des métiers du bâtiment.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Les Ardéchois de Paris ; 13 h 49, Plateau ; 14 h 9, Plume d'élan ; 14 h 14, Mon fils ; 15 h 5, Le magazine de l'aventure ; 15 h 45, Archibald, le magicien ; 15 h 50, Histoire et poésie de l'Ardèche ; 16 h, Maya, l'abeille ; 16 h 25, Temps X ; 17 h 10, Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Les animaux du monde.
Une certaine manière de voir.
21 h XXVIe concours Eurovision de la chanson à Dublin.
En direct du Royal Dublin Society.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 François Ier et la culture de son temps.
(Lire notre sélection.)
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club Disney.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Carte vermeil.
D'après Boileau-Narcejac ; scénario Ch. Maître ; réal. A. Levent ; avec J.-P. Aumont, M. Presle.
Amour, mystère et cuisine dans un château douillettement aménagé pour le troisième âge.
22 h Variétés
22 h 55 Les carnets de l'aventure : Dhoulagiri.
L'assaut du septième sommet du monde par Jean Ocoudray et son équipe.
23 h 25 Journal.
23 h 40 Spécial Chorus.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'islam.
12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon : Les architectes militaires.
Une émission du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'agence Labricole ; Cent ans en Afrique ; Brazza.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoires extraordinaires : La lettre volée.
D'après E. Poe ; réal. R. Guerra ; avec P. Vaneck, M. Pilorge, H. Viana, R. Mendes, etc.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Le pays d'où je viens : la Nouvelle-Calédonie.
Une émission de M. Dumay.
Chants et danses traditionnelles, musiques modernes dans le Pacifique où l'on parle une trentaine de dialectes différents.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Ciné-regards.
Portrait de M. Piccoli.

Dimanche 5 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudique.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec les jeunes du lycée du Vésinet et le Père J.-F. Tastet.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Sloane agent spécial.
La comète folle.
16 h 35 Sports première.
17 h 50 Série : La conquête de l'Ouest.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Un moment d'égarement.
Film français de C. Berri (1977), avec J.-P. Marielle, V. Lanoux, C. Dejoux, A. Soral, M. Sarcey.
Au cours de vacances sur la Côte d'Azur, un homme à la quarantaine bien sonnée, cède aux avances de la fille de son meilleur ami, une adolescente qui a l'âge de la sienne.
21 h 50 Concert.
« Ouverture d'Oberon », de Weber ; « Symphonie n° 2 », dite « la Petite Russienne », de Tchaïkovski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, sous la direction d'Emmanuel Krivine.
22 h 40

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Timide et sans complexe ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Le tourbillon des jours.
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Nana.
D'après E. Zola ; réal. M. Cazeneuve ; avec V. Genest, G. Tréjean...
Quatrième et dernier épisode. Nana n'est plus la « reine » du Tout-Paris. Eprise de Satin, une prostituée, elle va bientôt mourir seule dans une chambre d'hôtel, atteinte de la petite vérole.
22 h 15 Série : Inuit.
Les Esquimaux alaskiens et les Etats-Unis : les fils de la baleine. Par J. Malaurie.
Un des plus intéressants documents de la série. La chasse à la baleine selon la tradition, la chasse au morse, au caribou.
23 h 5 Petit théâtre.
« Le songe du critique », de J. Anouilh.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h 45 Prélude à l'après-midi.
Opéra Hoffnung ou l'opéra surprise.
17 h 45 Il n'y a pas qu'à Paris.
Eh bien, dansez maintenant.
18 h 45 Hollywood (les pionniers).
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
Avec quelques sketches de Bernard Haller.
20 h 30 Documentaire : L'aventure de l'art moderne.
L'épreuve de l'objet. Une émission d'A. Parinaud et C. Vilardebo.
1945 : fin de la guerre ; début de la société de consommation. L'« american way of life » sert partout de modèle, commence le mouvement de la peinture pop américaine.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : « Le 5 avril 1931 ».
L'actualité il y a cinquante ans exactement. La crise économique, la montée du nazisme, le mariage du comte de Paris, le procès de M. Manow...
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Duvivier) : « la Fin du jour ».
Film français de J. Duvivier (1938), avec M. Simon, V. Francen, L. Jouvet, M. Ozeray, G. Dorziat, Sylvie, J. Joffre, C. Granval. (Rediffusion.)
Les passions, les haines, les rancunes et les drames d'acteurs vieillis, pensionnaires d'une maison de retraite où ils remâchent leurs souvenirs.

A VOIR

La rage d'expression

DOCUMENT : HARTUNG
Jeudi 2 avril,
TF 1, 22 h 40

Portrait d'un peintre combattant : Hans Hartung, peintre franco-allemand né en 1904 à Leipzig, s'est établi en 1935 en France. Après avoir été influencé par le cubisme et l'abstraction pure de Mondrian ou Kandinsky, il devient, après la dernière guerre, l'un des maîtres de l'« abstraction lyrique ». Pour Hartung, artiste doté d'une forte sensibilité, il s'agit de traduire les mouvements intérieurs. Les grandes lignes qui caractérisent le dessin de Hartung se retrouvent dans son œuvre. Sa peinture n'est pas statique, elle recherche moins un équilibre qu'elle ne décrit une lutte. Il n'y a pas de sérénité, son art est déchiré, est le produit d'une force dominée.

Le tribunal des animaux

DIVERTISSEMENT :
PROCES A GRANDVILLE
Vendredi 3 avril,
FR 3, 21 h 30

Les comédiens de l'Attroupement, ce groupe de Lyon, dont aucun de ceux qui connaissent ou aiment le théâtre n'ignore plus le travail, ces acteurs qui prennent volontairement, parfois, le risque de se tromper ou de « mettre à côté » par des choix de difficulté, ont bien des talents à leur registre. En acceptant de jouer les jurés du « Procès à Grandville » que propose la station FR 3 - Nancy, ils ont visé juste, et se donnent la chance d'asseoir en un seul soir, grâce à l'audience de la télévision, une réputation qui n'est plus à faire. Les voici, dans la peau d'animaux divers, transformés, selon, en pourfendeurs ou en défenseurs acharnés de Jean-Ignace Isidore Gérard, dit Grandville, qui, né à Nancy en 1803, ne laissa pas moins de 3 000 dessins et lithographies à sa mort, en 1847. Le Lorrain aux dessins aigus fut l'un des plus acharnés à caricaturer Louis-Philippe, mais, surtout, il illustra un nombre étonnant de livres, parmi lesquels les Fables de La Fontaine ou les contes de Swift. Ceux qui n'ont pas eu la chance d'avoir une fois en main l'un ou l'autre de ces ouvrages, ou quelque fac-similé, doivent savoir que Grandville est aujourd'hui abondamment réédité. Il vaut tous les Daumier, et tous les Gustave Doré. (Ces deux derniers ne se sont d'ailleurs pas fait faute de le piller).

Sous couvert de « divertissement », Roger Viry Babel, pour le scénario, et Michel Guillet, pour la réalisation, proposent, avec cette reconstitution d'un imaginaire « Tribunal des animaux », une charmante introduction à l'œuvre et aux idées du compatriote de Jacques Callot. On entendra des textes de Baudelaire, Rimbaud, Jules Renard et Prosper Mérimée. Le chanteur Léo Ferré, le dessinateur Topor et aussi le chef du service de neuro-psychiatrie de l'université de Nancy ont prêté leur concours à cette heure de télévision. A la barre, ils témoignent pour Grandville. Qui pourrait, sérieusement, le démolir ?

François Ier et la culture de son temps

EN DIRECT DU COLLEGE DE FRANCE :
LE LIVRE OU L'EPEE
Samedi 4 avril,
A 2, 10 h 30

La culture « universitaire » entre à la télévision : Pierre Dumayet présente, à partir de cette semaine, des cours dispensés par le Collège de France. Les premières retransmissions sont choisies, à titre expérimental, sur proposition de l'illustre institut.

Le professeur André Chastel, collaborateur du « Monde », membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, est titulaire, depuis 1970, d'une chaire d'« Art et civilisation de la Renaissance ». Il est l'auteur d'ouvrages de référence sur cette période : « la Renaissance méridionale », « le Mythe de la renaissance ». Dans sa conférence publique diffusée en direct, André Chastel soulignera sans doute le rôle déterminant qu'a joué François Ier dans le renouvellement de la culture française. Il sera question de l'humanisme qui fut nourri de culture italienne, et surtout de l'apport des traductions des textes antiques.

En introduction à cette « première », Pierre Dumayet interviewera le professeur Yves Laporte, administrateur du Collège de France, sur les activités de cette institution.

Artiste en somme

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES
LA LETTRE VOLEE
Samedi 4 avril,
FR 3, 20 h 30

Dans un train qui mène de Paris à Lisbonne, un voyageur de commerce — nommé Duval — rencontre un homme — Dupin — dont la perspicacité, l'intelligence, l'extraordinaire esprit de déduction, l'impressionnent fortement. Il va le retrouver par le plus pur hasard dans l'hôtel où il vient de descendre à Lisbonne, et sera entraîné malgré lui dans une drôle d'« affaire ». Dupin, qui est en réalité un policier français, a été contacté secrètement par le préfet de police de Lisbonne pour retrouver une lettre dérobée à la reine, et qui risquerait de la compromettre. Il va demander un « service » très spécial à Duval...

Ici, on est loin des eaux troubles de l'étrange ou du fantastique utilisés dans « Ligeia » ou « le Système du docteur Goudron et du professeur Plume », c'est la rigueur, la passion de l'analyse qui constituent le ressort de cette nouvelle trop théâtralement adaptée par Ruy Guerra. Dommage, car le mystère qui reste, au bout du compte, voulu (qu'y avait-il donc d'écrit sur cette lettre ?) donnait beaucoup de charme à ce « policier » avant l'heure, à Dupin (interprété ici par Pierre Vaneck), un homme qui savait ajouter son « cachet » personnel à un travail professionnel rigoureux — un artiste en somme. — C. H.



● **Les chemins de la connaissance : « L'espace rural aujourd'hui »**, France-Culture, du 30 mars au 10 avril, 8 h 30.
Paule Chavasse a demandé à des chercheurs, agronomes, géographes, économistes, sociologues, de présenter les différents problèmes qui se posent aujourd'hui à « l'espace rural », et d'évoquer l'histoire de la campagne, dans ses rapports contradictoires avec la ville.

● **Dramatiques : « Radio WRN, Chicago »**, France-Culture, lundi 30 mars, 20 h.
Richard Banks, l'auteur de cette dramatique, y évoque l'atmo*sphère des années 20 à Chicago* : années du « rêve américain », de toutes les ambitions, de l'exclusion sociale des Noirs, et aussi de l'essor du jazz et de la radio, du féminisme. Réalisation : Bernard Saxel.

« **Le Roi Cophetua** », France-Culture, jeudi 2 avril, 20 h.
Dans « le Roi Cophetua », de Julien Gracq, un jeune homme, convié chez un ami, l'attend en présence d'une jeune femme qu'il ne connaît pas, mystérieuse, et qui l'attire, telle la mendiante d'un tableau représentant peut-être « le roi Cophétua ». Adaptation Jacqueline Clancier ; réalisation Jean-Jacques Vierne Avec : Bruno Devoldere, Danielle Volle, Dominique Mac Avoy, Jean-Pierre Jorris.

● **Signalons encore** : à la suite des émissions consacrées la semaine dernière aux Tarahumaras du Mexique, une autre émission de Jacques Meunier et Anne-Marie Abou, « **Ethnologie, exil, dépaysement** », également enregistrée au Mexique (mardi 31 mars, France-Culture, 9 h 5) ; dans la série « **Albatros** », le troisième volet d'un ensemble consacré aux poètes *iraniens (dimanche 5 avril, 20 h)* ; sur France-Musique, un remaniement de la grille des programmes, destiné à favoriser les retransmissions de concerts, en direct ou en léger différé, et comprenant un certain nombre d'émissions nouvelles : à 18 h 30, « **Quotidien Concert** » (les mardi, mercredi et jeudi), à 12 h, « **Midi Deux** » (magazine animé, comme l'ancien « Six-Huit », par Denys Lemery), à 14 h, « **Musique légère** », et le samedi à 7 h, « **Opérette et actualité lyrique** ». — B. A.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas et A. Pavy ; 7 h. 10, Chronique politique ; 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h. 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, Politique étrangère, d'E. Sablier ; 8 h. 30, Revue de presse, de D. Saint-Hamond ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Le Tribunal des flagrants délires ; 12 h., Deux manches et la belle, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Louisiane, par M. Denuzière ; 14 h. 5, Les surdoués, de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à Kriss ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C Averty ; 17 h., Radioscopie : P. Besson (lundi), C. Cauquais-Mannereau (mardi), S. Alaoui (mercredi), I. Huppert (jeudi), O. Poivre d'Arvor (vendredi), Christophe Lucet (jeudi), Véronique Jannot (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi : Duel ou Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h. 5, J. Artur et X. Fauche ; 1 h., Allo Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● RADIO BLEUE : 8 h., C. Ceylac ; 9 h. 30, Le temps de la T.S.F. ; 10 h. 30, J.-P. Bertrand ; 12 h., Au revoir.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., J.C. Laval ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-vous, d'I. Leval ; 9 h., C. Morin ; 10 h., Tous à l'action ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, d'A. Arnaud.

13 h. 30, Histoires vraies, de P. Bellemare ; 14 h., Radio magazine ; 16 h. 30, Il était une fois les stars (P. Newman) ; 17 h., Hit-Parade ; 19 h., Journal de J.-C. Dassier.

20 h., Programme secret, de François Diwo (les pionniers du rock : J. Hallyday) ; 21 h., Rock à Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h. 40, Top à Wall Street ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., C.B.I Viviane.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) : 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 7 h. 15 (toutes les demi-heures) L. Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 8 h. 30, A votre service, par A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M. Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes.

18 h. 30, Challenger, avec A. Torrent ; 20 h. 30, P.C.V. pour l'aventure, avec M. Meynier ; 22 h. 30, Journal et « leader » ; 0 h., Les nocturnes ; 3 h., Variétés.

● R.-M.-C. (informations toutes les heures) : 5 h., José Sacre ; 7 h., Carole Chabrier ; 9 h. 15, J.-P Foucault et Léon ; 9 h 30, L'espace d'une vie ; 11 h., Le million ; 12 h., La raison du pourquoi ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h. 20, Plus près, plus chaud, par F Gérard ; 14 h 30, Vie privée ; 15 h. 30, Les signes du destin, avec B. Allemane ; 16 h 30, Enquête sur une vedette, par Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Vanille, fraise, avec Patrick Roy ; 19 h., Dossiers politiques ; 21 h., A notre âge et à l'heure qu'il est

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes, de J.-F Kahn ; 12 h., Vécu ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h, Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h 5 Au rythme du monde, de M Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Brigitte ; 9 h., Journal ; 9 h 15, A vos souhaits ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h. 20, Chronique de J. Daniel ; 13 h. 30, Histoires vraies ; 14 h., Histoire d'une vie ; 15 h., Christian Morin ; 17 h., Hit-parade ; 19 h, Journal ; 19 h. 30, Football ; 20 h, Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 40, Revue de presse économique ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E Lipmann ; 24 h., Journal ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 5 h 30, J.-P Imbach ; 8 h. 45, Chronique politique et économique internationale d'A. Fontaine ; 9 h. 10, Stop ou encore avec E. Pagès ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Tubes avec J.-B. Hebey ; 20 h., W.R.T.L., rock a dance, avec B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L., Live, de D. Farran.

● R.M.C. : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 15, Les plus belles chansons du monde ; 11 h., Les millionnaires ; 12 h., De la cave au grenier ; 12 h. 30, Quitte ou double ; 13 h., Magazine du disque ; 15 h., Hit-parade avec Jean Meledo ; 19 h 30, Hôtel de Paris ; 20 h 30, Disco-Club.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h. 20, La vie du sport ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam Parade d'A Francis ; 23 h., Futura de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse de J Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 7 h. 45, Sports ; 8 h 30, Journal ; 8 h 35, C'est dimanche, avec Maryse ; 9 h Journal ; 12 h. 30, Europe-Midi dimanche ; 12 h. 50, Bon appétit la France de P Bonte ; 13 h, Gros plan, de P Bauchard ; 13 h 30, Les années 50 de R Willar ; 14 h, Y Hegann ; 15 h 30, Hit-Parade, 18 h 30, Europe-Soir ; 19 h, Le club de la presse ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Rock à Mymy ; 22 h. 30, Europe panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane.

● R.T.L. 6 h., J.-P Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, W.R.T.L., Poste restante, de J.-B Hebey ; 13 h. 35, W.R.T.L., Hit des clubs ; 18 h 30, Hit-Parade, 21 h, Grand Orchestre de P Petit ; 22 h 15, Jazz, avec P Adler ; 0 h., W.R.T.L.

● R.M.C 5 h. Max La Fontaine, 9 h. 20, Les meilleurs des meilleurs ; 13 h, Chansons spectacles ; 16 h Passé Présent ; 19 h., Jazz ; 21 h Musique classique

Lundi 30 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Au Japon.
8 h, Les chemins de la connaissance : Paroles d'ici, paroles d'ailleurs (Regard sur le monde
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : La mutation féodale (onzième siècle et douzième siècle).
10 h 45, Le texte et la marge :
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : Semaine « spécial peinture ».
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : L. Ferrari.
14 h, Sons : Le carnaval de Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : « Là-haut », de P. Schoendoerffer.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question : Les débuts du langage.
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité : Les nouvelles salles du Musée de la Renaissance, à Ecouen.
16 h 50, Départementale : à Lausanne.
17 h 32, Musiciens français contemporains : Y. Desportes.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : R. Malaval, à l'ARC
20 h, Radio, W.R.N. Chicago, de R. Banks.
21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux :
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques et turbulences.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Réveils en douceur (Milhaud, Gottschalk, Rameau) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : Haydn ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Gioacchino Rossini ; Musique en vie , le Quatuor de Chambéry.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique (jusqu'à 13 h) ; 14 h, Musique légère.
14 h 30, Musiques : Inventaire pour demain (Monnet, Zourabichvili de Pelken, Constant) ; 15 h 30, L'opéra de la semaine : « le Mur du diable » de Smetana, par les Chœurs et l'Orchestre du Théâtre national de Prague, dir Z. Chalabala.
18 h 2, Quotidien Concert (Haguenau le 27-10-1980) : « Suite en fa » de Roussel, « Concerto en ré pour main gauche » de Ravel, « Harold en Italie » de Berlioz, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy ; 20 h 5, Chasseurs de son stéréo.
20 h 30, Concert (Cycle de Quatuors) : « Quatuor à cordes n° 79 en ré majeur » de Haydn ; « Quatuor à cordes n° 5 » de Feld ; « Quatuor à cordes n° 2 » de Janacek, par le Quatuor de Prague, avec B. Novotny et K. Pribyl, violons, L. Maly, alto, J. Sire, violoncelle.
23 h 5, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui : le violoniste Emmanuel Krivine ; 0 h 5, Domaines de la musique électro-acoustique : le bruit des mots (Parmegiani).

Mardi 31 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Au Japon.
8 h, Les chemins de la connaissance .
8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, La matinée des autres : Au Mexique.
10 h 45, Etranger, mon ami.
11 h 2, Musiciens français contemporains : A. Clostre (et, à 17 h 32, J. Casterède)
12 h 5, Agora : Vieira da Silva et Arpad Szenes
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : Les procédures champêtres, de P. Clément.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Ecologie : spiritualité et éthique, changer de regard
16 h 50, Départementale : A Lausanne.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La nouvelle révolution scientifique.
20 h, Dialogues : L'image et la parole, avec J. Ellul et A. Dumas.
21 h 15, Musique de notre temps : M. Philipnot.
22 h 30, Nuits magnétiques

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Réveils en douceur (Mozart, Schumann) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine (Haydn) ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Gioacchino Rossini ; 10 h 45, Musique en vie : le Quatuor de Chambéry.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique (jusqu'à 13 h) ; 14 h, Musique légère.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h, Dialogue instrumental : œuvres de Scriabine, Prokofiev et Chostakovitch ; 16 h, Les lumières de Saint-Saëns : le passé et le présent ; 17 h, L'art de la transcription (Mozart, Schumann, Busoni).
18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-concert : Concours international de chant de Toulouse (11-10-1980) — Œuvres de Rossini, Verdi, Puccini, Fauré et Gounod ; 19 h, Portrait par petites touches (en direct du Studio 106) : Cycle Chopin, avec Eric Berchot, prix Chopin 1980 ; 20 h 5, Premières loges : la scène finale de « Salomé » de Strauss et « Czardas » de Strauss, par Ljuba Welitsch, soprano, et l'Orchestre du Metropolitan de New-York, dir M Rudolf.
20 h 30, Concert (Renouveau de la musique ancienne en Dauphiné, Théâtre de Grenoble, 9-10-1980) : Œuvres de C Jannequin/Marot, C. Jannequin-Ronsard, E du Caurroy, Praetorius, par l'Ensemble Per Cantar e sonar, dir. St Caillat et le Quatuor de violes de gambe M.-F Bloch ; 22 h, Cycle acousmatique : autour de Luc Ferrari.
23 h, Ouvert la nuit : La revue de presse et de l'édition musicale internationale (Allemagne).

Mercredi 1er avril

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Au Japon.
8 h, Les chemins de la connaissance
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Histoire de l'univers ; La finalité en biologie ;
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Nous inventons le bonheur, de R. Dubois et F. Boyer.
11 h 2, Musiciens français contemporains : J.-J Werner (et, à 17 h 32, A. Almuro).
12 h 5, Agora : La couleur, avec C. Lapicque.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Festival à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : Poteaux d'angle, d'H. Michaux.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs :
15 h 2, Points d'interrogation : Le phénomène européen.
16 h 20, Actualité : Ecologie : spiritualité.
16 h 50, Départementale : à Lausanne.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Les civilisations extra-terrestres
20 h, La musique et les hommes : Les grotesques de la musique.
22 h 30, Nuits magnétiques

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Réveils en douceur (Offenbach, Satie, Trillat) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : J. Haydn ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des musiciens : Gioacchino Rossini, « le Barbier de Séville », mélodrame-bouffe en deux actes, avec T. Berganza et l'Orchestre symphonique de Londres, dir C. Abbado.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie culturelle
14 h 30, Microcosmos : Les études à l'étude (Schumann) , Kaléidoscope (Debussy, Ravel, Fauré, Roussel) ; Jeu des énigmes ; Galerie de portraits : Gilles Binchois, 1400-1460 ; chants de village ; Feuilleton ; Haute infidélité (R. Grippe) ; 17 h 30, Le royaume de la musique (Concert européen de La Courneuve, 16-1-1981) : Œuvres de Beethoven et Mozart par l'Orchestre de Jeunes du Conservatoire national de région d'Aubervilliers-La Courneuve.
18 h 2, Le club du jazz
18 h 30, Quotidien-Concert : « Senales » de Carlos Roque-Alsina, par l'Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik (La Rochelle, 3-7-1977) ; 18 h 45, Concert en direct de l'Auditorium 106 . Œuvres de Massenet, Brahms et Rossini, par le Lieder Quartet, avec A.-M. Miranda, soprano, C. Wirz, contralto, J.-C. Orliac, ténor, U. Reinemann, baryton, et N. Lee, piano ; 20 h 5, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert symphonique (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie n° 2 en ut mineur » de G. Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Inbal, avec B. Finnila et J. Chamonin.
23 h, Ouvert la nuit : Les mémoires de la musique : le Groupe des Six (Milhaud, Poulenc, Honegger, Tailleferre, Durey, Auric).

Jeudi 2 avril

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Au Japon.
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 50, Les miroirs du songe.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : « L'oiseau de demain », avec Robert Sabatier.
11 h 2, Musiciens français contemporains : J.-M Damase (et, à 17 h 32, A. Casanova).
12 h 5, Agora : Les musées, avec C. Verdier.
12 h 45, Panorama : Avec B. Poirot-Delpech.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : La facture d'orgue en Agenais.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le nez dans l'herbe », de J. Carrière.
14 h 47, Questions croisées : La personnalité humaine évolue-t-elle encore ?
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Les nouvelles convergences
16 h 50, Départementale : à Lausanne.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'interféron.
20 h, Le roi Cophetua, de J. Gracq. Adaptation J. Clancier. Avec B. Devoldere, D. Volle, D. Mac-Avoy et J.-P. Jorris.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Réveils en douceur (Rossini, Grieg, Tchaïkovski) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : Haydn ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : Récréassons (Bruce, Lamendin).
9 h 17, Le matin des musiciens : Gioacchino Rossini.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale.
14 h 30, Musiques : Concertos (Prokofiev, Brahms) ; 15 h 30, Un disque pour la semaine : « Symphonie n° 8 » de Beethoven, dir. B. Walter ; 16 h, Les cercles musicaux : Beethoven, ses amis, ses élèves (Salieri, Neefe, Beethoven, Pleyel, Clementi).
18 h 2, Le Club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : Œuvres de Kodaly, Papp, Ravhala et Rechberger, par les Chœurs des classes de Kouvola, dir. Jouko Tormälä ; 18 h 45, Concert en direct du Studio 106 : « Miroirs », « Sonatine en fa » et « Valses nobles et sentimentales » de Ravel, par Christian Zaccharias, piano ; 20 h 5, Concours de guitare.
20 h 30, Concert (en direct de la Salle Pleyel à Paris) : « Le Festin de l'araignée » de Roussel, « le Carnaval d'Aix, fantaisie pour piano et orchestre » de Milhaud, « Symphonie n° 2 en ré majeur » de Sibelius, par l'Orchestre national de France, dir. Neuville Marriner, avec Claude Helffer, piano.
23 h, Ouvert la nuit : Le Lied schubertien (Intégrales des Lieder de Schubert) ; 23 h 30, Les compositeurs composent et proposent : Pierre Mariétan (Webern, Berg, Mariétan).

Vendredi 3 avril

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Au Japon.
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Le Grand Condé, de J. Duhamel.
11 h 2, Musiciens français contemporains : Bruno Ducol.
12 h 5, Agora : Le vitrail, avec S. de Castro.
12 h 45, Panorama : Avec B.-H. Lévy.
13 h 30, Musique extra-européenne : Musique arabe du Golfe.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : Jem, de F Pohl.
14 h 47, Un homme, une ville : Lamark à Barentin-le-Petit.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La chimie des organismes vivants.
20 h, R. Vailland : Esquisse pour le portrait d'un vrai libertin.
21 h 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Réveils en musique (Berlioz, Chopin, Prokofiev) ; 7 h 5, l'Intégrale de la semaine (Haydn) ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Les matin des musiciens : Gioacchino Rossini (Qu'est-ce que le bel canto ? Analyse, documents)
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h, Répertoire choral : « Messe pour le couronnement de François-Joseph » de Liszt, par le Chœur de Budapest et l'Orchestre symphonique hongrois, dir Janos Ferencsik ; 16 h, Musique de chambre (Rachmaninov) ; 17 h, Musique symphonique : « Manfred, symphonie-poème en si mineur » de Tchaïkovski, par le Grand Orchestre de la Radio de Moscou, dir., G Rojdestvensky.
18 h 2, Le Club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : Récital de chant Victoria de Los Angeles avec Miguel Zanetti au piano (Fêtes romantiques de Nohant 21-6-1980) : « Tonadillas » et « la Jeune Fille douloureuse » de Granados ; « Sept chansons populaires espagnoles » de Manuel de Falla ; « Chansons populaires espagnoles » de F. Garcia Lorca.
20 h 5, Concert (Cycle d'échanges franco-allemands) : « Les Planètes, suite pour orchestre, opus 32 » de G. Holst ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » de J. Brahms, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart et les Chœurs du Südfunk, dir. D. Nazareth ,avec Vladimir Ashkenazy au piano.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : cycle Frédéric Chopin, avec Eric Heidsiek au piano ; 23 h 5, Vieilles cires : L'art de Fritz Busch (Dvorak, Beethoven, Nielsen) ; 0 h 5, Jazz Forum.

Samedi 4 avril

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Ambitions et limites d'une politique de la recherche aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... G. di Cortanze.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (Mélodies).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : En Normandie.
14 h 5, Bertrand Duguesclin, celui qui fut comblé de tant d'honneurs par les lys de France qu'on parlera de lui jusqu'à Jérusalem.
16 h 20, Livre d'or : C. Frey, violon, et W. Chodack, piano, interprètent deux sonates de Beethoven à la Maison de la culture du Havre.
17 h 30, Pour mémoire : Rencontres d'été à Aix, avec P.-J. Rémy.
18 h 30, Entretiens de carême : Une Eglise en marche sur les chemins de la prière, par le pasteur J. Fischer.
19 h 20, Peut-on changer la France en changeant l'impôt ?, avec P. Uri et J.-P. Fourcade.
20 h 50, Carte blanche : Les meubles s'en foutent, de R. Soulat.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Gabaye, du Muy, J. Strauss, Bouchety, Cosma, Meecham et Last ; 7 h, Actualité lyrique.
9 h, JOURNEE « MUSIQUE BAROQUE » — Ouverture ; 9 h 10 : « les Vêpres de la Vierge » de Monteverdi, dir. I. Segarra ; 9 h 40, Œuvres de Stravinsky-Gesualdo, G. Gabrieli ; Kiosque : « 1594 », mort de Roland de Lassus ; 9 h 55, Œuvres d'E. de Cavalieri, H. Schütz.
10 h 35, Récital Sweelinck, à l'occasion de l'inauguration de l'orgue baroque de Notre-Dame de Folqualquier ; 11 h, Œuvres de J.-S. Bach, Biber, Scarlatti, Couperin, A. Corelli ; 13 h, Kiosque « 1600 », Emilio de Cavalieri ; 13 h 5, Œuvres de J.-B. de Boismortier et Telemann ; 13 h 55, Kiosque « 1669 », Fondation de l'Académie royale de musique ; Œuvres de G.-F. Haëndel, dir. Gardiner ; 15 h 30, Œuvres de J.-Ph. Rameau, dir. Kuijken ; 16 h, Orgue : Œuvres de Scheidt, Weckmann, Kerll, Pachelbel, Buxtehude, Bach et Muffat, par Odile Bayeux à l'orgue Silberman de Saint-Thomas de Strasbourg ; 16 h 55, Kiosque « 1653 », mort de Heinrich Schütz.
17 h., Concert (Grande Salle de l'Académie de musique ancienne à Bâle) : Œuvres de Johnson, Dowland-Simpson, Brade, Farnaby, Locke et Purcell, par la Schola Cantorum Basiliensis, dir. Jordi Savall.
18 h 15, Musicologie ou anti-musicologie : autour du livre vermeil de Montserrat (XIVe siècle) ; 19 h, En avant-première (Rameau) ; 20 h 5, Œuvres de Bach et Busoni.
20 h 30, Concert (en direct de l'église des Blancs-Manteaux à Paris : « Prélude et fugue », « Chaconne pour orgue » de Buxtehude ; « Duos extraits du septième livre de Madrigaux » et « Scherzi musicali » de Monteverdi ; « les Sept Dernières Paroles du Christ », version quatuor à cordes, de J. Haydn ; « Première partita en si bémol BWV 825 » de Bach, par le Gidon Kremer Quartett, avec A. Mellon, et C. Claude, sopranos, C. Coin, violoncelle, W. Christie, clavecin, J.-L. Gil, orgue ; 22 h 30, Kiosque : « 1750 », mort de J.-S. Bach.
22 h 35, Œuvres de J.-S. Bach, Busoni, Purcell, Haëndel, Brahms ; 0 h 5, Kiosque : « 1764 », mort de Jean-Philippe Rameau ; 0 h 10, Œuvres de J.-S. Bach, Purcell, Schönberg.

Dimanche 5 avril

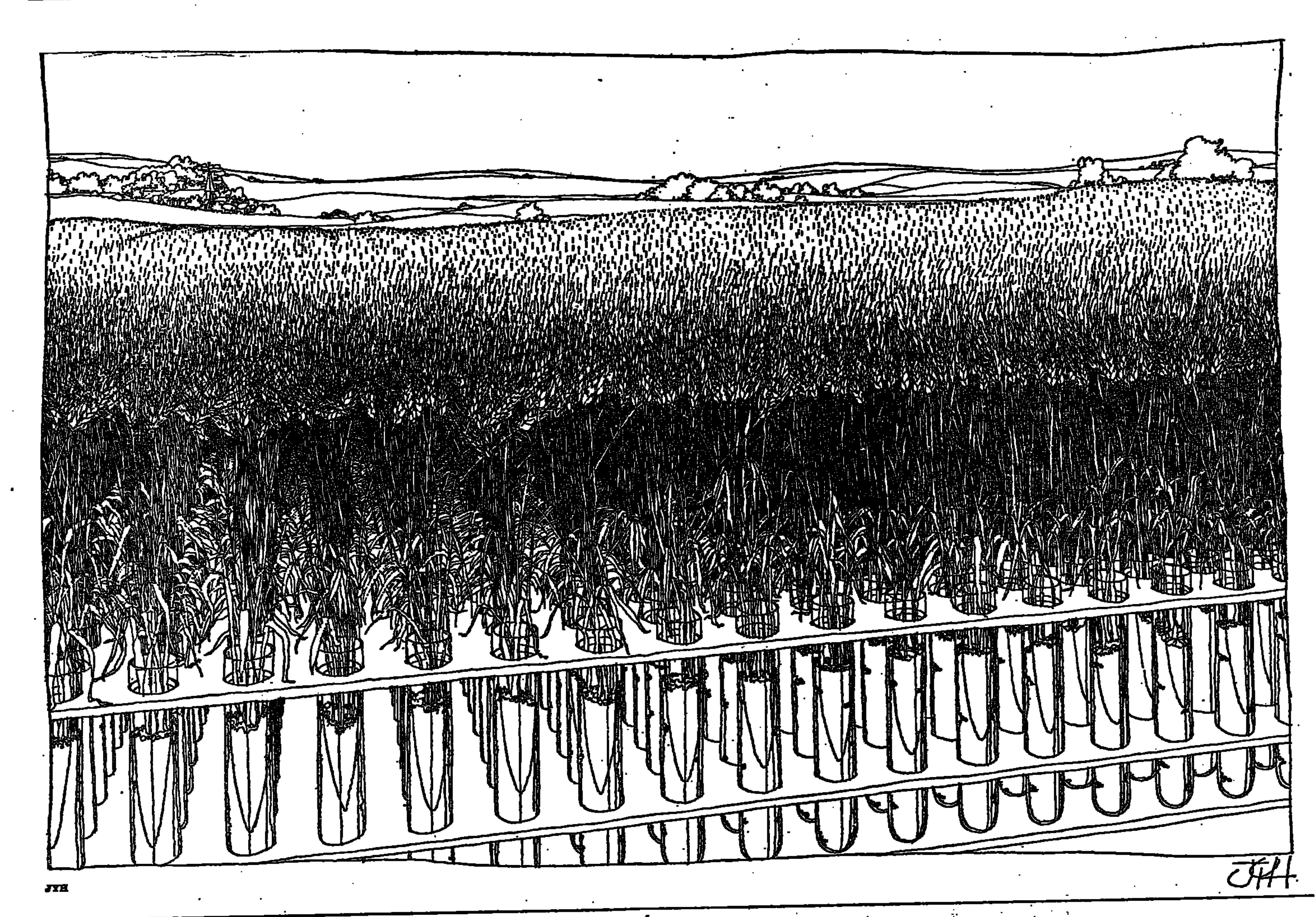
FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : le synode sur la famille.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h, Messe à la chapelle du couvent Saint-Dominique à Paris.
11 h, Regards sur la musique : Les Saisons, de Haydn.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Musiciens provinciaux au siècle des lumières : Récital d'orgue.
14 h, Sons : En Normandie.
16 h 5, Le Lyriscope : Antigone, d'Honegger, à Angers.
16 h 45, Conférences de carême : Parce qu'il nous a aimés le premier, par le R.P Sintas.
17 h 35, Escales de l'esprit : Le Général Dourakine, de la comtesse de Ségur.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie de l'Iran.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Dutilleux, Poulenc, Bull (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Equivalences (non-voyants) : œuvres de R. Schumann.
6 h 30, Concert-Promenade : Musique viennoise et légère (J. Strauss, Lanner, Borodine, Chabrier, Kreisler, Kremer, Liszt, Delibes, Vacek, Stolz, Grell, Bibl, Brahms, et folklore, par les Petits Chanteurs de Vienne
8 h 2, Dimanche-Matin : Musiques chorales, la parole aux chefs de chœurs, œuvres de Brahms, dir. M. Piquemal ; 9 h 2, Les classiques favoris (Ravel) ; 9 h 30, Cantate de J.-S. Bach ; 10 h 30, Les classiques favoris (Franck).
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées) : « Suite bergamasque pour piano » et « L'Isle joyeuse pour piano » de Debussy ; « Quatuor pour piano et cordes » de Brahms, par le Trio à cordes français et Pascal Rogé au piano.
12 h 5, Le Jeu des Penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres ; 12 h 45, Tous en scène : de Broadway à Hollywood ; 13 h 30, Jeunes solistes : Gilles Burgos, flûte, et Pierre-Michel Vigneau harpe, interprètent Bach, Spohr, Françaix et Jolivet.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France ; 16 h 15, La tribune des critiques de disques : « Winterreise » de Franz Schubert.
19 h, Concert de jazz : Le flûtiste James Newton au Théâtre de la Ville et le Quintette de R. Mitchell à l'Espace Cardin.
20 h 5, Les grands concerts d'archives (Cycle Pierre Monteux) : « Léonore III, ouverture en ut majeur » de Beethoven, donné au Carnegie Hall le 8-11-1953 ; « les Créatures de Prométhée » de Beethoven, donné au Carnegie Hall le 15-11-1953 , par l'Orchestre symphonique de la N.B.C., dir. Pierre Monteux ; « Jeux » de Debussy, donné au Théâtre des Champs-Elysées le 9-6-1955 ; « Concerto pour piano et orchestre n° 24 en ut mineur K 491 » de Mozart, donné au Festival de Montreux le 24-9-1958, par l'Orchestre national, dir. Pierre Monteux, avec R. Casadesus, piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h 30, Saturnales (Brahms, Beethoven).





JYH

ÉVOLUTION

Joël de Rosnay et l'infiniment complexe

L'alcool-carburant du Brésil, la pomme de terre d'Irlande et les ordinateurs du Pentagone, trois exemples des dangers d'une évolution mal maîtrisée.

PIERRE DROUIN

JOEL DE ROSNAY, docteur ès sciences, a quarante-trois ans. Après avoir fait de la recherche et enseigné au M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology, Boston), il a été successivement attaché scientifique près l'ambassade de France à Washington, puis directeur scientifique à la Société européenne pour le développement des entreprises (jusqu'en 1974).

Il est actuellement directeur des applications de la recherche dans un grand institut de biologie et a publié trois ouvrages : *les Origines de la vie* (1965), *le Macroscope* (1975), *Biotechnologies et bio-industrie*, annexe au rapport au président de la République : « Sciences de la vie et société », de François Gros, François Jacob et Pierre Royer (1979).

∴

« Il y a plus de six ans déjà que vous avez écrit votre livre le Macroscope, où vous posiez un regard neuf sur la nature, l'homme et la société, en proposant un nouvel outil pour l'infiniment complexe. En relisant les pages où vous parliez de l'énergie, de l'information, de la théorie des systèmes et même de la bio-industrie, on a l'impression que tout ce qui fait partie de notre paysage aujourd'hui était déjà là. Du coup, j'aurais tendance à provoquer votre imagination pour que vous nous disiez ce qui se profile, selon vous, à un nouvel horizon de six ans.

— Certaines personnes ont la chance de se trouver à des positions professionnelles qui sont autant de plates-formes d'observation. Ils ont donc une possibilité d'intégrer un certain nombre de tendances et d'évolutions dans des domaines différents de la science et des techniques et, de ce fait, d'être parfois en mesure de prévoir leurs développements éventuels.

» Dans *le Macroscope*, l'approche systémique que je décris et qui est, je le rappelle — cela me paraît important — complémentaire de l'approche analytique, permet justement de détecter de tels courants. Les Anglo-Saxons emploient à cet égard un terme difficilement traduisible en français : ils parlent de *pattern recognition*, de reconnaissance de formes, c'est-à-dire de la reconnaissance simultanée de plusieurs éléments, lesquels, une fois combinés, fournissent de précieuses informations sur une tendance ou sur une autre.

» Si, maintenant, il fallait faire un nouveau saut vers le futur, j'insisterais sur deux domaines, en plus, bien entendu, des communications et de la micro-informatique dont on parle tant :

» 1) Les énergies renouvelables, à partir, principalement, de la biomasse ;

» 2) L'influence de nouveaux modes de vie dans lesquels la « gestion de son corps » entre pour une part importante.

» Pourquoi ? Parce que je pense que ces secteurs relèvent aussi d'une approche combinatoire : les énergies renouvelables ne sont pas des filières de remplacement des énergies classiques, elles reposent sur des technologies hybrides qui ne peuvent trouver leur pleine efficacité que combinées les unes aux autres dans des systèmes intégrés, tels que je les ai décrits.

» Je pense que les secteurs d'activité orientés vers la valorisation de la biomasse, l'utilisation des bio-énergies sous toutes leurs formes (alcool, méthane et autres biocombustibles solides, liquides ou gazeux) nécessitant une maîtrise de certaines biotechnologies, vont connaître, dans les cinq ans qui viennent, un développement de plus en plus important.

» Le « management » de la santé, et plus particulièrement le problème de la nutrition, relève aussi d'une approche combinatoire. Une nutrition équilibrée est non seulement un moyen de parvenir à une plus grande emprise sur la gestion de son propre corps, elle constitue aussi une façon non négligeable d'agir sur l'environnement : manger moins de viande, par exemple, a un impact direct sur la production d'engrais, la production d'eau, l'exploitation de terrains et de certains types de cultures dans le tiers-monde, ainsi que sur le déficit du commerce extérieur, par suite de l'achat de protéines de soja et même sur celui de la sécurité sociale, en raison de l'accroissement de certaines maladies dues à une consommation excessive de graisses. C'est pourquoi j'ai choisi ces thèmes pour illustrer l'approche systémique et les tendances d'évolution dans les domaines que je viens de citer.

— Quel est le sens de la révolution que l'on constate dans la biologie aujourd'hui ?

— Cette « révolution biologique » dont on parle beaucoup, c'est plutôt une évolution s'étendant sur une quinzaine d'années. On peut identifier schématiquement trois grandes étapes.

» La première est celle de la biologie moléculaire, qui tente de comprendre les échanges d'informations se produisant à l'intérieur des cellules vivantes et qui se fondent sur les relations entre l'A.D.N., mémoire génétique de l'espèce, les protéines et particulièrement les enzymes, agents d'exécution de ce message héréditaire.

» La seconde étape est représentée par la biologie cellulaire du développement, qui, elle, cherche à comprendre les signaux de régulation et de reconnaissance échangés non pas seulement à l'intérieur des cellules, mais entre les cellules. Ce qui permet de mieux comprendre certains processus de base de la vie, comme la différenciation cellulaire, l'immunité ou le rejet des greffes, le fonctionnement du système nerveux, ainsi que les conditions d'apparition de formes de communications désorganisées, qui se manifestent, par exemple, dans la cancérisation.

» La troisième étape, la plus spectaculaire et la plus récente, est celle des recombinaisons génétiques *in vitro*, que l'on appelle aussi *génie génétique*, et, dans le grand public, « manipulations génétiques ». Il s'agit d'une reprogrammation de l'information biologique contenue dans l'A.D.N. Cette reprogrammation permet de créer de nouvelles souches bactériennes ou de nouvelles lignées cellulaires capables de fabriquer des protéines ou autres substances utiles à la société. Mais le génie génétique permet aussi, et je crois que c'est un point sur lequel on n'insiste pas suffisamment, de fournir un outil d'une efficacité prodigieuse pour mieux comprendre les mécanismes de base de la vie tels que la modulation de l'expression des gènes et de faire ainsi réaliser de grands progrès à la recherche en biologie fondamentale. Essentiellement, la révolution biologique est, à mon avis, une révolution dans les communications biologiques.

Tissu nouveau

— L'industrie s'intéresse maintenant de très près à la biologie, et cette effervescence est fort prometteuse pour tout un secteur de l'économie. Mais pensez-vous que cette activité sera fortement créatrice d'emplois ?

— Je pense que, dans un premier temps, elle ne sera probablement pas fortement créatrice d'emplois, par le fait que les personnes actuellement recherchées sont surtout des bio-ingénieurs ayant un « profil » défini, correspondant à certains créneaux d'emplois spécifiés par les entreprises.

» Les évaluations qui ont été faites pour les cinq prochaines années conduisent à des centaines, voire quelques milliers d'emplois. Mais à l'échelle 1995 pourrait se mettre en place un tissu industriel nouveau, analogue à celui créé par la chimie organique d'après la guerre, par exemple. A ce moment-là, par diversifications successives et par redéploiement de certains secteurs, de nombreux emplois, liés à l'introduction des nouvelles biotechniques, pourront voir le jour.

— Comment souhaitez-vous que s'orientent les rapports entre l'université et l'industrie dans la recherche ?

— La biologie est une des disciplines qui contient le plus de sous-disciplines : de la neurobiologie à l'embryologie en passant par la physiologie, la biologie moléculaire, la biochimie ou la biophysique. C'est pourquoi, si l'on souhaite se consacrer à des recherches sur les grands thèmes contemporains, il est très difficile à une entreprise, sauf peut-être à quelques grandes multinationales, de se doter dans ses murs des équipes compétentes lui permettant d'aborder les différents aspects complémentaires d'une recherche biologique de pointe.

» Pour cette raison, dans les domaines biologiques et biopharmaceutiques, les industriels sont de plus en plus enclins à développer les relations contractuelles avec des laboratoires universitaires possédant la recherche fondamentale en amont, les technologies de pointe, les appareillages et la communication pluridisciplinaire. L'industrie se réservant, quant à elle, la partie de mise au point, de développement lourd et d'introduction sur le marché.

» Je voudrais ajouter un élément qui me paraît important sur les relations Université-industries. Il existe un malentendu fréquent, celui qui consiste à penser que le flux d'informations par lequel se fait le transfert du fondamental à l'appliqué est linéaire et séquentiel. En d'autres termes, qu'il va de la recherche fondamentale à la recherche appliquée, à la recherche-développement, à la mise au point industrielle et à la production sans retour possible ; les industriels n'ayant plus qu'à cueillir les informations qui leur viendraient des scientifiques, lesquels auraient réalisé dans leur laboratoire « découvertes » ou « innovations ». Le processus n'est pas tel. Il est au contraire multifactoriel et multidimensionnel : il existe des zones d'interfaces et d'interrelations, des filières, des réseaux de communication complexes. Les scientifiques continueront donc à s'exprimer dans leur langage, en raison surtout des critères propres à la communauté internationale, qui juge leurs travaux par l'intermédiaire des publications scientifiques. Ce sont donc les industriels qui ont la responsabilité de faire ce que j'appelle de la recherche sur la recherche, c'est-à-dire de savoir comment accéder au gisement d'informations présent pour en tirer les innovations utiles.

Mémoire

— Notre écosystème tend vers l'uniformisation des espèces vivantes qui facilite l'industrialisation de la consommation. Comment lutter contre ce courant et mieux préserver la variété des espèces ?

— Vous avez raison de poser la question en termes de variétés. On sait que la stabilité d'un système repose en partie sur la variété des éléments qui le constituent. Or aujourd'hui par volonté d'action directe, je dirai causaliste, sur un environnement complexe, nous avons tendance à le simplifier pour mieux le contrôler. C'est le cas par exemple d'une monoculture de céréales sur laquelle s'appuie un élevage de bovins. On est obligé, à coups de pesticides et d'herbicides, d'éliminer la variété.

(Lirez la suite page XVI.)

DÉGATS

Alerte écologique en Union soviétique

A l'Est, les écologistes ne sont pas mieux écoutés qu'en Occident. Pis, la négligence des responsables soviétiques serait volontaire.

MARC AMBROISE-RENDU

Le rideau de mystère qui camoufle la société soviétique vient de s'entrouvrir. *Par l'entrebâillement, c'est* le côté jardin qu'on aperçoit. *Le Rouge et le Vert ou la Destruction de la nature en U.R.S.S.* (1), un joli titre couvrant une réalité quasiment ignorée : la crise écologique frappe aussi les pays socialistes. Mais eux, ils ne l'avouent pas.

Le manuscrit a traversé le rideau de fer en 1979. Publié d'abord en Allemagne, il vient d'être traduit en français et soumis au contrôle de scientifiques. Les nombreux chiffres, noms, dates et précisions qu'il contient attestent qu'il a été rédigé par un ou plusieurs écologistes soviétiques. Sous le pseudonyme de Boris Komarov se dissimulent des spécialistes qui ont eu accès à des dossiers confidentiels et qui sont proches des services de protection de la nature.

Le document souligne les côtés négatifs de l'écologie à la soviétique et non ses aspects flatteurs, ceux-ci « *ayant été suffisamment illustrés* » par les discours officiels. Les auteurs affirment qu' « *ils ne veulent pas sous-estimer les remarquables recherches qui se mènent en U.R.S.S. et qui trouveront bien un jour leur réalisation* ». Leur exposé n'est pas un pamphlet, ce qui ne lui donne que plus de relief : ils reconnaissent que l'U.R.S.S. a défini une politique de protection de l'environnement, que les textes ne manquent pas, que des crédits sont dégagés, que des hommes sont affectés à cette tâche, que les procès contre les pollueurs se multiplient, que les amendes sont parfois lourdes, que les milieux scientifiques multiplient les rapports alarmants.

Ils confirment que des responsables proches du comité central et des membres de l'Académie des sciences ont invité à Moscou, pour de discrètes rencontres, des membres du club de Rome. Mais tout cela reste à leurs yeux inopérant. La dégradation des milieux naturels s'accélère. « *Les écolos ministériels n'épargnent pas leur peine*, est-il écrit, *mais ils n'ont aucun pouvoir.* »

Le bilan des dégâts déjà causés à la terre russe est impressionnant. Selon Boris Komarov, 145 millions d'hectares (trois fois la surface de la France) sont stérilisés par l'industrie, les mines et carrières, les décharges et crassiers, les eaux des grands barrages, les coupes forestières abusives et les mauvaises pratiques agricoles. Dix pour cent des terres vivantes du pays.

Veau aux hormones

Les maux dont souffre l'Union soviétique sont exactement les mêmes que ceux qui affectent tous les pays industrialisés : pollution des fleuves et des grands lacs — même le Baïkal, la plus grande réserve d'eau douce du monde, est menacé par les papeteries, — mazout sur les plages, déboisements intempestifs, assèchement des zones humides, massacre de la faune par des millions de chasseurs — les notables du régime notamment braconnent impunément, — empoisonnement des sols par les pesticides, pollution de l'air par les cheminées d'usine et les pots d'échappement.

Les Soviétiques ont, eux aussi, des veaux aux hormones : « *Les produits hormonaux et les antibiotiques dont on gave les bêtes ne sont pas administrés sous contrôle scientifique.* » La Sibérie, cette seconde Russie que l'on croyait intacte, et inépuisable, se révèle sous les coups du progrès plus fragile que les régions tempérées, car sa capacité de régénération est infiniment plus lente.

Ce lugubre constat confirme les pressentiments les plus pessimistes : la crise écologique touche la Terre entière.

Pourtant les pays socialistes, qui maîtrisent leur développement par une planification sévère, *auraient pu l'éviter mieux* que tout autre. Pourquoi ont-ils échoué ? Au fil des pages, et un peu dans le désordre car il n'a pas été écrit pour cela, *le Rouge et le Vert* en donne plusieurs explications.

HISTORIQUE d'abord : Lénine et les bolcheviks ont voulu forcer le cours des événements, écraser tous leurs adversaires. Cette volonté de domination s'est exercée aussi sur la nature dont on a voulu « *corriger les erreurs millénaires* ». De là une véritable idéologie du fer et du béton et les gigantesques barrages de l'Hydro-Projekt. Cet organisme a fonctionné pendant longtemps comme une armée en campagne, se permettant tous les excès et puisant d'ailleurs dans le goulag une main-d'œuvre gratuite.

PSYCHOLOGIQUE : les pionniers qui vont « chasser des primes » sur les terres vierges s'y conduisent comme de superprédateurs. Après eux le déluge. Officiers et membres du parti, qui braconnent dans les réserves, se sentent au-dessus des lois. De toute manière, ils ont les *moyens, notamment en se payant* une datcha, d'éviter les nuisances urbaines. Quant aux fonctionnaires, l'écologie n'est pas encore entrée dans leurs préoccupations.

ECONOMIQUE : l'économie soviétique est ultra-productiviste. Il s'agit d'accomplir les objectifs du plan. Les techniques et les dépenses anti-pollution ne peuvent être qu'une gêne. Puisque la valeur d'un produit est définie par la quantité de travail qu'il exige, les biens naturels que sont l'eau, l'air et le sol sont sans valeur. Pourquoi et comment les comptabiliser ? Le gouvernement s'efforce de convaincre les entreprises d'adopter des technologies propres, souvent économes en matières premières et en énergie. Mais, note Boris Komarov, comme le critère n'est pas le profit mais le plan, cela n'intéresse personne.

POLITIQUE : au nom de la défense nationale, les militaires font ce qu'ils veulent sous le sceau du secret absolu. D'ailleurs, l'obsession du secret est si forte que bien peu, même parmi les responsables, mesurent la situation écologique de leur pays. L'opinion publique est, bien entendu, dans l'incapacité de faire pièce à l'ignorance, à l'insouciance ou à l'aveuglement des dirigeants, qui, lorsqu'ils sont conscients, sont cyniques : selon Boris Komarov, leur raisonnement serait en substance celui-ci : « *L'U.R.S.S. est la nation la mieux dotée en richesses naturelles. Nous pouvons provisoirement les gaspiller. Les pays capitalistes, eux, sont contraints d'investir dans la protection de l'environnement. Profitons de cet avantage stratégique. Dépensons nos roubles à développer la production.* » La négligence écologique serait donc volontaire. Elle servirait les visées expansionnistes du socialisme soviétique. C'est l'une des révélations les plus fascinantes de ce « Livre vert ».

Mais l'attitude de Moscou ne va-t-elle pas servir de prétexte aux industriels et aux gouvernements occidentaux pour différer les investissements anti-pollution au nom d'une nouvelle compétition internationale : celle des idéologies ? Ce serait un effet vraiment pervers du cri d'alarme lancé par des écolos soviétiques. ■

(1) *Le Rouge et le Vert*, par Boris Komarov, postface de Leonid Pliouchtch. Ed. du Seuil.

Joël de Rosnay

(*Suite de la page XV.*)

C'est-à-dire les espèces végétales ou animales susceptibles de coloniser cet écosystème. On maintient donc un système artificiel pour mieux le maîtriser. C'est probablement un bien à court terme, mais un réel danger à plus long terme.

» C'est ainsi, en particulier dans l'industrie des semences, qu'on en est arrivé à réduire les milliers d'espèces de blé, de maïs ou de riz qui existaient jadis à quelques espèces seulement, dont l'utilisation est contrôlée par quelques grandes entreprises vendant des semences. On perd ainsi à jamais la mémoire génétique des espèces qui ont été éliminées. Si jamais une épidémie due à un prédateur s'attaquant à une céréale ou à un tubercule survenait brutalement (comme cela a été le cas en Irlande pour la pomme de terre, catastrophe qui a conduit à une famine dramatique), nous ne serions plus en mesure d'opérer les recombinaisons et les sélections nécessaires pour obtenir les espèces capables de résister à cette épidémie.

— L'agro-énergie, la biomasse, sont à la mode. Mais n'est-ce pas une mode un peu dangereuse, dans la mesure où il peut y avoir concurrence — comme au Brésil — entre l'exploitation des terres pour nourrir les gens ou pour remplir les réservoirs des automobiles ?

— Je crois que vous avez raison de mentionner ce point. Il est en train de naître dans le monde une compétition entre l'agro-alimentaire et l'agro-énergétique. On peut en expliquer l'origine de manière très simple : les composés pétroliers (les hydrocarbures) ont été condensés dans le sol par des millions d'années d'évolution. Ils utilisent une faible surface. On fait un trou, le pétrole jaillit, utilisable sous une forme très condensée du point de vue énergétique

» Or, la production non plus d'hydrocarbures mais d'hydrates de carbone — c'est-à-dire finalement de l'amidon qui constitue le principal élément énergétique des céréales que nous mangeons — exige des surfaces importantes. Pourquoi ? Parce que la photosynthèse a un rendement modeste et parce qu'il faut concentrer l'énergie solaire diffuse. Dès le moment donc où l'on veut utiliser ces cultures non plus à des fins alimentaires mais à des fins énergétiques, il faut transformer du temps en espace. La question est de savoir qui va décider de la conversion de terres de culture prévues pour l'alimentation des hommes ou du bétail en terres de culture destinées à alimenter des moteurs.

» Vous savez que, dans le cadre du plan « carburol » on prévoit de libérer, dans un premier temps, de 600 000 à 2 millions d'hectares de terrain pour planter du topinambour ou de la betterave fourragère permettant de fabriquer le mélange acétonobutylique nécessaire à la fabrication du carburol. Cette superficie sera soustraite, de ce fait, aux 32 millions d'hectares cultivables de la France. La question que l'on peut se poser — elle ne se pose évidemment pas encore en Europe mais déjà au Brésil et dans certains pays — est celle-ci : n'est-on pas en train de fournir de l'énergie aux voitures des riches alors qu'on l'enlève à l'estomac des pauvres ?

Vulnérable

— Un monde de plus en plus complexe est de plus en plus vulnérable. Cette société à hauts risques dans laquelle nous vivons conduira-t-elle à des régimes de plus en plus répressifs, centralisateurs, manipulateurs ?

— C'est évidemment une menace. Je crois qu'il y a deux écueils qu'il faut chercher à éviter. C'est, d'une part, l'hypercentralisation qui conduit au totalitarisme, et, d'autre part, l'hyperanarchie qui conduit à l'égoïsme de chacun et, par conséquent, à l'impuissance et à l'immobilisme. Il est un fait que la complexité de plus en plus grande de la société, l'utilisation de la télématique, des télécommunications et de l'informatique, rendent le système de plus en plus vulnérable et de plus en plus facile à perturber. Ceux qui manipulent la guérilla et les commandos de toutes sortes, et ceux qui manipulent aussi l'information, sont capables de modifier les structures de la société ou les comportements collectifs grâce à des initiatives infimes mais portant sur certains nœuds de démultiplication d'un réseau de communication. Comme vous le dites très justement, complexité accrue va de pair avec vulnérabilité accrue.

» Prenez le cas de l'utilisation des ordinateurs par le Pentagone pour repérer les fusées censées menacer le territoire américain. On a créé un système d'une telle complexité que les généraux chargés de prendre les grandes décisions ne peuvent désormais dialoguer avec la machine que par l'intermédiaire d'analystes et de programmeurs. A leur tour, ceux-ci ont complexifié le système à un degré tel que son maintien exige non seulement du temps, de l'information et de l'énergie, mais surtout une attention continue qui détourne des réels problèmes stratégiques posés par l'arrivée, effective ou non, d'une fusée. Or ces systèmes sont sujets à des pannes de plus en plus sérieuses et même, pourquoi pas, à des sabotages. On peut donc se poser la question de savoir si une société hypercomplexe, hypercommunicatrice, n'est pas ainsi de plus en plus vulnérable ; s'il ne faut pas revenir à un juste équilibre entre centralisation complexe et décentralisation à l'échelle humaine, et donner des responsabilités à chaque niveau d'exécution de manière à éviter des catastrophes globales résultant de pannes ou de sabotages. » ■

CRIBLE

ANNIE BATLLE

REPÈRES

Le magma

Selon l'Institut des Nations unies pour la recherche et la formation (UNITAR), *il serait possible d'utiliser le magma terrestre à 10 km en dessous de la surface de la Terre pour produire de l'énergie.*

La technique consiste à injecter dans le magma de l'eau mélangée à de la biomasse (algues, ordures ménagères, pulpe de bois...) et ensuite d'extraire le mélange sous forme de méthane et de vapeur à 1 700°C. Il serait alors possible de produire, à partir du magma situé sous le territoire des Etats-Unis, l'équivalent de huit cents années de leur consommation énergétique. Les problèmes technologiques liés à cette exploitation du magma sont en cours d'étude aux laboratoires Sandia (Albuquerque). (*Prospective hebdo*, boîte postale 295-16, 75766 Paris Cédex 16. Tél. 500-62-30.)

Poudre magique

Cette poudre métallique est un alliage compliqué mis au point *par la NASA. On l'introduit dans* le circuit d'huile : les particules métalliques, sous l'effet de la chaleur et de la pression, adhèrent aux pièces du moteur, là où il y a du jeu dû à l'usure ; le moteur ne s'use plus, la poudre servant de bouclier. La consommation d'essence est alors la même à 10 000 kilomètres qu'à 5 000 kilomètres, alors que normalement elle augmente. (*Energies*, 28, rue Cadet, 75009 Paris.)

Microplaquettes et planning familial

Des chercheurs ont trouvé une nouvelle méthode de planning familial utilisant les microplaquettes. A l'avenir on pourra porter son « baromètre sexuel » en collier, en médaillon ou comme montre numérique.

L'équipe du Centre de recherche clinique de Londres (C.R.C.), financée en partie par l'Organisation mondiale de la santé, a mis au point un petit instrument électronique doté d'un détecteur de température qui met en mémoire et traite les lectures quotidiennes de températures, et émet un signal indiquant le commencement et la fin de la période « sûre ». L'instrument a déjà été construit sous *forme de pendulette de chevet* numérique et le micro-ordinateur se réduisant à une microplaquette de 2 centimètres carrés, on ne voit pas pourquoi on ne pourrait pas l'incorporer à un bijou ou à une montre numérique.

L'idée a déjà été brevetée et un premier lot de cinquante instruments sera bientôt terminé. Les premières versions commerciales seront vraisemblablement prêtes dans six mois. L'appareil devrait coûter de 50 à 100 livres. (*Actualités industrielles de Grande-Bretagne*, 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 266-91-42.)

Drogue africaine pour ne pas dormir

Certains indigènes d'Afrique mâchent des feuilles de Tabernanthe-iboga, dont les vertus « éveillantes », stimulantes du système nerveux central et de la résistance physique, leur permettent de supporter la fatigue au cours de la célébration prolongée de rites ou de longues nuits de chasse. Aussi l'équipe de Robert Naquet, au centre de physiologie nerveuse du C.N.R.S. à Gif-sur-Yvette, a-t-elle entrepris l'étude de l'effet de dérivés d'une substance extraite de l'Iboga, la tabernanthine, sur l'alternance de la veille et du sommeil chez le chat. L'un de ces dérivés, préparé à l'Institut de chimie des substances naturelles du C.N.R.S. à Gif-sur-Yvette par N. Dat-Xuong, H. Husson et P. Potier, a montré des propriétés intéressantes : il provoque une veille calme, très différente de celle provoquée par les amphétamines, et prolongée. Cette veille est suivie d'une récupération sous forme de sommeil à ondes lentes, sans anomalies du sommeil paradoxal (ou rêve). Le composé se dégrade très lentement dans l'organisme. D'ores et déjà, on peut dire que ce dérivé de la tabernanthine a des propriétés telles qu'il pourrait servir de modèle expérimental de l'insomnie et être utilisé dans les troubles du cycle veille-sommeil, comme la narcolepsie. (*Science et Avenir*, 29, rue du Louvre, 75002 Paris. tél. : 233-21-73.)

BOITE A OUTILS

Travail à distance

Les nouveaux modes de télécommunications envahissent à leur tour le travail quotidien, et le travail à distance est né avec un nom de baptême, le « télétravail ». L'Institut *pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie* (IDATE) a consacré, les 23 et 24 octobre 1980, deux journées à essayer de cerner ce que recouvrait ou pourrait recouvrir dans le futur la notion de télétravail. Deux cent cinquante responsables de l'administration, des entreprises, de l'Université et de la presse étaient réunis, sous la présidence de Jean-Claude Colli, délégué à la qualité de la vie.

Le bulletin n° 3 de l'IDATE reprend l'intégralité des interventions et des débats. Les grands thèmes : Organiser, enseigner, informer ; Raisons et limites du télétravail ; L'homme face au télétravail (IDATE, bureaux du Polygone, rue des Etats-du-Languedoc, 34000 Montpellier).

Le pouvoir vert

Une mise au point étayée sur le pouvoir croissant pris par les Etats-Unis dans le domaine de l'alimentation des hommes, sur ce qu'on appelle désormais l'arme alimentaire : ainsi se présente l'ouvrage *les Etats-Unis et la Stratégie alimentaire mondiale*, d'Alain Revel (ancien attaché agricole à Washington pour les Etats-Unis et le Canada) et Christophe Riboud (professeur à l'Institut de gestion internationale agro-alimentaire).

« *Le pétrole vert existe, et un pays semble avoir trouvé le moyen d'en régler à sa guise la production.* » Le modèle agro-alimentaire américain montre donc qu'on en analyse à la fois les performances et les outils, qu'on le situe dans l'évolution de l'équilibre agro-alimentaire et de ses principales composantes (Europe, pays en développement). C'est ce qui est fait avec clarté dans cet ouvrage sur la base des plus importants et récents travaux dans le domaine. La suprématie de l'économie agricole américaine apparaît incontestable, mais, pour les auteurs, une géostratégie de la faim buterait sur d'importants obstacles. En outre, parmi les trois attitudes possibles pour imposer leur pouvoir vert — embargo, constitution d'un cartel, accords de produits ou négociations au sein des organisations internationales, — c'est la dernière qui s'est avérée jusqu'ici la plus efficace pour les Etats-Unis (notamment au sein du GATT, General Agreement of Tarif and Trade) et qu'ils devraient donc privilégier. (Editeur Calmann-Lévy, 3, rue Auber, 75009 Paris.)

Construire d'après l'avenir

En 1972, le Club de Rome annonçait, dans un premier rapport remarqué que, « *en raison des dimensions finies de la planète, il existe nécessairement des limites à la croissance de la production* » ; c'était le fameux *Halte à la croissance* (Fayard, 1972).

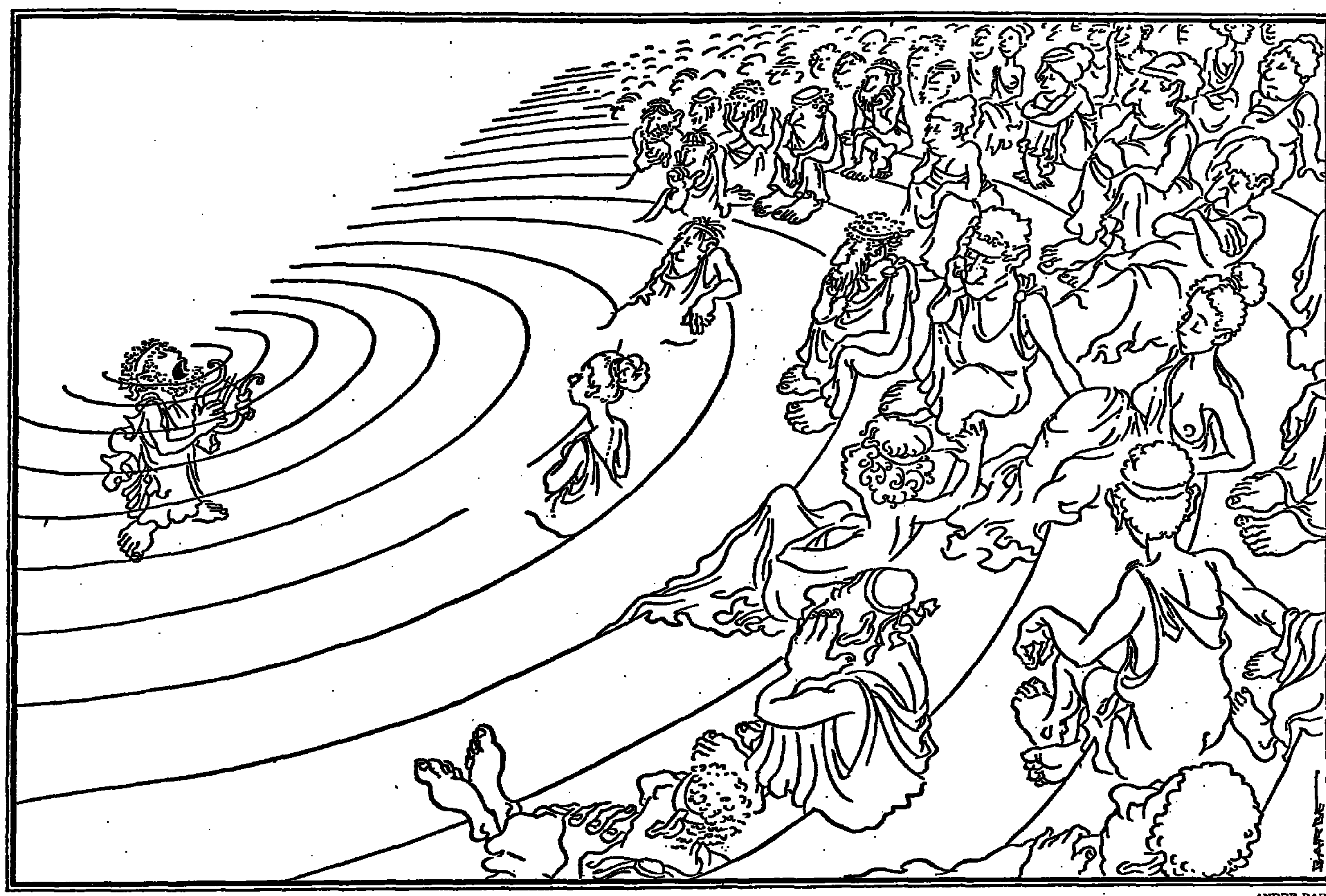
Depuis, les idées du Club de Rome ont été largement exploitées : interdépendance des problèmes mondiaux, intégration de ces problèmes dans une conception globale, élaboration de modèles mondiaux complexes. L'équipe de départ s'est accrue (une centaine de personnes), sa réflexion a évolué et se focalise sur les points qu'elle juge « clés » pour la survie de la planète. Actuellement, le Club de Rome s'attache à convaincre l'ensemble des nations que le vrai problème est le problème Nord-Sud et non le problème Est-Ouest.

C'est dans cette perspective que se situe le livre de Maurice Guernier, *Tiers-monde, trois quarts du monde* (Dunod 1980), qui met la question du tiers-monde au cœur de la problématique mondiale des vingt années à venir et montre comment le tiers-monde doit être construit en fonction de l'avenir (cinq à six millions d'habitants) et comment seule une nouvelle géopolitique par grandes régions communautaires homogènes est susceptible de résoudre les inégalités économiques entre les nations.

Jean Saint-Geours, dans un ouvrage complémentaire, *l'Impératif de coopération Nord-Sud* (Dunod 1981) montre qu'une meilleure coopération entre le Nord et le Sud relève non *pas de la charité, mais de la survie générale*. Il s'interroge de façon réaliste sur les possibilités d'un développement coordonné en parlant des contraintes économiques des pays *industrialisés*, ce qui pourrait constituer le moyen d'emporter l'adhésion vraie de ceux-ci, mais qui implique de leur part des mesures énergiques : diminution du protectionnisme, spécialisation... (Ed. Dunod, 17, rue Rémi-Dumoncel, 75014 Paris, tél. 320-15-50).

BLOCS-NOTES

MANIPULATIONS GENETIQUES. — Du 31 mars au 4 avril 1981, aura lieu, à Limoges, sous la présidence de M. Jean Carbonnier, un colloque sur les manipulations génétiques. Au programme : données techniques ; apport des sciences humaines ; théologie et éthique ; données juridiques. Parmi les intervenants, des universitaires, des chercheurs (Pasteur, INRA, C.N.R.S...). (Université de Limoges, place du Présidial, 87031 Limoges Cedex - Tél. : (55) 79-19-81.)



ANDRÉ BARBE

PLAISIR

Mouloud Mammeri et la musique des mots

Anthropologue et romancier, c'est avec ce double regard que Mouloud Mammeri a observé la réalité et la culture algériennes. Pour lui, la musique de la littérature orale se mêle au plaisir d'écrire.

JEAN-JACQUES ABADIE

ÉCRIVAIN et anthropologue, Mouloud Mammeri, né en 1917 en Haute-Kabylie, a écrit trois romans (et un quatrième, actuellement en préparation), *la Colline oubliée* (1952), *le Sommeil du juste* (1955), *l'Opium et le Bâton* (1965), et deux pièces de théâtre : *le Foehn* (1967) et *le Banquet* (1973). Il a aussi publié des nouvelles, un volume de traductions (*les Isefra. Poèmes de Si Mohand ou Mhand*, en 1969), une *Grammaire berbère* (1976), un recueil de *Poèmes kabyles anciens*, bilingue (1980) et deux petits recueils : *Machaho et Tellemchaho* (contes berbères de Kabylie).

Il a été professeur de lettres, puis, après l'indépendance, professeur d'ethnographie maghrébine à l'Université et enfin directeur du Centre de recherches anthropologiques préhistoriques et ethnographiques. C'est là, dans une petite bâtisse à l'entrée du musée du Bardo, qu'il nous a reçus.

***

« Y a-t-il pour vous un dualisme entre votre existence d'anthropologue et d'écrivain ?

— Oui. Même s'il y a des points communs. Mais c'est la façon de les considérer qui est différente. On investit autre chose dans l'un et l'autre domaine. Mais je ne suis pas anthropologue. J'ai seulement été mêlé à des recherches en anthropologie. Je n'ai donc qu'une très petite expérience. Ce que je vois surtout, c'est que l'anthropologie veut fonder un certain nombre de choses, tandis que l'écrivain investit un domaine plus subjectif et moins délimité.

— Chronologiquement, vous avez commencé par l'écriture, ne pensez-vous pas qu'il y a eu filiation ?

— Certainement pas. Je suis d'une société « ethnologique » et j'avais un désir de la comprendre, fût-ce avec le regard de l'autre. Du moins avec ses méthodes. Mais bien sûr, dès le départ, mes rapports avec l'anthropologie ont été gauchis, puisque ce n'était pas pour moi une science indifférente.

— Et la psychanalyse ?

— Elle n'a joué aucun rôle.

— Pourquoi l'intelligentsia algérienne semble-t-elle opposer une résistance à la psychanalyse ? Je ne pense pas que cela soit seulement pour des raisons politiques.

— En effet. C'est une question de passé culturel. La psychanalyse est née en Occident, à une époque où la société moderne était confrontée à un certain nombre de blocages. Son énorme succès — s'il vient de sa valeur intrinsèque, c'est évident — vient aussi de ce qu'elle répondait à une espèce de besoin. Dans une société semblable à la nôtre, les techniques de résorption des blocages psychologiques sont autres, d'abord parce que ces blocages eux-mêmes sont autres. Ici, l'individu est pris dans un réseau d'appartenances qui sont, bien sûr, tyranniques, mais en même temps très porteuses, de sorte que l'individu n'a jamais le sentiment d'être seul.

— Revenons à vous. D'une façon générale, vous vous méfiez de la science et particulièrement des sciences humaines.

— Je ne sais pas... Non... au contraire même... Mais ce qui me tient à distance, c'est que je n'aime pas les fanatiques.

— Vous identifiez la science avec le dogmatisme ?

— C'est vrai. J'avoue penser très souvent à cet aspect.

— Qu'entendez-vous par objectivité scientifique dans votre domaine ?

— La plupart des anthropologues disent que, pour faire une analyse scientifique d'une société, il faut avoir un regard extérieur. Et l'extérieur, c'est toujours la société occidentale développée. Comme personnellement je fais partie d'une de ces sociétés étudiées, je m'aperçois que les résultats de l'anthropologie ne sont pas si objectifs que cela ! Ils sont colorés, et parfois considérablement, par les propres conceptions et les préjugés mêmes des anthropologues. Cela dit, je suis incapable de proposer une autre méthode. Et on a beau vouloir revendiquer une vision nouvelle parce que l'on est de l'autre côté de la barricade, une fois que vous avez fait quelques analyses, vous vous apercevez que vous tombez sur ce que les anthropologues ont déjà trouvé. C'est ce qui m'est arrivé et m'a peiné en étudiant les poèmes kabyles anciens. Mais, au fond, cette constatation est plutôt bénéfique. Les cultures ne sont pas...

— Ne sont pas hermétiques à l'interconnaissance...

— Peut-être que, à partir d'un certain degré de connaissance, on arrive vraiment à des convergences assez remarquables.

Bon sauvage

— Vous insistez admirablement sur le fait qu'en anthropologie on ne peut éluder la distinction entre culture orale et culture écrite. Toutefois pensez-vous que la seconde condamne la première ?

— Je crois qu'il faut considérer ici un niveau de fait et un autre, de désir, d'idéal. A partir du moment où l'écrit se développe, il a tendance à amoindrir à marginaliser l'oral et il faut voir que, à partir de l'existence de l'écrit, il y a une coupure et à vrai dire une véritable mutation entre l'expression orale et la mise en forme scripturaire. Je pense que la littérature orale est beaucoup plus proche de la vie quotidienne et réelle. Et elle recèle des possibilités d'explosion qui sont plus difficiles à obtenir dans l'écrit.

— Vous avez écrit que l'ethnologie est un mythe de l'Occident.

— Comme science constituée, elle n'est pas un mythe. Ce qui est un mythe, c'est ce que l'on en tire après. Mais il est vrai aussi que ce sont des blocages qui ont poussé cette société à sortir de soi pour les régler. L'entreprise est sans doute très ancienne, puisqu'elle a dû commencer avec le mythe du bon sauvage. Ce n'est qu'ensuite que l'anthropologie est devenue contestataire.

— Vous considérez que votre culture est réduite par le discours de l'ethnologue ?

— Oui ; parce qui ce qui était une condition épistémologique, à savoir la simplicité de la société par rapport à la complexité de la société occidentale, tend à devenir un jugement sur la nature de la société étudiée, en l'occurrence la mienne. Et il faut savoir que le regard de l'autre compte. On est pris par l'environnement qui nous définit comme réserve. Singulière objectivation : les hommes des sociétés « ethnologiques » ne sont pas considérés comme des hommes libres. Les hommes, dans les sociétés occidentales, sont déterminés, mais ces déterminations sont présentées comme étant, je dirais, statistiques, de sorte que jamais l'Occidental n'obéit totalement à des lois puisqu'il se pose des questions. Et c'est cela la tragédie grecque. L'homme se débat au sein d'un monde déterminé, mais il se débat. En revanche, les autres, nous, on les présente comme étant uniquement astreints à ces déterminations, sans possibilité de résistance, ce qui est faux.

» Voyez ce qui se passe avec la tradition. Cette dernière est souvent présentée comme une chose morte. C'est le contraire : quand elle est vécue, elle est continuellement renouvelée. Chez nous, les spécialistes de codes traditionnels ne présentent jamais les traditions comme astreignantes et impératives. Il y a une espèce d'ambiance à partir de laquelle le vrai traditionaliste innove en répondant aux nouveaux problèmes. Il s'agit toujours de réintégrer le code pour le mettre en prise sur la vie réelle.

Coupure

— Venons-en à la littérature et à votre travail d'écrivain. Vous souvenez-vous des conditions qui ont présidé à son démarrage ?

— Il n'y a pas eu de conditions particulières. Peut-être si quand même. Il me semblait avoir des choses à dire. Je ressentais cela comme un besoin et cela me faisait plaisir. J'ai commencé avec *la Colline oubliée* que j'ai écrite adolescent. J'avais quitté ma province natale et j'avais l'impression d'une coupure très radicale, très douloureuse. Cela a dû naître là. Je dois dire quand même que la question déplace un peu le vrai problème. Ecrire, c'est créer, et on a le sentiment que créer alors va de soi et l'on ne se pose pas de question. On obéit à une espèce d'impulsion intérieure, sans même se dire que l'on a du plaisir à écrire.

— Le plaisir d'écrire, qu'est-ce concrètement ?

— Peut-être que le mot est impropre. Mais c'est quelque chose de très profond. Pour *la Colline oubliée*, j'ai écrit pendant trois mois dans un état d'euphorie. Cela coulait de source. J'avais l'impression que cela allait se répercuter chez le lecteur. Mais cette joie d'écrire qui ne me quitte pas, je ne l'ai jamais analysée bien sûr.

— Pourquoi ?

— Parce que je crois que cela aurait été la banaliser. A partir du moment où je lui donnais une étiquette, je la chosifiais.

— Cette idée que nommer, c'est chosifier, revient très souvent chez vous.

— Je crois que cela dépend de l'usage que l'on fait des mots. Si l'on fait des mots un emploi conceptuel, c'est un usage estimable. Mais j'ai l'impression, la certitude même, que, si l'on ne fait du mot que cet usage-là, on reste en deçà des choses — je ne crois pas que les mots épuisent les choses, ce n'est pas possible — et en outre on leur donne tout de suite une nature conceptuelle, on transforme tout en concept. Et un concept momifie, donne des limites précise, désincarne, enlève le suc.

» On peut faire un autre usage du verbe : un usage musical. Il y a un danger évident qui est que cet aspect chamanique, manipulatoire, entraine l'irrationalité, le fanatisme... Mais je ne pense pas à ce mauvais aspect de l'usage musical. Par l'intermédiaire de la parole, on est mis au contact de quelque chose d'infiniment profond dont on sent la valeur. On a l'impression que quelque chose est dit par les mots qui dépasse peut-être la définition très stricte de chaque vocable. Il est normal que, pour un philosophe, le verbe serve à dire le réel de la façon la plus conforme à la raison, mais je ne connais pas non plus de littérature possible avec cet usage-là. Dans les analyses psychologiques d'un sentiment chez Proust, il y a beaucoup plus qu'une analyse psychologique ou philosophique. Il y a tout une part de récréation.

(Lire la suite page XXI.)

COEXISTENCE

Anachroniques divergences...

Les relations entre les deux pays resteront bancales tant que la Grande-Bretagne ne sera pas devenue un pays européen...

NEAL ASCHERSON (*)

LA presse londonienne titrait, il y a quelques semaines à propos de la politique de la Communauté en matière de pêcheries et de prix agricoles : « *Giscard et Schmidt se liguent contre Mme Thatcher*. » On sentait ainsi affleurer un sentiment d'outrage et d'injustice. Pourtant, lorsque les Britanniques consacrèrent tant d'années avant et après l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté, à de vaines campagnes destinées à édifier une alliance permanente anti-française, il ne faut pas croire qu'ils « se liguaient ». Tout au contraire : c'était la France de de Gaulle et de Pompidou qui s'isolait. Si la France se tenait à l'écart de ses principaux partenaires de la C.E.E., il était normal que la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale donnent l'impression de se tenir côte à côte.

Les relations actuelles entre la France et la Grande-Bretagne ne sauraient être vues comme bilatérales. Ce n'est pas un mariage à l'ancienne mode, où l'on échange des reproches et des coups. On se trouve devant les deux tiers d'un mariage à trois, une troïka diplomatique qui existe dans les faits depuis le premier « non » de de Gaulle à la demande d'adhésion à la Communauté faite par Harold MacMillan en 1963. C'est à ce moment-là que la Grande-Bretagne s'efforça de persuader les Allemands de l'Ouest — et même de leur forcer la main — par des menaces liées à la présence britannique à Berlin-Ouest et par un appui au vieil « Alleinvertretungsrecht » (1) et à la doctrine Hallstein pour qu'ils rejoignent un front antifrançais. L'échec fut retentissant. Mais le refus allemand consacra l'entrée de la République fédérale, en tant qu'Etat indépendant et sûr de lui, au sein de l'hégémonie collective de l'Europe occidentale. En rejetant les tentatives de chantage des Britanniques, qui demandaient aux Allemands de se plier aux ordres, comme si l'on avait été en 1946 et que le Royaume-Uni fût encore une puissance occupante, la République fédérale franchit le cap de l'âge adulte.

Depuis cette époque, tous les projets communs de quelque importance purement franco-britanniques ont échoué. Le projet de mise en commun des armements nucléaires a achoppé sur la question de la réaction de l'Allemagne de l'Ouest. L'échec du Concorde, tant sur le plan économique que sur le plan écologique, aurait pu être évité, ou tout au moins limité, grâce à la participation financière et technologique de l'Allemagne de l'Ouest. Le problème du tunnel sous la Manche, c'est qu'il arrive en France.

Et que dire de Vanuatu ? Les Britanniques et les Français divergèrent quant à leurs intentions, leur tactique, leurs appuis, leurs scrupules et leurs sources de renseignements. Ils n'eurent en commun que leur impardonnable paresse d'esprit. Tout cela montre que la coopération politique entre la Grande-Bretagne et la France est une performance rare, que seuls quelques hommes politiques chevronnés des deux pays sont capables d'accomplir.

Il y a, bien entendu, des domaines où les échanges entre la Grande-Bretagne et la France sont en progression. On pourrait toutefois se demander s'ils sont véritablement rentables. Peugeot acquiert avec l'empire Talbot-Chrysler 7 % du marché automobile britannique. La Midland Bank a acheté la Banque de la construction et des travaux publics. Cela montre la préférence traditionnelle de la Cité de Londres pour les investissements financiers plutôt qu'industriels. Une préférence qui, au cours du vingtième siècle, a fait beaucoup de mal à tout le monde, sauf à une petite classe de rentiers, et a systématiquement affaibli la position de la Grande-Bretagne en tant qu'exportatrice de produits industriels. Le marché automobile britannique est tellement déprimé qu'il est pratiquement devenu sans valeur. Peugeot vient de fermer son usine en Ecosse. Même la perspective d'un nouveau contingent de main-d'œuvre qualifiée et bon marché qui aurait pu donner de la compétitivité à ses prix dans les pays les plus prospères de la C.E.E. s'est avérée être une illusion.

Consultations

Du côté positif, il faut également dire que les Britanniques et les Français se parlent plus fréquemment qu'auparavant. Au cours de ces dernières années, on a vu s'instaurer des consultations franco-anglaises régulières. Et, pendant cette période, des signes d'admiration mutuelle ont pu être remarqués. Mme Thatcher fut très fortement impressionnée par l'opération du Shaba en 1978. C'était, pensait-elle, la bonne manière d'agir en Afrique noire. L'année suivante, elle devint premier ministre et se prépara à régler la crise de Rhodésie-Zimbabwe dans le même style. Mais lord Carrington, le secrétaire au Foreign Office, lui montra ce que la diplomatie pacifique pouvait obtenir. Et cette incroyable démonstration de diplomatie traditionnelle, lors de la conférence de Lancaster House, impressionna grandement à son tour les hommes politiques français.

Ce n'est pas tout. La réponse britannique à la menace de dévolution des pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles — l'asphyxie par l'ennui et par les retards accumulés, complétée par le coup de poignard de la fraude électorale sur les résultats du référendum — ravit les hauts fonctionnaires français. Les mouvements régionalistes français sont trop militants pour se laisser duper de cette manière, mais un tel succès méritait la sympathie.

De la même manière, la philosophie de la nouvelle droite française combla d'aise la droite anglaise : on pouvait être reconnaissant que de telles doctrines ne puissent pas être exportées outre-Manche, mais — tout comme les discours de Hitler et les œuvres de Rosenberg choquaient et réconfortaient à la fois les dirigeants conservateurs d'avant 1939 — il était bon que quelqu'un d'autre dise ces choses à haute voix.

Les divergences entre ces deux Etats voisins, en 1981, restent cependant aussi frappantes qu'anachroniques. Dans cette époque paradoxale où c'est la Grande-Bretagne qui est en proie à une idéologie politique extrémiste et à des scissions dans les partis, alors que la France, malgré les élections présidentielles, offre un paysage plat, gris et prévisible, ces divergences profondes ne s'amenuisent pas. Les décrire ne serait que répéter ce qui est déjà bien connu. Mais l'élément fondamental — l'incapacité de la Grande-Bretagne à se considérer comme un Etat européen parmi des égaux, et son corollaire : les liens avec les Etats-Unis — ne s'est guère modifié au cours de ces vingt dernières années.

« *Mme Thatcher ne fera rien lorsqu'elle rendra visite au président Reagan, le mois prochain, pour aviver les soupçons des continentaux* (2) *quant à une alliance anglo-américaine, conclue par-dessus leurs têtes, en matière de relations Est-Ouest* », lit-on dans le *Sunday Times*. Quelle remarque ingénue ! Des relations Est-Ouest ? La Grande-Bretagne n'a pas de rapports avec l'Est, pas de relations spéciales avec la Pologne ou la Roumanie, rien, sinon un anticommunisme défensif et stérile. Le seul avis que la Grande-Bretagne donne à Washington ou à Paris pour ce qui est des relations Est-Ouest... est de les freiner. La France, par contre, a conservé l'idée d'une action indépendante en direction de l'Est, accomplie au nom de l'Europe, quitte à irriter les Américains. Si l'exécution de telles actions est parfois inefficace (comme la récente visite de M. Giscard d'Estaing à M. Brejnev à Varsovie), l'idée, elle, est constructive. Comme M. Chirac le disait en 1974, la politique étrangère de la France doit être « *libérale, européenne et courtoise* ».

C'est cette triple ambition que les Britanniques persistent à ne pas prendre au sérieux. La grande guerre franco-anglaise sur les importations de moutons élevés en Grande-Bretagne apparut aux yeux des agriculteurs et hommes politiques britanniques comme la conséquence de mesures antilibérales du gouvernement français et comme une violation flagrante du traité de Rome traduisant une grossière indifférence à l'égard de l'amour-propre britannique. Antilibérale et discourtoise ? Certainement. Anti-européenne ? Voilà un malentendu complexe. En premier lieu, les Britanniques ne comprendront jamais que le véritable respect du traité de Rome consiste, à l'occasion, à en violer la lettre, mais jamais l'esprit. En second lieu, c'est un postulat strictement britannique (j'affirmerais que les Ecossais, pour ne parler que d'eux, n'y adhèrent pas) que de réduire l'Europe à la Communauté.

Les débats sur la mise en commun des forces nucléaires française et britannique appartiennent maintenant à l'histoire. Les nouvelles technologies, l'augmentation des coûts, les ont rendus anachroniques. Cependant, ces débats et ces propositions à partir de la fameuse conférence Godkin de M. Edward Heath à Harvard en 1967 constituaient le véritable test de rapports bilatéraux franco-britanniques. Ils n'aboutirent à rien, à la fois à cause du problème insoluble des relations de l'Allemagne de l'Ouest avec une telle force de dissuasion et en raison d'un désaccord fondamental sur la nature du rôle des Etats-Unis dans la politique européenne. Depuis lors, les relations franco-britanniques ne sont qu'une facette du plus difficile des projets communautaires : l'européanisation de la Grande-Bretagne. ■

(*) Journaliste à *The Observer*.

(1) Droit que s'était arrogé la République fédérale de représenter l'ensemble de l'Allemagne dans ses frontières de 1937. Elle y renonça officiellement en 1968.

(2) C'est-à-dire des Français...

HISTOIRE

Des voisins admirés mais peu populaires

La France a été, dans l'histoire du Royaume-Uni, un voisin — tantôt partenaire, tantôt adversaire — qu'on observait de près et qu'on connaissait bien. Mais rarement un modèle et un exemple.

ERIC J. HOBSBAWM (*)

LES recherches sur les liens historiques entre deux peuples sont en général un sous-produit des initiatives et des manifestations diplomatiques, un peu comme les soirées de gala à l'Opéra lors des visites officielles. Elles témoignent d'une volonté d'améliorer les relations, de la même manière que les recherches historiques sur les délimitations des frontières entre Etats témoignent en général du contraire. C'est pourquoi les historiens sans allégeance gouvernementale participent rarement à ce genre d'exercice. Plus concrètement, ce qui incite au scepticisme, lorsqu'on veut étudier les relations historiques entre Britanniques et Français (communément appelées relations d'amour-haine en jargon journalistique), c'est qu'on postule ce qui doit être précisément démontré : l'existence d'une trame de rapports suivis entre les deux peuples.

En fait, jusqu'au vingtième siècle, seules de petites minorités d'habitants de ce que sont aujourd'hui la France et le Royaume-Uni, avaient pu se connaître directement. Par conséquent, les influences dans un sens ou dans l'autre n'avaient pas nécessairement de rapport avec la façon dont chaque peuple percevait son voisin. Les Normands (pour ne pas parler de « Français ») conquirent l'Angleterre, la transformèrent en un royaume définitivement unifié et créèrent les conditions pour que la langue anglaise se développe en partie comme une sorte de franglais. L'attitude des Anglais à leur égard, et davantage encore à l'égard des autres habitants de l'Hexagone actuel, n'avait cependant guère d'importance, tant qu'elle ne provoquait pas de troubles.

En second lieu, alors que l'on peut sans doute parler d'« Anglais » comme membres d'une entité nationale ayant une image toute faite des étrangers d'outre-Manche, avant de pouvoir parler ainsi de « Français », on ne peut, de toute évidence, pas en dire autant pour les habitants de l'ensemble du Royaume-Uni. Les Ecossais et les Irlandais (dont certains font encore partie du Royaume-Uni) n'adoptaient pas nécessairement l'attitude des Anglais et, même de nos jours, les Gallois parlant leur langue nationale éprouvent pour les Bretons des affinités que ne sauraient partager les habitants du Kent. Cela n'a pas spécialement d'importance aujourd'hui, mais en eut beaucoup dans le passé, par exemple à l'époque de la Révolution française.

En troisième lieu, et ceci est fondamental, il n'existe pas chez les Britanniques (ou les Anglais) de vision unique de la France et des Français celle-ci ayant toujours varié selon les classes sociales. Pour la majorité des gens ordinaires, qui commencèrent probablement à se faire une idée précise de la France et des Français au seizième siècle, à l'époque des Tudor, les Français étaient un peuple fréquemment en guerre contre les Anglais et fréquemment vaincu par eux sur terre et plus tard sur mer — les traditions nationales reposant davantage, lorsqu'elles le peuvent, sur les victoires que sur les défaites, — c'étaient des catholiques et non pas de bons protestants et surtout, opinion de plus en plus dominante à partir du dix-huitième siècle, ils n'étaient ni aussi libres ni aussi aisés que les Anglais. La devise antifrançaise la plus populaire était : « *Non au papisme et aux sabots.* » Tous deux symbolisaient la France.

Ce patriotisme populiste, insulaire, légèrement méprisant et sûr de lui, qui se reflète dans les caricatures politiques d'un Gilray ou d'un Rowlandson, représentait très probablement l'opinion de la masse des Anglais à l'égard des Français de l'Ancien Régime, de la Révolution et de Napoléon, mais pas celle des Ecossais ni des Gallois et encore moins des Irlandais. Au cours des décennies radicalisées qui suivirent 1815, le drapeau tricolore acquit, pour un temps, une connotation plus positive, tout particulièrement à la lumière de 1830 et de 1848. Toutefois — et contrairement à la Russie soviétique — la France ne représenta jamais un *idéal* pour la plus grande partie du peuple britannique, si l'on excepte une minorité aux idées politiques avancées. Il n'existe aucun équivalent francophile de la montée spontanée du sentiment de masse pro-soviétique au sein de la classe ouvrière entre 1941 et 1945. Comme il en va de toutes les images populaires des autres nations, cette vision reposait sur un mélange de stéréotypes et d'ignorance. Il n'y avait rien à apprendre de la France, et en aucun domaine les Français n'étaient supérieurs aux Anglais, si ce n'est peut-être dans celui des prouesses sexuelles (le « *Gay Paree* »).

Gallomanie

Au vingtième siècle, la transformation en allié de l'ennemi traditionnel produisit peu d'effets sur le peuple, bien qu'en 1914 elle ait, pour la première *fois*, mis de très nombreux Britanniques ordinaires (de sexe mâle et en uniforme) en contact direct avec les Français. Une révision quelque peu déchirante s'avéra nécessaire, mais seulement lors de la découverte récente que les Français devenaient plus prospères, faisaient preuve de plus de réussite et d'efficacité techniques que les Anglais. Renault réussit là où Renan avait échoué. Cette découverte a jusqu'à présent surtout suscité auto-critique et rancœur.

L'image de la France auprès des élites britanniques a toujours *été* complètement différente. L'aristocratie et la bourgeoisie étaient d'accord quant à la supériorité politique de la Grande-Bretagne, idée qui demeure un article de foi. Il n'existe aucun équivalent, dans les œuvres politiques et historiques britanniques, de l'hymne d'Elie Halévy à la gloire de la stabilité de la Grande-Bretagne. L'Ancien Régime et l'Empire fournirent à d'autres classes dirigeantes des symboles de statut social et d'opulence, particulièrement utiles aux nouveaux milliardaires fort désireux d'en faire étalage par l'achat de meubles Louis XV et de vases de Sèvres ; quant à la supériorité de Paris comme centre de l'élégance féminine, elle devint incontestée à partir du dix-huitième siècle.

Toutefois, la Grande-Bretagne qui, aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, fixa les canons internationaux du style aristocratique masculin (le « milord » et le « gentleman »), ainsi que ceux du confort bourgeois (sauf dans le domaine alimentaire), ne voyait aucune raison pour aller chercher ailleurs des modèles de vie sociale pour la moyenne et la haute bourgeoisie. Ce n'étaient pas les bons Anglais mais les bons Américains qui, pour citer le *Paris Guide* de 1867, se retrouvaient au paradis à Paris après leur mort. D'ailleurs, au dix-neuvième siècle, le pourcentage de personnel domestique était deux fois plus élevé en Angleterre qu'en France

Néanmoins, la France était admirée sans pour cela être nécessairement imitée. Le mot de Lawrence Sterne : « *Ces choses-là sont mieux faites en France* » était souvent repris. Les gentlemen britanniques affluèrent en France avant, entre et après les guerres franco-anglaises. L'assurance des grandes familles de la noblesse était telle que les aristocrates whigs affichèrent un radicalisme libertaire et souvent une admiration pour Napoléon — quand ils ne lui vouèrent pas un culte — pendant toute la période révolutionnaire et impériale. Au dix-neuvième siècle, le caractère nettement germanique de la famille royale britannique a peut-être pu renforcer leur orientation francophile. En Grande-Bretagne, les aristocrates n'admiraient pas particulièrement une monarchie bourgeoise.

Les touristes bourgeois britan-

(*) Professeur à l'université de Londres.



« Exquise ennemie... »

(Suite de la première page.)

Et aussi les Français, tout en étant race d'esprit, sont bien trop matérialistes. Ils adorent l'argent, jusqu'à donner parfois l'impression que c'est presque un amour exclusif. Ils ne donnent pas pour donner. Ils ne sont pas très hospitaliers. J'ai été invité une seule fois dans un foyer français bourgeois (je veux dire : situé à l'opposé d'un milieu hautement intellectuel), et c'était parce que la famille en question tentait de m'extirper de l'argent.

Puis, les Français rêvent encore à la France du Roi-Soleil. Et ils sont amoureux de ce rêve trop. Ils ont la conviction d'être une grande nation. Ce qu'ils ne sont plus. Tout comme les Anglais. Il n'existe plus qu'une grande nation, aujourd'hui : celle qui détient le maximum de pétrole.

Les Français ne produisent plus, pour l'heure, de grande littérature, à l'échelle des valeurs mondiales. Mais, comme Paris reste dans les esprits le centre du monde, il suffit qu'un livre soit accepté par l'intelligentsia parisienne. A écouter certains bavardages télévisés, parfois, on penserait que Racine et Corneille, ou Sartre et Camus certainement, sont encore en vie. Et, à Beaubourg, la musique française a tourné à l'expérimentation sonique.

Les Français sont devenus inexperts dans le gouvernement de soi. Pourtant, à cause d'un esprit de clocher plus britannique que français, toutes leurs difficultés leur apparaissent comme autant d'échecs de la logique universelle, et ils n'y voient de solution que dans une application plus rigoureuse encore des principes cartésiens.

Récemment, M. Peyrefitte suggérait que le vrai « *mal français* » réside dans un *logicisme* excessif et que ses concitoyens feraient mieux de prendre quelques leçons de pragmatisme britannique.

Erreur, à mon sens. Personne ne demande aux Français de changer. Tout ce que l'on veut, c'est qu'ils *se souviennent* d'avoir produit non seulement Descartes et Pascal, mais François Rabelais — ce géant, aujourd'hui curieusement négligé par eux, nullement par les Anglais, au contraire. Il leur faudrait perdre de leur rigidité et réapprendre le grand humanisme ouvert et détendu de ce père du nouveau savoir et de la vraie sensibilité catholique. La France ne doit pas oublier que le monde a désespérément besoin d'elle, mais non comme d'une nation qui penserait que le présent est un prolongement du passé et que la gloire est un bien de consommation éternel. Louis XIV est mort ; Charles de Gaulle aussi. La mission de la France a toujours été de glorifier la vie — le soleil, le vin et la beauté des femmes. Descartes ne fut jamais qu'un philosophe épouvanté d'avoir à se lever le matin. ■

هكذا من الأصل

niques traversèrent massivement la Manche. Les industriels britanniques ne doutaient pas un seul instant que leur productivité était de loin supérieure à celle des *Français*, sans doute, comme l'avait exprimé John Stuart Mill, parce que « *dans leur majorité, les Anglais n'ont pas d'autre vie que le travail, qui seul les préserve de l'ennui* ». La gaieté et l'aptitude à jouir de la vie étaient des qualités reconnues aux Français, même par les critiques sévères. Mais on admettait aussi que « *dans le domaine de l'invention, il se peut que le Français soit le plus intelligent des deux* ». Il était rarement question de sous-estimer les capacités technologiques, ni surtout l'originalité de la France.

Toutefois, la gallomanie trouva sans aucun doute son principal appui au sein des couches éduquées, chez les intellectuels — guère reconnus comme groupe spécifique avant notre siècle — et les artistes. Il n'est pas étonnant que ce phénomène ait d'ailleurs connu son apogée sous la IIIe République, lorsque la vague de culture germanique, fort influente au début du dix-neuvième siècle (Coleridge, Carlyle, George Eliot), déclina vivement. Pendant presque toute la période victorienne, la France fut essentiellement le pays de l'avant-garde idéologique, celle des jacobins, des saint-simoniens, des positivistes et des communards.

C'est à la fin du dix-neuvième siècle qu'elle devint le foyer de l'avant-garde littéraire et artistique, le pays de Rimbaud et de Laforgue, des naturalistes et de Proust, mais surtout celui des peintres et des sculpteurs, des impressionnistes, des post-impressionnistes et de l'école de Paris. L'engouement pour la France, dans le domaine de la culture, atteignit probablement son sommet entre les deux guerres, bien qu'il ait trouvé son prolongement dans l'admiration pour les intellectuels idéologico-littéraires de l'après-guerre, notamment Camus et Sartre.

Il n'est pas exagéré de dire que pendant deux ou trois générations et jusque dans les années 50, les Anglais cultivés de la moyenne et grande bourgeoisie n'eurent dans leur majorité aucune connaissance directe d'une culture étrangère contemporaine sauf celle de la France ni la maîtrise d'aucune langue étrangère si ce n'est le français. De plus, après la Suisse, la France était sans doute le pays que les Anglais visitaient le plus. Le Rhône remplaça le Rhin comme axe principal du tourisme britannique ; Paris ou la Côte d'Azur se substituèrent à ces pôles d'attraction traditionnels des intellectuels britanniques expatriés qu'avaient été Rome et la Toscane. En tant que modèle culturel pour l'élite éduquée, aucun pays ne pouvait rivaliser avec la France.

Enarques

Et cela, malgré la faiblesse relative de l'influence française dans les domaines universitaire et intellectuel, sauf lorsque des intérêts politiques étaient en jeu. Pour ce qui est des sciences et de l'érudition, l'Allemagne constitua un modèle jusqu'en 1933, pour être plus tard remplacée par les Etats-Unis. De façon paradoxale, l'influence française dans ces domaines s'est accrue depuis les années 50, alors que la France a perdu sa prééminence dans la littérature et les arts. Cela est particulièrement vrai pour les sciences humaines et les débats idéologiques de la gauche. Le structuralisme, l'école des *Annales*, la théorie des catastrophes et quelques variantes récentes du marxisme, Lévi-Strauss, Braudel, Barthes, Althusser et Foucault, font partie de ce type d'exportations françaises vers la Grande-Bretagne. La transformation des structures de la recherche en France, les retombées internationales de mai 68 et aussi le prestige du *Monde*, ont contribué à cet état de choses.

Toutefois, même au moment le plus fort de la contagion culturelle de ce qu'un critique a acrimonieusement appelé « *la grippe française* », l'influence institutionnelle, politique ou économique de la France sur les classes dirigeantes britanniques resta infime dans la pratique. La France était un pays que l'on connaissait, que l'on observait de près, un voisin, à l'occasion un partenaire et un allié difficile, de temps à autre un adversaire, mais jamais un exemple ni un modèle. Il fallut attendre la spectaculaire modernisation de l'économie de la France, de plus en plus impressionnante sous la Ve République, pour que la Grande-Bretagne puisse envisager de prendre exemple sur ses institutions et sa politique, notamment dans le domaine de la planification économique, l'enseignement supérieur élitiste (les grandes écoles et en particulier Polytechnique et l'ENA), l'efficacité et l'initiative de l'administration.

Les effets concrets de cette admiration toute récente pour les institutions françaises se sont à peine fait sentir jusqu'à présent au sein de l'« establishment » britannique. Fort heureusement sans doute, dans la mesure où le système politique français, quels que *soient*, par ailleurs, ses mérites, est toujours considéré en Grande-Bretagne comme bien moins démocratique et bien plus enclin à méconnaître les droits des simples citoyens. Cependant, l'opinion des élites sur la France s'est modifiée. *Au fur et à mesure* que le Paris de Pompidou a détruit le Paris de l'inspecteur Maigret, au vif regret, parmi d'autres, d'Anglais à l'ancienne mode, à la croisée des deux cultures, tel Richard Cobb, l'image de la France s'est de plus en plus identifiée au profil de l'énarque ou du jeune cadre. Potentiellement, cette image a un pouvoir considérable : non pas qu'elle représente quelque chose de spécifiquement français, mais plutôt la version française de ce que la bourgeoisie britannique n'est pas, mais aimerait être.

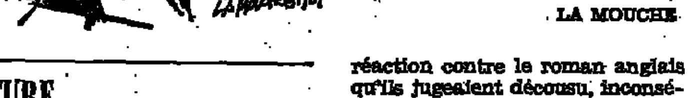
A cet égard l'influence française s'est développée au fur et à mesure que la crise britannique est devenue de plus en plus manifeste. Cela a-t-il pour autant rendu la France et les Français plus populaires ? A mon avis, non. Les Anglais tombent-ils encore amoureux de la France, comme ce fut le cas autrefois pour beaucoup d'entre eux ? Pour certains oui, mais il ne sont probablement pas si nombreux. La France est-elle toujours la seconde patrie des Anglais cultivés ? Non. C'est un pays parmi d'autres, respecté, admiré pour *sa culture et son intelligence*, mais la plupart du temps en traduction anglaise, une rue importante du village planétaire de la fin du vingtième siècle. Pourtant, il reste encore des Anglais d'un certain âge pour lesquels la France reste le pays dont la fête nationale célèbre la prise de la Bastille et qui, au cours de leur existence (1936, 1944 et 1968) a incarné un rêve d'égalité, de fraternité et de liberté. ■

LA MOUCHE

LITTÉRATURE

L'attirance des contraires absolus

C'est leur différence absolue qui a rendu la culture britannique et la culture française si précieuses l'une à l'autre.


RAYMOND WILLIAMS (*)

LES littératures nationales ont au moins ceci en commun avec les Etats-Nations qu'à certaines périodes de l'histoire elles existent manifestement. Le vigoureux héritage culturel qui subsiste, entre nos deux pays, ces vieux voisins qui se connaissent bien mieux que d'autres peuples avec lesquels nous avons beaucoup moins de difficultés, fait que chacun est amené à fonctionner *comme l'image permanente de l'Autre*, du Différent, auquel nous nous comparons ou nous opposons. Ainsi, nous soulignons constamment le contraste entre ces *deux* maîtres si opposés de la tragédie que sont Shakespeare et Racine. Dans la littérature inspirée par la nouvelle bourgeoisie et par la ville, nous relevons une divergence fondamentale de méthode entre Dickens et Balzac. Mais l'important dans ces oppositions, c'est qu'aucune n'entraîne le rejet de l'auteur étranger pour cause d'infériorité, ni son imitation zélée pour cause d'exotisme. Il en résulte, au contraire, une reconnaissance libératrice de la diversité entre pairs, garante de la vieille parité, qui est aussi asymétrie, entre les cultures de l'Angleterre et de la France.

C'est précisément parce que la France et l'Angleterre peuvent si *facilement* être perçues *comme* des contraires, et même des contraires absolus, que certaines des relations culturelles dont nous nous souvenons le mieux, se sont établies au moment où les divisions au sein de nos *cultures* respectives ont été les plus vives ; la culture de l'autre était alors utilisée en fonction de cette division. Ainsi, à partir de 1660, l'Angleterre de la Restauration a *délibérément importé* de France les formes et les instruments de contrôle de ce qu'elle percevait comme une culture appropriée à l'aristocratie, tranchant avec l'absence de bonnes manières des populations insulaires. Lorsque les grands auteurs de la Restauration croyaient faire œuvre sérieuse — tragédie néo-classique et drame héroïque, — ils pensaient donner aux Anglais une leçon de civilisation française. En fait, c'est seulement lorsqu'ils écrivirent pour *leur plaisir*, sur leurs propres vies et dans le registre comique, qu'ils créèrent des œuvres dignes d'intérêt.

Ce mécanisme peut fonctionner en sens inverse, avec des résultats différents. A partir de 1880, la culture anglaise entra dans une crise profonde, aggravée par la confiance en elle-même qu'elle affichait officiellement. Alors, pendant deux générations, les idées de la France et quelques-uns de ses comportements, fonctionnèrent comme un recours libérateur. En 1864, Matthew Arnold pouvait encore écrire : « *Le pouvoir de la littérature française réside dans ses prosateurs, celui de la littérature anglaise dans ses poètes* » ; lorsqu'un Français essaie d'écrire de la poésie il est « *limité, artificiel et impuissant* » *(The Literary Influence of Academies*, 33). Pourtant, dès 1862, Swinburne, écrivain dissident et conscient de l'être, introduisait la poésie de Baudelaire et les valeurs esthétiques de Gautier, avant de se faire l'avocat fervent de Victor Hugo.

A partir des années 1880, dans le domaine du roman, ce n'est pas un dissident mais deux immigrants (le Polonais Joseph Conrad et l'Américain Henry James) qui se tournèrent vers les modèles français, et tout particulièrement vers Flaubert, en réaction contre le roman anglais qu'ils jugeaient décousu, inconséquent, d'une merveilleuse vitalité, *mais moins* sérieux. A la génération suivante T.S. Eliot allait commencer par définir une nouvelle forme de poésie inspirée de Mallarmé.

De façon plus générale c'était la période où l'on tenait la France *pour le foyer de l'art* authentique et Paris pour la capitale culturelle de l'Europe et, par conséquent, du monde. Même chez des écrivains cherchant moins consciemment à se rapprocher de cet Autre prestigieux, *on relevait, comme marque de* distinction, l'utilisation judicieuse de mots et d'expressions françaises, délibérément composés en italique afin d'attirer l'attention sur ces effets de style. Cela n'avait rien à voir avec les *emprunts du français bien plus* anciens, directement incorporés dans notre langue ou bien repris comme des citations de nos voisins. Il s'agissait plutôt d'acquérir un style anglais cultivé en faisant preuve, à l'occasion, *d'une familiarité naturelle* avec le français.

Une restauration, une guerre civile, une crise culturelle ; telles sont les périodes les plus marquantes de l'influence française sur la littérature anglaise *et précisément pour cela sans* doute pas les plus importantes. La recherche consciente d'une influence étant le résultat d'une crise, la réalité de l'autre avait été reléguée au second plan, camouflée par une adulation *simpliste*. Il en va différemment de la longue et permanente influence mutuelle entre les deux pays, dans le cadre d'une culture européenne. On se souvient de l'extraordinaire complexité des légendes arthuriennes. Transportées du gallois au latin par le Breton d'Angleterre Geoffrey de Monmouth, et revenant avec d'étonnantes variations grâce à Chrétien de Troyes et d'autres, elles servirent de modèles aux poètes anglais pour connaître ensuite des développements sans fin en Europe.

Proust et Joyce

On se souvient également de la profonde influence de Montaigne sur les dramaturges élisabéthains. Ou *des entreprises* souvent conjointes (les influences s'exerçant dans les deux *sens*) des écrivains français, anglais et anglo-écossais de l'époque des Lumières. Ou des extraordinaires influences réciproques dans le roman historique du dix-neuvième siècle. Ou des interactions complexes du naturalisme et, plus tard, du roman expérimental antinaturaliste, pour arriver à *notre époque* où l'on a depuis longtemps dépassé ce qui pourrait paraître des relations entre deux cultures réduites à une unité simplificatrice. Après Shakespeare et Racine, ou bien Dickens et Balzac, nous disons moins Proust et Virginia Woolf que Proust et Joyce. Celui-ci d'ailleurs, bien que s'exprimant en anglais, est un Irlandais écrivant à Paris, tout comme Beckett plus tard. Ces éléments d'une communauté européenne, toujours affectés bien entendu par les données de la langue et de la nationalité, sont plus importants que les rencontres ponctuelles les plus conscientes ou que les périodes d'anglomanie et de francomanie.

Deux épisodes de notre siècle *montrent cette imbrication*. Pour beaucoup, George Orwell est un Anglais typique, un auteur bien anglais. Il est intéressant de rappeler que, lorsqu'il démissionna de la police impériale et décida de devenir écrivain, il ne lui vint pas à l'idée d'aller ailleurs qu'à Paris, chose qui allait de soi dans la culture dissidente d'après 1880. Il voulait, comme l'on disait alors, « écrire », plutôt qu' « écrire quelque chose » comme il l'a remarqué lui-même plus tard, et l'idée d' « écriture » semblait indissociable de Paris.

Bien sûr, il rentra plus tard chez lui et connut cette extraordinaire évolution qui l'amena à une version fondamentale de l'anglicité. Mais il est caractéristique de la complexité de cette période que cet écrivain éminemment insulaire, chauviniste à l'occasion, ait ressenti de façon répétée le besoin de dépasser les frontières insulaires de l'Angleterre, d'être en prise sur l'Europe (ainsi pendant son séjour dans l'Espagne de la guerre civile) et sur les gigantesques crises de la Révolution russe et du crépuscule de l'Empire britannique. Au bout du compte, son projet va dans deux directions : vers le monde au-delà de l'Angleterre et vers une version anglaise de ce monde.

Les barbares

Le second épisode est moins public. Les professeurs de littérature anglaise de l'université de Cambridge se querellent périodiquement à propos de l'introduction éventuelle d'enseignements portant sur d'autres littératures. Certes, la tradition universitaire veut que l'on exige une connaissance minimale du grec et du latin, bien qu'elle passe de plus en plus par des traductions. Toutefois, disait-on, tout étudiant d'une littérature nationale doit obligatoirement en connaître une autre. Laquelle, si ce n'est la littérature française déjà familière aux gens cultivés ? Au milieu des années soixante, eut lieu une réunion particulièrement agitée, où les clivages se firent en termes de générations. Bien sûr, dirent les moins de quarante ans, il faut étudier une autre littérature, mais pourquoi la française ? N'existe-t-il pas des littératures russe, allemande ou italienne — et, dans nos îles, les littératures galloise et irlandaise ? « *Voici l'arrivée des barbares* », commenta un professeur âgé qui ne donnait nullement l'impression de plaisanter. Certes, soutenait-il, ces autres peuples existaient bien, possédaient une littérature de premier plan. Mais ce n'était pas la même chose. Le français était le français, ce que l'on pouvait posséder de plus intrinsèquement autre ! C'était « *la civilisation* », dit un autre.

Une courte majorité se dégagea en faveur d'une pluralité de choix. Mais, au cours des années suivantes, il devint évident que même une connaissance adéquate de quelques textes français en version *originale était* au-dessus des forces de la moitié de ces étudiants pourtant compétents, par suite des changements intervenus dans l'enseignement primaire et secondaire. Exiger une connaissance directe d'une autre *littérature n'était*, sauf dans une minorité des cas, qu'un simple vœu pieux. C'est ainsi que la France, notre vieille voisine, sortit gagnante de l'épreuve, bien que les autres possibilités de choix existassent en théorie.

Mais cette période a une signification supplémentaire : à la fin des années 60, l'étude des littératures, quelles qu'elles soient, sembla tout à coup traverser une nouvelle crise qui avait pour origine les nouveaux travaux publiés à Paris : Goldmann, Barthes, Althusser, et le structuralisme sous toutes ses formes. Les étudiants les plus avancés allèrent chercher leur inspiration en *France, en réaction contre l'état* déprimant de la pensée critique anglaise. « *Mais ce genre de choses*, dit le professeur d'âge avancé qui était toujours là, *n'est pas du tout ce à quoi nous pensions.* » « *Alors il y a Français et Français?* », lui demanda-t-on. « *Malheureusement, oui.* » Malheureusement ! ■

(*) Professeur à l'université de Cambridge.

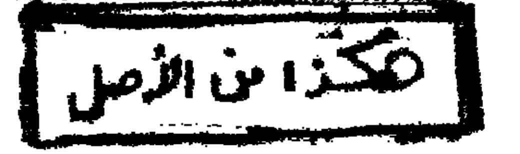
Investissement-loisir





Cette rubrique de publicité ouverte à tous les Constructeurs Promoteurs est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un investissement immobilier.

Prochaine parution : le 25 Avril 81



LA VIE AUX CHAMPS

Oiseaux de printemps...

JEAN TAILLEMAGRE

LES jours allongent, le printemps s'est annoncé dans la campagne ; les prés, les bois, les champs, prennent un aspect nouveau. D'entre les herbes écourtées par la dernière fauchaison, desséchées et rendues cassantes par les gels hivernaux, d'autres ressuscitent, encore frêles à ras du sol, graminées aux noms charmants : *flouves, brizes, fléoles, houques, dactyles.* Dans les bois les pins sylvestres égrènent leur semence, les robiniers — faux acacias — écartant les lèvres épaisses de leurs longues gousses brunes suspendues aux branches, laissent s'échapper de dures *petites graines marron* aplaties. Les ormes, qui, souvent, tiennent — isolés — compagnie à des chênes, se fleurissent d'innombrables minuscules bouquets pourpres. Les bourgeons poisseux des charmes commencent à se créter d'une aigrette blanche duveteuse, les châtons, jaunes et renflés des saules marsault, se balancent au-dessus des mousses rajeunies. Aux champs, la trace des *sillons* a disparu sous la tendre verdure des céréales. Par la porte-fenêtre de mon bureau ouverte sur le parc, un blanc de Hollande, face à la maison, a déjà accroché à ses rameaux des épis mâles et femelles, ceux-là couleur *lie-de-vin*, les autres glauques, pareils à des pendeloques ornant le haut tronc à l'écorce grise crevassée par l'âge. Depuis quelques jours, chaque après-midi, à peu près à la même heure, une fauvette à tête noire rejoint l'arbre. Je la vois voleter d'abord à son faîte, puis descendre sur une branche basse et là, immobile, lancer des roulades cristallines emplies, sans doute, de la joie de nous être revenue des rives africaines de la Méditerranée.

Hier, Nalis, qui entretient le *jardin potager, et nous laisse* une part des légumes récoltés, me montrant du doigt l'oiseau : « *Nous allons du bon côté,* dit-il, *il nous chante la fin de l'hiver. Ce n'est pas trop tôt. J'ai dû scier plus de bûches que l'an dernier.* »

Mais les fauvettes migratrices, qu'elles soient des gorges bleues, des babillardes, des grisettes ou des passerinettes, toutes pétulantes et mélodieuses, ne sont pas seules à nous visiter dès les premières douceurs des *jours*. Parmi les oiseaux qui viennent s'installer chez nous quelques mois, la huppe vêtue de beige clair, et de bistre, la tête ornée d'un cimier de plumes en éventail d'un roux vif bordé de noir, au bec courbe long et mince, est une solitaire. Je l'ai parfois surprise à la lisière d'un bois piétant gracieusement, aigrette déployée, fouillant un tas de feuilles pourrissantes à la découverte d'un ver, d'une larve d'ascalaphe *qui s'était camouflée* pour guetter le passage d'une proie et la saisir. Quand l'oiseau m'apercevait, il abaissait, soudain, son panache le long du dos et poussait un cri longuement traîné « *houp, houp, houp* », *avant de s'envoler et disparaître* dans le bois.

Dès leur retour chez nous, une courte fièvre amoureuse joint mâle et femelle, mais cette dernière reprend vite son indépendance ; n'ayant nul besoin d'aide pour bâtir un nid loin d'être un chef-d'œuvre d'architecture, elle se contente de chercher souvent une cavité creusée dans un vieil arbre, et se dépêche d'enduire les parois poudreuses d'un *mortier* grossier fait de terre et de bouse de vache. Le lit est bâclé avec une poignée de feuilles sèches mêlées de brins de mousse. Dans cet *antre obscur*, nauséabond, la huppe pond quatre à *six* œufs gris nuancés de vert-bleu. Les oisillons naissent, grandissent, dans une puanteur qui augmente chaque jour, la mère n'ayant pas le souci, ou ne le *pouvant*, en raison de l'emplacement du couvoir, de le nettoyer des immondices accumulées. Les enfants de la maison qui aiment grimper aux arbres n'ont jamais eu *la curiosité de plonger* la main dans le nid d'une huppe. Fils de la campagne, ils connaissent la matière dont il est, en partie, bâti et se gardent d'y toucher. On peut ajouter à cette pratique de maçonnage une autre habitude aussi peu ragoûtante : celle de rechercher *mouches et asticots qui grouillent* dans les excréments des troupeaux. Mais on doit lui pardonner sa malpropreté ; capturant un nombre considérable d'insectes *nuisibles, elle* est un efficace auxiliaire de l'agriculture.

Pour apercevoir au début du printemps un butor blongios, « *il faut se lever tôt, posséder de bons yeux* », vous diront les paysans, ou se tenir au guet, un soir *de pleine lune, sur les bords* d'une rivière, à l'entour d'un étang ; on peut avoir la chance de le distinguer sortant d'entre les roseaux, et se mettre à voler *lourdement mais silencieusement* au-dessus du plan d'eau. Tout le jour il se tapit au plus épais des plantes aquatiques, pouvant rester immobile des heures, le cou tendu, écoutant les bruits multiples de la nature. Son *attitude, sa petite taille, une quarantaine* de centimètres, les nuances de son plumage où le beige et le roux se mêlent insensiblement, sauf à la tête, teintée de noir, le jaune de son bec, le vert de ses pattes, se confondent *aisément* avec les tonalités de la végétation environnante et le dissimulent à merveille. Ajoutant encore à la difficulté de sa découverte, l'échassier, en cas de danger, emploie des manœuvres intelligentes : soit qu'il se fige, bec pointé, métamorphosé en piquet planté parmi les joncs dressés ; soit que, poussant le mimétisme végétal jusqu'à l'extrême limite, il tourne *sa poitrine étroite en direction* du péril, faisant osciller son long cou flexible comme la hampe d'une massette balancée par le vent.

Le jour il ne se risque pas au loin, préférant quêter à quelques *mètres des berges, sûr de trouver* à sa convenance insectes d'eau douce, mollusques, voire quelques jeunes poissons étourdis s'ébattant près de lui, et si, d'aventure, *il* rencontre une couvée de poules d'eau, il n'hésite pas à la décimer, car il est vorace et de cœur sec. Les grenouilles vertes le redoutent, il est leur ennemi mortel. Sachant se glisser sans que frissonnent à son passage les *joncs lisses, il* les surprend béatement accroupies sur une langue de terre humide, se chauffant au soleil, les tue et s'en repaît avidement.

L'oiseau est aussi courageux que farouche. Attaqué par un *rapace, il ne cherche pas à fuir*, se défend avec rage, essayant d'atteindre les yeux de son adversaire, et les coups de son bec pointu, solidement assénés, lui assurent souvent la vie sauve.

L'étang communal de Perchède vient d'accueillir quelques butors venant d'Afrique. Ils vont s'aimer ; c'est alors que bientôt, pour séduire ou appeler sa dulcinée, le mâle modulera inlassablement un doux cri *soufflé* : « *wouw-wouw* », trahissant ainsi sa présence sur les rives de la pièce d'eau. Les noces consommées, la femelle, bien qu'elle perche sur les branches d'un saule, d'un hêtre, aura davantage *confiance dans* la ceinture épaisse des plantes aquatiques entourant l'étang pour construire, à la va-vite, un couvoir rudimentaire, fait d'un assemblage de tiges *fraîches, molletonné* d'herbes sèches, qui reposera sur une petite butte, une souche pourrissante à demi immergée. La ponte de cinq à six petits œufs bleuâtres, à la mince coquille, terminée, le mâle viendra aider sa *femelle durant* la dure épreuve de la couvaison, la relayant dix-sept jours avec constance pour lui permettre de s'alimenter, de détendre son *corps engourdi. Ainsi tous* deux participeront également à l'œuvre de vie. Une semaine après leur naissance, les jeunes butors, déjà guillerets, quitteront leur abri pour patauger et barboter.

Les enfants à la campagne l'appellent « tire-langue », les naturalistes « torcol ». Les uns et les autres peuvent justifier ces deux noms bien que le second soit le seul officiel pour l'oiseau de la famille des pics. Gourmand d'insectes, particulièrement de fourmis, il les saisit d'un coup de sa langue démesurée, élastique, sécrétant une sorte de glu qui les retient *prisonniers*. Voilà *pour le « tire-langue »; quant à* la dénomination de « torcol », elle provient de son curieux pouvoir de tourner presque complètement tête et cou sans que *bouge le reste de son corps.*

L'oiseau, de la taille d'une alouette, n'a pas le plumage rutilant de ses cousins, mais des teintes grises et brunes mélangées *n'attirant pas l'attention.* Il n'y tient nullement, s'efforçant de passer inaperçu. S'il a le même bec robuste, de pareilles pattes courtes armées d'ongles-*crochets lui donnant* une *assise* assurée sur la terre qu'il arpente en tous sens à la recherche d'une nourriture, il dédaigne de grimper aux arbres, sauf à se percher, *de temps à autre*, après un vol court, pesant.

⁂

Au cours d'un match opposant deux frères, la table de ping-pong, installée sous le vaste auvent flanquant un côté de la cour, s'est tachée subitement de quelques étoiles blanches, résidus du repas pris à la hâte par *deux couples d'hirondelles affairés* à remettre en état les nids, en forme de coupe, abandonnés l'année dernière, plaqués à la poutre de soutien de l'auvent. *Indifférentes aux exclamations* des joueurs et de leurs partisans, elles volaient au-dessus des têtes enfantines, poursuivant leur tâche sans relâche, allant quérir, becquée par becquée, au bord de notre mare à canard, un peu de *terre grasse qu'elles appliquaient*, agglutinée de salive, entremêlée de brins de paille, de poils, à la paroi disjointe des nids.

Le lendemain soir, ils étaient consolidés, l'on voyait les nouvelles boulettes de glaise trancher par leur teinte plus claire sur les anciennes noircies par le temps. Il ne restait plus qu'à tapisser chaudement l'intérieur. Une matinée suffit. Je vis les oiseaux, ailes tendues en arrière, plonger sur le sol de la basse-cour, saisir un duvet, une légère plume abandonnés, raser une seconde la volaille caquetante, reprendre de l'altitude, revenir à coups d'ailes précipités sous l'abri pour déposer l'infime butin au creux du nid, repartir rayant *l'air d'un fulgurant vol sombre*, pour s'en aller cueillir à nouveau une autre plume floconneuse tombée.

Des deux espèces d'hirondelles *communes dans ma région*, celle qui fréquente notre maison est nommée « hirondelle de cheminée ». Les vacances de Pâques terminées, la femelle couve sans tressaillir, le *mâle apporte*, sans gêne, une provende ailée happée en pleine course. Je peux alors m'approcher tête levée pour admirer la joliesse de mes hôtes *aggripées au rebord du nid*, prenant un instant de repos, contempler, à mon aise, les dos d'un noir brillant moiré de bleu ardoise, les gorges rousses entourées d'un collier bistre, les ventres couleur d'ivoire, la tache blanche du milieu des plumes, les remiges très longues dessinant une queue fourchue. Quand la mère revient s'étendre sur sa demi-douzaine d'œufs blancs *pointillés de rouge brun*, je m'écarte, pour ne pas la troubler ni interrompre le tendre gazouillis de son compagnon juché à ses côtés, qui s'efforce de *la distraire de ses longues heures* d'immobilité.

A la campagne, nous regardons les hirondelles d'un bon œil. Elles nous débarrassent de la « vermine », disent les paysans, de toutes sortes d'insectes mangeurs *de feuilles, de tiges, de racines*, de fruits, de graines, sans oublier les mouches porteuses de germes de maladies, les moustiques suceurs de notre sang. Voiliers infatigables, elles les poursuivent et, plus prestes, sans ralentir leur élan, les avalent, leur bec fendu jusqu'aux yeux largement ouvert. Et dans ces allées et venues sans fin, tantôt à fleur de terre, tantôt hauteur de la cime des arbres qu'elles *frôlent, elles* décrivent dans l'air des glissades, des chasés-croisés vertigineux dont on ne se lasse jamais... ■

Mouloud Mammeri

(Suite de la page XVII.)

— Comment conciliez-vous vos recherches sur l'oral avec ce plaisir de l'écriture ?

— C'est la même chose en *réalité. Un poète à Londres ou* à Berlin écrit ses poèmes. Chez moi il est analphabète, il ne peut écrire, mais c'est la même chose. Certes je ne dis pas qu'il n'y a pas de différence, mais cela reste superficiel. Quant au *fond*, le *fait de* la création reste identique et ses fonctions profondes sont les mêmes.

— Je crois que le lecteur de « la Colline oubliée » est très sensible à l'aspect oral de ce texte ; je veux dire, non pas que ce soit un conte à raconter sur la place publique, mais une musique qu'il faut d'abord entendre.

— Personnellement je suis très sensible à ce côté d'orchestration du verbe. *Je crois que ma langue* maternelle, n'étant pas écrite, doit coller le plus possible par définition à ce qu'elle dit. C'est la contrainte de l'oralité : on ne peut se payer le luxe de trahison ou de fioritures, sinon cela coupe l'objet de la parole. L'oralité vous contraint à tenir compte de l'interlocuteur. Cette contrainte a certainement joué chez moi, inconsciemment. J'aime que les mots disent et ne soient pas seulement un jeu gratuit. C'est, à mon sens, une illusion de croire que, plus on triture la langue, plus on crée.

Artifice

— Comment s'effectue chez vous le passage de la biographie, de la réalité à la fiction ?

— Je ne sais pas s'il y a passage de l'un à l'autre. Il y a utilisation plus ou moins consciente de l'un par l'autre. Je veux dire que vous créez quelque chose, ce *quelque chose existe en soi*, mais il faut lui donner chair, et comment voulez-vous faire cela sinon avec des éléments qui sont les plus profondément entés en vous.

— Voulez-vous dire alors que tout roman est autobiographique ?

— *Non*, je veux seulement dire que l'on ne peut pas écrire un roman en faisant abstraction de ce que l'on est. Cela ne veut pas dire que vous vous racontez. En fait, on ne peut jamais se raconter... Dans art il y a toujours artifice. Mais enfin il est vrai aussi que l'on ne peut éviter d'écrire avec soi-même. Mais pour moi l'écriture n'a jamais été un exutoire. Le fait de créer quelque chose a bien plutôt un aspect démiurgique. C'est, à mon sens, une maladie de la littérature occidentale moderne que de croire qu'on n'échappe pas à sa biographie.

— Est-ce que vous vous êtes intéressé à la critique littéraire ?

— Jamais. Je ne crois pas que j'y aurais fait quoi que ce soit de quelque valeur.

— Y a-t-il d'étroits rapports entre les écrivains du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie ? Peut-on parler d'influence ? Y a-t-il un sens autre que géographique à *parler de la littérature du* Maghreb ?

— Que l'unité géographique existe, c'est une évidence. Mais y a-t-il autre chose ? Il faudrait être de l'extérieur pour le savoir. Il est certain que lorsque je lis *un écrivain marocain ou tunisien*, je sens qu'ils me sont plus proches qu'un écrivain allemand ou anglais... Mais je ne sais pas... Y a-t-il une autre forme de parenté ? Il est vrai que l'on a bâti cette unité à la fois artificiellement et facilement. Déjà il suffit de se poser la question pour y répondre. On dit très souvent que cette littérature est proche des contes que l'on raconte sur les *places* publiques. Mais ce n'est certainement pas cela.

— Vous rattachez-vous à une tradition littéraire ?

— Non.

— Que représente aujourd'hui *pour vous* la langue française ?

— Le rapport que j'ai à cette langue est si personnel que ce que j'ai à en dire n'aura de valeur que d'aventure pour moi seul. Je pense que, pour moi, c'est un instrument d'expression absolument indispensable. Ma langue maternelle est le berbère, mais une fois dépassé le rapport très profond et sentimental que j'ai avec le berbère, je ne me vois *pas très bien privé de cet* instrument qu'est le français avec lequel j'ai aussi un rapport sentimental que je ressens comme cela, sans être capable de l'analyser. Je me demande si l'argument que l'on oppose souvent, à savoir qu'on s'aliène dans une langue qui n'est pas la sienne, n'est pas un très mauvais argument, car il traduit quelque chose de superficiel : à un certain degré de profondeur, on ne peut se sentir aliéné dans une langue. C'est même l'inverse, parce qu'on dispose alors d'un moyen de sortir de soi. Chacun, *bien sûr, a une langue maternelle*, mais accéder à une langue comme le français est un enrichissement considérable et je ne suis pas prêt à renoncer à tout ce que cette langue m'a apporté et continue de m'apporter. Je m'y sens tout à fait à l'aise. » ■

GÉNÉALOGIE

La mort des patronymes

PIERRE CALLERY

QUE les généalogistes s'inquiètent de la pérennité de leur nom de famille mais qu'ils doutent de sa brièveté (1) n'étonnera personne, même si l'onomastique relève d'un domaine assez différent de celui de la généalogie. L'examen du courrier reçu le montre et en témoigne.

Les traditionnelles et si sympathiques missives de découvreurs enthousiastes s'y succèdent toutefois toujours : « *(...) Actuellement, je possède de nombreux documents : un diplôme de chirurgien-barbier de 1732 délivré par la faculté de médecine de Strasbourg et contresigné par le physicien de la ville de Molsheim (Bas-Rhin), un livre de six cent quatre-vingt-douze pages édité en 1752 sur un voyage à Java et Bornéo, une miniature de 1780. (...)* » (Pierre Barchewitz, Noisy-le-Sec).

Et les interrogations les plus diverses, et souvent les plus inattendues, de chercheurs passionnés subitement bloqués dans leur quête, s'y renouvellent peut-être d'autant plus que de nouveaux chasseurs sont, semble-t-il, de plus en plus nombreux. « *(...) Vous traitiez des registres de l'état des âmes. Vous serait-il possible (...)* » (Docteur A. Cuculi-Bizzozero, Draguignan).

Si ces registres ont jamais existé, ils demeurent réglementairement au presbytère ou à l'église de la paroisse. « *(...) Un de mes ascendants, curé constitutionnel, en 1792... Avez-vous connaissance de l'existence d'une association de généalogie... concernant ces prêtres ?* » Mme J.-M. Dupont, Malakoff.)

Tous les cercles accueillent avec joie tout ce que leurs membres découvrent, et essayent de les aider, mais une association *spécialisée dans* ce *domaine* ne semble pas exister.

« *(...) Pas ou peu de documents remontent avant 1737. Pourriez-vous me dire d'où vient cette différence et où aurais-je des chances de retrouver ces registres manquant en Vendée ?* » (André Martin, la Chapelle-sur-Erdre).

S'il n'existe rien ni au dépôt départemental, ni dans les mairies, ni dans les paroisses (le cas est rare), ni aux archives diocésaines (situation encore plus exceptionnelle), pourquoi ne pas poursuivre la recherche avec d'autres documents, insinuations ou contrôle des actes notamment (série C des archives départementales), puis examen des minutes subsistantes du notaire du lieu ?

« *Existe-t-il un ouvrage offrant un (ou plusieurs) tableau de correspondance des différents francs ou livres anciens avec un franc récent ?* » (du même).

Ce serait trop beau ! Ces différents francs variaient, tant dans le temps que dans l'espace !

Lagrange

Ils s'étonnent que « *l'INSEE n'ait rien publié sur la fréquence des noms de famille et leur répartition géographique* ». (Philippe Gaillot, Blois.)

Ils demandent comment se procurer la brochure de Michel Tesnière (2).

Ils s'inquiètent, sans mettre en doute l'idée qu'ils porteraient un nom rarissime : « *C'est un nom rare qui va disparaître à moins que je ne séduise une jolie fille qui ne prend pas la pilule.* » (Jean Coryn, Paris.)

Ou encore, avec une belle rigueur, ils mettent en cause la vision pessimiste jusqu'alors adoptée : « *Le problème des patronymes m'intéresse, et votre dernier article m'apprend que, statistiquement parlant, nous ne savons pas grand-chose sur eux.*

» *Je crains donc les calculs théoriques, et je me demande par conséquent quelle foi on peut apporter au nombre de Martin et autres Bernard dont fait état M. Tesnière. Ce qui est amusant dans sa liste, c'est le déclassement des Dupont, symboles français, qui ne figurent même pas dans les dix premiers. S'est-on fait des illusions sur eux, ou bien les Dupont sont-ils en voie de disparition... ?*

» *Après tout, cependant, il n'y a pas lieu de s'étonner que les Martin viennent en tête, puisque ce saint fut, paraît-il, le plus populaire en France, et qu'il a aussi, je crois, donné son nom au plus grand nombre de communes de France.*

En tout cas, comme vous je suis sceptique sur cette « martinisation » des patronymes, fort à la mode actuellement, et probablement liée à la régression démographique. Je pense que, le patrimoine des noms étant en principe figé maintenant, le maintien de sa diversité repose avant tout sur la fécondité des couples, et voici comme je raisonnerais.

» *Soit au départ 100 hommes portant tous le même patronyme « N », mariés, et ayant donc à transmettre ce patronyme. En conservant pour la commodité de la comparaison les mêmes données statistiques que M. Tesnière (soit 40 % de « déchet » du fait des célibataires, des ménages sans enfant et à fille unique), ces 100 couples ne seront que 60 à avoir des garçons et, suivant qu'ils auront 2, 3 ou 4 enfants (dont la moitié en garçons), le nombre de garçons de la deuxième génération sera de 60, 90 ou 120. A la troisième génération, ce nombre deviendra 36, 81 ou 144. Il y a donc perte de transmission dans les deux premiers cas (2 et 3 enfants), et accroissement dans le troisième cas (4 enfants).*

» *Avec les données statistiques utilisées, les coefficients de naissance des 100 couples ressortent à 1,2 enfant par femme, pour le cas 2 enfants, 1,8 pour 3 enfants, et 2,4 pour 4 enfants. Si donc on se réfère à une donnée démographique admise, on peut estimer probable que le coefficient de 2,1 censé maintenir la stabilité de la population maintiendrait également stable le nombre des patronymes, sauf éventuellement pour ceux extrêmement rares pour lesquels un « accident » peut être fatal. Si la loi des grands nombres ne jouerait pas pour ces derniers, elle pourrait aussi ne pas jouer dans l'autre sens, et un nom extrêmement rare peut se développer.*

» *Cela tendrait à confirmer ce que le bon sens suggère : si la population est en expansion, tous les patronymes en bénéficient ; au contraire, en situation de dénatalité, même les Martin diminuent et sont théoriquement appelés à disparaître eux aussi... Cependant, étant les plus nombreux au départ, ils ont quelques chances de rester les seuls... juste avant la fin, ce qui donnerait raison à Michel Tesnière, mais dans un cas limite tout aussi spécial que le sien.*

» *Je me demande si la diminution des patronymes de l'ancienne noblesse est une illustration valable. Oui, dans la mesure où, par définition, ils étaient portés par peu de personnes, et donc fragiles. Non, en raison des exécutions, de l'émigration, et de la « démocratisation » de certains autres. Par exemple, je rencontre actuellement dans mes recherches des « de la Grange d'Arquian ». Certes, le nom complet a dû disparaître, d'Arquian n'existe sans doute plus comme patronyme mais reste le nom de la commune d'origine. En revanche, autrefois comme aujourd'hui, les Grange, Lagrange, Delagrange me paraissent fort nombreux.*

» *Pour terminer, je me permettrai une suggestion. A l'heure de l'informatique, ce serait un jeu d'enfant que de faire l'inventaire des patronymes, de leur fréquence et de leur répartition géographique. Lors du prochain recensement, il suffirait de remplir une petite fiche indiquant seulement « N... tant de personnes », fiche annexe et indépendante des autres imprimés et ne portant pas d'autre localisation que celle du département, pour empêcher toute connexion de fichier...* » (Jacques Liger, Lyon.) ■

(1) *Le Monde Dimanche* daté 1er-2 mars 1981.

(2) Voir la Société française d'onomastique, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris (Mme Mulon, conservateur aux Archives nationales, secrétaire).

Le Monde
DIMANCHE

COURRIER

Parti pris : avenir; Vous et moi : l'écho du clan; Actuelles : le médecin II

AUJOURD'HUI

Vies : un aristocrate du thé III
Palais : les paumés de la basoche IV
Croquis : reliefs, heureux, deux petits « Anglais » V
Anniversaire : les survivants de la Croisière jaune .. VI
Souvenirs : les « années Libé » VII
Maroc : l'éternel retour de l'émigré; Reflets du monde VIII

DOSSIER

L'élection du président au suffrage universel X
RADIO-TELEVISION (XI à XIV) : Treize émissions sur la naissance du cinéma : « le Roi Cophétua », de Julien Gracq.

DEMAIN

Evolution : Joël de Rosnay et l'infiniment complexe .. XV
Dégâts : alerte écologique en Union soviétique; Crible XVI

CLEFS

Plaisir : Mouloud Mammeri et la musique des mots XVII
Les Français vus de Grande-Bretagne : anachroniques divergences; des voisins admirés mais peu populaires; l'attirance des contraires absolus XVIII

CHRONIQUES

La vie aux champs : oiseaux de printemps... Généalogie : la mort des patronymes XXI

UNE NOUVELLE INÉDITE D'ALBERT BOCCARA

Esther ou la marieuse

De toutes les marieuses alentour et même au-delà, Esther était sans conteste la plus recherchée, la plus courtisée, la plus prospère et, partant, la plus enviée !

La réussite de ses entreprises témoignait, il est vrai, éloquemment pour elle. On ne comptait plus les couples qu'elle avait présentés avant de les mener, d'une main ferme, jusqu'au jour béni des épousailles. Et plus sûrement même que les prières des rabbins les plus savants, les sacrements les plus solennels, les promesses du verre brisé, le fait seul qu'elle ait présidé à l'union de deux êtres semblait en assurer à jamais la solidité !

On ne lui connaissait pas d'échec en cette délicate matière. Et au-delà du fait que les juifs ne divorcent pas (ou très peu), elle semblait détenir l'intime secret de bâtir des couples heureux. Non pas un homme et une femme résignés à vivre côte à côte, mais bel et bien UN COUPLE ! Car elle possédait, à l'évidence en partage, un don du ciel : celui de savoir d'instinct QUI irait avec QUI, et pour la vie !

Ainsi, là où les prières implorantes des mères, désespérées de voir leurs filles dépasser — vierges ! — la vingtaine, étaient demeurées vaines. Là où les dons et « mitsvot » les plus généreuses des pères, les « enchères » les plus débridées le samedi à la synagogue, étaient restées sans effet. Là où les artifices les plus sophistiqués du CONTRE-ŒIL étaient restés inopérants. Là où les « mains-de-fatmah », les piments rouges, les cornes de taureau, l'encens et la pourpre n'avaient servi de rien. Là où toutes les fariboles de celles « qui savaient » avaient fait faillite.

Là où les poulets sacrifiés, les agneaux immolés l'avaient été en vain — sinon, il est vrai, à être délicieusement dévorés par la suite.

Là où, pour tout dire, TOUT avait échoué.

Esther avait triomphé !

Elle n'avait pas son pareil en vérité...

Son habile diplomatie pour entamer le processus n'avait pas d'égale. Qu'il faille entreprendre en premier la jeune fille ou le jeune homme, qu'elle intervienne sur les instances des parents de la première ou du second, qu'elle ait suscité l'affaire ou qu'on la lui ait proposée ne changeait rien à sa démarche. Avec les nuances obligées, elle se tenait toujours à sa stratégie première : toute de conviction, de contagion, de persuasion. Enfin, la place prise ou près de l'être, toute d'enveloppement, puis de débordement...

Du « mariage arrangé », elle était le Talleyrand !

Elle savait, comme personne, faire valoir que l'âge était venu, après tout, de convoler en justes noces. Venu le temps de fonder un foyer, d'avoir des enfants dont le premier — à Dieu plaise ! — serait un garçon joufflu. Elle déployait des trésors insoupçonnés de rhétorique pour vanter les bienfaits du mariage, sa sainteté, ses avantages. Elle ne craignait pas, s'il le fallait, d'aller dans le détail. Avec pudeur certes mais souci de précision, elle disait alors la bonne chère sans oublier la chair...

Avec un talent rare, elle savait encore vanter les charmes (parfois trop bien cachés...) de la promise. Mais que celle-ci vînt à être belle, bien en formes, la peau délicate et laiteuse, lourde de fécondes promesses, et Esther trouvait alors les accents du triomphe, les couleurs du peintre, la lyre du poète...

La jeune fille se trouvait-elle être moins gâtée par la nature ? La marieuse se faisait discrète sur l'aspect physique des choses pour insister — complice ! — sur les avantages financiers de la dot. L'amour et l'eau fraîche avaient certes du bon, reconnaissait-elle, mais aussi, hélas ! leurs limites. Et puis, que valaient trop souvent ces emballements, ces passions funestes autant qu'éphémères ? Véhémente, elle prévenait du danger avec des accents troublants. Il ne reste, affirmait-elle, de ces amours tumultueuses qu'illusions perdues et goût de cendre. Rien ne valait, somme toute, la sagesse de l'arrangement.

Il arrivait aussi que la jeune fille n'ait ni l'une ni l'autre : ni dot ni beauté. L'intelligence féminine étant alors mal vue, on en parlait alors peu ou pas ! Que la future donc ne vînt pas à briller de mille feux, ni de cent, qu'elle fût désargentée, ne désarçonnait en rien notre marieuse. La difficulté, au contraire, la fouettait !

Et alors ? Fallait-il qu'on demeurât célibataire à jamais pour n'être point gâtée ? N'y avait-il pas là, précisément, un secret dessein du Dieu tout-puissant ? Dès lors, à quelles félicités pouvait s'attendre l'homme au cœur généreux qui épouserait cette fille-là, et de préférence à toute autre !



MICHEL LASSERRE

L'art d'Esther se donnait libre cours encore dans la préparation de la première entrevue. Elle disposait de toute une palette : il y avait l'entrevue « spontanée », la rencontre faussement fortuite, le jeune-homme-assis-à-la-terrasse-d'un - café - la-jeune-fille-passant ou le contraire. La première solution était généralement retenue pour permettre au futur d'apprécier, ou non, les lignes en mouvement de la fiancée en puissance...

Il y avait les salons de thé l'hiver et les plages l'été, il y avait surtout l'AVENUE où, depuis des génération, hommes et femmes étaient passés et repassés à l'ombre des ficus. Interminables « passegiata », « paseo » éternel où l'on se juge, se jauge, se devine, se désire, se plaît ou se déplaît. Jeux du rire de gorge et de l'œil allumé, jeux du hasard et de l'amour sous le regard mille fois répété et mille fois vigilant des mères et des grands-mères !

La cuisine était, aussi, l'un des registres dans lesquels Esther excellait. Ses dons propres étaient fort connus et appréciés en la matière. Etre invité chez elle ressortait à la fois de l'exploit et de la faveur activement recherchée. Elle savait donc de quoi il retournait quand — de guerre lasse parfois — elle vantait à un prétendant toujours hésitant les qualités culinaires d'une proposée.

Pour chanter ces mérites-là, elle était intarissable, colorée, odorante !

Elle disait, comme nul autre, les boulettes mitonnées d'un couscous à nul autre pareil. Les tajines admirablement préparés : le « bsla ou loubia » aux oignons onctueux ; la « ganaouïa » ferme et tendre à la fois dont les uns disaient qu'il fallait la déguster intacte, les autres écrasée (deux écoles irréconciliables, ennemies à jamais, et que l'on faisait s'éviter pour ne pas avoir à séparer...); la « mloghia » aux merguez et d'un noir de geai, si longtemps mijotée ; la glorieuse « bkaïla » tout aussi sombre dans son aspect, mais si euphorisante à l'heure de la digestion aidée de fenouils blancs et glacés : les « tafina » du shabbat béni, délicatement posées sur le doux feux des « canoun » allumés de la veille. Sans parler des grillades incomparables, des « akoud » insurpassables aux tripes noyées de sauce pourpre et flamboyante au palais. Des salades nombreuses autant que diverses ou la harissa trouvait toujours place dans l'huile d'olive : « mechouia », « mekbouba », « kemias » arrosées à plus soif d'odorante boukha !

A dire ces plaisirs gourmands, Esther y trouvait le sien qu'elle savait faire partager.

Plus d'une « affaire » s'était ainsi conclue que l'on avait cru près de rompre. Au seul récit de ces agapes futures, de ces repas réparateurs mais en devenir, de ces apéritifs somptueux et joyeux pour l'instant imaginés, de ces tables promises toujours prêtes à l'heure, celle de l'homme rentrant du labeur. Dans ces instants, la psychologie d'Esther faisait merveille et elle alourdissait ou allégeait son propos en fonction de l'interlocuteur, du gourmand ou du gourmet. Au premier elle « offrait » la quantité, au second la qualité. Et par la seule magie du verbe, créait littéralement ces nourritures terrestres, convaincue, selon l'antique adage, que l'on tient un mari par le ventre... notamment, concédait-elle avec élégance.

Là encore, la marieuse n'avait pas son pareil pour planter le décor, lui donner une vie, odeur et épaisseur. Puis y placer ses personnages en situation. Etait-il sort plus enviable que de préparer un foyer et s'apprêter soi-même pour le retour d'un époux fidèle ? Etait-il, pour celui-ci, destin meilleur que d'être ainsi attendu, retrouver son nid douillet, la compagne attentive et offerte, loin des fallacieuses tentations du dehors ?

Elle prêchait, ma parole !

Même les nuits, les secrets de l'alcôve qui ne résistaient pas à ses investigations, à sa vigilance. Dès l'abord, elle savait jauger d'un coup d'œil les besoins, les possibilités, les envies, les limites d'un ou d'une telle.

Et elle faisait avec, prodiguant un seul conseil — bien audacieux pour l'époque — que le mari pour sa femme se devait d'être amant...

Conseillère conjugale avant l'heure, elle prodiguait donc ses avis ; demandés ou pas d'ailleurs. Elle guidait les incompétents avec tout le tact nécessaire, modérait intelligemment les impétueux, fouettait les froideurs et calmait les ardeurs. Toujours avec les mots justes qui lui valaient estime et affection.

Car en fait, son contrat rempli, le double « oui » dit, elle ne s'estimait pas quitte. A « ses » mariés, elle rêvait en vérité de donner le bonheur en plus. Présidant à des mariages d'où l'amour, par définition, était absent, elle n'avait de cesse qu'il ne fût finalement présent.

Elle n'y était certes pas toujours parvenue.

Mais lorsque le miracle s'accomplissait — qu'on le lui ait dit ou qu'elle l'ait deviné à une attitude, un regard, — elle irradiait du bonheur d'autrui. Elle triomphait : n'avait-elle pas dit, prédit qu'IL viendrait ? Qu'à la connaissance succéderait l'estime, à l'estime l'affection, à l'affection l'AMOUR. Sans doute trouvait-elle là d'obscures compensations. Dernière née d'une nombreuse famille, sacrifiée successivement aux sœurs et frères aînés, puis à une mère impotente, elle était demeurée « jeune fille » et, l'âge venu, « vieille fille ». Elle ne manquait pas de charme pourtant, même sous les cheveux devenus blancs. Mais surtout elle respirait, comme on dit, la bonté. A se soumettre, elle avait fini par se résigner, y trouvant la paix, une sérénité contagieuse et ce goût des affaires d'autrui, cette faculté de s'intéresser aux autres qui était son atout majeur. Elle vivait désormais à l'aise des « commissions » que lui laissaient ses succès. Mais là n'était pas l'essentiel.

Il lui était arrivé, plus d'une fois, de renoncer à tout argent : « *les riches payeraient* », disait-elle dans un grand éclat de rire qui mettait à l'aise ses débiteurs. A marier ainsi, elle avait le sentiment de ne pas être demeurée stérile, la sensation presque charnelle de procréer par couples interposés. Tant d'enfants qui, après tout, lui devaient la vie !

En fait, elle prenait trop les choses à cœur !

C'est lui qui la lâcha d'ailleurs. Une nuit, impromptu. Sa vieille mère, surprise de ne pas la voir apparaître au matin à son chevet, avait alerté son fils au téléphone. Il retrouva sa sœur paisiblement endormie, et pour l'éternité cette fois. Elle était passée « *de l'autre côté* » sans même s'en rendre compte, comme en témoignaient ses traits apaisés, son visage illuminé d'un certain sourire. L'annonce de sa mort se répandit comme une traînée de poudre et tous furent surpris de l'écho qu'elle rencontrait, de la consternation qu'elle suscitait, de la peine profonde que chacun, d'évidence, ressentait.

N'y eût-il eu à ses obsèques que les couples par elle « présentés », il y aurait eu foule. Ce fut en fait un raz de marée d'amis, de relations, d'obligés, d'inconnus, de toutes conditions, de tous âges.

On la mena au cimetière par une glorieuse journée de printemps, inondée de soleil, sous un ciel immensément bleu. La ville blanche étincelait des mille couleurs de la rue, embaumait de tous ses parfums. La famille avait « bien fait les choses » et le corbillard « de première classe » resplendissait de l'éclat de sa laque noire, tendu, empanaché de même, ses chevaux lourdement caparaçonnés faisant lever des étincelles du pavé. Le cocher, en grand habit et bicorne, claqua du fouet en accomplissant « le tour d'honneur » au milieu des lamentations du quartier.

Les rabbins officièrent comme il se devait, disant la personne de bien, la bonté de tous reconnue, la vie toute de sacrifice et de don de soi, le paradis promis ! Les pleureuses pleurèrent avec la louable conviction qu'elles mettaient toujours à le faire.

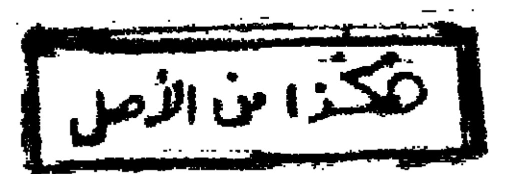
Mais la tristesse n'était pas de mise et toute la cérémonie fut agitée d'un tumulte presque joyeux. Celui des enfants jouant, se poursuivant, se disputant (les enfants d'Esther !), des mendiants se bousculant hilares, les aumônes ayant été généreusement dispensées, des adultes évoquant, pour la plupart, autour de ce cercueil à peine refermé, des souvenirs heureux.

Ils étaient si nombreux dont le bonheur, toujours vivace, était né sous les auspices de la disparue. Si nombreux à être en dette avec elle !

L'immense cortège, qui s'était formé dans les étroites ruelles du vieux quartier, se déploya en ville et ne se défit pas jusqu'au lointain cimetière aux modestes tombes étroitement serrées les unes contre les autres.

C'est à bout de doigts, hommage ultime, que l'on porta Esther en terre. Au milieu des chants et des cris d'adieu !

Albert Boccara est journaliste.



Le Monde

culture

CINÉMA

« LE DOS AU MUR », de Jean-Pierre Thorn

Jean-Pierre Thorn, cinéaste, s'est embauché comme O.S. à l'Alsthom-Saint-Ouen en 1971. Il y est resté sept années, pendant lesquelles il a été un syndicaliste militant. Puis il a quitté l'usine et s'est consacré de nouveau au cinéma — qu'il n'avait pas abandonné pour autant, réalisant, en 1973, *la Grève des ouvriers de Margoline*.

Lorsqu'à Saint-Ouen l'Alsthom est occupée, Thorn retrouve les gens qu'il connaît là-bas, les lieux, la situation, il met son métier de cinéaste au service de son expérience de la vie ouvrière, et vice versa. Cela donne *le Dos au mur*, un film dont les exploitants traditionnels se sont désintéressés, un film qui compte cependant dans l'histoire du cinéma militant, et plus largement, documentaire.

Pendant les six semaines de la grève, des techniciens se sont relayés pour maintenir à plein temps le rôle de la caméra-témoin. On ne saura jamais si quelque chose d'important a échappé à cet enregistrement, on voit bien que, dans l'énorme travail synthétique du *Dos au mur*, il n'y a pas une image inutile, pas une parole perdue. Parce qu'il connaissait la situation, les caractères, Thorn a saisi immédiatement les éléments révélateurs, sollicité les bons témoignages, choisi les présences indiscutables. Le langage des grévistes n'est pas celui auquel ce type de cinéma nous a habitué, il est plus désespéré. Mais, dans la différence de ton, intervient pour beaucoup la confiance qu'ils ont dans leur interlocuteur. — Cl. D.

« On ne veut pas se battre pour rien »

C'est le 10 octobre 1979 que, deux semaines après leurs camarades d'Alsthom-Belfort, la quasi-totalité des deux mille travailleurs d'Alsthom-Saint-Ouen entrent à leur tour dans la grève, avec occupation des locaux. Augmentation générale des salaires, attribution du treizième mois et réduction de la durée du travail constituent leurs principales revendications.

Les salariés du groupe Alsthom-Atlantique ressentent alors comme une véritable gifle la façon dont la direction de l'entreprise de Belfort entend célébrer le centième anniversaire de l'usine : d'une part, l'organisation de festivités pour trois cents personnalités internationales du monde industriel (coût prévu : 60 millions de centimes) et, d'autre part, le choix, pour le personnel, entre un stylo ou une bouteille de cognac (1).

Le rouge monte au front des travailleurs du Territoire. La grogne atteint les ouvriers de Saint-Ouen et d'autres usines du groupe. « Alsthom peut payer » sera le leitmotiv de la grève, qui durera huit semaines à Belfort (2) et six semaines dans la banlieue parisienne.

Jean-Pierre Thorn, qui a travaillé, de 1971 à 1978, comme O.S. à Alsthom-Saint-Ouen, a choisi de porter un « témoignage de l'intérieur » sur le conflit qui éclate dans son ancienne usine. Le Dos au mur *relate toutes les péripéties, filmées en direct, d'une lutte longue d'un mois et demi ; refus — jusqu'au 20 novembre — de la direction d'engager des négociations ; opération « coup de poing » à la Bourse de Paris ; intervention de la police au trente-cinquième jour de grève ; manifestation des non-grévistes (au nombre d'environ deux cent cinquante) ; assemblées générales des grévistes, etc. Son film veut être « un film ouvert » et non « un film de parti ». Il y réussit, au détriment, peut-être, du souffle que peut procurer la subjectivité, du brin de lyrisme qui accompagne les grands conflits sociaux.*

Déceptions

Mais le Dos au mur *n'est pas seulement, loin de là, un catalogue des actions de grèves. Il cerne au plus près la réalité, mais aussi la difficulté de la lutte ouvrière face à un patronat intransigeant. A travers des « trajectoires individuelles », il met aussi en évidence l'attitude critique de grévistes contre des comportements politico-syndicaux de la C.G.T., voire de la C.F.D.T. — qui ont mené, dans cette usine, une action unitaire, — contre des discours idéologiques qui n'aboutissent à rien :* « On n'a plus d'horizon, plus de modèle, *dit un représentant du comité de grève, élu de son atelier, non syndiqué.* On ne veut pas se battre pour rien. Alors, on va se battre pour trente-cinq heures et pour le treizième mois. »

Contrairement à leurs camarades de Belfort, les ouvriers de Saint-Ouen n'ont pas obtenu grand-chose : des relèvements de salaire individuels, la prime de fin d'année portée de 75 % à 84 % du salaire mensuel brut (100 % fin 1981), un jour de congé supplémentaire et trois « ponts » dans l'année, sans récupération. Il fallait bien accepter ces ultimes propositions patronales. La direction n'aurait rien accorder de plus.

La caméra de Jean-Pierre Thorn ne cache rien de la déception des grévistes et le film se termine sur les propos amers d'Henri, délégué syndical C.G.T. : « Je ne donnerai certainement pas le premier coup de fusil, mais je donnerai certainement le deuxième. » *Déception accrue par le réel sentiment de n'avoir pas été véritablement soutenus par les élus et la population de Saint-Ouen. Contrairement, là encore, à ce qui s'est passé à Belfort, où la lutte a été menée par une intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-F.O.-C.G.C.*

Film-témoignage, le Dos au mur *est aussi un film d'actualité : après la reprise du travail à Alsthom-Saint-Ouen, le 26 novembre 1979, la direction a multiplié les sanctions et a intenté plusieurs procès à des syndicalistes pour* « occupation illégale », « entraves à la liberté du travail », *etc., et elle réclame — comme à Belfort — la bagatelle de 6 millions de francs. Procès qui s'ouvriront après l'élection présidentielle...*

MICHEL CASTAING.

(1) Une « prime du centenaire » de 300 F a été accordée, plus tard, au personnel. En raison de la grève, les cérémonies prévues ont été annulées.

(2) Voir notamment *le Monde* des 7-8, 28, 31 octobre, 6, 22, 25 novembre 1979 et 27-28 janvier 1980.

DU SAINT-SÉVERIN A L'ASSOCIATION CINÉMA PUBLIC

Une autre distribution

Mme Danièle Wisserman, longtemps directrice du Saint-Séverin, où l'on projette actuellement *le Dos au mur*, a pris l'initiative de la cession progressive de son cinéma au collectif du Grain de sable qu'animent aujourd'hui les cinéastes Jean-Michel Carré et Yann Le Masson. *« Un cinéma commercial ne peut vivre sans un budget équilibré*, explique-t-elle. *Ou bien le disparaissait, ou la salle se transformait. »* Le Saint-Séverin était une des rares petites salles parisiennes qui pouvait sortir un film difficile et en faire, éventuellement, un succès commercial, c'est-à-dire qui rapporte de l'argent à ses producteurs. *Mais le succès du film ne faisait pas celui de l'exploitant, à cause des frais de gestion trop lourds. Le phénomène original*, avec le Saint-Séverin deuxième manière, c'est que des producteurs-réalisateurs en sont les *propriétaires*, les gérants et les animateurs.

Les débuts de la nouvelle formule, *cet hiver*, avec des films sur le thème de la guerre d'Algérie, ont été une réussite, malgré le chantage à la violence exercé aux tout premiers jours (*le Monde* du 14 janvier). La saison qui a suivi, sur les handicapés, a confirmé ce bon départ.

A présent, le film de Thorn s'intègre à son tour dans une programmation qui a pour thème les luttes ouvrières. Il y a, là aussi, des débats réguliers, puis *le Dos au mur* circulera dans diverses salles de la périphérie. Certaines font partie de Cinéma public, mais ce n'est pas *à ce titre qu'elles interviennent ici.*

Cinéma public, association née il y a trois ans, réunit une quarantaine de salles : des salles dites municipales — c'est-à-dire bien souvent de vieux cinémas menacés de disparition pour non-rentabilité, qui sont rachetés par les municipalités — et exploitées sur une base culturelle ; mais aussi des salles appartenant à telle ou telle association, voire à de simples particuliers intéressés par le cinéma. Le parti communiste a pris *le premier* l'initiative de créer des salles municipales en banlieue, le parti socialiste est en train d'assu*rer le relais en province, en accord* avec la motion finale du colloque de Hyères en mai 1980.

On doit à Cinéma public, ces jours-ci, la sortie du film *le Regard des autres*, de Fernando Solanas (*le Monde* du 21 mars), que n'osait pas toucher l'Art et Essai traditionnel et qui semblait *« mériter mieux que d'être enfermé dans le seul circuit non commercial des associations de handicapés »*. Cyclop films, agissant pour le compte de la Fédération des *ciné-clubs Jean-Vigo, a cha*peauté juridiquement la distribution du film, la Fédération se lance elle-*même* dans la diffusion élargie de son catalogue. Le but, disait Jean-Louis Richard à Lille récemment — il s'occupe activement de Cinéma public et dirige une salle à Ivry : *« Réanimer toutes les formes de création, du bas vers le haut, pour sensibiliser le public. »* — L. M.

ROCK

HOMMAGE A JOHN LENNON

Trois mois après la mort de John Lennon, les hommages à l'ancien Beatle continuent.

Dimanche 29 mars, à 21 heures, à l'Olympia, trente chanteurs ou *groupes français salueront* la mémoire de l'auteur d'*Imagine*. Participeront notamment à cette soirée : Yves Simon, Mort Schuman, Hughes Aufray, Gérard Lenorman, Christophe, Dave, Nicolas Peyrac, le groupe Il était une fois. La recette du spectacle sera intégralement versée à l'Action internationale contre la faim.

Dans un petit livre rédigé sous la forme d'un montage de souvenirs et d'événements, Maurice Achard propose pour sa part le film qu'il a vu se dérouler dans sa tête lorsqu'il a appris qu'un dénommé Marck Chapman, *fan* de John Lennon et « enfant de Dieu », plein d'amour et de haine pour l'ancien Beatle, avait tué celui-ci avec un Charter 38 spécial acheté 169 dollars, et était resté sur les lieux de son crime, sans chercher à s'enfuir, avec, dans *la poche de son imperméable*, un petit livre : *l'Attrape cœurs*, de J.-D. Salinger.

Livre de vibrations et d'émotion, il est aussi le témoignage d'une génération fortement marquée par les chansons, les gestes, les comportements de John Lennon et des Beatles. — C.F.

★ Ed. Alain Moreau. 12F pages.

« VIVRE VITE »

Les mécanismes de la délinquance

(Suite de la première page.)

Troublé par cette réalité des jeunes « hors-la-loi » volontaires, qui risque d'être un avertissement, Saura n'en a pas moins laissé une certaine place à son imaginaire. Ici, comme dans ses autres films, la femme change le destin, en s'adaptant aux circonstances. Angela *quitte son comptoir, se déguise* en homme dans les expéditions, apprend à manier le pistolet et, alors que les garçons se contentent d'en faire un instrument de menace, elle abat, un jour, délibérément, un camionneur. Elle amène la mort. Elle va le plus loin possible dans la révolte et c'est irréversible.

« Ce film est pour moi, dit Saura, *une histoire d'amour et l'histoire d'une femme qui se transforme socialement (par la marginalisation) et moralement (elle tire, se fait criminelle), et devient un personnage très fort. »*

Tout en décrivant avec une exactitude qui n'exclut pas le lyrisme des images le comportement de jeunes qui, pour lui, ne sont pas des monstres (ils entretiennent de bonnes relations avec leurs familles, leurs raisons d'agir sont expliquées objectivement), la mise en scène se fixe sur Angela (Berta Socuellamos Arco est fascinante), comme sur le mystère de la féminité. Angela devient, d'une certaine manière, une figure *mythique. Elle* rayonne, avec une sombre splendeur, dans un univers où elle apporte la passion, le défi.

Elle va jusqu'au bout de ce qui doit être accompli, dans cette aventure où la violence n'est pas, loin de là, un spectacle, mais la fatalité sociale d'un désenchantement que ne conjurent ni les chansons trépidantes (il y en a beaucoup dans le film), ni les « casses », ni l'usage — au reste limité — de la drogue. *La « fureur de vivre »* d'Angela démasque, en fait, les vrais coupables. L'engrenage de mort ayant effectué sa course, Angela s'enfonce dans la nuit seule, libre, la douleur au cœur.

Ironie du sort, Saura vient d'être victime, pour l'exploitation de *Vivre vite* en France, de la commission *de contrôle des films.*

Les moins de dix-huit ans n'auront pas le droit de voir *Vivre vite*, qui n'est pourtant pas une apologie de la délinquance ou un appel au désordre mais une *réflexion* honnête et inquiète sur le *mécanisme* de cette délinquance dans une certaine frange de la jeunesse. Outre le pré*judice que cause cette décision* au coproducteur et distributeur français Tony Molière (un indépendant qui *compte à son actif de grandes* œuvres de Saura et de Wajda), elle ressemble fort, en période électorale, à un rideau de fumée *jeté sur* le chômage et le désarroi des jeunes dans notre société bloquée.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ La commission de contrôle des films cinématographiques, présidée par M. Jean-François Thery (*nommé le 24 mars en remplacement de M. Pierre Soudet, mort en novembre dernier*) a jugé « Vivre vite », « dangereux, car fascinant. Ces quatre jeunes sont sympathiques, attachants. Ils vivent entre eux amitié et un amour forts et attendrissants. Ils apparaissent plus comme des victimes que comme des hors-la-loi, et leur aventure est un défi qui *peut séduire plus d'un adolescent.* La fin tragique ajoute à ce défi plus qu'elle ne dissuade. Le vol, l'alcool, la drogue, tout paraît gratifiant, *facile*, banal. (...) La commission a estimé qu'en dépit — ou plutôt en raison — de ses qualités, ce film risquait de développer chez les adolescents une forte exemplarité ».

■ Sept fédérations françaises de ciné-clubs organisent à la Cinémathèque française, de 15 h. 30 à minuit, le 30 mars, une manifestation intitulée « Six heures pour *les* ciné-clubs », où alterneront des projections de films et un débat animé par Enrico Fulchignoni, de l'UNESCO. Cette manifestation, appuyée par la profession, voudrait rappeler le rôle essentiel, passé et à venir, des ciné-clubs dans la diffusion d'un cinéma de qualité.

FORMES

JUMELAGES

Qu'il grave, sculpte, assemble des collages ou des morceaux de bois, Bertrand Dorny répond aux mêmes appels, cherche à rendre le rythme d'un monde (le sien) éclaté et éclatant. On ne pense pas seulement à la similitude avec ces *formes* qui prolifèrent depuis l'ère des « architectures non répertoriées », et rappellent la courbure des *pièces de puzzle*, la position frontale. On est surtout frappé par l'étroite parenté entre les œuvres, d'exécution si différente, de deux expositions jumelées (1). Avec le même amour, l'artiste y force la matière à exprimer sa joie ; sa joie de créer, d'équilibrer des plans et des reliefs qui se suffisent à eux-mêmes, de faire chanter à plusieurs voix les couleurs. On la retrouve *donc dans les collages et les papiers* froissés. Quant aux eaux-fortes et aquatintes, où Dorny est passé maître — et dont Bernard Gheerbrant vient de préfacer en « technicien » le catalogue raisonné : quatre cent seize planches de 1967 à 1980, — elles enchantent une fois de plus. Les surfaces émerisées, pulvérulentes, les gaufrages, les boursouflures, les blancs du papier jaillissant comme une troisième dimension, toute cette savante alchimie s'efface devant l'idée souveraine qui a précédé et justifié leur emploi.

Autres expositions jumelées, celles d'Iscan (2). Deux galeries, une vaste *et une moins* vaste ne lui sont pas de trop pour donner à voir tout ce qu'une nature verdoyante ne cesse de lui inspirer.

Il s'est assagi, Iscan. Apparemment. A moins que tant de recherches au cours des *années passées* n'aient été nécessaires pour aboutir à ce retour à la tradition, à ces paysages tout simples. Des rivières et leurs rives, le Lot, la Dordogne (Jean-Jacques Lévêque dans la nouvelle monographie consacrée à Iscan, après celle de Roger Grenier, précise que la Dordogne du peintre est celle qui coule entre Carennac et Souillac). Iscan, grand pêcheur de truites, est un passionné de l'eau et des arbres. Plus à l'aise peut-être dans les petits formats, et dans l'aquarelle dont la fluidité s'accorde à merveille avec un *univers liquide et aérien, il recrée* sans cesse les coins favoris de sa terre promise, ce haut Quercy qui l'a adopté.

Américaine qui travaille depuis vingt ans à Paris après avoir fait ses preuves à Houston et ailleurs, Elizabeth Franzheim (3) semble actuellement jouer sur deux claviers. Les grandes toiles simplifiées où se répondent des surfaces monochromes alternent avec les huiles sur bois, méticuleusement préparées, travaillées. De même le figuratif — voire les personnages aux traits plus ou *moins gommés mais d'autant plus* suggestifs — alterne avec l'abstraction. Où ranger pourtant ces *Roof tops* (Sommets des toits) de couleurs, dont les modèles rutilent en Pologne ? La sensibilité du peintre se livre davantage dans les compositions que j'ose dire introspectives : *From the back of the mind, Reconstructed interior*, le glacier bleu de *Frozen*, le duo noir et blanc de *Light*. Franzheim n'a pas été en vain en contact avec l'art des grands Américains. Mais on serait mal venu de s'en tenir à ces affinités et de se plaindre d'un métier poussé jusqu'à la virtuosité.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galeries Erval, 16, rue de Seine, et La Hune, 14, rue de l'Abbaye.

(2) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné, et Galerie Iaménaga, 18, avenue Matignon.

(3) *Galerie* d'art international, 12, rue Jean-Farrandi.

THÉATRE

Première soirée au Rond-Point

La Compagnie Renaud-Barrault *a ouvert, le vendredi 27 mars, le* Théâtre du Rond-Point avec *l'Amour de l'amour*, l'histoire de Psyché. Au salut final, Jean-Louis Barrault a remercié le public de quelques mots seulement, l'émotion sans doute. Le dimanche précédent, présentant le traditionnel concert dominical, qui, depuis la fermeture du Théâtre d'Orsay, avait été transplanté sur Radio-France, il disait aux fidèles qu'ils essuyaient les plâtres d'un lieu récupéré, il montrait la charpente, expliquant combien il avait eu raison de la *concevoir démontable, c'est-*à-dire remontable. Et c'est bien ce qui émeut et frappe : dans l'ancienne patinoire des jardins de l'Elysée, on retrouve à l'identique la salle du quai Voltaire.

Il y avait, dans la soirée de vendredi, une atmosphère de réunion de famille, où les enfants et petits-enfants, après le déménagement des parents, retrouveraient dans la maison nouvelle les meubles disposés « presque pareil ». Beaucoup de spectateurs ont dû s'asseoir sur les marches, faute de sièges libres. Il y avait, en sus, les « camarades » au grand complet — éclairagistes, décorateurs, gens de cinéma, directeurs de théâtre, comme Jean Mercure, témoins attendris, comme François Billetdoux — *et, en plus du chanteur* Paco Ibanez, de jeunes Américains faufilés là, comme d'autres dans telle visite exceptionnelle de monument historique renommé (enthousiastes bien sûr)... Il y avait un certain Paris. Ni tout à fait le même ni tout à fait un autre que celui des premières au Théâtre des Champs-Elysées ou à la Comédie-Française. Un mélange d'Opéra, de Bouffes-du-Nord, d'Odéon.

Le tout-audiovisuel était représenté par ses présidents. La toute-administration de la culture et des théâtres par ces messieurs et leurs épouses. C'était une générale, avec un petit côté verre de champagne dans la préfectorale. Des plantes vertes à l'entrée, bien entendu.

Surtout, il y avait Madeleine Renaud, qui, ne jouant pas dans cette production maison, « telle qu'en elle-même », superbe et un peu lointaine, se prêtait aux questions de José Artur, au micro de France-Inter. Michel Lonsdale l'attendait. Il s'est penché vers elle, il lui a pris les mains. Etrange et tendre, du haut de sa forte taille, il embrassait Madeleine.

MATHILDE LA BARDONNIE.

PETITES NOUVELLES

■ La maison de Pasteur, 25, rue du Docteur-Roux, vient d'être classée monument historique. Elevé par souscription nationale en 1888, le bâtiment, en brique et pierre de style classique, abritait la bibliothèque de l'Institut et l'appartement du savant, qui y vécut jusqu'à sa mort en 1895. Il était devenu musée après la mort de Mme Pasteur.

Le musée Pasteur est ouvert sur rendez-vous l'après-midi, sauf le samedi et le dimanche.

■ Gaumont majoritaire chez Ramsay. — La société de distribution et de production cinématographique Gaumont, confirmant sa politique de diversification culturelle, a pris une participation majoritaire chez l'éditeur Ramsay. D'autre part, des discussions sont en cours entre la *Gaumont et Gallimard* pour l'exploitation audiovisuelle du fonds littéraire de cette maison d'édition. L'accord pourrait donner à cette firme la priorité — mais non l'exclusivité — des œuvres publiées par Gallimard et adaptées par ses auteurs.

■ Le Festival international de musique, qui aura lieu à Moscou du 5 au 11 mai, comprendra onze concerts, dont un consacré aux pièces pour piano de Prokofiev. Un ensemble de musique traditionnelle indienne participera également à cette manifestation qui, selon M. Tikhon Khrennikov, président du comité d'organisation, s'adresse à un large public, conformément à sa vocation de « fête populaire », *différant* ainsi des festivals organisés dans les pays capitalistes et « consacrés pour la plupart à la musique d'avant-garde ».

■ Huit panneaux muraux provenant du grand salon du paquebot « Normandie » ont été acquis par l'éditeur américain Malcom Forbes, dans une vente chez Christie's, le 21 mars. Ces laques décoratives peintes au début des années 30 par Jean Dupas, représentent des scènes de l'histoire de la navigation. Le Musée d'art moderne de New-York en possède une cinquantaine.

■ Selon le quotidien mexicain « Diaro de Mexico » (daté 25 mars), dix-neuf tableaux de Rubens, Dali, Tintoret, appartenant à une collection privée (Mme Ana Maria Munguia), ont été volés à Ciudad Victoria. Le montant du vol serait estimé à 86 millions de dollars.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

La Môme vert de gris : la Roquette (805-78-51), sam. et dim., 20 h. 30.
Cirano di Bergerac (en italien) : Chaillot (727-81-15), sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.
L'Amour de l'amour : Théâtre du Rond-Point (256-70-80), sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30.
Alarmes : Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.
Séances de bronzage sur les rives du Maubue : Croq' Diamants (272-20-06), sam., 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : le Grand Macabre (sam., 21 h.) ; Ensemble Intercontemporain, dir. : P. Boulez (Ligeti) (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : la Mouette (dim., 20 h. 30, dern.) ; Sertorius (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Chaillot (727-81-15), salle Gémier : les Pieds dans le plat (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Odéon (325-70-32) : Britannicus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Détruire l'image (sam. et dim., 18 h. 30).
T.E.P. (797-96-06) : Tueur sans gages (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T.E.P. (797-96-06) : Albrecht Röser (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; Petit *Déjeuner chez Desdémone* (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre musical de Paris (261-19-83) : Cendrillon (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Michel Portal (sam., 18 h. 30) ; le Canard sauvage (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Elle lui dirait dans l'île (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.). — Une heure avec F.G. Lorca (sam., 22 h. ; dim., 17 h. 30).
Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30).
Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Athénée (742-67-27) : Cher menteur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes du Nord (239-34-50) : la Cerisaie (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Diable d'homme (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61) : Un conseil de classe très ordinaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Epée de Bois (808-39-74) : Hernani (sam., 20 h. 30 ; sam. et dim., 16 h.). — Tempête (328-36-36) : Alarmes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Chez Georges (326-79-15) : la Voiture (sam., 20 h.).
Centre d'Art Celtique (258-97-62) : Prévert Jacques, Breton André (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.)
Cinq Diamants (588-01-00) : Metropolitan Opera (sam., 20 h. 30).
Cité internationale universitaire (589-38-69). Grand Théâtre : les Fiancés de K ou l'Eternel Masculin (sam., 21 h.) — La Resserre : Phèdre (sam., 20 h. 30). — Galerie : Visitation de l'Inde (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-27-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Comédie italienne (321-22-22) : les Malheurs de Pantalon (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.)
Croq'Diamants (272-20-06) : Passage Jouffroy (sam., 22 h. 15).
Dannou (261-69-14) : Et ta sœur ! (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : Deburau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : Ivres pour vivre (sam., 21 h. 45).
Espace Marais (271-10-19) : les Bonnes (sam., 22 h. ; dim., 15 h.). — Glaces pour Greta (sam., 20 h. 30).
Essaïon (278-46-42), I : la Vie en douce (sam., 21 h.).
Fontaine (874-74-40) : J'aimerais bien aller à Nevers (sam., 20 h. 30) : les Aviateurs (sam., 22 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 15). — Les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 17 h. 30).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
Le Lierre (589-49-84) : Œdipe roi (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.). — Désormais (dim., 15 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Rouge : Pardon, M'sieur Prévert (sam., 18 h. 30) ; Jafabule (sam., 20 h. 30). — Théâtre Noir : Où donc est-elle ma lumière ? (sam., 18 h. 30). — Mollybloom (sam., 20 h. 30). — Les Ecrits de Laure (dim., 20 h. 30). — La Chambre de Marguerite (sam., 22 h. 15). — Petite Salle : Parlons français (sam., 18 h. 30).
Marigny (256-04-41) : Domino (sam., 21 h. ; dim., 15 h.). — Salle Gabriel (265-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins (265-90-00) : Huis Clos ; Pétition (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-23) : le Président (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne (874-10-75) : le Rêveur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Montparnasse (320-89-90), I : Exercices de style (sam., 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h.) : l'Evangile selon saint Marc (sam., 15 h. ; dim., 17 h. 30). — Petite salle : Pierrot d'Asnières (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Nouveautés (770-72-76) : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Poche-Montparnasse (548-92-97) : le Butin (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio Fortune (539-88-11) : Roule pas ta caisse, tu perds tes planches (sam., 20 h. 30).
Studio Théâtre 14 (539-88-11) : Antigone (sam., 20 h. 30, dern.).
T.A.I. - Théâtre d'Essai (278-10-79) : l'Ecume des jours (sam., 18 h et 20 h. 45 ; dim., 15 h.). — Le Journal d'un fou (sam., 22 h.). — Saison en enfer (sam., 19 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Y'en a marre (sam., 20 h. 30) ; la Chambre infernale (sam., 22 h.)
Théâtre en Rond (387-88-14) : Douze hommes en colère (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : le Pique-Assiette (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Liesel et Karl (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h.). — Tell me (sam., 21 h.).
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60) : la Passion à Ménilmontant (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h.).

MERCREDI

Musique Jean-Jacques Debout — Chansons Chantal Goya

Les Malheurs de Sophie

d'après les œuvres de la Comtesse de Ségur

Un film de Jean-Claude Brialy

Gaumont

Signé FURAX



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04, 51, quai Gds-Augustins, 6e. P/dim.	J. 23 h. Grande Carte. Menu d'affaires : 100 F. Menu dégustation : 190 F. Salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
LE CONGRES, Porte Maillot T.l.jrs 80, av. Grande-Armée, 17e. 574-17-24	J. 2 h. BANC D'HUITRES toute l'année. Poiss. Spéc. de viandes de Bœuf de premier choix grillées à l'os. Plats et desserts du jour.
L'AUBERGE DAB 500-32-22 161, av. de Malakoff, 16e. T.l.jrs	A LA PORTE MAILLOT. J. 2 h. mat. dans le cadre d'une vieille auberge bavaroise. FRUITS DE MER toute l'année. CHOUCROUTE. Rôtisserie.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 8, bd Saint-Denis, 10e. P/lun.-mar.	Déjeuner - Dîner - Souper - Huîtres - Fruits de mer - Crustacés - Rôtisserie - Salon - Parking privé assuré par voituriers.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 28 - Dimanche 29 mars

Théâtre de la Mer (589-70-22) : Ode maritime (sam., 17 h. et 21 h.).
Théâtre Noir (797-85-14) : Et cric et crac (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre de Paris (281-25-10) : Vu du pont (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 19 h.).
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : Pinok et Matho (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Saint-Georges (878-74-37) : la Culotte d'une jeune femme pauvre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre 18 (226-47-47) : Richard II (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.)
Tristan-Bernard (522-08-40) : Fils de personne (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

La danse

Théâtre Plaisance (320-00-06) : Groupo Malembo Latino (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent (203-02-53) : D. Petit (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).

Les comédies musicales

Cirque d'hiver (806-63-30) : Barnum sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).
Mogador (874-33-74) : Magic Story (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Porte Saint-Martin (607-37-53) : Rose Marie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Renaissance (208-18-50) : Aventure à Monte-Carlo (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, dir. : N. Marriner (Lutoslawski, Mozart, Weber, Mendelssohn) (sam., 17 h. 30).
Chapelle des *Pères du Saint-Esprit* : Sinfonietta de Paris, dir. : P. Botti (Bach) (sam., 21 h.).
Sainte-Chapelle : A.-M. Miranda, N. Vozawa, ensemble d'archets français (Vivaldi) (sam., 21 h.).
Salle Gaveau, 17 h. : C. Raim (Schubert, Rochberg, Prokofiev, Ravel, Chopin).
Crypte Sainte-Agnès : *Kirjuel*, Toulai, Kremski (Kremski) (sam., 20 h. 25).
Salle Cortot : G. Defurne, J.-C. Henriot (Mendelssohn, Schumann, Beethoven) (sam., 20 h. 30) ; M.-H. Finaly (dim., 21 h.).
Eglise des Blancs-Manteaux : Le Petit Orgue de Bruxelles, dir. : D. de Moor, M. Deller, Chœur Orphée, dir. : F. Vellard (Charpentier, Monteverdi, Byrd, Buxtehude, Mortelmans) (sam., 20 h. 45).
Eglise suédoise, Ch. Forsberg, K. Elmgwist (Leclair, Bach, Poulenc) (sam., 18 h.).
Eglise Saint-Merry : Académie de musique ancienne de Guyenne, dir. : H. Humeau (Perotin, Dufaye, de Machaut, de la Halle) (sam., 21 h.). *J.-L.* Grégoire, Th. Fèvre (Bach) (dim., 16 h.).
Eglise de l'Etoile, 20 h. 30 : Chorale réformée hollandaise, dir. : J. Hodoroaba.
Lucernaire : J. Lyon, H. Surmelian (Reichel, Janacek, Chopin, Martinu (sam., 19 h. 30) ; *M.-H.* Duyard, D. Bellik (Berg), Schubert, Wolf, Debussy) (sam., 21 h.) ; J.-M. Chrétien, J. Ponticelli, M. Prouvost, F. Bouche (Mozart) (dim., 21 h.).
Eglise Saint-Roch : L. Martini (Fauré) (dim., 11 h. 45).
Eglise des Billettes : Quintette à vent P. Taffanel (Haydn, Vivaldi, Rossini, Onslow, Taffanel) (dim., 17 h.).
Centre culturel suédois : S. Wagsjo, K. Elmquist (dim., 15 h. 30).
Notre-Dame de Paris : J. Langlais (*Langlais*) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chœur grégorien de Paris (dim., 17 h.).
Conciergerie : J.-J. Kantorow (Bach) (dim., 17 h. 30).
Théâtre du Rond-Point : D. Suk Kang, F. Duchable (Brahms, *Duchable*) (dim., 10 h. 45).
American Church : R. Loiselle (Bach, Chopin, Schumann...) (dim., 18 h.).
Salle Pleyel : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. : W. Fedosseev (Rimski-Korsakov, Moussorgski, Tchaïkovski, Borodine) (dim., 17 h. 45).
Eglise allemande : N. Rouille, N. Spieth (Frescobaldi, Marais, Bach) (dim., 18 h.).
Eglise Saint-Thomas d'Aquin : O. Trachier (Buxtehude, Sweelinck, Scheidt, Bach) (dim., 17 h. 45).

Dans la région parisienne

Argenteuil, C.C.M (961-25-29) : Ballets S. Kenten (sam., 20 h. 45, dim., 17 h.).
Aubervilliers, Th. de la Commune (833-16-16). Histoires de la forêt (sam., 20 h. 45, dim., 17 h.) ; II : l'Illusion comique (sam., 20 h. 30, dim., 16 h. 30).
Boulogne T.B.B. (603-60-44) : la Nuit des rois (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).
Carrières-sous-Poissy, salle L.-Armand (974-78-24) : Le deuil sied à Electre (sam., 21 h.).
Châtillon, C.C.C. (657-22-11) : M. Marin (sam., 21 h.).
Choisy, Th. P.-Eluard (890-89-79) : S. Belloc (sam., 21 h.). — Kiosque (852-27-54) : Normal... quoi ! (sam., 21 h. 30, dim., 18 h.).
Clichy, Arc (270-03-18) : Hooligans, joint de culasse, rock (dim., 15 h.). — Théâtre Rutebeuf (737-59-50) : Majax (dim., 15 h.).
Colombes, M.J.C. (782-42-70) : Llaima (sam., 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : Ketchup Richard, rock (sam., 21 h.).
Créteil, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50) : E. Davoust (dim., 15 h. 30). — M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67) : E. Ferrer (dim., 21 h.).
Fontenay-le-Fleury, C.C. P.-Neruda (460-20-65) : Dernière séance (sam., 20 h. 30).
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30) : Edouard II (sam., 20 h. et dim. 17 h., dern.).
Levallois, M.J.C. : Théâtre populaire d'intervention (sam., dim., à partir de 14 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : le Bal (sam., 20 h. 30).
Le Perreux, C.C. des Bords de Marne (365-09-11) : Colonel Cody (sam., 20 h. 30).
Port-Marly, salle Polyvalente (958-44-24) : Quiproquo (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Th. Gérard-Philipe (243-00-59) : Diamanda Galas (sam., 23 h.) ; la Bête dans la jungle (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18) : L'Azalée (sam., 21 h.).
Le Vésinet, CAL (976-32-75) : Dimitry (sam., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97) : Rufus (dim., 17 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) : Instructions aux domestiques (sam., 20 h. 30), dim., 17 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20) : Caserta - Pomares (sam., 21 h., dim., 21 h.).

cinémas

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24) : 15 h., Raskolnikoff, de R. Wiene ; 17 h., Le jeune cinéma français : films de l'école de Vaugirard ; 19 h., le Manteau, de G. Kozintsev et L. Trauberg ; 21 h., Deep-end, de J. Skolimowski (sam.). — 15 h., Docteur Mabuse, de F. Lang ; 19 h., Mamito, de C. Lara ; 21 h., Festival panafricain de la culture, de W. Klein (dim).
Beaubourg (278-35-57) 15 h., Accusé, levez-vous, de B. Dearden ; 17 h., les Kidnappers, de P. Leacock ; 19 h., Scotland-Yard prend sa revanche, de G. Glaister ; 21 h., le Maudit, de F. Lang (sam). — 15 h., Entre le ciel et l'enfer, de A. Kurosawa ; 17 h., Défis à Scotland-Yard, de A. Davis ; 19 h., Scotland-Yard triomphe, de R. Tronson et G. Flemyng ; 21 h., la Mouette, de M. Bellocchio (dim.).

Les exclusivités

ACCROCHE - TOI, J'ARRIVE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40)
ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) Denfert, 14e (321-41-01).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) Marais, 4e (278-47-86)
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42)
LA BIDASSE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BLUE BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Odéon, *6e (325-71-08)* ; *Biarritz, 8e* (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37)
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18).
ÇA PLANE, LES FILLES (A., v.f.) (*) Caméo, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)
LE CHENE D'ALLOUVILLE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), *Montparnos, 14e* (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44)
LE CHINOIS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), *Mistral, 14e* (539-52-43)
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Rex, 2e (236-83-93) Montparnos, 14e (327-52-37).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Germain Village, 5e (634-13-26), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11)
LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol., v.o.) Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (633-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LA DAME AUX CAMELIAS (*) (Fr.-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Pagoda, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Murat, 16e (651-99-75) Athéna, 12e (343-00-65), Wepler, 18e (380-70-00).

LES FILMS NOUVEAUX

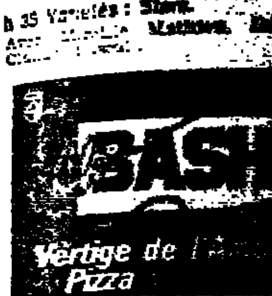
ÇA VA COGNER, film américain de Buddy Van Horne. — V.O. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) — V.F. : Publicis-Matignon 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Passy, 16e (288-62-34)
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? film français de Georges Lautner. - Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LE DOS AU MUR, film français de Jean-Pierre Thorn - Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'INFIRMIERE A LE BISTOURI FACILE, film italien de Michel Massimo Tarantini. — V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86).
LA FILLE PRODIGUE, film français de Jacques Doillon. - Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (354-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
JAM DOWN, film français d'Emmanuel Bonn. - Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LES PARENTS DU DIMANCHE, film hongrois de Janos Rozsa. — V.O. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt 14e (542-67-42)
POINT FINAL A LA LIGNE, film français de Jean-François Gallotte et Irène Sohm - Marais, 4e (278-47-86)
PSYCHOTRONIC MAN, film américain de Jack M Sell - Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
UN PETIT CERCLE D'AMIS, film américain de Rob Cohen - V.O. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIVRE VITE, film espagnol de Carlos Saura. - V.O. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
OUVRIER 80, reportage collectif polonais (à partir de vendredi). - V.O. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). H. sp.

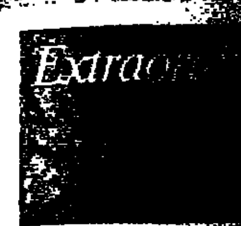
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Forum-Cité, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
DYNASTY (Chin.-Taiwan, v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67).
FAME (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LA FIANCEE DE L'EVEQUE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
FLESH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33)
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) H. Sp., Athéna, 12e (343-00-65) H. Sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (354-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11), Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
HURLEMENTS (A., v.f.) (*) : Ciné Ac Italiens, 2e (296-80-27)
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). v.f. : Mistral, 14e (539-52-43)
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01)
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82)
LE MONSTRE QUI VINT DE L'ESPACE (A., v.f.) (*) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-45), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
LES MOTOS SAUVAGES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
PALERMO (All., v.f.) : Pagode, 7e (705-12-15) Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PSY (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).
LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52)
RAGING BULL (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22) Biarritz, 8e (723-69-23) UGC Marbeuf 8e (225-18-45), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet-Beaugrenelle 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
RECHERCHE (Iran), v.o. : Marais, 4e (278-47-86)
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04)
LE ROI DES CONS (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétans, 19e (206-71-33).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Grand Pavois 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.) (**), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A.) (**), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SUPERMAN II (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA TERRASSE (It.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44)
UNE SALE AFFAIRE (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Caméo, 9e (246-66-44), UGC Gare de Lyon, *12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e* (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98)
UN MAUVAIS FILS (Fr.), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
VENDREDI 13 (A.) (**), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-57-24), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

THEATRE PRESENT
ARLETTE THOMAS-PIERRE PEYROU
MAIRIE DE PARIS

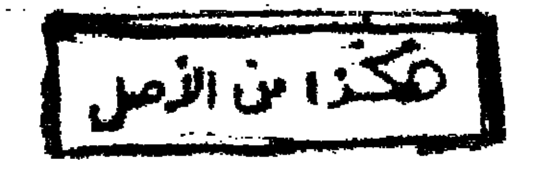
DANSES AU PRÉSENT

En raison d'une manifestation exceptionnelle indépendante de notre volonté, les représentations du 28 mars de
17 h. Françoise DUPUY
20 h. 30 Dominique PETIT
SONT ANNULÉES
F. Dupuy est reportée au Lundi 30 mars, à 20 h. 30
et D. Petit au Lundi 6 avril, à 20 h. 30.









RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 28 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Stars.
Avec Mireille Mathieu, Daniel Guichard, Jean-Claude Pascal...

21 h 35 Série : Dallas.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : La guerre des insectes.
D'après J. Courtois-Brieux : adapt. G. Questi ; réal. P. Kassovitz ; avec M. Carrière, V. Tennant, M. Fernandes...
Tandis que le sud de la France est envahi par les insectes, on stocke et on spécule à Genève.

21 h 35 : Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
De J.-C. Dauzonne ; réal. J. Guyon.
Une série de six émissions pour prouver que l'opérette n'est pas un art mineur comme certains le pensent. On écoutera ici, entre autres, des extraits de « Ciboulette », « les Cloches de Corneville », « la Veuve joyeuse », « la Vie parisienne ».

22 h 15 Les frontières de l'inconnu.
Ecologie zéro, sur les traces des loups de la Toundra, de M. Peissel ; réal. N. Goodwin et J. Borden.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Téléfilm : Le poney rouge.
D'après Steinbeck. Réal. R. Trotten. Avec H. Fonda, M. O'Hara, C. Howard, Ben Johnson et J. Elam.
En Californie du Nord, dans un ranch, un vieux fermier fait souffrir son fils.

22 h 20 Journal.
22 h 40 Champ contre champ.

FRANCE-CULTURE

20 h, Le Pèlerinage, de C. Virst, d'après P. Lagerkvist ; avec L. Terzieff, C. Virst, etc.
21 h 5, Lectures hantées : Pär Lagerkvist.
21 h 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Soirée lyrique (Echanges internationaux) : « Lohengrin », opéra en trois actes de Wagner, par les Chœurs du Grand Théâtre, dir. P.-A. Gaillard, l'Orchestre de la Suisse romande, dir. H. Stein, avec Salminen, S. Jérusalem, A. Saunders, S. Nimsgern, U. Vinzing, H. Welker, J.-L. Bieder, B. Martin, A. Greiner, G. Cachemaille, M. Bouvier.
0 h 5, Ouvert la nuit : Genèse (Urbanner, Villa-Lobos, Poulenc, Martinu).

Dimanche 29 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la communauté chrétienne de Gouvernes.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Sloane agent spécial.
16 h h 40 Sports première.
17 h 50 Série : La conquête de l'Ouest.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : M. le président-directeur général.
Film français de J. Girault (1966), avec J. Maillan, P. Mondy, M. Galabru, C. Rich, M. Machado, D. Ceccaldi (Rediffusion.)
Un P.-D.G. vient passer un week-end dans la maison de campagne de son directeur parisien. La femme du directeur, avocate à la recherche d'une grande cause, introduit, parmi les invités, un assassin dont elle veut assurer la défense.

21 h 40 Vive l'histoire.
Les hussards noirs de la République.
Une émission de J.-C. Bringuier et R. Stephane. Réal. J.-P. Gallo.
Le goût du travail bien fait. Les institutions sous la IIIe République.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle J. Duvivier : « Un carnet de bal ».
Film français de J. Duvivier (1937), avec M. Bell, F. Rosay, L. Jouvet, H. Baur, P. Richard-Willm, Raimu, P. Blanchar, Sylvie, Fernandel, R. Lynen. (N. rediffusion.)
Une femme part à la recherche des huit jeunes gens qui furent, autrefois, les danseurs de son premier bal, à seize ans, et l'ont aimée. Ses souvenirs et ses illusions sont détruits par une réalité dramatique ou décevante.
Célèbre film à sketches français, grand prix de la Biennale de Venise 1937. L'univers noir et pessimiste de Julien Duvivier, son style caractéristique et une distribution prestigieuse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin : 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai : 14 h 25, Série : Timide et sans complexe ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Le tourbillon des jours.
Le naufrage de la conquérante.
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Nana.
D'après Emile Zola ; réal. M. Cazeneuve ; avec G. Genest, G. Tréjan.
Troisième épisode : après avoir conquis Paris, Nana tombe sous la coupe et l'influence de Fontan qui profite d'elle. C'est le début de sa chute.
22 h 15 Série documentaire : Inuit.
Les Esquimaux et le Canada : l'incommunicabilité. Une émission de J. Malaurie.
Le drame d'une civilisation confrontée au monde moderne.
23 h 10 Le petit théâtre.
« Un dirigeable ensorcelé », d'A. Halimi.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h Ecouter le pays chanter.
F. Cabrel.
17 h Prélude à l'après-midi : J.-S. Bach.
Aria et Cantate 13, par D. Fischer-Dieskau, baryton, Y. Menuhin, violon, R. Puyana, clavecin, M. Rostropovitch, continuo.
17 h 20 Théâtre de toujours : « Henri IV ».
Dans le cycle Shakespeare présenté en version originale, tous les mois, grâce à la B.B.C., voici l'une des grandes œuvres de la première période de l'auteur, celle des drames historiques de l'ère élisabéthaine. C'est dans « Henri IV » qu'apparaît pour la première fois le personnage de Falstaff.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
Théâtre, variétés, monologues et gags. R. Pierre, R. Devos.
20 h 30 Documentaire : L'aventure de l'art moderne.
Les principaux mouvements de l'art contemporain de 1940 à 1975.
21 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Fédération française de droit humain.
10 h, Messe en l'abbaye Notre-Dame de la Grâce-Dieu (Doubs).
11 h, Regards sur la musique : « Les Saisons », de Haydn.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Concert de harpes celtiques et instruments traditionnels bretons d'aujourd'hui.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « Le Verger de Louis XIII », de R. Lepoutre.
16 h 5, Le lyriscope : « Les surprises de l'enfer », d'I. Aboulker, par l'Atelier lyrique de Caen ; « Ben ou la précaution inutile », de D. Miller, par l'Opéra-Studio du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles.
16 h 45, Conférences de carême : « Ils seront deux en une seule chair », par le R. P. Sintias.
17 h 35, Rencontre avec... R. Dubos.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie persane.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Henze, Schlonsky, Strebotnjak, Suk.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 30, Concert-promenade : Œuvres de Beethoven, Boschsa, Wieniawsky, Lehar, Strauss, Minkus, Zeller, Zelweker, Zilner, Ziehrer, Schneider.
8 h 2, Dimanche matin : Musiques chorales ; 9 h 2, Les classiques favoris (Mozart) ; 9 h 30, Cantate (Bach) ; 10 h 30, Les classiques favoris (Mendelssohn).
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées) : « Sonate pour piano et violon », de Brahms ; « Sonate pour piano et violon », de Prokofiev, avec F.-R. Duchable, piano, et D. Suk-Kang, violon.
12 h 5, Le jeu des penchants.
12 h 45, Tous en scène : de Broadway à Hollywood : Lena Horne ; 13 h 30, Jeunes solistes : Jacqueline Mayer, mezzo-soprano, et Jean-Bernard Dartigolles, piano, interprètent Fauré, Debussy et Wolf.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France : Vincent d'Indy.
16 h 15, La tribune des critiques de disques : « Concerto pour orchestre », de Bela Bartok.
19 h, Concert de jazz : le duo Couturier-Celea à la Maison des arts de Créteil et l'Europamerica à l'Espace Cardin.
20 h 5, Concert : Musique traditionnelle de Géorgie.
22 h, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h, Saturnales : Georges Bizet.

TRIBUNES ET DEBATS

DIMANCHE 29 MARS

— *M. Pierre Mendès France*, ancien président du conseil est l'invité de l'émission « Le club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

— *Mme Simone Veil*, présidente de l'Assemblée européenne, et *M. Francisque Collomb*, maire de Lyon, sénateur (non-inscrit) du Rhône, participent à l'émission « Dimanche actualité magazine » en direct de Lyon sur France-Inter, à 13 heures.

VU

Étranges étrangers à « Apostrophes »

Attelés à leur traducteur (sans qui, si grand que soit leur talent, ils ne seraient effectivement pas grand chose), habituellement harnachés d'un long fil qui leur vient à l'oreille, dépendants d'un interprète invisible qui nous parle pour eux, les écrivains étrangers sont plutôt handicapés dans une émission en direct comme « Apostrophes ».

C'est sans doute la lourdeur de toutes ces prothèses qui fait le plus souvent hésiter Bernard Pivot à présenter des littérateurs étrangers à son émission. Et on le comprend. Et on le déplore. Mais pourquoi avoir composé, vendredi soir, sous la dénomination un peu bâtarde de « Trois grands écrivains venus d'ailleurs », ce plateau hétéroclite, où chaque attelage courait pour son propre compte, sans qu'il y ait, à aucun moment, un échange réel. Un Anglais, un Italien, un Américain..., tellement différents dans leurs préoccupations et leurs recherches qu'il ne pouvait naître aucun dialogue entre eux. Et encore — par chance ! — Italo Calvino, l'Italien de Paris, et Angus Wilson, le Britannique, s'exprimaient parfaitement en français. Seul Styron, l'Américain, dut passer par la traduction simultanée. On peut regretter néanmoins qu'Ismail Kadaré, le seul romancier albanais dont les œuvres nous soient connues, et qui devait compléter le plateau d'« Apostrophes », ait été empêché... La télévision nous doit cette rencontre qu'elle nous avait promise avec Kadaré, romancier et poète mystérieux, que ses cinq livres traduits jusqu'ici en français placent parmi les grands.

Trois grands écrivains donc, qui s'expriment ailleurs que dans notre langue, et donc chacun, à des titres divers, pourrait recevoir, quelque jour, un prix Nobel. Qui sait ? D'abord, Angus Wilson, Sir Angus plutôt, puisqu'il vient d'être anobli par la reine, anglissime et cosmopolite tout à la fois, qui, dans Embrasser le monde *(Stock), son huitième livre traduit en français, introduit* « le chaos qui menace le monde actuel ».

Italo Calvino ensuite, autre cosmopolite, dont le treizième livre traduit, Si par une nuit d'hiver un voyageur *(1), voyage dans le labyrinthe du romanesque, n'est pas de ceux qui se laissent raconter : un lecteur achète* « le dernier Calvino », *se plonge dedans, mais l'exemplaire défectueux est remplacé par un autre roman qui n'a rien à voir avec le premier, et ainsi de suite.* « J'aime aussi écrire les livres des autres ; la chose m'amuse », *répond malicieusement le narrateur impénitent qui traque le lecteur et l'empêche d'être paresseux...*

Enfin, en vedette américaine, on attendait surtout William Styron, parlant de son dernier livre, le Choix de Sophie *(2), qui, aux Etats-Unis, s'est déjà vendu à près de deux millions d'exemplaires ! Extraordinaire présence de ce colosse à la bouche ironique, simple et attentif, qui s'explique sans affectation et le plus honnêtement qu'il peut sur Auschwitz, le mal absolu et le droit du romancier à « faire de l'art » avec ce sujet terrible. Il n'est pas sur la défensive, il répond, tranquille, sans se formaliser quand on lui demande s'il est antisémite, parce que lui, l'homme du Sud, il sait que* « le racisme nous imprègne à tout moment » *et reprend la pensée de Robert Penn Warren.* « Il soutient, *explique Styron,* que nous sommes tous des racistes. Que Lincoln était raciste : il a libéré les esclaves d'accord, mais il avait le sentiment que les nègres étaient une race inférieure... » *Et le grand écrivain qu'est Styron ne donne pas l'impression qu'il blasphème...*

NICOLE ZAND.

(1) « Calvino, prestidigitateur diabolique », par Mario Fusco, dans *le Monde* du 20 février.

(2) « William Styron d'Auschwitz à Broocklyn », par Pierre Kyria et George Steiner, dans *le Monde* du 6 mars.

LES ÉMISSIONS DE RADIO K SONT BROUILLÉES

(De notre corresp. régional.)

Nice. — Dans un communiqué publié vendredi 27 mars, Radio K a indiqué qu'elle était *« actuellement en cours de tests techniques à puissance réduite ». « Nous nous apercevons*, ajoute le communiqué, *que « certains » tentent de gêner notre écoute sur le territoire français. Tout brouillage est illégal. Nous attendons la fin de nos essais et des relevés techniques précis. Nous réagirons dans quelques jours ».*

Selon les responsables de Radio K, un brouilleur pourrait être installé au Mont-Agel, en territoire monégasque. Un sifflement continu à haute puissance rend presque complètement inaudibles les émissions dans les Alpes-Maritimes, mais il est moins efficace ou même inopérant dans le Var. Ce brouillage n'est pas, d'autre part, permanent. Ses effets se font sentir également dans la région de Vintimille, où il a perturbé les programmes d'une station privée italienne, Radio Ponente. Radio K continue cependant à émettre normalement vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec trois journaux d'information quotidiens et des programmes de musique entrecoupés de quelques messages publicitaires. — G. P.

● *Gilda la Radiopolitaine* va interrompre ses émissions, après quatre week-ends d'existence. Cette radio indépendante parisienne continue cependant d'émettre, samedi 28 et dimanche 29 mars, de 7 heures à 20 heures, en modulation de fréquence sur 91 Mhz, parfois 96 Mhz.

● *Une nouvelle radio libre, « Radio-Vosges-Luttes-C.G.T. »*, a commencé d'émettre le soir du 25 mars dans la région de Saint-Dié et de Bruyères (Vosges).

SCIENCES

● *Le physicien soviétique Serguei Kapitza* vient de recevoir des mains de M. M'Bow, directeur *général de l'UNESCO, le prix* Kalinga de vulgarisation scientifique, ainsi nommé en référence à un empire indien que son souverain voua à la connaissance. M. Serguei Kapitza, fils du prix Nobel de physique Piotr Kapitza, est un physicien de valeur, vice-président de la Société européenne de physique et auteur de nombreuses publications dans les domaines de l'hydrodynamique, du magnétisme, de l'électrodynamique et de la physique des micro-ondes. Il est aussi l'animateur d'une émission, « Evident, mais incroyable », qui jouit d'une grande audience auprès des téléspectateurs soviétiques.

RELIGION

● *Mgr Jean-Marie Lustiger*, archevêque de Paris, a été reçu, le 27 mars, en audience privée, par Jean-Paul II. Le pape a ensuite invité son hôte à déjeuner. — *(A.F.P.)*

PRESSE

● *La presse périodique en Franche-Comté* (des origines à 1870) a fait l'objet d'une très importante étude de M. Marcel Vagne, docteur ès lettres. La première partie fait l'objet de deux volumes qui conduisent à 1870. La seconde partie, cinq volumes, offre de nombreuses coupures de presse qui permettent une lecture directe.

★ Souscription aux sept volumes : 310 F, à adresser à l'auteur (16, av. Victor-Hugo, 92170 Vanves).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	761 F	1 016 F	1 320 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	284 F	436 F	613 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	284 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Naissances

— Annie URBANIK-RIZK, Hady RIZK ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Vanessa, Aurore, Elisabeth,

le 24 mars 1981, à Colombo (Sri-Lanka).

Décès

— On nous prie de faire part du décès de

Mlle Joséphine DOMANDA,

survenu le 4 mars 1981, à Antibes, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Tous ceux qui l'ont connue l'ont aimée, et garderont son souvenir.
Antibes, Turin, Paris.

— Mme Jacques Dubois,
son épouse,
Mme la générale Henri Séron,
sa tante,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DUBOIS,
ancien président-directeur général de la société Termalec,

survenu subitement à Paris, le 25 mars 1981, dans sa cinquante-septième année.
Le service religieux sera célébré le mardi 31 mars 1981, à 14 heures, en l'église Saint-Christophe de Javel, à Paris-15e.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Montrouge (Hauts-de-Seine).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Guy JANSSENS,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur
du Laboratoire central
de
recherches et d'analyses du ministère *de l'agriculture.*

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité à Montpellier, le 25 mars 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.
42, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

— Les familles Lellouch, Riesel et Zilberstein,
Pierre Montard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston LELLOUCH,
ancien combattant
de la guerre *1914-1918*,
médaille militaire,
ancien industriel à Alger,
survenu le 27 mars 1981.

Les obsèques auront lieu le lundi 30 mars 1981.
Réunion au cimetière de Boulogne-Billancourt, avenue Pierre-Grenier, à 9 h. 15.
16, square Lulli,
94500 Champigny-sur-Marne.

— M. Josué Pappo,
son époux,
M. et Mme Michel Tiano, Lise et Jacques,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Altabef, sa sœur, et ses enfants,
M. et Mme Fresco, sa sœur, son beau-frère, et leurs enfants,
M. et Mme Behar,
M. et Mme Brudo et leurs enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Esther PAPPO,
née Benador,

survenu à Cannes, le 26 mars 1981.
Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Pantin, le 30 mars.
Réunion à la porte principale, à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue du Sergent-Maginot,
75016 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Henri PHILLIPON,

survenu à Paris, le 25 mars 1981.

[Né en 1908 à Cahors (Lot), journaliste, critique littéraire et chroniqueur gastronomique, il a successivement travaillé à l'agence Havas, à « l'Intransigeant », à « France-Soir » et « Paris-Jour ».
Il fonda en 1933 le prix littéraire des Deux-Magots, puis en 1935 le prix Cazes. Il reçut en 1951 le Grand Prix international du tourisme, pour la direction de la collection « Vacances à l'étranger » aux Editions Martel, puis, en 1961, le *Grand Prix de la Vigne et du Vin* pour ses livres sur la cuisine provençale et la cuisine du Quercy édités chez Denoël.]

Remerciements

— M. et Mme Pierre Skalli,
M. Fabien Saier,
M. et Mme Louis Saier,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur père,

M. Georges SAIER,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

— En ce premier anniversaire, une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Emmanuel DOREY.

— Pour le deuxième anniversaire *du décès du*

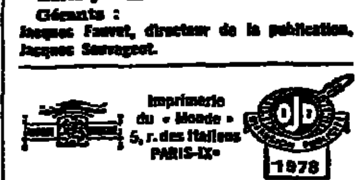
docteur Antoine LAPORTE,
médecin honoraire
des hôpitaux de Paris,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé et admiré et sont restés fidèles à sa mémoire.

5, rue Dangeau,
75016 Paris.

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe



Commission paritaire n° 57 437.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

Air France renonce à la Caravelle

La Caravelle a fait son dernier vol sur les lignes d'Air France, ce samedi 28 mars, au terme d'une carrière de vingt-deux ans. C'est à 21 h. 20 que la « Touraine » immatriculée FBHRY assurant le vol 917 en provenance d'Amsterdam devait se poser sur la piste de Paris-Charles-de-Gaulle. Un hommage à l'appareil qui fut si longtemps le meilleur moyen-courrier existant au monde sera présidé à l'aéroport de Roissy par M. Pierre Giraudet, président de la compagnie nationale, en présence du commandant Lionel Casse, le plus ancien commandant de bord, et du commandant Michel Breton, pilote de l'appareil.

Les raisons du retrait des Caravelle sur les lignes d'Air France tiennent en trois mots : l'avion consomme trop (3 tonnes de carburant par heure), est trop petit (quatre-vingt-quatorze passagers), trop lent (750 kilomètres à l'heure). A l'ère des gros-porteurs plus confortables et moins gourmands, on applique à la Caravelle une quatrième formule de péremption, celle-ci rédhibitoire : non rentable.

Ce qui n'empêche que sa silhouette racée et familière restera longtemps dans le souvenir de ses admirateurs, comme le premier avion commercial à réaction, conçu et fabriqué en France.

Dans le siège de gauche, tout à l'avant de la Caravelle, le commandant en chemise blanche à épaulettes vient de reposer le micro, où il a transmis à ses « pèlerins » les dernières informations concernant le vol. Nous avons avalé les dernières couches de nuages et l'appareil s'immobilise dans le bleu limpide des altitudes. Je compare mentalement avec les atroces turbulences qui m'avaient ballotté *il y a cinquante ans — et* 5 000 mètres plus bas — au cours de mon premier vol à bord d'un petit tape-cul trimoteur Wibaut, frappé de l'hippocampe d'Air France. Cependant, c'est ce bel oiseau, si longtemps orgueil de notre flotte nationale, qui va être abandonné...

Un peu plus tard — c'était hier et déjà, dans le grésillement des messages, s'amorçait la procédure d'atterrissage à Amsterdam, — le chef pilote me confirmait la non-rentabilité d'un appareil équipé de réacteurs de la première génération à simple flux, gros consommateur de carburant et dépourvu de « réserve » à l'atterrissage. J'appris ainsi qu'avec un minimum d'avaries et un taux infime d'accidents dus au matériel, quarante-six appareils avaient, en vingt ans, parcouru pour Air France 675 millions de kilomètres (dix-sept mille fois le tour de la Terre), en transportant quarante-six millions de passagers Reste qu'encore aujourd'hui soixante-quatorze Caravelle, sur deux cent quatre-vingts vendues à trente-cinq compagnies, sont en service.

Les souvenirs de M. Lionel Casse

Le commandant Lionel Casse, une figure à la Mermoz, qui fut un des pionniers de la Caravelle et transporta souvent de Gaulle, considère que l'appareil fut, dès ses premiers essais, en mai 1955, à Toulouse, *« un avion qui volait très bien, aérodynamiquement, fort bien conçu et d'une maniabilité exceptionnelle grâce à des commandes excellentes »*. En raison de la position toute nouvelle des réacteurs à l'arrière, l'insonorisation était remarquable : dans la cabine de pilotage, on n'entendait rien.

Conçue par Pierre Satre, directeur technique de Sud-Aviation, essayée en vol par Pierre Nadot, la Caravelle était à l'époque aussi révolutionnaire que le cinéma à l'avènement du parlant. Le commandant Casse, à deux reprises, en 1957, lui fit traverser l'Atlantique, d'abord de Dakar à Recife — malgré les vents contraires, — ensuite de Gander à Orly.

Quand, en 1959, l'exploitation commerciale fut entreprise (sur la ligne Paris-Rome-Athènes-Istanbul, le 6 mai), ce fut le mérite du regretté Georges Hérell, de « vendre » la Caravelle avec un plein succès. Le prestige de l'appareil avait été acquis après une tournée de représentation en Amérique du Sud et aux Etats-Unis, où la Caravelle, pilotée par Lionel Casse, avait parcouru 48 410 kilomètres en trente-quatre étapes.

Les huit Caravelle d'Air France vont demain être désarmées, non sans un pincement au cœur, à Orly, d'où nous les vîmes si souvent s'élancer comme des flèches d'argent sur les routes du ciel.

OLIVIER MERLIN.

● *Le Point pourra voler.* — A la suite d'un avis favorable du conseil supérieur de l'aviation marchande et du ministre des transports, la compagnie de charters Le point R, de Mulhouse, est autorisée, pour une période de dix-huit mois, à faire voler ses Boeing-707 sous pavillon français et à partir de la France pour des vols à destination de l'Europe, du Bassin méditerranéen, de l'Inde, de la Haute-Volta et du Togo.

Cette compagnie propose des tarifs très bas. Elle a annoncé un bénéfice de 667 000 francs sur la ligne Lyon-Ouagadougou pour l'année dernière, somme versée à la Haute-Volta pour assurer son développement rural.

P.T.T.

Des représentants des usagers du téléphone demandent la création d'une « structure d'arbitrage » pour régler leurs conflits avec l'administration

L'effort de développement du téléphone en France a été très important au cours des sept dernières années, mais il n'a pas pris suffisamment en considération les besoins des usagers, estime l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT).

Dressant le 26 mars devant la presse un bilan critique de ce septennat du téléphone, les dirigeants de l'AFUTT (qui annonce plus de cinq mille adhérents particuliers et près de cinq cent trente entreprises) ont indiqué qu'ils s'adressaient à chacun des candidats officiels à l'élection présidentielle pour que le Français ne devienne pas un *« corvéable du téléphone »*. *« L'objectif dominant paraît de privilégier la politique industrielle du gouvernement, au risque d'utiliser de manière abusive un marché captif et monopolisé »*, déclare encore l'association, qui demande notamment la mise en place d'une structure d'arbitrage pour régler les litiges entre l'administration et l'usager, soulignant qu'actuellement l'administration est à la fois juge et partie dans ses conflits avec les abonnés.

ENVIRONNEMENT

LE SEL DES POTASSES D'ALSACE DANS LE RHIN

Vive réaction néerlandaise après la décision française

Les mines de potasses d'Alsace viennent d'être autorisées par le préfet du Haut-Rhin à continuer leurs déversements de sels résiduaires dans le Rhin jusqu'au 31 décembre 1990. Ces rejets pourront atteindre 18 600 tonnes par vingt-quatre heures à une température maximum de 30 degrés.

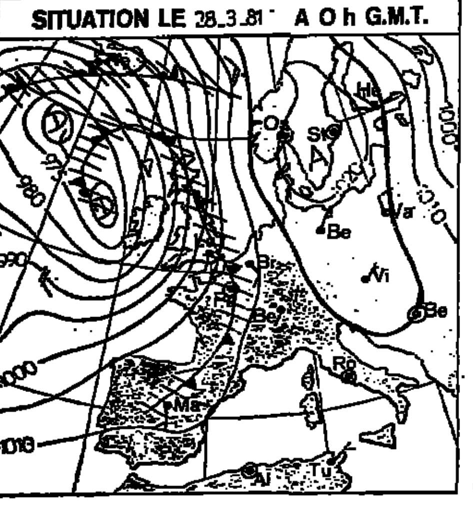
La décision provoque une vive réaction aux Pays-Bas, où une dizaine d'administrations, d'associations et de municipalités avaient engagé, le 12 février dernier, une action devant le tribunal administratif de Strasbourg pour faire cesser les rejets des mines de potasse.

Les sociétés néerlandaises de distribution des eaux annoncent qu'elles vont immédiatement entamer une nouvelle procédure contre l'autorisation préfectorale. Leur porte-parole a qualifié la décision de l'administration française de « manœuvre grossière » et d'« acte illicite au regard du droit international portant atteinte à l'eau potable et à la qualité des produits agricoles des Pays-Bas ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.3.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29.3.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 mars à 0 heure et le dimanche 29 mars à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, des perturbations venant de l'Atlantique apporteront une aggravation notable sur notre pays.

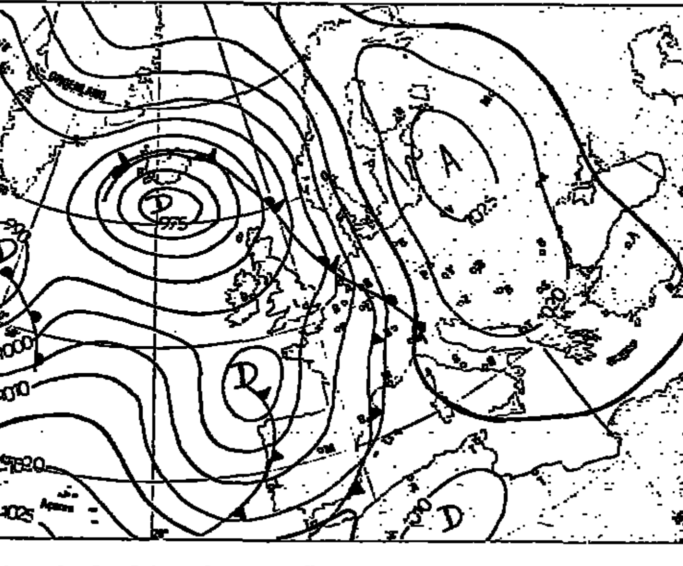
Dimanche matin, il y aura encore quelques ondées orageuses du Nord-Est aux Alpes et à la Corse, et il pleuvra de la Bretagne à l'Aquitaine. Entre ces deux zones le ciel sera nuageux. Au cours de la journée, la zone pluvieuse de l'Ouest gagnera progressivement tout le pays en prenant localement un caractère orageux. Les vents de sud à sud-ouest seront modérés et irréguliers, avec par moments de fortes rafales. Les températures maximales, en légère baisse, resteront au-dessus de la normale.

Le samedi 28 mars, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris de 1 006,4 millibars, soit 754,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 mars ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : *Ajaccio, 14 et 12 degrés ;* Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 23 et 12 ; Bourges, 19 et 10 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 22 et 8 ; Dijon, 19 et 7 ; Grenoble, 21 et 6 ; Lille, 16 et 8 ; Lyon, 19 et 10 ; Marseille, 19 et 11 ; Nancy, 16 et 3 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 18 et 8 ; Pau, 24 et 11 ; Perpignan, 17 et 11 ; Rennes, 17 et 8 ; Strasbourg, 18 et 2 ; Tours, 20 et 10 ; Toulouse, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 11 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 19 et 11 ; Berlin, 13 et 2 ; Bonn, 17 et 5 ; Bruxelles, 16 et 9 ; Le Caire, 19 et 14 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 5 et 1 ; Genève, 16 et 5 ; Jérusalem, 18 et 7 ; Lisbonne, 15 et 13 ; Londres, 15 et 11 ; Madrid, 18 et 10 ; Moscou, 5 et —4 ; Nairobi, 24 et 17 ; New-York, 13 et 7 ; Palma-de-Majorque, 21 et 11 ; Rome, 17 et 10 ; Stockholm, 3 et —10.

PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



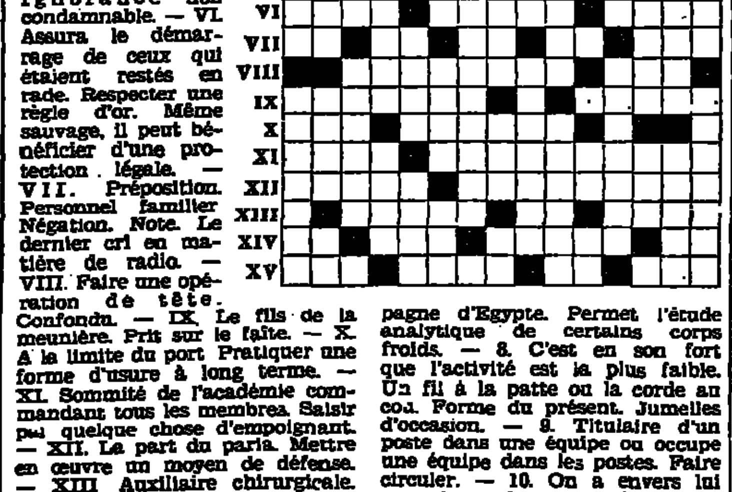
(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2896

HORIZONTALEMENT

I. Principe de la politique de non-alignement. Le cachet du jour. — II. Exerce sa fonction avec beaucoup de sécheresse. Dans l'adresse d'un tireur adroit. — III. Cours souvent suivi par des universitaires d'Oxford. Blanchis aux cristaux naturels. — IV. Préposition. A le cœur dur. La mer à boire, dans une certaine mesure. — V. Bête. Dénote un service laissant à désirer. Ignorance non condamnable. — VI. Assura le démarrage de ceux qui étaient restés en rade. Respecter une règle d'or. Même sauvage, il peut bénéficier d'une protection légale. — VII. Préposition. Personnel familier. Négation. Note. Le dernier cri en matière de radio. — VIII. Faire une opération de tête. Confondu. — IX. Le fils de la meunière. Pris sur le faîte. — X. A la limite du port. Pratiquer une forme d'usure à long terme. — XI. Sommité de l'académie commandant tous les membres. Saisir par quelque chose d'empoignant. — XII. La part du paria. Mettre en œuvre un moyen de défense. — XIII. Auxiliaire chirurgicale. Petit bras n'ayant pas peur d'affronter les gros. Recourus. — XIV. De qui descendait une fabuleuse équipe d'escaladeurs. Primaire, elle figure au programme de la secondaire. Gant de fer que ne revêtait pas une main de velours. En satin. — XV. Se montre brillant dès le réveil. Tête dure dont se méfient même les Bretons. Pigeonné ou dindonné. Auteur d'un important ouvrage emporté par les eaux.



VERTICALEMENT

1. Fait exploser l'amorce ou amorce la fin des explosions. On peut le laver en nettoyant son auteur. — 2. Façon, pour un familier du violon, d'exécuter parfois une fugue avec une seule corde. Sujet qui ne s'accordait pas avec l'imparfait du verbe. Préposition. — 3. Puissance avunculaire. Contracté. Engendre des jours sombres, mais supprime les nuits blanches. — 4. Partisan convaincu de la capitulation de l'adversaire. Quand on ne le conjugue plus au présent, d'autres le font pour vous au passé. — 5. Fleurs décernées à celle qui s'est refusée à la défloraison. Voie pour piroguier congolais. Verte unité de l'Europe verte. — 6. Graveur français. Auteur parfois anonyme. Rondement ou carrément. — 7. Eclaireur de la campagne d'Egypte. Permet l'étude analytique de certains corps froids. — 8. C'est en son fort que l'activité est la plus faible. Un fil à la patte ou la corde au cou. Forme du présent. Jumelles d'occasion. — 9. Titulaire d'un poste dans une équipe ou occupe une équipe dans les postes. Faire circuler. — 10. On a envers lui une dette de reconnaissance à défaut de reconnaissance de dette. Oiseau qui, pour le marin, ne saurait être de mauvais augure. — 11. Sujets aussi vides que bouchés. Matière d'un bridge. Personnel. — 12. Divine souris au pays du Râ. Prend de l'ampleur à mesure qu'on s'élève. — 13. A pour but de supprimer les croisements dangereux. Forme moderne de la patrie de Constantin I[er]. — 14. Se promenait à poil. Prouve que les brunes sont moins légères que les blondes. Inspiratrice de Millevoye. — 15. Le danger les fait courir. Permet de toucher ceux avec lesquels on échange des mots.

Solution du problème n° 2895

Horizontalement

I. Sampang. — II. Traînarde. — III. Ems ; Eue. — IV. Nuques ; Me. — V. Trun. Etau. — VI. Ole ; Peurs. — VII. Ré ; Or ; Eté. — VIII. Ravis. — IX. Rasages. — X. Lactées ; Nu. — XI. Esses ; Ose.

Verticalement

1. Stentor ; Blé. — 2. Armurier ; As. — 3. Masque ; Arcs. — 4. Pi ; Un ; Ovate. — 5. Anée ; Prises. — 6. Nausée ; Sas. — 7. Gré ; Tue. — 8. Martiens. — 9. Semeuse ; Sué.

GUY BROUTY.

LES STAGES LÉO-LAGRANGE

L'Institut d'éducation permanente Léo-Lagrange signale les dates de ses prochains stages : BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et B.A.F.D (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur).

BAFA théorique : du 7 au 14 avril, à Villiers-les-Hauts (Yonne) ; du 14 au 21 avril, à Villiers-les-Hauts (Yonne) (en externat), discontinu du 8 au 18 avril, à Noiseau (Val-de-Marne).

BAFA perfectionnement : les trois derniers week-ends de mars au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), « surveillant de baignade », du 14 au 17 avril, à Buthiers (Seine-et-Marne), « travaux manuels » ; du 15 au 20 avril, à Buthiers (Seine-et-Marne), « activités de pleine nature, canoë-kayak ».

B.A.F.D. théorique : du 8 au 17 avril, à Rambouillet (Yvelines).

★ 9, rue Cadet, 75009 Paris. Téléphone 246-99-46.

BREF

LOISIRS

MARIONNETTES. — La direction régionale de la jeunesse, des loisirs d'Ile-de-France signale qu'il reste encore quelques places à un stage qu'elle organise du 30 mars au 5 avril. Ce stage, qui a pour thème « La marionnette », se propose d'initier à la fabrication des marionnettes de divers styles) et à leur manipulation.

★ Service Jeunesse, Education populaire, au 584-12-05, poste 432.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 mars :

DES DECRETS

● Portant institution d'un comité des techniques municipales ;

● Modifiant le décret du 30 janvier 1975 relatif aux prestataires auxquels peuvent faire appel les collectivités locales et leurs établissements publics pour la réalisation de leurs travaux d'ingénierie et d'architecture ;

● Portant modification de certaines dispositions du code électoral ;

● Relatif aux prêts à long terme bonifiés consentis par les caisses de crédit agricole mutuel pour permettre la réalisation de certaines opérations foncières dans les départements d'outre-mer.

UN ARRETE

● Modifiant la liste des dispositifs de séparation du trafic maritime visés au règlement pour prévenir les abordages en mer, annexé à la Convention internationale de Londres de 1972.

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole supérieure de guerre en 1981 (qautre-vingt-quinzième promotion).

PARIS EN VISITES

LUNDI 30 MARS

« La montagne Sainte-Geneviève », 14 h. 30, façade de Saint-Etienne-du-Mont, Mme Allaz.

« Le roi René », 15 h., place du Trocadéro, entrée du Musée des monuments français, Mme Bouquet des Chaux.

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais (Approche de l'art).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h., parvis (Arcus)

« Hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Pissarro », 16 h., Grand Palais, P.-Y. Jaslet.

« Le dessin français au seizième siècle », 15 h., 107, rue de Rivoli.

« Le trésor des Icônes », 15 h., 40, rue Pascal (Paris et son histoire).

« Saint - Germain - des - Prés », 14 h. 30, 1, rue Mabillon (le Vieux Paris).

MARDI 31 MARS

« Montagne Sainte-Geneviève », 14 h. 30, métro Jussieu, Mme Allaz.

« Le Printemps », 15 h., boulevard Haussmann, nouveau magasin, Mme Hulot.

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch.

« L'île Saint-Louis », 15 h. 15, métro Pont-Marie, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cristallerie de Baccarat », 15 h., 30 bis, rue de Paradis (P.-Y. Jaslet).

« Cour Carrée du Louvre », 15 h., cour Carrée (M. de La Roche).

« Arènes de Lutèce », 15 h., métro Jussieu (Paris et son histoire).

« Arènes de Lutèce », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (Résurrection du passé).

« Donation Wildenstein », 15 h. 30, 2, rue Louis - Boilly (Tourisme culturel).

« Rénovation du Marais », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

LUNDI 30 MARS

14 h. 45, salle Chaillot - Galliera, 28, avenue George-V, Mme O. Loustal-Croux : « D'où viennent les arbres de nos grands parcs et de nos jardins en Ile-de-France » (projection).

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des - Victoires, Mme C. Thibaut : « L'Angleterre de Charles I[er] et de Cromwell ».

MARDI 31 MARS

13 h., hôpital Saint-Louis, Centre Hayem, professeur A. Jacquard : « Henes, milieu culture et liberté ».

15 h., 62, rue Madame : « La mosaïque africaine » (Arcus).

19 h. 15, 7, rue Danton, M. G. Pegand : « Un concept unitaire du corps et du psychisme » (Psycho-Intégration).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Les Fra Angelico du couvent Saint-Marc à Florence ».

20 h. 45, salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré : « New-York Los-Angeles » (Projection).

TRANSPORTS EN COMMUN

Un nouvel abonnement S.N.C.F.-R.A.T.P. en Ile-de-France

Un « abonnement spécial » S.N.C.F.-R.A.T.P., en région d'Ile-de-France, sera créé le 1[er] avril 1981.

Les voyageurs habitant dans la région d'Ile-de-France, en dehors de la zone d'application des tarifs de la banlieue de Paris (c'est-à-dire au-delà des limites de la zone 5 de la « carte orange »), et dont la résidence est desservie par une gare *située à une distance maximum* de 75 kilomètres de la gare tête de ligne de Paris, pourront bénéficier de ce nouvel abonnement.

Il s'apparentera, dans sa présentation, à la « carte orange », et permettra d'effectuer pendant un mois, en deuxième classe, un nombre illimité de voyages sur la S.N.C.F entre la gare desservant le domicile et la gare de Paris correspondante, ainsi que sur les réseaux de la R.A.T.P et de la S.N.C.F. inclus dans les zones 1 et 2 de la « carte orange ».

L'abonnement spécial intéresse cinquante-huit gares de la région d'Ile-de-France situées dans les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, du Val-d'Oise et de l'Essonne.

Il est matérialisé par une carte nominative gratuite de couleur jaune comportant l'adresse du titulaire, sa photographie, et l'indication de la gare desservant son domicile, ainsi qu'un coupon mensuel à piste magnétique sur lequel le voyageur devra reporter le numéro de sa carte avant le premier voyage.

Le prix du coupon mensuel, qui pourra être acheté à partir du 20 du mois précédant l'utilisation et jusqu'au 19 du mois d'utilisation, est fonction de la distance entre la gare desservant le domicile du voyageur et la gare tête de ligne de Paris : 40 à 49 kilomètres : 260 F ; 50 à 59 kilomètres : 280 F ; 60 à 75 kilomètres : 295 F.

Le Monde

économie

SOCIAL

M. Giscard d'Estaing et l'emploi

(Suite de la première page.)

Reste donc à miser sur une autre répartition de l'emploi si l'on veut « tout faire » pour que les jeunes aient un travail.

Les mesures avancées ont trois inconvénients : elles ne sont guère nouvelles ; elles auraient pu être appliquées depuis belle lurette si elles étaient valables ; elles n'aboutissent en fait qu'à un partage du chômage et de la pénurie.

La relance de la formation, du travail à temps partiel et l'arrêt de l'immigration, l'incitation au retour des étrangers dans leur pays, ne sont que la bonne ou mauvaise copie conforme des décisions prises ou annoncées depuis des mois et des années (1).

D'autres projets, sans être nouveaux ou novateurs, n'avaient guère jusqu'à présent été évoqués ou assumés par le pouvoir. C'est le cas d'une nouvelle forme de financement du chômage, signifiant sans doute un appel aux fonctionnaires, qu'on n'ose pas nommer. C'est le cas, plus positif, d'une nouvelle aide aux chômeurs qui reprennent un travail moins bien rémunéré que celui espéré et qui recevraient une allocation différentielle. Mais voilà, vieilles ou moins anciennes, autant d'initiatives qui pouvaient être prises lors du septennat actuel.

Les mesures portant sur l'intervention de l'UNEDIC pour assurer une prévention des licenciements — ce qui veut dire l'extension du chômage partiel — et sur l'avancement de l'âge ouvrant droit à la pré-retraite sont, elles aussi, des projets que MM. Barre et Mattéoli ont déjà présentés. Et s'ils ont été écartés des discussions entre syndicats et patronat, c'est parce que le gouvernement, dans sa hâte de vouloir démontrer qu'il agissait, n'a pas chiffré et le coût et l'aide financière qu'il accepterait d'assurer.

Pis, l'ensemble de ces projets peut être comparé aux dernières cartouches qu'un tireur assiégé n'a pas voulu encore utiliser. Il s'agit en effet des dernières armes d'un même arsenal, c'est-à-dire des dernières mesures d'une même politique : si l'on ne veut pas innover, il est encore possible en effet de renvoyer un peu plus d'immigrés et de se séparer dans l'immédiat d'un peu plus de « vieux » salariés de cinquante-huit à soixante ans.

Un souhait renouvelé

Et l'addition est bonne : 300 000 à 400 000 immigrés qui partent, 360 000 pré-retraités de cinquante-huit à soixante ans, 290 000 de soixante à soixante-cinq ans qui n'ont pas voulu ou qui n'ont pas pu bénéficier de l'actuelle pré-retraite et 50 000 fonctionnaires en retraite anticipée... cela fait près d'un million d'emplois libérés pour les jeunes. Et si l'on ajoute à ces orientations le projet réaffirmé de généraliser et le temps partiel et le chômage partiel, on voit que ces décisions, si elles étaient acceptées, ne consisteraient qu'à partager le chômage et à bénéficier d'une période de cinq à sept ans au cours de laquelle il est encore possible d'accroître le nombre des retraités... sans trop perturber les régimes d'assurance-vieillesse, puisque l'équilibre démographique entre jeunes et personnes âgées demeure favorable.

Cette cohérence libérale des mesures giscardiennes procède aussi d'un égoïsme qui n'a rien d'exceptionnel et peut même être considéré comme sage pour un candidat qui ne veut pas heurter tous ceux dont la situation ou l'emploi est acquis. Puisque le monde du travail et le monde syndical refusent de partager et le travail et les revenus en acceptant la réduction à la fois des horaires et des salaires, M. Giscard d'Estaing en prend acte, en se contentant de renouveler le souhait de voir les partenaires négocier.

Il faut donc faire travailler quarante ou quarante et une heures le maximum de personnes en plongeant dans l'inactivité le maximum de salariés âgés. Et comme il faudra aussi payer les pré-retraités — soit autant que les Français ont payé de 1974 à 1981 pour améliorer le minimum vieillesse — la situation sera la suivante : les uns seront inactifs et recevront — disons 70 — les autres travailleront quarante et une heures et gagneront 100, mais en fait ils ne disposeront que de 95 ou 93 après avoir payé impôts et cotisations rendus nécessaires par le financement des pré-retraites.

Une autre solution permettant à tous de travailler trente-cinq à trente-sept heures et de recevoir 90 % ne serait-elle pas préférable ?

Il s'agit-là, il est vrai, d'une politique bien plus difficile à mettre en œuvre. Et M. Giscard d'Estaing peut se défendre en affirmant qu'une pareille politique est semblable à celle adoptée par nos voisins, voire meilleure. Pauvre comparaison. A une France qui a la chance d'avoir de nombreuses ressources comme à un élève doué qui a seulement la moyenne, ou on ne se contente pas de dire « continuez » mais on déclare : « Vous pouvez mieux faire. » « Vous pouvez et nous pouvons mieux faire », tel devrait être l'un des slogans et l'appel à l'effort de tout candidat novateur.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Déjà, en 1979, M. Lionel Stoléru estimait possible de réduire de 3 % à 5 % par an le nombre d'étrangers vivant en France (le Monde du 15 juin 1979). Un projet de loi révisant les conditions d'attribution des autorisations de séjour était déposé et demeure en sommeil, en raison des oppositions qu'il a suscitées.



(Dessin de PLANTU.)

Les déclarations à « l'Express » du président de la République

Au cours de son interview à l'Express, M. Giscard d'Estaing a commenté les sept actions qui forment son plan d'ensemble sur l'emploi (voir ci-contre). Voici l'essentiel de ses déclaration :

● L'ENERGIE : « *Si, malgré la crise mondiale dramatique, le niveau de vie global des Français a augmenté de 23,5 % en sept ans sans que nous nous endettions plus que les autres, c'est largement grâce à la politique énergétique (...). Quand les Français économisent 1 % de leur consommation d'énergie, ils créent quarante mille emplois.* »

● LES JEUNES ET LES FEMMES : « *L'arrivée des jeunes est une chance pour la France. Elle nous donne de vrais soucis, mais c'est une chance. Ils ont droit au travail, et tout doit être fait — je dis bien tout — pour leur donner un travail. C'est un engagement que je prends. L'attitude des femmes à l'égard du travail est un fait de société et de civilisation. Elles demandent à la fois un travail et un travail adapté à leur vie familiale. Il faut les comprendre et adapter la société en conséquence, et non pas choisir l'attitude inverse : c'est-à-dire conserver nos habitudes et laisser monter indéfiniment le nombre des femmes demandeurs d'emploi.* »

● LA COMPETITIVITE : « *La croissance, fondée sur la compétitivité et la productivité, sur une meilleure utilisation des équipements, doit continuer. Les progrès peuvent — et doivent — toucher toutes les entreprises, les petites comme les grandes, tous les secteurs, même les plus traditionnels et les plus anciens : l'agriculture, les textiles, la sidérurgie.* »

● LA FORMATION : « *Il y a beaucoup de chefs d'entreprise, et notamment de P.M.E., qui cherchent sans succès à recruter dans certaines spécialités. Rappelez-vous qu'il y a sept ans il sortait de l'enseignement 225 000 jeunes sans la moindre formation. Ils ne sont plus aujourd'hui que 95 000. Le progrès est important. Nous ferons mieux, par une action concertée de l'éducation nationale et des entreprises, développée avec l'aide de l'Etat.* »

● L'IMMIGRATION : « *Il n'est pas question de chasser brutalement de France des hommes qui ont travaillé à nos côtés. Mais il faut continuer à arrêter les nouvelles arrivées et inciter au retour dans les pays d'origine. (...) Le nombre des travailleurs immigrés peut être réduit de plusieurs centaines de milliers en quelques années.* »

● LA SOLIDARITE : « *Très normalement, la solidarité a joué d'abord dans la voie de l'indemnisation. Nous pouvons aller plus loin : la prévention des licenciements, l'aide au reclassement, la formation. Le gouvernement engagera avec les partenaires sociaux une négociation pour élargir le champ d'action fixé en 1958 à l'UNEDIC. La solidarité y trouvera une nouvelle dimension.* »

● LE PARTAGE DU TRAVAIL : « *L'attitude des Français à l'égard des réductions d'horaire est, elle aussi, en train de se modifier (...). Il suffirait — apparemment — de réduire de 7 % les horaires de travail sans compensation de revenu. Nous ne sommes pas prêt collectivement à le faire aujourd'hui. Mais il suffirait que nous fassions chaque année une partie du chemin pour que, cette action étant ajoutée à toutes les autres, le problème du chômage soit fondamentalementchangé.* »

● L'EFFORT FINANCIER : « *La mise en œuvre de ce programme, qui est, en effet, ambitieux, suppose, c'est vrai, l'utilisation de moyens financiers importants.*

» *Pour une part, il s'agira de réorienter vers des actions nouvelles des moyens financiers qui existent déjà. Ce sera le cas pour la formation professionnelle.*

» *Pour le reste, l'effort financier est du même ordre de grandeur que l'effort supplémentaire que la solidarité nationale fait aujourd'hui par rapport à 1974 en faveur des personnes âgées.* »

Deux conditions et sept actions

M. Giscard d'Estaing propose deux conditions à la lutte contre le chômage et propose sept actions :

DEUX CONDITIONS :

● *L'indépendance énergétique*, avec pour objectif de porter la part d'énergie d'origine nationale de 24 % en 1973 à 45 % en 1990 par les économies d'énergie, la poursuite du programme nucléaire et la diversification des ressources;

● *La compétitivité des entreprises*, grâce au développement de la recherche, l'amélioration de la situation financière, la suppression complète du contrôle des prix.

SEPT ACTIONS :

● *Intensification et adaptation de la formation professionnelle* par un contrat de formation aux cent mille jeunes actuellement sans formation, une adaptation des pactes nationaux pour l'emploi, une modification de la répartition des fonds de formation et l'association des instances régionales à cette politique ;

● *Encouragement au départ des travailleurs immigrés et nouvelle politique du travail immigré* par l'augmentation du montant de l'aide individuelle au retour, des accords avec les principaux pays d'émigration et l'adaptation de la réglementation ;

● *Accès anticipé à la retraite ou à la préretraite* par abaissement temporaire de soixante à cinquante-huit ans de l'âge limite de la préretraite, la levée des obstacles juridiques ou économiques et la présentation d'une loi pour les fonctionnaires permettant le départ en préretraite à soixante, voire cinquante-cinq ans, pour le service actif avec une retraite identique à celle qu'ils auraient perçue s'ils avaient poursuivi leurs activités jusqu'à la limite d'âge.

● *Transformation de l'aide au chômage en aide à l'emploi* par une aide au reclassement en réduisant notamment les charges sociales versées par les entreprises qui embauchent, le chômage partiel, le travail à temps partiel, etc.

● *Poursuite de l'élimination des obstacles à la création d'emplois* par une réduction des charges sociales et fiscales pour les petites entreprises créatrices d'emplois.

● *Encouragement d'une nouvelle organisation du travail*, 750 000 personnes supplémentaires devant travailler à temps partiel dans le privé et 315 000 dans le public, les négociations sur la durée du travail devant être reprises et l'introduction de la cinquième équipe encouragée.

● *Surveillance du bon fonctionnement du système d'indemnisation*, avec un contrôle renforcé pour déceler les abus, les cumuls et le travail au noir.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Allemagne fédérale retrouve un excédent...

De notre correspondant

Bonn. — L'Allemagne fédérale peut se réjouir d'avoir retrouvé en février un excédent commercial (864 millions de marks), après avoir connu en janvier le déficit le plus important de son histoire (923 millions de marks). Toutefois, cette amélioration ne parait pas suffisante pour permettre au déséquilibre de la balance des paiements courants de rester compris entre 22 et 25 milliards de marks cette année, comme prévu officiellement. Le passif atteint déjà, pour janvier et février, 6,6 milliards de marks, en forte hausse par rapport au « trou » enregistré pendant les deux premiers mois de 1980 (4,5 milliards de marks). En 1980, le déficit avait représenté 28 milliards de marks.

La prévision d'une inflation réduite à 4,5 % cette année parait aussi compromise, après la série des mauvais indices enregistrés *depuis le début de l'année*. Selon de premières estimations, la hausse des prix atteindrait 0,7 % en mars (après 0,7 % en février et 0,8 % en janvier), portant le taux à 5,5 % au cours des douze derniers mois. Ce rythme ne devrait pas se ralentir au cours des prochains mois, la R.F.A. subissant, du fait de la dépréciation du mark, une forte poussée du prix de ses importations (2,9 % en février, 13,2 % en un an) et le gouvernement venant d'alourdir les taxes indirectes.

Enfin plus personne ne semble croire que la récession se limitera à 1 % du P.N.B. comme l'escomptait le gouvernement. Une *fois déduite l'inflation*, la chute réelle des importations et des exportations en janvier-février par rapport à la même période de 1980 est le signe que la marche des affaires a subi un net coup d'arrêt outre-Rhin.

(Intérim.)

● *Le prince Hubert-Henry de Polignac*, âgé de soixante-trois ans, a été tué, vendredi matin 27 mars, dans un accident de voiture, près de Château-Renault (Indre-et-Loire).

Le prince Hubert-Henry de Polignac était administrateur des cognacs de Polignac et conseiller du commerce extérieur de la France. Il avait été conseiller général du Maine-et-Loire de 1958 à 1976 et maire de la Jumellière de 1965 à 1971.

... et le déficit des États-Unis diminue

Washington (A.F.P.). — Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis a diminué en février se situant à 3,15 milliards de dollars contre 5,44 milliards en janvier. Selon le département du commerce, les exportations se sont accrues de 5 % pour s'établir à 19,76 milliards, tandis que les importations diminuaient de 5,6 %, représentant 22,91 milliards de dollars, en raison d'une baisse de la demande de voitures et de pétrole. En 1980, le déficit commercial s'était élevé à 36,4 milliards de dollars contre 40,4 milliards en 1979.

La progression des exportations est due principalement au secteur aéronautique et aux charbonnages. Les ventes aéronautiques *ont plus que doublé*, atteignant 1,25 milliard de dollars, tandis que celles de charbon ont augmenté d'un tiers, se situant à 516 millions. L'excédent agricole a représenté 2,1 millards et celui des biens manufacturés 1,6 milliard de dollars.

La C.G.C. renonce à présenter un candidat à l'Élysée et dénonce l'intransigeance du pouvoir et du patronat

Le comité confédéral de la C.G.C., réuni le 27 mars, a décidé de ne pas présenter de candidat à l'élection présidentielle, par 204 voix (soit 68,2 % des suffrages exprimés) contre 93 (métallurgie, assurances, et les unions régionales Rhône-Alpes, Poitou-Charente, Basse-Normandie, etc.), et 2 abstentions.

Jusqu'au dernier moment, les dirigeants de la C.G.C. avaient multiplié les démarches auprès de tous les ministres pour faire avancer les six revendications essentielles fixées par les « *états généraux* » du 7 novembre : priorité à l'emploi, pouvoir d'achat, indexation du barème fiscal sur le coût de la vie, représentation de l'encadrement des entreprises, statut de l'encadrement et statut du militant syndical. Seul le problème de l'emploi a été vraiment pris en considération : sa priorité a été reconnue par le gouvernement ; un « pacte » comparable à celui des jeunes, avec détaxes pour les employeurs, devrait permettre à quelques milliers de cadres « confirmés » de retrouver plus facilement du travail.

Malgré les efforts de la C.G.C. pour valoriser cette concession, le résultat est mince. En effet, les cadres se sont heurtés à un gouvernement réfugié dans l'immobilisme et, de surcroît, à bout de course. Le C.N.P.F., de son côté, a fait la sourde oreille.

Pour gagner en efficacité il aurait sans doute fallu que, dès le départ, la C.G.C. donne plus de crédibilité à sa menace de descendre dans l'arène électorale. Or, après l'active préparation de la « *convention* » réunie au Parc floral parisien et la bonne tenue de ses assises qui avaient approuvé, par 85 % des voix, la présentation d'un candidat, la confédération s'est réfugiée dans une sorte d'attentisme. Ayant annoncé que sa décision définitive serait prise le 20 février (date ensuite reportée à plus d'un mois), la C.G.C. n'a pas non plus procédé à la désignation d'un « champion » éventuel. Pourtant, elle paraissait avoir l'« *homme au bon profil* » (après que plusieurs noms eurent circulé) en la personne de M. J.L. Mandinaud, président du Syndicat du pétrole, vice-président confédéral et ancien dirigeant de l'U.C.T. (Union des cadres et techniciens) fraîchement ralliée à la C.G.C.

Certaines rivalités internes n'ont-elles pas joué ? On l'insinue dans les couloirs de la rue de Gramont, siège de la C.G.C., en regardant du côté de M. Marchelli (métallurgie) qui avait été l'ardent artisan des états généraux, mais aurait pu prendre ombrage de l'entrée en scène du porte-flambeau électoral.

De même, la collecte des cinq cents signatures, engagée très tardivement, n'avait finalement récolté, semble-t-il, que la moitié du nombre requis.

Certains militants mesuraient les difficultés matérielles d'une campagne et ses dangers de dérapages vers le terrain politique pour une organisation qui voulait rester dans le domaine syndical. D'autre part, la C.G.C. ferait-elle un score honorable ? Elle déclare trois cent mille adhérents et souhaite atteindre le million.

Pourtant, lorsque M. de Santis, délégué général de la C.G.C. et président des V.R.P., a annoncé, fin janvier, que sa fédération était hostile à la désignation d'un candidat, il y a eu des déclarations d'intention inverses. Bientôt, M. Marchelli fit savoir que ses métallos ne renonceraient pas. Finalement, en dépit du mécontentement que soulève la politique gouvernementale chez les cadres, plus des deux tiers des trois cents délégués ont préféré abandonner la partie.

Il ne restait plus qu'à voter la motion accusant « *l'intransigeance des pouvoirs publics et du patronat* » et aussi « *l'ampleur sans précédent des moyens utilisés pour cette élection, qui pose le problème fondamental de l'indépendance de la C.G.C.* ».

JOANINE ROY.

DEUX RESPONSABLES NATIONAUX DE LA C.G.T. APPELLENT A VOTER SOCIALISTE

Les principaux dirigeants de la C.G.T. qui ont largement participé à l'appel en faveur de M. Marchais paru dans « l'Humanité » du jeudi 26 mars ne sont pas les seuls syndicalistes à s'inscrire dans les listes de soutien aux candidats à l'Elysée.

Celle qui vient d'être publiée en faveur de M. Mitterrand comporte les noms de MM. Gérard Gaumé, membre du bureau, et Pierre Carassus, membre de la commission exécutive, ce dernier s'étant maintes fois opposé à la direction confédérale.

Venant de la C.F.D.T., on relève la signature de MM. André Jeanson (ancien président), Emile Le Beller (ex-secrétaire général des postiers) et Paul Vignaux (qui fut le fondateur du SGEN). Du côté de la FEN, il y a MM. James Marangé (ex-secrétaire général), Louis Astre et Pierre Desvalois. Enfin, Mme Simone Troisgros, qui fut l'une des dirigeantes de la C.F.T.C.

Toutefois, alors que l'appel communiste, sur une soixantaine de personnes, compte une quarantaine de syndicalistes, on peut observer que la liste socialiste, sur plusieurs centaines de noms, n'enregistre qu'une vingtaine de militants venus des diverses confédérations de salariés.

● *M. Alain Juppé*, directeur adjoint de la campagne de M. Jacques Chirac, a commenté en ces termes, samedi 28 mars, le « plan-emploi » de M. Giscard d'Estaing : « *Ces déclarations constituent un programme de stérilité et de faillite.* »

PÊCHE

Une rebuffade pour M. Schmidt

(Suite de la première page.)

A Maastricht, M. Giscard d'Estaing a estimé que « *le retard actuel est inacceptable et injustifié* » et à l'issue de la réunion Schmidt s'est déclaré « *déçu et trompé* ». La seule concession faite par Mme Thatcher fut de procédure : elle acceptait la convocation de conseil spécial pour vendredi.

« *Il a été décidé qu'il fallait parvenir sans retard à un accord sur la pêche. Il nous a été assuré que la volonté politique qui est nécessaire pour aboutir existerait vendredi* », déclarait devant les journalistes M. Giscard d'Estaing.

Trois jours plus tard, après une réunion dont la seule qualité a été d'être brève, les ministres ont constaté que l'accord était toujours aussi impossible. M. Walker, le ministre britannique, refusa toujours de dissocier le volet « externe » (l'accord avec le Canada) du volet « interne » (les droits de pêche dans la zone des 200 milles communautaires). En matière d'accès, il n'annonça pas le changement de position, préférant indiquer qu'en raison de la proximité des élections présidentielles en France c'était Paris qui n'était pas en mesure de négocier.

M. Daniel Hoeffel, ministre français des transports, s'est donné beaucoup de mal pour expliquer ensuite que la volonté politique d'aboutir existait effectivement, mais que les éléments nécessaires n'étaient pas réunis. Brodant sur le même registre, M. Thorn, le président de la Commission, indiqua que des progrès avaient été accomplis, mais pas assez pour aboutir et qu'il fallait se donner du temps.

L'un et l'autre se dirent confiants sur les chances de parvenir à un accord d'ensemble d'ici à la fin du printemps.

L'argument sur l'insuffisance de la préparation ou le manque de temps fait sourire (mais qui croit-on tromper ?) quand on pense au nombre considérable de réunions que ministres, ambassadeurs et experts ont consacrées à ce dossier depuis des mois.

La rebuffade est cuisante pour les Allemands, dont les professionnels ont déjà perdu une campagne de pêche. Concrètement, elle est moins grave pour les Français, qui ont pu et peuvent encore continuer à pêcher. Certains font même valoir que le *statu quo* serait, somme toute, plutôt favorable aux pêcheurs bretons et boulonnais : la mise en place — demain — d'une politique commune ne risquerait-elle pas en effet de se traduire par une limitation des droits de pêche français dans certaines zones britanniques ?

C'est là un argument fallacieux qui ne prend pas en compte les inconvénients résultant d'une incertitude prolongée. Il reste exact, certes, que les pêcheurs français peuvent mieux que leurs collègues allemands supporter les atermoiements européens. Pour la France, le dommage immédiat est d'ordre politique. On peut craindre en particulier que le nouvel échec sur la pêche, en altérant davantage le climat communautaire, rende plus difficile la négociation sur les prix agricoles qui doit débuter lundi, alors que celle-ci, si l'on s'en tient aux difficultés techniques à surmonter, se présente sous un jour plutôt favorable.

A Maastricht, le président de la République française avait clairement indiqué que sa préoccupation prioritaire était de voir ces prix agricoles arrêtés à l'échéance normale, c'est-à-dire avant la fin de la semaine prochaine.

PHILIPPE LEMAITRE.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Une opération qui dessert le crédit de la France

Ne dirige pas qui veut une grande opération financière internationale. La Chemical Bank, qui, ainsi que nous l'avions rapporté la semaine précédente, a été mandatée par la Caisse nationale des télécommunications (C.N.T.) pour lever un eurocrédit de 300 millions de dollars, en fait actuellement la douloureuse expérience. Il semble en effet que la transaction rencontre une nette résistance sur l'euromarché, un grand nombre des banques américaines auprès desquelles elle est apparemment destinée à être placée ne montrant, et c'est le moins qu'on puisse dire, aucun enthousiasme à son égard.

Le crédit C.N.T., qui est garanti par l'Etat français, a été monté selon une structure qui paraît incompréhensible à nombre d'eurobanquiers. S'agissant d'un crédit de confirmation *(standby)* d'une durée de dix ans, son objet principal n'est pas d'apporter 300 millions de dollars à la la C.N.T. sous forme d'un prêt bancaire classique, mais de servir de soutien à l'émission ultérieure, soit de papier commercial aux Etats-Unis, soit d'euronotes, soit encore de tout autre substitut. Le crédit comporte donc une commission d'engagement de 0,125 %, qui sera perçue par les banques aussi longtemps que son montant ne sera pas tiré. Si par contre il devait l'être, le taux d'intérêt semestriel pour les établissements prêteurs serait l'addition au taux interbancaire versé à Londres sur les dépôts en eurodollars à trois ou six mois (le Libor) d'une marge de 0,25 %.

A cela viendrait s'ajouter une commission d'utilisation modulée selon l'importance des montants effectivement tirés de la manière suivante : 0,125 % pour des tirages représentant de 20 % à 25 % du volume global ; 0,25 % pour les tirages représentant de 25 % à 35 % ; 0,375 % pour les tirages représentant de 35 % à 50 % et 0,50 % au-delà. Si l'on tient compte en outre de la commission bancaire de 0,125 %, qu'on peut comparer à un jeton de présence au conseil d'administration, le taux perçu par les établissements prêteurs s'élèverait à 0,75 % à partir du moment où au moins 20 % du crédit est utilisé sous forme de prêts bancaires...

C'est là que le bât blesse. Soit que le crédit est tiré et son coût est beaucoup trop onéreux pour l'emprunteur, soit qu'il ne l'est pas et son rapport est frustrant pour les prêteurs qui ne percevront que 0,125 % par an sur des fonds immobilisés pendant dix ans. Dans ces conditions, on se demande ce qui a bien pu pousser la C.N.T., d'une part, et le Trésor français de l'autre, celle-là à accepter une structure qui n'est pas satisfaisante, quelle que soit la facette envisagée, et celui-ci à autoriser une transaction qui ne rehausse pas, sur la scène internationale, le crédit de l'Etat français garant de l'opération. En fait, le rapport de 0,75 % que percevraient les eurobanques en cas de tirage du crédit C.N.T. met la France au rang des nations en voie de développement. C'est ce que paient les Etats d'Amérique latine, du Sud-Est asiatique et d'Afrique aux banques internationales pour des eurocrédits.

Un élément politique

On ne mettra jamais assez l'accent sur le fait que la marge appliquée aux crédits internationaux est avant tout une variable politique. Plus basse est cette marge, plus haut est le prestige du pays emprunteur. Il est enfin naturel que le taux d'intérêt soit inversement proportionnel aux risques encourus par les prêteurs. Si le Brésil doit actuellement passer sous les fourches Caudines d'une marge supérieure à 2 %, venant s'ajouter au taux du Libor, qui cette semaine est de l'ordre de 15 %, et donc payer un taux d'intérêt de 17 % sur ses eurocrédits, c'est parce que la dette brésilienne vis-à-vis de l'étranger est, avec plus de 50 millions de dollars, la plus élevée du monde.

A l'opposé, tous les pays d'Europe peuvent maintenant obtenir une marge sur leurs eurocrédits commençant à 0,375 % ; au nord, l'Irlande, la Suède, au sud, l'Italie, ont déjà réalisé cette ambition ; la Grèce et le Portugal s'apprêtent à emprunter à ces conditions, tandis que le Danemark est sur le point de se voir à nouveau accorder un crédit assorti de cette marge de 0,375 % sur une durée cette fois-ci plus longue que celle de l'opération précédente. Hors d'Europe, la Malaisie, pour citer cet exemple, a aussi été récemment gratifiée d'une marge de 0,375 % sur un eurocrédit de 400 millions de dollars en cours de placement. Comment la France peut-elle accepter d'acquitter éventuellement 0,75 % sans entacher sur le plan international non seulement sa crédibilité financière, mais aussi son prestige politique ?

N'est donc pas eurobanquier qui veut. La Chemical Bank va l'apprendre à ses dépens avec le crédit C.N.T. Il est en effet douteux que des « poids lourds » comme Chase Manhattan, Citibank, Morgan Guaranty Bank ou Manufacturers Hanover, toutes banques internationales dont la présence est nécessaire pour assurer le succès d'une transaction financière à l'échelle mondiale, participent à l'opération de la Caisse nationale des télécommunications.

A la quasi-euphorie qui, huit jours plus tôt, s'était emparée du marché euro-obligataire, a succédé une semaine d'hésitation. Les énormes besoins de financement du Trésor américain, qui l'ont amené à effectuer des prélèvements de 8 milliards de dollars en l'espace d'une semaine, ont lourdement pesé sur le marché des capitaux d'outre-Atlantique. Par suite de sa consanguinité avec New-York, le marché des euro-obligations en dollars s'est aussi tassé pendant la plus grande partie de la semaine. Il avait tendance à se stabiliser à partir de jeudi, faisant ainsi espérer le début d'une phase de consolidation qui, somme toute, serait saine parce que les hausses enregistrées la semaine précédente avaient été trop fortes.

Si aucune émission nouvelle en eurodollars n'a vu le jour, en revanche, le marché de l'euro-franc français ne désemplit plus. L'emprunt de 250 millions d'eurofrancs de la Swedish Export Credit, qui, en fin de course, s'est trouvé deux fois souscrit, a été émis au pair après que son coupon a été ramené de 14,75 % à 14,625 %. Sur le marché secondaire, l'émission suédoise a toutefois fait des débuts un peu trébuchants étant cotée aux environs de 98,5/99. Il semble qu'un certain nombre de petites banques soient empressées de se défaire de leur papier, après avoir pris le bénéfice que leur permet la commission qui leur ets attribuée.

C'est maintenant Air France *qui sollicite le marché* de l'euro-franc français avec une émission de 200 millions de francs d'une durée de cinq ans sur la base d'un coupon de 14,50 %. La Banque de l'Union européenne est à la tête du Syndicat bancaire international dirigeant le placement, qui n'est pas garanti par l'Etat français.

L'euro-emprunt d'Air France n'était pas encore sur le marché, et celui de la Swedish Export Credit pas encore complètement terminé, qu'on envisageait déjà la prochaine transaction en euro-francs. Il se pourrait que ce soit avec la Bank of America, qui vient d'offrir 400 millions d'eurofrancs sur une durée de cinq ans dans le cadre d'un emprunt dirigé par la Banque de Paris et des Pays-Bas. Si l'opération se matérialise, elle conférera au marché de l'eurofranc français un prestige considérable. La Bank of America est non seulement la plus grande banque commerciale aux Etats-Unis, et de ce fait l'une des premières du monde, mais aussi et surtout un établissement qui a très peu emprunté. Son papier sera donc d'une qualité comparable à celui d'un Etat souverain, de toute première catégorie.

CHRISTOPHER HUGHES.

Le marché monétaire

Coup d'arrêt à la baisse

La semaine dernière, observant la détente sensible qui s'opérait sur les taux dans le monde, nous nous demandions : « *La baisse, jusqu'où ?* » Eh bien ! cette semaine-ci, c'est un net coup d'arrêt à la baisse qui a été enregistré, et même une remontée assez nette. Sur le marché des eurodollars, les taux, qui étaient revenus à 14 % à trois mois, se sont nettement raffermis, s'établissant à plus de 15 % à la veille du week-end, tandis qu'en Allemagne fédérale on passait de 11 3/4 % à 13 % sur l'euromark à trois mois, et que la Banque de France prenait l'initiative, vendredi 27 mars, en fin d'après-midi, de relever de 1/2 % (12 1/2 % contre 12 %) ses taux d'intervention.

Comme il est de règle depuis de longs mois, c'est le vent d'Amérique qui a soufflé sur les marchés. Dès le début de la semaine, un léger frémissement courait sur les places financières des Etats-Unis, où les taux commençaient à se tendre les jours suivants sous l'influence de divers facteurs. Le Trésor américain, tout d'abord, a emprunté assez massivement. Ensuite, les échéances de fin de mois et de fin de trimestre n'ont pas manqué de peser, surtout à l'occasion du renouvellement des emprunts internationaux en eurodollars à six mois (« roll-over ») qui, en ces temps troublés, constituent une opération un peu délicate. Enfin, les propos tenus en fin de semaine par les augures officiels ont inquiété.

On sait qu'outre-Atlantique une querelle oppose les « wizards » (sorciers) aux gourous. Ces derniers, dont le chef de file est M. Henry Kaufman, chef économiste de la firme de courtage new-yorkaise Salomon Brothers, prévoient une remontée très vive des taux (au-dessus du record de 21 1/2 %) avant la fin de l'année et pressent les candidats à l'emprunt de lancer leurs émissions dès maintenant : *« Nous sommes dans l'une des brèves périodes dans lesquelles on a une occasion exceptionnelle de se procurer des capitaux sur le marché. »*

De nombreuses sociétés s'empressent de suivre ces avis, de sorte que certains analystes, comme ceux de Goldman and Sachs à New-York, s'attendent à une « avalanche » d'émissions. En Europe, certains banquiers, comme *M. Hervé de Carmoy, président* de la B.C.T.-Midland à Paris, pensent que les taux américains vont monter de 4 % d'ici au mois de juin.

Du côté des « wizards », on trouve, sans trop s'en étonner, le chef économiste de la plus grande firme de courtage des Etats-Unis, Merrill Lynch, que présidait M. Donald Reagan, devenu secrétaire au Trésor. Selon cet expert, M. Albert H. Cox, le taux de base des banques américaines doit revenir des 17 % actuels à 12 % vers la fin de l'année, et continuer à baisser en 1982, tombant à 8 % ou 9 %. Pour M. Cox, l'inflation va fléchir, et l'économie aussi, ce qui pourrait faire regretter aux sociétés d'emprunter à long terme maintenant.

Défendre le franc

En attendant, non seulement le taux de base des banques ne baisse plus outre-Atlantique, mais la Security Pacific Bank, qui avait ramené le sien à 17 % en début de semaine, vient de le rehausser à 17,5 %, tandis que la Citibank et la Manufacturers Hanover ont majoré de 0,5 % le taux de leurs prêts aux courtiers de Wall Street, dont l'évolution préfigure généralement celle du marché. Brochant sur le tout, vendredi 27 mars, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale (Fed), a averti que les taux d'intérêt aux Etats-Unis pourraient monter plus haut que l'administration ne le prévoit, en raison des besoins du Trésor et de la sous-estimation des dépenses pour l'armement. Ces déclarations ont jeté un froid à Wall Street *(voir d'autre part)*.

Cela n'a toutefois pas empêché le Fed d'injecter de l'argent dans le marché interbancaire pour tenter d'éviter que les taux au jour le jour ne montent au-dessus de 14,5 %.

Dans ces conditions, faut-il s'étonner si les taux se sont raffermis en Allemagne fédérale, où la Bundesbank se refuse à assouplir sa politique, en dépit de la réduction spectaculaire du déficit de la balance des paiements allemande en février *(voir d'autre part)* ?

Les instances dirigeantes des Dix, réunis en début de semaine à Maastricht, ont eu beau souhaiter une réduction concertée des taux d'intérêt en coopération avec les Etats-Unis, le problème reste entier. Sans doute sera-t-il examiné le 10 avril prochain lors d'une réunion, à Londres, du ministre des finances et des gouverneurs des banques centrales des grands pays occidentaux, y compris les Etats-Unis.

En France, agissant un peu par surprise, la Banque de France a relevé d'un demi-point le taux de ses prêts à sept jours sur bons du Trésor, porté à 12,5 %. On sait que depuis plusieurs semaines, l'Institut d'émission « *épongeait* » les abondantes disponibilités sur le marché monétaire pour empêcher les taux de baisser. Le raffermissement du loyer de l'argent outre-Rhin et, pense-t-on, le souci de défendre le franc, à l'approche de l'élection présidentielle ont pu motiver sa décision.

Sur le marché obligataire, une certaine stabilité a été observée après la détente enregistrée au cours des deux semaines précédentes. Si, selon les indices Paribas, les rendements sont revenus de 14,27 % à 14,23 % sur les emprunts d'Etat à plus de sept ans, ils sont passés de 15 % à 15,03 % pour les emprunts publics : ceux du secteur privé fléchissant toutefois, de 15,94 % à 15,82 %.

Sur le front des émissions, la B.F.C.E. a appelé 1,4 milliard de francs sur douze ans à taux fixe de 15,10 % nominal et 15,16 % de rendement actuariel, avec amortissement annuel moitié par tirage, moitié par rachat. Pour le Crédit du Nord, c'est un taux variable de 300 millions de francs, indexé sur le taux de rendement moyen des obligations garanties (T.M.O.) plus 0,20 % avec un plancher de 10,75 %.

Les semaines prochaines, le Crédit national pourrait également lancer un emprunt à taux variable de 500 à 600 millions de francs, indexé, lui aussi, sur le T.M.O., comme il l'avait fait en juin dernier pour la première fois. C'est qu'au siège de l'établissement, on n'envisage pas sans appréhension d'emprunter à taux fixe aux niveaux actuels...

Les Charbonnages de France, en revanche, appelleraient 1,2 milliard de francs à taux fixe. Depuis le début de l'année, les émissions obligataires se sont élevées à environ 30 milliards de francs, la collecte s'effectuant à un rythme comparable à celui de l'an dernier, avec, néanmoins, un emprunt d'Etat qui compte pour 10 milliards de francs à lui tout seul et un certain nombre d'emprunts de banques, placées dans leurs propres réseaux.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Fermeté des métaux précieux et du cuivre

Les marchés de matières premières ont vécu à l'heure de la Pologne. La tension croissante entre le syndicat Solidarité et le gouvernement de Varsovie ainsi que la fermeté des mises en garde du président américain Ronald Reagan à Moscou ont provoqué une nouvelle hausse des métaux précieux, traditionnellement recherchés lorsque des bruits de bottes se font entendre quelque part dans le monde.

METAUX. — *Les cours du cuivre se sont inscrits à leurs meilleurs niveaux depuis quatre années à Londres à la suite de remarques de spécialistes laissant augurer une forte reprise de la demande. De telles perspectives demeurent conditionnées par la relance de l'activité économique aux Etats-Unis, mais, si l'on en juge par les dernières statistiques publiées, notamment l'indice des principaux indicateurs économiques connu vendredi et qui a enregistré son troisième recul successif en février, le redémarrage semble laborieux. Cela n'empêche pas certains analystes réputés d'anticiper un cours de 90 voire 98 cents la livre à court terme. Au milieu de la semaine, un nouvel arrêt de travail dans les mines du Pérou, à Toquepala cette fois, a soutenu la tendance.*

Le marché de l'étain s'est montré indécis. L'échec des négociations pour la conclusion du sixième accord international n'a eu que peu d'impact sur les transactions. Les délégués des pays producteurs et consommateurs doivent se revoir en juin.

Le zinc a été favorisé par des prévisions de pénurie de métal de récupération. Les producteurs américains ont majoré leurs prix de 2 cents par livre.

Les cours de l'argent-métal ont progressé dans le sillage des autres métaux précieux, mais l'incertitude quant aux intentions des frères Hunt, qui détiendraient encore 63 millions d'onces, ont mis les opérateurs mal à l'aise. Ainsi, un an après le « jeudi noir » du 27 mars 1980, les milliardaires texans continuent-ils à perturber les marchés.

DENREES. — *Le manque d'intérêt des producteurs et des consommateurs conjugué à d'abondantes ventes ivoiriennes a pesé sur les cours du cacao. De même que l'obstination de la Côte-d'Ivoire dans son refus de signer l'accord international, en dépit des appels des autres pays africains producteurs de cacao.*

Fermeté du café imputable à l'absence d'offre de vente des producteurs sur les contrats rapprochés. Selon le directeur exécutif de l'organisation internationale, les stocks que possèdent encore, aux Etats-Unis, Pancafé, la société créée par les producteurs d'Amérique latine, devraient être liquidés prochainement. Ils représentaient 500 000 sacs au début du mois.

CEREALES. — *Si les événements de Pologne ont profité aux métaux précieux, il n'en est pas allé de même pour les céréales, dans la crainte qu'une intervention soviétique ne provoque un élargissement de l'embargo sur les livraisons à l'U.R.S.S. à l'ensemble du bloc communiste. Les pressions se font pourtant de plus en plus insistantes aux Etats-Unis pour que l'administration rende sa liberté au commerce des céréales. Dans les milieux du négoce on allait même jusqu'à annoncer la levée de l'embargo dès la semaine prochaine. Une chose est sûre, son maintien dépend désormais plus de la situation en Pologne qu'en Afghanistan, laquelle avait pourtant motivé sa mise en place.*

Les cours du 27 mars

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterlings par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 847 (830,50), à trois mois 869 (851) ; étain comptant 6 230 (6 105), à trois mois 6 270 (6 185) ; plomb 333,50 (318) ; zinc 349 (340) ; aluminium 641 (648) ; nickel 2 845 (2 830) ; argent (en pence par once troy) 586,50 (581) New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 86,35 (85,30) ; argent (en dollars par once) 13,25 (12,96) ; platine (en dollars par once) 538 (517,90) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) — (103,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 410-430 (400-420). — Penang : (étain (en ringgits par kilo) 30,92 (31,10).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 86,95 (86,45), juillet 87,50 (87,65). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mai 351 (354). Jute (en livres par tonne), Pakistan, White Grade C 219 (219). — Roubaix (en francs par kilo) : laine mai 35,20 (34,60).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 55-57 (55-56). — Penang (en cents des Détroits par kilo) 277,75 - 278,25 (287,25 - 287,75).

DENREES. — New-York (en cents par lb, sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao mai 20,15 (20,64), juillet 20,65 (21,10) ; sucre mai 22,14 (22,10), juillet 22,25 (22,20) ; café mai 126,50 (125), juillet 126,25 (125,80). Londres (en livres par tonne) : sucre mai 241,40 (237,30), août 237 (232,75) ; café mai 1 041 (1 030 ; juillet 1 048 (1 036) ; cacao mai 920 (946), juillet 945 (969). — Paris (en francs par quintal) : cacao mai 1 017 (1 035), juillet 1 031 (1 045) ; café mai 1 138 (1 168), juillet 1 202 (1 170). ; sucre (en francs par tonne) mai 2 990 (2 960), août 2 830 (2 809) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mai 217 (214,10), juillet 224,80 (221,40) ; Londres (en livres par tonne), avril 124,50 (123), août 127,10 (126,50).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai 428 (423), juillet 435 (431) ; maïs mai 363 1/4 (351 1/4), juillet 371 3/4 (368 1/4).

INDICES. — Moody's : 1 147,20 (1 141,80) ; Reuter : 1 702,40 (1 697,20).

Les devises et l'or

Forte hausse du dollar et de l'or

Les événements de Pologne et une remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis ont provoqué un retournement de tendance sur le dollar qui, après deux semaines consécutives de vif repli, s'est brutalement raffermi sur des marchés des changes nettement plus nerveux. Après la dévaluation de 6 % de son cours central au sein du système monétaire américaine, la lire italienne a baissé d'un peu plus de 2 % pour se stabiliser ensuite, tandis que le franc belge restait très faible en dépit des mesures prises par la Banque de Belgique. Sur le marché de l'or, la tension régnant à Varsovie a poussé brutalement à 550 dollars le cours de l'once, qui est retombé à la veille du week-end.

Un changement à vue s'est donc produit sur le dollar, dont les cours glissaient franchement depuis quinze jours en raison de la baisse continue du taux d'intérêt outre-Atlantique. Le coup d'arrêt qu'a subi cette baisse *(voir la rubrique « marché monétaire »)* a donc inversé la tendance, et, dès les premiers jours de la semaine, les cours de la monnaie américaine se sont mis à monter doucement. Jeudi, toutefois, la crainte d'une aggravation de la situation en Pologne accélérait cette montée et déprimait le mark, l'Allemagne fédérale étant la plus exposée en cas d'incidents graves à l'Est, sans oublier l'importance des créances des banques ouest-allemandes sur la Pologne.

En conséquence, le dollar bondissait vendredi 27 mars, de 2,09 DM à près de 2,14 DM pour revenir, ensuite, à 2,12 DM environ sur le plan de Francfort, tandis qu'à Paris il passait de 4,94 F à près de 5,04 F, pour terminer un peu au-dessus de la barre des 5 F. A Tokyo, également, le dollar s'élevait de 209 yens à près de 214 yens. Même la livre sterling, très ferme vis-à-vis des monnaies européennes, perdait du terrain vis-à-vis du dollar.

Sans doute cette flambée peut n'être que passagère, au cas où la crise polonaise deviendrait moins aiguë. Quant à la remontée du taux d'intérêt, notamment sur l'euro-dollar, certains spécialistes l'attribuent à l'approche des échéances de fin de trimestre et entrevoient une détente vers le 10 avril. Mais rien n'est moins sûr, et tout dépendra de l'évolution des taux aux Etats-Unis.

En Europe, l'événement marquant de la semaine a été la dévaluation de la lire, dont la parité centrale a été abaissée de 6 % au sein du Système monétaire européen (SME) revenant, à Paris, de 5,05013 F pour 1 000 lires à 4,7471 francs pour 1 000 lires, le cours-plafond passant de 5,362 francs à 5,0405 F, et le cours-plancher de 4 756 F à 4 471 F.

En fin de semaine, la lire, qui avait déjà fléchi de 1 % précédemment, a perdu près de 2,5 %, *s'inscrivant à 4,72 F un peu en* dessous de son cours central, ce qui n'est pas de très bon augure. Les milieux financiers internationaux, qui attendaient depuis un an cette dévaluation, la jugent insuffisante : à leur avis, il aurait fallu 15 %. En Italie, M. Agnelli, président de Fiat, a critiqué cette mesure, qui, selon lui, ne donne qu'un répit de huit mois.

La dévaluation de la lire a mis en première ligne le franc belge, qui *est retombé à son cours-plancher* par rapport au mark, toujours en tête du SME, et à son voisinage par rapport au franc français. La Banque nationale de Belgique a dû, à nouveau, relever ses taux : l'escompte passe de 12 % à 13 % et les avances aux banques de 13 % à 15 %. La Banque a dû consacrer plus de 10 milliards de francs belges à soutenir sa monnaie, que le gouvernement de M. Wilfrid Martens se refuse énergiquement à dévaluer, comme l'ont fait ses prédécesseurs depuis deux ans... jusqu'au jour où une telle mesure sera annoncée.

En Allemagne fédérale, dans une déclaration très remarquée à l'hebdomadaire *Die Weltwoche*, M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, a estimé qu'une réévaluation du mark au sein du SME sera *nécessaire à plus ou* moins brève échéance : la différence de taux d'inflation entre les pays faisant partie du système devra être compensée par des corrections dans les taux de change ». Cette déclaration, estime-t-on, est, avant tout, destinée aux marchés des changes.

Le franc français, enfin, n'est pas vraiment attaqué, mais il pourrait l'être si l'incertitude sur les chances de réélection de M. Giscard d'Estaing augmente. Un mouvement *serait susceptible* de se produire d'ici à quinze jours, estiment certains spécialistes. C'est peut-être en prévision d'un tel mouvement que la Banque de France a relevé son taux d'intervention en fin de semaine.

Sur le marché de l'or, les événements de Pologne ont provoqué une brusque flambée du cours de l'once de 31,1 grammes, qui est passé de 509 dollars à 550 dollars pour retomber en dessous de 540 dollars dans la soirée du vendredi 27 *mars*. — F. R.

LES MONNAIES DU S.M.E.* : DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

27 mars 1981

MARK ALLEMAND — FRANC FRANÇAIS — FLORIN NÉERLANDAIS — LIRE — COURONNE DANOISE — LIVRE IRLANDAISE — FRANC BELGE

% : 0 ; –0,25 ; –0,50 ; –0,75 ; –1 ; –1,25 ; –1,50 ; –1,75 ; –2,00 ; –2,25

Plafond — Plancher

*Système monétaire européen

Cours moyens de clôture comparés du 20 au 27 mars

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	2,2380 2,2710	— —	19,9800 20,5655	51,6795 53,3633	47,1475 48,5201	2,8748 2,9559	42,4989 43,7823	0,09429 0,09296
Paris	11,1611 11,0427	5,0050 4,8625	— —	258,65 258,98	235,97 235,92	14,3883 14,3733	212,70 212,89	4,7194 4,8119
Zurich	4,3150 4,2638	1,9350 1,8775	38,6622 38,6130	— —	91,2305 91,0965	5,5627 5,5498	82,2354 82,2022	1,8246 1,8579
Francfort	4,7298 4,6285	2,1210 2,0610	42,3782 42,3872	109,6124 109,7736	— —	6,0974 6,0922	90,1402 90,2364	2,0000 2,0395
Bruxelles	77,5705 76,8279	34,7850 33,83	6,9580 6,9573	17,9767 18,0186	16,4002 16,4144	— —	14,7832 14,2117	3,2800 3,3478
Amsterdam	5,2471 5,1869	2,3530 2,2840	47,0145 46,9726	121,6030 121,6511	110,9382 110,8199	6,7644 6,7514	— —	2,2187 2,2602
Milan	2364,11 2294,35	1060,50 1010,50	211,8913 207,8181	548,06 538,21	500 490,29	30,4872 29,8698	450,70 442,42	— —
Tokyo	472,42 472,59	211,85 208,10	42,3280 42,4972	109,4832 110,8388	99,8821 100,9704	6,0902 6,1513	90,0339 91,1130	0,1997 0,2059

(*) A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 20 mars, 2,3375 francs contre 2,3945 francs le 13 février.

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 23 AU 27 MARS

AMÉLIORATION FRAGILE

BIEN qu'elle ait donné quelques signes de faiblesse à la veille du week-end, la Bourse de Paris s'est montrée relativement bien orientée cette semaine, l'indice moyen des valeurs françaises gagnant 1,50 % environ.

Sans doute l'essentiel de la hausse (1,20 %) a-t-il été acquis le mardi 24 mars pour le début du nouveau mois boursier, ce qui favorise les achats à découvert. La veille de ce jour, il est vrai, les boursiers avaient interprété les propos de M. Georges Marchais — soutien très conditionnel à M. Mitterrand et menaces de troubles sociaux — comme un adjuvant à la cause de la majorité. Mais ce même mardi 24 mars, près de 90 % du volume des transactions s'étaient effectués avec vingt valeurs seulement, celles *qui éveillent l'intérêt des opérateurs pour différentes raisons* : la Financière de Paris et Esso pour leurs résultats, la C.G.E. pour ses prospections, PUK dans l'attente des accords pour *son désengagement, total ou en partie, hors* des aciers spéciaux et de la chimie, sans oublier les achats des investisseurs arabes sur Matra et, notamment, sur le Club Méditerranée (voir d'autre part). Ajoutez-y les rumeurs, celle — formellement démentie — d'une cession de la Sanofi par Elf-Aquitaine, et les mystérieux « ramassages » qui, maintenant, semblent se porter sur le groupe Banque Rothschild-Imétal.

Tous ces points d'intérêt, les uns après les autres, ont contribué à entretenir une certaine animation autour de la corbeille.

Enfin, la belle allure de Wall Street, où l'indice Dow *Jones s'est inscrit à son plus haut niveau depuis huit ans* — dépassant la barre fatidique des 1000, a pu influencer favorablement la Bourse de Paris.

Mais le poids de l'environnement n'est pas à sous-estimer, que ce soit la tension croissante en Pologne ou, plus simplement, l'approche de l'élection présidentielle. En ce domaine, l'optimisme apparent des boursiers sur la réélection du président sortant, qui contraste fortement, jusqu'à présent, avec l'attentisme inquiet des premiers mois de 1978, pourrait faire place au doute et aux dégagements. Sur le plan technique, néanmoins, le marché n'est pas trop vulnérable, le volume des achats à découvert pour le mois boursier qui a commencé (823 millions de francs) ne représente que les transactions de cinq ou six séances.

Un certain flottement n'en était pas moins perceptible à l'issue de la semaine sous revue. Sur le marché de l'or, en revanche, la reprise des cours mondiaux a fait passer le prix du lingot de 85 000 à 88 000 francs mais, paradoxalement, ce prix, exprimé en dollars, a glissé en dessous de celui de Londres, tandis que le napoléon ne gagnait que 4 francs à 858 francs.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Faible progression des emprunts indexés sur l'or malgré la hausse des cours internationaux du métal et légère avance des emprunts classiques en raison de l'arrêt, peut-être provisoire, de la hausse des rendements. L'emprunt 3 % *C.N.E.* a glissé en dessous de 3 000 F.

	27 mars	Diff.
4 1/2 % 1973	2500	+ 70
7 % 1973	7940	+145
10,30 % 1975	86,60	+ 0,85
10 % 1976	86	+ 0,40
P.M.E. 10,6 % 1976	85,50	+ 0,40
P.M.E. 11 % 1977	85,25	— 0,15
8,80 % 1977	98,99	+ 0,49
10 % 1978	82,90	+ 0,75
9,80 % 1978	81,80	+ 0,30
9,45 % 1978	80	— 0,40
8,80 % 1978	81,15	+ 1,15
9 % 1979	77,10	— 0,20
10 % 1979	81	— 0,35
10,80 % 1979	83,90	+ 0,10
12 % 1980	92,65	+ 0,30
C.N.E. 3 %	2970	—103

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La « Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas » fait état d'un bénéfice net non consolidé de 289 millions de francs en 1980 contre 219,4 millions de francs en *1979. Le dividende* net est porté de 15 F à 17,25 F (+ 14,7 %). Le résultat consolidé, pour la part du groupe, passe de 569 millions de francs à 730 millions de francs en 1980 (+ 28,3 %) et le résultat par action de *39,13 F* à *44,35 F* (+ 13,3 %) compte tenu des 1,9 million d'actions créées pour rémunérer *deux absorptions* (essentiellement celles de Pierrefitte Auby) et assurer la conversion de 255 172 obligations. Les plus-values nettes en capital, non comprises dans ces résultats, représentent 38 millions de F *contre 24 millions de F et la* valeur estimative de la compagnie s'élève, au 31 décembre 1980 à 9,65 milliards de F contre 6,9 milliards de F en 1979, soit 585 F par action au lieu de 474 F (+ 23 %).

La *Banque de Paris et des Pays-Bas* annonce un bénéfice de 142,6 millions de F contre 93,5 millions de F (+ 52 %).

La *Banque de l'Indochine et de Suez* (Indosuez) fait état d'un bénéfice net de 122,7 millions de F contre 94,9 millions de F (+ 29 %).

	27 mars	Diff.
Ball Equipement	193	— 2
B.C.T.	128	— 0,50
Banque Rothschild	172	— 8
Cetelem	219,40	+ 0,90
Chargeurs Réunis	166,50	— 1
Cie Bancaire	365	+ 12,10
C.C.F.	207,50	— 1,50
C.F.F.	399	— 0,80
C.F.I. (1)	245	— 9,80
Crédit du Nord	82	+ 0,60
Eurafrance	341,50	— 0,50
Financ. Paris	267,50	+ 15,50
La Hénin	419	— 11
Locafrance	191,50	+ 4,50
Locindus	343,10	+ 3,10
Midi	1037	+ 7
Prétabail	472	+ 20
Pricel	171	+ 16
Schneider	160,20	— 5,30
Suez	340	— 6
U.C.B.	156,10	inch.

(1) Compte tenu d'un droit de 15,20 F.

Le résultat net consolidé de la « *Compagnie* bancaire », déduction faite de la part des tiers a fléchi de 13,4 % en 1980, atteignant 284 millions de F, soit 56 F par action. Ce fléchissement est dû à l'accroissement très sensible des coûts de refinancement ainsi qu'à une augmentation des frais d'exploitation plus importante que celle *des prêts à la clientèle, dont la* progression est strictement limitée par l'encadrement du crédit. Un redressement a néanmoins été enregistré au second semestre. Le Comptoir des entrepreneurs annonce un bénéfice net de *22,6 millions de F contre 20,6 millions de F en 1979*, et le dividende net est porté de 8,80 F à 9,80 F.

Le bénéfice net de la « Séquanaise » de banque, filiale de l'U.A.P., s'élève en 1980 à 27,7 millions de francs (dont 4,6 millions de francs de plus-values *de cession* de titres) contre 17 millions de francs en 1979 : le dividende net est porté de 16,20 F à 21 F.

Alimentation

	27 mars	Diff.
Beghin-Say	281	+ 2,70
B.S.N.-G. Danone	1100	+ 75
Carrefour	1770	+ 7
Casino	1305	— 15
Gén. Occidentale	385	— 5
Guyenne et Gasc.	408	+ 4
Martell	585	— 5
Moët-Hennessy	482	— 3
Mumm	345	— 4
Olida Caby	306	— 6
Pernod-Ricard	296	— 3,20
Perrier	169	+ 5,30
Radar	510	+ 22
St Louis-Bouchon	215,50	— 3,50
Saupiquet	300	+ 4
Vve Cliquot	1048	+ 10
Viniprix	670	+ 8
Nestlé	8100	+340

Bâtiment et travaux publics

Bouygues fait état pour 1980 d'un bénéfice net consolidé de 161,26 millions de F (+ 38,3 %) pour un chiffre d'affaires accru de 37 %, *passé pour la première* fois au-dessus de 7 milliards de F (7,6 milliards) et dont le montant devrait atteindre 10 milliards cette année. Toutes les actions, y compris les nouvelles distribuées à titre gratuit (1 pour 3), auront *droit à un dividende de 21 F* comme pour l'exercice précédent.

	27 mars	Diff.
Auxil. d'Entrep.	651	+ 13
Bouygues	670	+ 3
Chim. et Routière	115,10	— 1,90
Ciments Franç.	181	+ 2
Dumez	866	+ 4
Ent. J. Lefebvre	257	+ 9,50
Gén. d'Entrep.	239,50	+ 13,50
Gds Trav. Marseille	425	+ 3,80
Lafarge	290	+ 1,50
Maisons Phénix	520	— 15
Poliet et Chausson	410	+ 2

Filatures, textiles, magasins

	27 mars	Diff.
Agache-Willot	406	+ 1
B.H.V.	105,10	+ 0,10
C.F.A.O.	513	+ 3
Darty	573	+ 10
Dollfus-Mieg	41,50	+ 3,50
Galeries Lafayette	120	+ 1,50
La Redoute	563	+ 26
Lainière Roubaix	35	inch.
Printemps	121	+ 4,30
Roudière	216	— 2
S.C.O.A.	52,50	— 1,50

Matériel électrique, services publics

« Merlin Gerin » a bien redressé sa situation financière et les comptes de l'exercice 1980 se soldent pour la *société* mère par un bénéfice net (38,3 millions de F) plus que doublé par rapport au précédent (16,1 millions). Le dividende net est majoré de 25 % à 15 F. Les perspectives pour 1981 sont encourageantes et le président Vaujany table sur un résultat net de 59 millions *de F pour la maison mère et* de 78 millions de F pour le groupe contre 55 millions de F environ au 31 décembre dernier sur la base des dernières estimations.

	27 mars	Diff.
Alsthom-Atlant.	132,50	+ 5,20
C.E.M.	38,10	+ 2,70
CIT-Alcatel	1000	+ 60
C.G.E.	409	+ 9
Crouzet	355	+ 3,10
C.S.F.	382	+ 22
Gén. des Eaux	347	+ 10
Legrand	1515	— 41
Lyonn. des Eaux	411	+ 2
Mach. Bull	56	— 0,10
Matra	2220	+ 30
Mot. Leroy-Somer	557	— 4
Moulinex	79,10	— 1,30
P.M. Labinal	252	— 9
Radiotechnique	234	+ 9
SE.B.	150	inch.
Signaux	570	— 6
Télémée. Electr.	1095	— 56
Thomson-Brandt	222	— 3
I.B.M.	319	+ 9
I.T.T.	167	+ 6,90
Schlumberger	518	+ 19,10
Siemens	568	— 16

« Matra » annonce pour 1980 un bénéfice net accru de 41 % à *211* millions de F. Le résultat net consolidé du groupe serait du même ordre de grandeur, soit d'un montant à peu près équivalent à celui dégagé l'an passé. Le dividende global est fixé à 75 F contre 45 F l'an dernier (compte tenu de la division du titre par quatre), soit une progression de près de 70 %.

La « C.E.M. » est restée déficitaire en 1980 avec 63,15 millions de F de pertes contre 78,52 mil*lions de F.*

Pétroles

« Esso S.A.F. » fait état d'un bénéfice net de 125 millions de F en 1980 contre 116 millions de F en 1979, auquel s'ajoute le dividende reçu d' « Esorep », soit 141 millions de F contre 83 mil*lions de F, ce qui aboutit à un* résultat global de 266 millions de F contre 199 millions de F. Le dividende net est porté de 12 F à 20 F.

	27 mars	Diff.
Elf-Aquitaine	1240	+ 42
Esso	279	+ 24,20
Franç. des pétroles	225,50	+ 2,50
Pétroles BP	116,30	+ 8,30
Primagaz	339	inch.
Raffinage	136	+ 5
Sogerap	364	+ 7
Exxon	356,20	+ 18
Petrofina	667	+ 16
Royal Dutch (1)	280,50	— 1,50

(1) Royal Dutch divisé par 2.

Produits chimiques

Le ralentissement d'activité a été préjudiciable à *Nobel-Bozel.* Malgré un bon premier semestre, les *résultats de* l'exercice 1980 ont baissé. Le bénéfice de la *société mère revient de 60,6 millions* de F (dont 33,5 millions de plus-values) à 9,7 millions de F, après éléments exceptionnels et notamment la cession du secteur « explosifs ». Celui du groupe revient de 60,3 millions de F à *30,3 millions de F.*

	27 mars	Diff.
Institut Mérieux	1033	+ 8
Laboratoires Bellon	376,50	— 4,60
Nobel-Bozel	39,50	+ 1
Rhône-Poulenc	99	+ 0,50
Roussel-Uclaf	198	+ 8
B.A.S.F.	308,80	— 4,20
Bayer	266,10	— 0,90
Hoechst	275	— 7
I.C.I.	28	inch.
Norsk-Hydro	404	— 6

Mines d'or, diamants

Afin d'éviter une trop forte dépression *sur* le marché du diamant et de favoriser le déstockage, le groupe *De Beers* vient, pour la seconde fois de l'année, de réduire le volume de ses ventes mensuelles *de pierres brutes à sa clientèle.* En janvier, la réduction avait été de 20 %. De bonne source l'on indique que, cette fois, elle aurait été de 66 %.

	27 mars	Diff.
Amgold	507	+ 40
Anglo-American	76,70	+ 5,10
Buffelsfontein	226	+ 25
De Beers	44	+ 2,90
Free State	254,90	+ 18,90
Goldfields	52,60	+ 2,50
Harmony	99,50	+ 3,50
President Brandt	229,50	+ 19,90
Randfontein	321	+ 18
Saint-Helena	221,50	+ 13,50
Gencor	106,70	+ 6,60
West Driefontein	388	+ 38
Western Deep	264	+ 29
Western Holding	378	+ 29,50

Métallurgie, constructions mécaniques

Les comptes de *Vallourec* pour 1980 ont été dans le rouge. Cependant, la situation de la société s'améliore avec une perte d'exploitation (31,7 millions de F) six fois moins importante qu'en 1979 (148,2 millions). *Si* un déficit net de 40,6 millions de F apparaît néanmoins après diverses déductions, il est entièrement imputable au solde négatif (42,6 millions) des plus ou moins-values (contre un solde positif de 111,4 millions précédemment, qui avait permis de dégager un léger bénéfice net de 1,6 million au 31 décembre 1979. Le service du dividende ne sera pas encore repris.

Les dirigeants de *Pompey* estiment, au vu du résultat d'exploi*tation pour 1980 (13,1 millions* de F contre 11,92 millions), que le bénéfice de la compagnie sera supérieur au précédent (7,75 millions). Dans ces conditions, la décision a déjà été prise de majorer le dividende global, qui passe de 9,75 F à 11,25 F.

Les *Forges de Strasbourg* font de même sur des estimations de résultats nettement accrus. Les actionnaires encaisseront 7,50 F net par titre contre 6,20 F.

	27 mars	Diff.
Alspi	128	+ 12
Av. Dassault-Brégu.	799	— 5
Fives Lille	150,10	+ 0,10
Chiers-Châtillon	14,80	+ 5,20
Creusot-Loire	84,80	— 1,30
De Dietrich	495	+ 23
FACOM	524	+ 8
Valéo	276	+ 14
Gén. de Fonderie	130	inch.
Marine-Wendel	45,50	+ 3,40
Métal.-Normandie	31	— 1,80
Penhoët	305	+ 10
Peugeot S.A.	147	+ 2
Poclain	204	+ 2
Pompey	104	+ 1
Sacilor	15	+ 0,25
Sagem	896	— 5
Saulnes	59,90	— 0,10
Ent. Saunier Duval	126	+ 7
Usinor	9,15	+ 0,55
Vallourec	56	+ 3,30

Valeurs diverses

La marge brute qu'*Arjomari* compte dégager pour 1980 et dont le montant sera un peu inférieur au précédent (106 millions de F) devrait permettre le maintien du dividende global à 15 F.

Essilor annonce un chiffre d'affaires en progression de 11,3 % à 866 millions de francs et un bénéfice net en hausse de 18,5 % à 48,7 millions de F.

Au niveau consolidé, le chiffre d'affaires augmente de 15 % à 1,3 million de F et le bénéfice de 10,6 % à 71,4 millions de F. Le dividende est fixé à 14 F (12 %), compte tenu de la division du titre réalisée récemment.

La *C.G.I.P.* (ex groupe Wendel) a enregistré un bénéfice d'exploitation de 85,5 millions de F et un bénéfice net de 64,2 millions de F contre 50,8 millions de F. Le dividende net est porté de 8,50 F à 10 F. Le groupe est formé de soixante et onze sociétés employant environ vingt - cinq mille personnes, avec un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs environ et une marge brute de 600 millions de francs.

	27 mars	Diff.
A.D.G.	249,50	— 13,30
L'Air *Liquide*	490	+ 1,30
Arjomari	122	inch.
Bic	447	— 10
Club Méditerranée	433	+ 10
Essilor	560	+ 6
Europe 1	1100	inch.
Gle Ind. Part.	186	+ 4,50
Hachette	330	— 14
J. Borel Int.	135,50	— 1,50
L'Oréal	650	+ 12
Navigation Mixte	280	+ 11
Nord-Est	34	+ 0,45
Presses de la Cité	520	+ 2
P.U.K.	106	+ 4,90
St-Gobain P.-à-M.	143,50	+ 3
Skis Rossignol	505	— 13
Sanofi	448	— 1,90
U.T.A.	176	+ 14,10

Bourses étrangères

LONDRES

Au plus haut depuis deux ans

La Bourse de Londres a vivement progressé cette semaine, l'indice du « Financial Times » gagnant plus de 20 points à 521,3, au plus haut depuis mai 1979.

Les industrielles se sont montrées fermes, malgré l'annonce d'une énorme perte de Lucas, de même que les pétroles. Ce raffermissement assez surprenant est dû à l'espoir d'une reprise de l'économie en fin d'année exprimé par plusieurs économistes qui a effacé l'effet désastreux causé par l'annonce du projet de budget il y a quinze jours.

Les mines d'or ont vivement monté en fin de semaine, en liaison avec la flambée de l'or.

	Cours 20 mars	Cours 27 mars
Bowater	213	238
Brit. Petroleum	388	378
Charter	238	246
Courtaulds	61	61
De Beers*	8,55	8,85
Free State Geduld*	49	51
Gt Univ. Stores	473	475
Imp. Chemical	238	234
Shell	394	392
Vickers	165	165
War Loan	32 1/8	32 1/4

(*) En dollars

TOKYO

Hausse

Une nouvelle hausse a été enregistrée cette semaine à Tokyo, où l'indice Dow Jones a atteint le niveau record de 7 325,96 yens. Nouvelle avance de la construction électrique, des automobiles et de la sidérurgie.

	Cours 20 mars	Cours 27 mars
Canon	946	959
Fuji Bank	479	395 XD
Honda Motors	580	650
Matsushita Electric	998	1 100
Mitsubishi Heavy	198	212 XD
Sony Corp.	3 890	3 890
Toyota Motors	837	837

NEW-YORK

Un record, puis une rechute

Après avoir atteint son plus haut niveau depuis huit ans, l'indice *Dow Jones* progressant mercredi de 20 points pour s'élever à 1 015,21 contre 1 018,60, record absolu le 23 janvier 1973, Wall Street, a reperdu, jeudi et vendredi, la quasi-intégralité de ses gains, l'indice revenant à 994,78, à 2 points au-dessus du niveau de la semaine précédente.

Les milieux boursiers comptaient bien cependant que la hausse du mercredi se prolongerait et se confirmerait, grâce au courant d'O.P.A. qui parcourt la cote et aux achats des investisseurs institutionnels.

Mais le renversement de la tendance sur les taux d'intérêt, dont la baisse continue entretenait la *fermeté des cours*, a eu raison de ce bel optimisme. Jeudi et surtout vendredi, le raffermissement général des taux a provoqué de fortes ventes bénéficiaires, amplifiées, en outre, par la tension en Pologne.

On a, toutefois, observé un réveil des valeurs pétrolières, vedettes de l'année dernière, et très affectées depuis le début de l'année.

	Cours 20 mars	Cours 27 mars
Alcoa	35 5/8	35 1/2
A.T.T.	52 3/4	51 5/8
Boeing	34 3/4	34 5/8
Chase Man. Bank	46 7/8	44 1/4
Du Pont de Nemours	49 1/4	49 3/4
Eastman Kodak	82	80
Exxon	68 7/8	69 1/2
Ford	24 7/8	23 4/8
General Electric	66 7/8	65 3/8
General Foods	33	33
General Motors	53 7/8	52 3/4
Goodyear	19 3/4	19 3/4
I.B.M.	63	61 5/8
I.T.T.	32 7/8	32 1/4
Kennecott	54 1/8	55 1/8
Mobil Oil	64 1/2	68 1/4
Pfizer	53	53 1/2
Schlumberger	98 3/8	100 3/4
Texaco	35 7/8	36 5/8
U.A.L. Inc.	24 5/8	25
Union Carbide	58 7/8	60 5/8
U.S. Steel	33	34 1/2
Westinghouse	31 1/4	30 5/8
Xerox Corp.	59	56 1/8

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 20/3	COURS 27/3
Or fin (kilo en barre)	85500	88000
— (kilo en lingot)	85630	88000
Pièce française (20 fr.)	854	858
Pièce française (10 fr.)	470 10	478
Pièce suisse (20 fr.)	598 50	627
Union latine (20 fr.)	579 90	590 10
• Pièce tunis. (20 fr.)	585	565
Souverain	720 10	740 10
• Souverain Elizabeth II	899	888
• Demi-souverain	421	420 10
Pièce de 20 dollars	3279 6	3250 40
— 10 dollars	1590	1560
— 5 dollars	800	802 50
— 50 pesos	3385	3680 50
• — 20 marks	692	698
— 10 florins	618 50	609 90
• — 5 roubles	398	390

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
4 1/2 % 1973	29 200	72 512 400
C.G.E.	97 825	40 450 735
Amax	106 200	31 043 855
Fin. Paris	107 325	27 958 361

Le groupe Rothschild en question

Soucieux de prévenir une envolée des cours sur les actions du groupe Rothschild (la Banque, Imétal, Penarroya), qui « n'est pas forcément logique sur le plan financier », son président, M. David Rothschild, a avancé une *réunion d'information* et fait connaître que, en raison d'une « progression trop faible des profits » (18,3 millions de francs en 1980 contre 17,4 millions de francs en 1979), le dividende net serait ramené de *11 F à 4,50 F.*

Des provisions ont dû être constituées sur certaines participations, comme celle de 7 % dans la C.F.P. Algérie, qui ne donnera pas de dividende en 1981 (contre 9 millions de *francs en 1980), et certains* actifs, notamment immobiliers, ne procurent pas de revenus, sans oublier les pertes (7,8 millions de francs) d'une acquisition récente, la Discount Bank. En fait, la Banque Roth*schild*, depuis plusieurs années, a distribué trop de dividendes par rapport à ses profits réels.

Cette douche froide a, certes, fait baisser *l'action* Banque Rothschild, mais elle n'empêche pas les boursiers — et M. David de Rothschild — de se poser la question : « Quelle main inconnue achète les actions du groupe, notamment *celles d'Imétal ? » Sans doute* l'intérêt qui se manifeste aux Etats-Unis pour les sociétés mi*nières (O.P.A. des pétroliers sur* Kennecott, Amax, sans oublier celle de Seagram sur St. Joë Minerals) a-t-il pu donner des idées à certains : on en prête, notamment, à Elf - Aquitaine, qui détient déjà, depuis 1973, *50 % de* la filiale commune S.L.N. Le Nickel.

Sans doute également, le *groupe* Rothschild estime-t-il contrôler 45 % du capital d'Imetal, avec ses filiales Penarroya et Copper Iweld aux Etats-Unis. Mais le contrôle est-il si assuré, surtout si on y inclut les 10 % achetés autrefois par Amax ? De plus, et c'est notoire, le groupe Rothschild n'a plus les capitaux suffisants pour investir massivement dans le domaine minier. La *filiale* commune S.L.N. Le Nickel a perdu, en 1979, 500 millions de francs pour 900 millions de francs de chiffres d'affaires et en a perdu encore 100 millions en 1980, ce qui contriste bien Elf-Aquitaine. *Certes, cette filiale se porte* mieux, mais quelle saignée !

Dans ces conditions, il n'est *pas étonnant que des hommes* astucieux, mis en appétit par des opérations comme Hachette ou la Générale des Eaux, aient pris l'initiative de « ramasser du papier » pour le proposer éventuellement à quelqu'un. Aujourd'hui, rien n'est plus sûr et tout est possible. Même d'inquiéter les Rothschild. — F.R.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	23 mars	24 mars	25 mars	26 mars	27 mars
Terme	169 355 888	142 534 640	180 714 447	162 914 916	165 407 432
Comptant :					
R. et obl.	230 558 246	201 553 011	180 325 011	230 589 328	344 132 027
Actions.	115 670 746	127 714 374	100 211 284	94 790 433	116 041 817
Total	515 584 880	471 802 025	461 250 742	488 294 677	625 581 276

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)

Franç.	100,5	101,8	102,1	102,6	102,5
Etrang.	107,1	108,8	108	110,1	110,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)

Tendance.	103	104,3	104,3	104,9	104,3

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	110,7	111,5	111,6	111,7	112

Le Club Méditerranée orientalise son capital

Des capitaux arabes dans le capital du Club Méditerranée ? Qui, malgré la dilution du capital au fil des ans, aurait pu parier sur une telle éventualité quand on connaît les origines israélites de l'entreprise devenue aujourd'hui dans sa spécialité, les villages de vacances, le premier marchand de soleil du monde avec près de 2 milliards de F de chiffres d'affaires ? L'événement vient pourtant de se produire avec la bénédiction de tous les actionnaires, le Crédit Lyonnais (7,5 %), l'U.A.P. (7,5 %), la Compagnie financière holding du groupe Edmond de Rothschild (7 %), le groupe Agnelli (6 %) et la Caisse des *dépôts* (3 %), y compris celle de son président-directeur général, M. Gilbert *Trigano.*

La CEMP Investments du groupe Alain de Gunzburg, autre actionnaire, à 7 %, a en effet revendu au cours des dix dernières séances de Bourse pour environ 64 millions de F 151 200 *actions du Club, soit 5 % de* son capital, à la société Interedec Propecties Ltd fondée et dirigée par le célèbre financier saoudien M. Gaith Pharaon.

« Comprenez-moi bien », nous a déclaré M. Gilbert Trigano, « notre intérêt était d'avoir autour de la table des gens motivés par le tourisme. La CEMP s'oriente maintenant vers l'industrie et M. Pharaon porte un intérêt grandissant aux affaires du tourisme ». Au-delà de la sympathie que les deux hommes ont l'air d'éprouver l'un pour l'autre, et surtout de leur communauté d'intérêts, cette association apparaît très significative.

En plaçant son argent dans le Club, M. Gaith Pharaon renouvelle un peu à sa manière la visite historique du président Sadate à Jérusalem en novembre 1977. Puisque le Club a besoin de capitaux pour développer son implantation aux Etats-Unis, maintenant en In*donésie, demain en* Chine (une option est déjà prise sur les terrains) pourquoi ne pas utiliser les siens ?

Pour M. Gaith Pharaon, c'est aussi une façon de diversifier ses intérêts, cette prise de participation *s'ajoutant* aux 2 % dans Occidental Petroleum, aux 10 % dans Buitoni, aux 60 % dans la Banque nationale de Géorgie et aux *10 % dans la* Montedison. — A. D.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2-3. EUROPE
— LA TENSION EN POLOGNE.
— ITALIE : l'aggravation de la crise économique.
3. ASIE
— CHINE : la mise à l'écart de M. Hua Guofeng se confirme.
4. AFRIQUE
— CENTRAFRIQUE : la préparation des élections législatives.
4. DIPLOMATIE

POLITIQUE

6-7. L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE.
— Jeunes giscardiens en campagne.
— Livres politiques.

SOCIÉTÉ

8. Le suicide d'une chômeuse.
— JUSTICE : la cour d'assises de Paris a acquitté les cinq militants du GARI.
— ÉDUCATION : racket dans les lycées et manipulation photographique.

CULTURE

9. CINÉMA : le Dos au mur, de Jean-Pierre Thorn.
— FORMES : jumelages.

ÉCONOMIE

13. SOCIAL.
14. CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS.
15. LA REVUE DES VALEURS.

RADIO-TELEVISION (11)
INFORMATIONS « SERVICES » (12)
Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Carnet (11) : Programmes spectacles (10)

Sur la ligne Paris-Lyon

TRAFIC TRÈS PERTURBÉ APRÈS UN DÉRAILLEMENT DANS L'YONNE

Un mort, plusieurs dizaines de personnes contusionnées, une locomotive, douze wagons, 500 mètres de voies endommagées et des dizaines de convois immobilisés en pleine nuit, telles sont les conséquences d'un accident qui s'est produit le vendredi 27 mars vers 22 h. 20, sur la ligne Paris-Lyon à peu de distance de la gare de Tonnerre dans l'Yonne.

Un convoi — le Napoli Express — roulait à 130 kilomètres à l'heure vers Lyon lorsqu'une voiture particulière a, pour une raison encore inexpliquée, forcé un ancien passage à niveau condamné et clos par des grillages. Malgré le freinage en catastrophe des mécaniciens, le choc a été d'une extrême violence, tuant sur le coup le conducteur de la voiture, un jeune homme âgé de vingt ans, originaire de la région.

Douze wagons sur quatorze sont sortis des rails endommageant la voie et plusieurs supports de caténaire sur 500 mètres. Plusieurs voyageurs ont été contusionnés, mais aucun n'a été hospitalisé et après transbordement ils ont continué leur parcours.

Le trafic sur cet itinéraire entre Paris et Lyon a été totalement interrompu pendant huit heures et devrait être perturbé (retards d'une à cinq heures) jusqu'à dimanche matin.

AVALANCHE EN SAVOIE

Six morts, trois disparus

Une avalanche a emporté, vendredi 27 mars en Savoie, près du col de Trièves, neuf skieurs de randonnée. Les corps de six d'entre eux ont été retrouvés par les secouristes dans la matinée du samedi 28 mars. Les recherches continuent pour découvrir les trois disparus.

Les victimes participaient à un raid de haute altitude entre le refuge des Evettes et celui du Carro par le col de Trièves, dans la partie occidentale du massif de la Vanoise, entre le col de l'Iseran et la frontière italienne. L'alerte avait été donnée en fin de journée, vendredi, après qu'ait été signalé le non-retour des skieurs. Mais les premières recherches, contrariées par la nuit, étaient demeurées sans résultat. C'est seulement samedi matin qu'un hélicoptère de la gendarmerie de Modane put permettre de les localiser, après avoir signalé qu'une importante avalanche s'était produite près du col de Trièves.

● *Le capitaine d'un cargo britannique* a été tué samedi 28 mars au cours d'un incident avec la police espagnole, dans le port de Pasajes, dans la province basque du Guipuzcoa. — *(A.F.P.)*

A B C D E F G

POUR CONTRECARRER LE PROJET A-320 DE L'AIRBUS EUROPÉEN

Boeing installera des réacteurs franco-américains sur une nouvelle version de son court-courrier

Le constructeur américain Boeing a décidé de lancer la fabrication d'une nouvelle version de son court-moyen-courrier 737, qui sera équipée de deux réacteurs CFM-56 conçus en coopération par la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) en France et par le groupe américain General Electric. Les premiers exemplaires de ce nouveau biréacteur commercial, baptisé Boeing 737-300, qui apparaît d'ores et déjà comme un concurrent du projet A-320 envisagé par le consortium européen Airbus-Industrie, devraient être livrables à partir de la fin de 1984 aux deux premières compagnies aériennes américaines qui viennent d'en commander ferme dix unités chacune.

Par rapport aux versions précédentes du Boeing-737, mis en chantier en février 1965 et vendu, à ce jour, à neuf cent deux exemplaires, le modèle 737-300 a été allongé pour transporter cent vingt à cent cinquante passagers et son électronique améliorée pour permettre un pilotage à deux. D'autres modifications ont été apportées, mais, le 300 possédera environ 80 % de pièces communes avec la dernière version.

La grande différence, en réalité, entre le nouveau Boeing-737-300 et ses prédécesseurs, c'est qu'il sera propulsé par des CFM-56-3 de 9 070 kilogrammes de poussée, au lieu de réacteurs moins puissants de Pratt and Withney (7 030 kilogrammes de poussée). Le CFM-56-3 est développé par la société CFM International, constituée à égalité par la SNECMA française et par General Electric ; selon Boeing, il devrait avoir une consommation de carburant au siège-kilomètre inférieure de 15 % à 20 % par rapport au moteur actuel du Boeing-737.

Un pari

La compagnie U.S. Air, basée à Washington, a commandé ferme dix exemplaires du 373-300 et réserve dix options. De son côté, la compagnie Southern Airlines, de Dallas, a commandé ferme dix avions et réservé, au total, trente options. D'autres compagnies américaines et internationales négocient actuellement l'achat de cette même version. On estime à 13 millions de dollars le prix d'un Boeing-737-300, soit 4 millions de dollars de plus que le coût de la version 200 du Boeing-737.

Le constructeur de Seattle a longtemps hésité avant de se décider à lancer ce nouveau programme qui pourrait avoir pour effet de ralentir, et peut-être d'arrêter, les ventes des versions primitives du 737, même si Boeing affirme que, bien entendu, le court-courrier 200 continuera d'être offert sur le marché puisqu'il est encore acheté au rythme d'une centaine d'exemplaires par an. Mais la menace de l'entrée en ligne de deux concurrents (le Super-F-29 de la société néerlandaise Fokker et le futur A-320 d'Airbus-Industrie) a sans doute précipité la décision.

C'est durant le second semestre de 1981 que les partenaires européens de l'Airbus sont appelés à lancer ou à abandonner le projet A-320 d'un avion de 130 à 150 places, équipé, lui aussi, de deux réacteurs CFM-56. Français, Britanniques et Allemands de l'Ouest n'ont toutefois pas la même opinion sur l'urgence et l'intérêt d'une telle opération qui devrait requérir un investissement de 7 milliards de francs. Air France et Air Inter s'intéressent à ce programme européen, pour, respectivement, une cinquantaine et une vingtaine d'appareils à commander.

Pour la collaboration General Electric-SNECMA, le choix de Boeing en faveur d'un moteur de leur filiale CFM.-International représente un succès appréciable face à la concurrence potentielle de Pratt and Whitney et de Rolls-Royce. La décision d'étudier, dès 1968, le CFM-56 a été, de l'aveu même de M. René Ravaud, président-directeur général de la SNECMA, *« un pari »* sur l'avenir, d'autant plus risqué que le développement d'un réacteur de cette poussée (environ *10 tonnes) coûte 2 500 millions de* francs avant certification et 1 500 autres millions après certification, pour espérer atteindre un seuil de rentabilité avec deux mille cinq cents exemplaires vendus de ce moteur.

A ce jour, le CFM-56 n'avait été retenu par la clientèle que pour la « remotorisation » de certains de ses avions anciens, c'est-à-dire le changement des réacteurs d'origine sur une cellule dont la durée de vie est toujours beaucoup plus longue que celle de ses moteurs.

C'est ainsi que, depuis décembre 1979, un Boeing-707 vole déjà avec quatre CFM-56 et qu'en juin prochain un Douglas DC-8 devrait faire son premier vol dans les mêmes conditions. Plusieurs compagnies nord-américaines ont commandé ferme, ou en option, des réacteurs CFM-56 pour « remotoriser », au total, cent trente-quatre long-courriers DC-8 dont le premier exemplaire volera en 1982. Il s'agit de contrats civils qui imposeront à la SNECMA de « remotoriser » quatre appareils par mois.

Une nouvelle usine

Des perspectives identiques existent dans le domaine militaire. En particulier, les Etats-Unis ont décidé d'engager, durant leur année budgétaire 1981-1982, plusieurs centaines de millions de dollars pour lancer l'outillage et les approvisionnements à long terme de la « remotorisation » de leurs quadriréacteurs KC-135 de ravitaillement en vol (la version militaire du Boeing-707). L'armée de l'air américaine dispose d'une flotte de six cent quatre-vingt-quatre KC-135, mais tous ne seront pas « remotorisés ». L'armée de l'air française, pour sa part, a commencé, par l'intermédiaire de la société UTA-Industrie, d'équiper de CFM-56 ses DC-8 de transport et la « remotorisation » de ses onze C-135 F de ravitaillement est aussi envisagée par l'état-major.

Enfin, de nombreux Boeing-707 servent dans des armées étrangères — pour la guerre électronique, le transport ou la liaison avec des sous-marins — et la modernisation de leur propulsion peut devenir une chance supplémentaire pour le CFM-56 de SNECMA - General Electric.

M. Ravaud estime que, devant ce « marché qui s'ouvre », la SNECMA, qui fabriquait il y a dix ans soixante-dix moteurs par an et qui devra en produire sept cents en 1983, doit développer ses moyens de production et moderniser encore sa technologie.

General Electric et la société française sont convenus de créer dès la fin de cette année, dans la région de Saint-Nazaire qui leur a été désignée par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), une nouvelle unité de production (la Fabrication mécanique de l'Atlantique ou FAMAT.) qui emploiera, une fois achevée, environ cinq cents personnes.

JACQUES ISNARD.

A Vaulx-en-Velin dans le Rhône

La section locale du P.C.F. demande dans un tract l'arrestation « d'un meneur de bande »

De notre correspondant régional

Lyon. — La section locale du P.C.F. de Vaulx-en-Velin (Rhône) a diffusé, lundi 23 mars, un tract dans lequel elle accuse le préfet de police *« de complaisance à l'égard des voyous »*, dénonce un *« meneur de bande »* et demande son arrestation. *« Il se nomme B... et habite au 4, chemin des Vergers,* dit le tract. *Rien ne s'oppose à l'arrestation de cet individu. »*

Cette campagne fait suite à une bagarre qui a opposé, le 16 mars, un groupe de jeunes gens d'origine algérienne à un (ou deux) gardiens d'immeuble. Au cours de cette rixe, le jeune homme cité dans le tract, Hocine B..., âgé de dix-huit ans et demi, lequel est accusé par le P.C.F. d'être l'auteur de *« nombreux méfaits »*, a été blessé sérieusement d'un coup de couteau. Hospitalisé, avec un poumon perforé, il vient de sortir de l'établissement de soins.

Selon le P.C.F., *« un gardien d'immeuble a été violemment* agressé *par une bande de voyous alors qu'il s'opposait à leurs agissements. Nous sommes fondés à demander à nouveau,* écrit la section locale du P.C.F., *si les pouvoirs publics ne ferment pas les yeux devant la criminalité et la violence quand celles-ci se développent dans des municipalités à direction communiste. Nous sommes aux côtés des travailleurs contre les voyous. Mais quand nous posons ces questions, la droite U.D.F., R.P.R., le parti socialiste de Mitterrand, les gauchistes, n'accusent pas le pouvoir giscardien, ils s'en prennent en chœur au parti communiste... »*

« En votant pour Georges Marchais, nous agirons pour notre sécurité », conclut le texte.

Une enquête est actuellement en cours pour déterminer les circonstances exactes de cette rixe et les responsabilités.

L'initiative communiste a provoqué plusieurs réactions. La première a pris la forme d'un forum sur le campus universitaire de Bron-Parilly, où le tract avait été diffusé, puis commenté. Ce samedi 28 mars, un rassemblement de protestation a eu lieu sur la place du Marché de Vaulx-en-Velin à l'appel de la « permanence anti-expulsion ». Enfin, une délégation conduite par le maire communiste de cette ville, M. Jean Capievic, composée en partie d'habitants du secteur, s'est rendue à la préfecture du Rhône pour manifester son inquiétude face à la montée de la violence. — C. R.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre* s'est élevé, vendredi 27 mars à Lyon, contre *« le concert des revendications médiocres et des gémissements ininterrompus »* à propos de la politique du gouvernement en matière d'industrie textile et de l'habillement, avant de souligner la *« volonté du gouvernement de faire de* [cette] *industrie une industrie d'avenir, une industrie stratégique pour notre pays »*.

● Le premier ministre, qui a inauguré, vendredi 27 mars, les nouveaux locaux lyonnais du comité du Rhône de la Croix-Rouge, a estimé que la Croix-Rouge pourrait développer ses activités dans de nouveaux domaines d'intervention, sans renoncer à celles qui sont actuellement les siennes. *« Je souhaite personnellement que, conjointement avec le ministère de la santé, la Croix-Rouge définisse les modalités de son intervention pour l'éducation et la prévention »*, a déclaré le premier ministre.

● *« Le Nouvel Observateur »*, daté du 30 mars-5 avril, publie un sondage réalisé par la SOFRES entre les 20 et 26 février sur un échantillon national de mille personnes âgées de plus de dix-huit ans. Selon cette enquête, 42 % des Français se déclarent de gauche et 31 % de droite, 20 % refusent de se classer et 7 % sont sans opinion. Pour 31 % des personnes interrogées, *« le renforcement des pouvoirs de l'Etat et de l'administration est plutôt une attitude de droite »* ; pour 14 %, *« une attitude de gauche »*, et pour 22 %, *« ni de droite ni de gauche »* ; 47 % considèrent que la crise économique actuelle renforce plutôt la gauche, contre 19 %, qui estiment qu'elle renforce plutôt la droite. Aux yeux de 32 % de Français, c'est la droite (contre 19 % pour la gauche) qui *« a su le mieux s'adapter aux changements survenus dans la société française au cours des dix dernières années »*.

● *Détournement d'avion en Indonésie.* — Un DC-9 de la compagnie indonésienne Garuda, ayant à son bord cinquante et un passagers et un équipage de cinq personnes a été détourné samedi 28 mars par six hommes armés, alors qu'il effectuait la liaison intérieure Djakarta-Medan. L'appareil a atterri à Penang *(Malaisie)*, où une femme a été autorisée à en descendre puis est reparti pour Bangkok, où il a atterri peu après 10 heures. Il a ensuite décollé pour Colombo. On ignore l'identité et les exigences pirates de l'air. — *(A.P., Reuter, A.F.P.)*

● *Une personnalité d'extrême droite assassinée en Italie.* — M. Dino Gassani, conseiller de la région de Campanie sous l'étiquette du mouvement social italien pendant dix ans, et son secrétaire particulier ont été tués, le 26 mars, dans leur bureau de Salerne. Les deux agresseurs ont réussi à s'enfuir. — *(A.F.P.)*

● *Le jockey Yves Saint-Martin* a été condamné, vendredi 27 mars, par le tribunal correctionnel de Pontoise, à neuf mois de suppression de permis de conduire et 8 000 francs d'amende, pour avoir refusé de se soumettre à un *« contrôle médical et biologique »* à la suite d'un accident de la route survenu dans le Val-d'Oise, le 3 décembre 1980. M. Saint-Martin avait déjà fait l'objet d'une condamnation en 1979 pour conduite en état d'ivresse.

● *La Chine* a donné l'assurance au Japon qu'elle lui fournirait 8,3 millions de tonnes de pétrole brut cette année aux termes de l'accord commercial à long terme conclu entre les deux pays. — *(A.F.P.)*

L'Arabie Saoudite va prêter 8 milliards de D.T.S. au Fonds monétaire et obtient un doublement de sa quote-part

Les négociations engagées depuis plusieurs mois entre le directeur général du Fonds monétaire international, M. de Larosière, et les dirigeants de l'Arabie Saoudite ont enfin abouti. Aux termes des deux accords conclus, la SAMA (Institut d'émission de l'Arabie Saoudite) prêtera, en deux ans, 8 milliards de D.T.S. (1 D.T.S. vaut environ 1,23 dollar ou 6,07 francs) au F.M.I., tandis que sa quote-part au F.M.I. sera doublée, ce qui placera le royaume au sixième rang des pays participant au F.M.I., immédiatement après les cinq pays disposant d'un siège statutaire (Etats-Unis, Grande-Bretagne, R.F.A., France et Japon).

M. de Larosière a annoncé au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée vendredi soir à Washington (au siège du F.M.I.) les grandes lignes des accords de principe conclus le 24 mars avec l'Arabie Saoudite et qui constituent un succès politique indéniable dans la mesure où le Fonds monétaire obtient les ressources financières dont il a un besoin urgent pour poursuivre au rythme actuel ses propres opérations de prêts sans que l'affaire de l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) ait été réglée pour autant. Jusqu'en février, on se demandait si Ryad ne poserait pas comme condition à ses concours financiers l'octroi à l'O.L.P. d'un siège d'« observateur » à l'assemblée générale annuelle du F.M.I. (et de la Banque mondiale). Cette question, a dit M. de Larosière à sa conférence de presse, *« est un problème à part dont il faudra s'occuper en temps voulu »*.

L'accord est de nature à accroître de façon substantielle l'influence de l'Arabie Saoudite au sein du F.M.I. M. de Larosière a annoncé que le conseil d'administration du Fonds va demander au conseil des gouverneurs (c'est-à-dire à l'ensemble des pays membres) d'approuver *« à titre exceptionnel »* un doublement du quota de l'Arabie Saoudite, qui passera de 1,040 milliard à 2,10 milliards de D.T.S. et en pourcentage par rapport à l'ensemble des quotes-parts, de 1,74 % à 3,5 %. Les quotes-parts des autres pays resteront inchangées quant à leur montant, mais seront réduites d'autant en pourcentage.

La SAMA mettra à la disposition du F.M.I. 4 milliards de D.T.S. en 1981, et 4 milliards en 1982 ; aucun chiffre n'a été fixé pour 1983, mais la SAMA s'est engagée à envisager un nouveau prêt pour cette année-là *« si la situation de sa balance des paiements et de ses réserves le permet »*. Le F.M.I. pourra effectuer des tirages sur ces sommes pendant six années consécutives, avec un minimum de 1 milliard et un maximum de 4 milliards par an. Le taux d'intérêt versé à l'Arabie Saoudite sera la moyenne pondérée des titres d'Etat à cinq ans émis par les « cinq ». Le F.M.I. commencera à rembourser à partir de la fin de la quatrième année jusqu'à la septième.

La SAMA pourra, à sa demande, obtenir en contrepartie de sa créance sur le F.M.I. des bons négociables sur le marché. Le F.M.I. s'est en outre engagé à proposer des « orientations » destinées à limiter son endettement total à un certain pourcentage (à définir) des quotes-parts souscrites. Cette dernière disposition est destinée à accroître la sécurité du créancier principal qu'est, plus que jamais, l'Arabie Saoudite. — P. F.

Prix agricoles

LES PAYSANS ONT MANIFESTÉ EN R.F.A. ET EN ITALIE

Alors que les agriculteurs français s'apprêtent à faire la démonstration de leur force dans l'ensemble des départements, lundi 30 mars, au moment où s'ouvriront, à Bruxelles, les négociations sur les prix agricoles de la campagne 1981-1982, les paysans allemands et italiens ont manifesté, vendredi 27 mars, pour obtenir une revalorisation de 15 % de ces prix.

A Bonn, trente mille agriculteurs environ ont défilé sans incident. M. Constantin von Heeremann, président de la fédération des exploitants allemands, a déclaré que les 7,8 % proposés par la Commission relevaient *« de la provocation »*, compte tenu du fait que le taux d'inflation moyen au sein de la Communauté est de plus de 12 %.

En Italie, les agriculteurs ont manifesté également, dans toutes les régions, à l'appel de la Coldiretti, organisation regroupant petits et moyens exploitants. A Rome, la manifestation a rassemblé près de vingt-cinq mille personnes. Les agriculteurs ont protesté surtout contre les projets de taxes de coresponsabilité présentés par la Commission qui pénalisent les excédents de production. Or l'Italie, soutiennent-ils, n'ayant pas d'excédent, elle risque d'être pénalisée par ceux des autres pays.

Le numéro du « Monde » daté 28 mars 1981 a été tiré à 549 625 exemplaires.

Ancien directeur général de Hachette

M. GÉRARD WORMS ENTRE A L'ÉTAT-MAJOR DE RHONE-POULENC

M. Gérard Worms, qui avait donné sa démission de ses fonctions de directeur général de Hachette le 16 janvier 1981, est entré à l'état-major du groupe chimique Rhône-Poulenc. Il y occupera le poste de directeur général adjoint, chargé de superviser la direction financière, le secrétariat général, les relations humaines et l'ensemble des sociétés textiles de France et d'Europe.

M. Worms, âgé de quarante-quatre ans, prendra place aux côtés des autres directeurs généraux adjoints, MM. Jean Gillio (cinquante-cinq ans), Jean-Marie Bruel (quarante-cinq ans) et Gaëtan Pirrone (cinquante ans) — plus tourné vers les Etats-Unis, auxquels il faut ajouter M. Robert Degain, assistant du président.

Dans le communiqué diffusé le 16 janvier par Hachette, son nouveau président, M. Lagardère, avait indiqué qu'*« il proposerait prochainement à M. Gérard Worms d'importantes fonctions au sein du groupe Matra-Europe 1 »* désormais majoritaire au sein de Hachette. M. Worms a préféré répondre à l'appel de M. Gandois, P.-D.G. de Rhône-Poulenc, désireux de remplacer M. Pineau-Valenciennes, qui a quitté ce groupe en novembre 1980 pour devenir, tout récemment, P.-D.G. du groupe Empain-Schneider.

[Né en 1936, à Paris, ancien élève de Polytechnique et ingénieur en chef au corps des mines, M. Worms a été, de 1967 à 1969, conseiller technique au cabinet de M. Olivier Guichard, ministre de l'industrie, puis du Plan, puis à celui de M. Chaban-Delmas, premier ministre, de 1969 à 1971, pour entrer en 1972 au groupe Hachette, dont il devient directeur général en 1975. Il eut pour tâche, notamment, d'achever la restructuration de la division « presse », amorcée par M. Dominique Ferry, et qui se poursuivit avec la vente de *France-Soir* à M. Paul Winkler.]

